ADMINITRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél.: 6-0514

4, rue Langevin, Hull
Tél.: 2-7884

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
NEIGE OU PLUIE
MAXIMUM HIER 28
MINIMUM (NUIT) 4
A 8 H. CE MATIN 8

26e Année No 29 — OTTAWA SAMEDI 5 FEVRIER 1938 — Le numéro: 2 sous

Le fédéral rendra une décision sous peu

À propos de la loi du cadenas dans Québec

Le ministre de la Justice, M. Lapointe, fournit des précisions à ce sujet.

UNE QUESTION JUDICIAIRE AVANT TOUT

L'assurance-chômage et les droits provinciaux. — La Cour Suprême et les lois albertaines.

LES CRAINTES DE M. C.-H. CAHAN

On n'arrachera pas au fédéral, par pression indue, le désaveu de la loi du cadenas de Québec. C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, de l'enceinte du parlement, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice. Il annonça aussi que le gouvernement d'Ottawa prendra une décision d'ici quelques semaines à propos de la requête demandant officiellement l'invalidation de la loi anticommuniste québecoise. Il fut très ferme en ajoutant qu'il ne recevrait aucune délégation favorisant le désaveu de la loi du cadenas. "On ne devrait pas oublier", dit-il, "que le désaveu est avant tout une question judiciaire".

DECISION PROCHAINE

Le ministre de la justice expliqua alors que les autorités fédérales devront prendre une décision dans un sens ou dans l'autre avant la fin de mars au sujet de la législation anti-communiste de la province voisine. C'est, en effet, à la fin du mois prochain qu'expirent les délai pour le droit de désaveu, la loi du cadenas ayant été passée à la législature de Québec en mars 1936. Le gouvernement d'Ottawa peut annuler une législation provinciale dans l'année qui suit son adoption.

M. Lapointe expliqua encore à la grande surprise des députés C.C.F. qu'il n'avait reçu qu'il y a trois ou quatre jours seulement la requête officielle en bonne et due forme demandant le résaveu de la loi du cadenas. "On n'avait fait auparavant", dit-il, "que m'inonder de résolutions et de télégrammes à ce sujet".

Puis il consacra le reste de son discours à la discussion de plusieurs autres problèmes constitutionnels, notamment celui de l'amendement de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il fustigea le gouvernement Duplessis sur son attitude au sujet de l'assurance-chômage. Il s'étonna qu'on manifeste aujourd'hui autant d'indignation contre Ottawa alors que les autorités québecoises n'ont envoyé personne défendre les droits de la province au Conseil Privé au sujet de loi d'assurance-chômage du régime Bennett.

Les deux autres orateurs de la séance furent l'hon. C. H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat conservateur, et le Dr A. B. Hyndman, député conservateur de Carleton. La Chambre des Communes n'a pas siégé, hier soir, et l'on s'attend à ce que le débat sur le discours du trône dure au moins jusqu'à mardi. M. Cahan suggéra en particulier de remettre à l'an prochain l'amendement de la constitution en vue de la réalisation d'un plan national d'assurance-chômage.

LES LOIS ALBERTAINES

Le ministre de la justice traita en commençant du désaveu des lois de l'Alberta et de leur référence à la Cour Suprême du Canada. Il prit la défense de la pratique de soumettre à une décision de la Cour Suprême les législations fédérales ou provinciales dont on pouvait mettre en doute la validité. "C'est là", souligna-t-il, "l'une des raisons principales de l'existence de ce tribunal". Il rappela que la Cour Suprême avait pour mission de déterminer la constitutionnalité des lois depuis le temps de Sir John A. Macdonald.

M. Lapointe dit que les trois lois albertaines désavouées, y compris celle sur les permis des banques, renfermaient des clauses empêchant tout recours aux tribunaux. Il nota que la loi bancaire d'Alberhart constituait un empiètement du domaine législatif fédéral et allait entièrement à l'encontre du statut du Dominion au sujet des banques.

Le ministre de la justice nota encore que M. Aberhart avait refusé catégoriquement de suspendre la mise en vigueur de ses trois bills afin de permettre à la Cour Suprême d'en déterminer la validité. "Le fédéral n'avait plus qu'une seule al-

Suite à la 15ème page

Le génie inventif est inlassable...

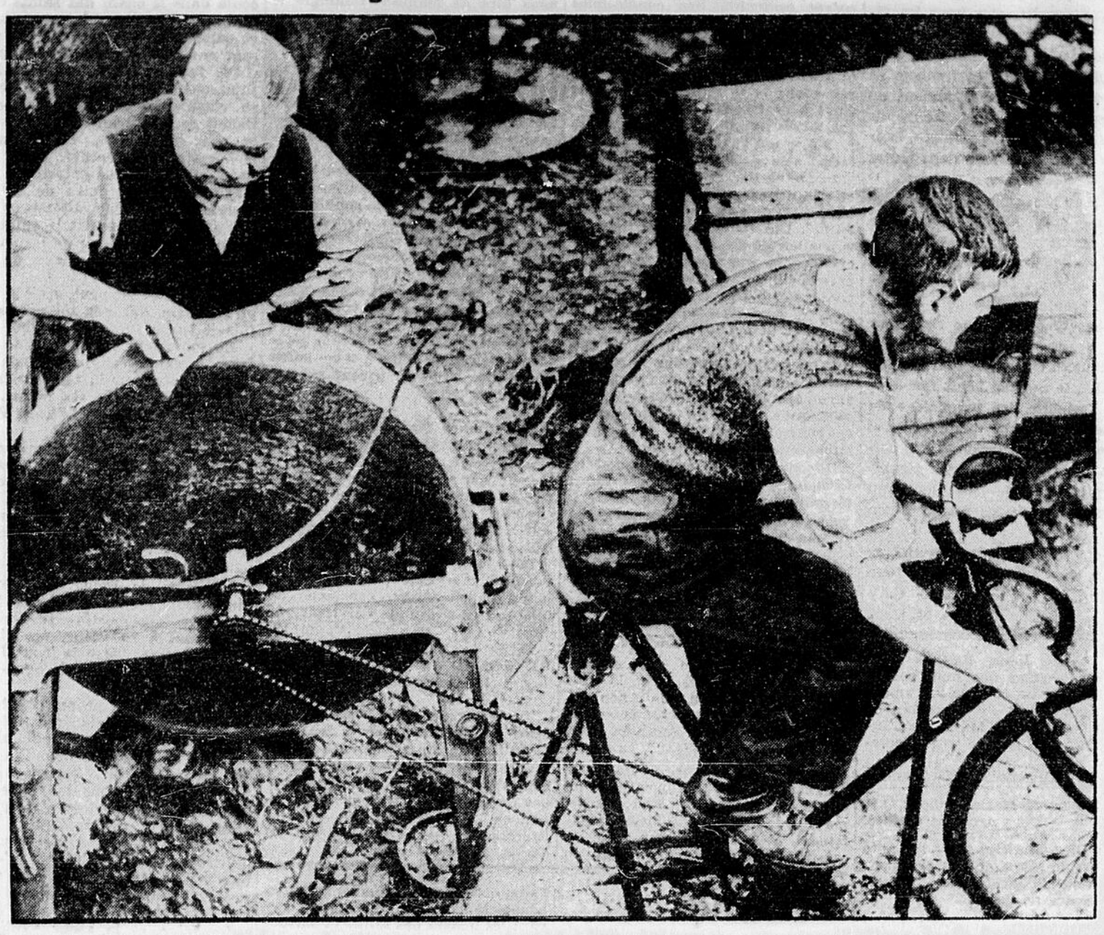

Ce n'est peut-être pas la façon la plus gaie de se promener en bicy clette, mais c'est tout de même moins dur ainsi que de virer à bras selon la traditionnelle méthode . . .

AUX COMMUNES

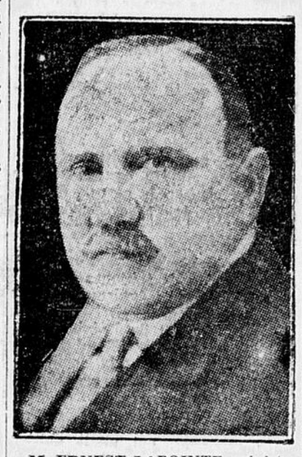

M. ERNEST LAPOINTE, ministre de la Justice au Canada, déclare que le gouvernement fédéral décidera sous peu s'il doit répudier la loi du cadenas adoptée par la province de Québec.

Hitler met fin à une crise ministérielle en prenant des mesures draconiennes

Il prend le commandement direct de toutes les forces armées de l'Allemagne. Il prépare le pays à faire un nouveau pas dans les affaires mondiales. Le chancelier destitue des généraux et rappelle des ambassadeurs. La "nazification" des forces militaires.

(Presse associée)

BERLIN, 5. — Le chancelier Hitler a triomphé aujourd'hui de l'une des plus grandes crises ministérielles de l'Allemagne, comme commandant suprême de l'armée, et il est prêt à intensifier la "nazification" de ses forces militaires et à préparer le pays à faire un nouveau pas dans les affaires mondiales.

Au moyen d'une série rapide de décrets, le chancelier a destitué des généraux de leurs fonctions, pour mettre fin à une crise.

Hitler a pris le commandement direct de toutes les forces armées de l'Allemagne, apporté des changements radicaux dans le service diplomatique, concentré l'autorité plus que jamais dans ses propres mains, au moyen d'un conseil secret des affaires étrangères et nommé ministre des affaires étrangères Joachim von Ribbentrop, ambassadeur à Londres.

Les résultats de l'attitude de Hitler sont la nazification des forces militaires et l'accélération du fusionnement de son parti avec l'Etat.

Tous les freins ont été rompus, et la machine naziste prend une grande importance, car elle prendra part aux futurs mouvements importants dans les affaires internationales.

Hitler a convoqué le Reichstag pour le 20 février, afin de lui faire une importante déclaration, qui sera attendue avec impatience par les Allemands et le monde entier.

Il y a quelque indice que Hitler annoncera au Reichstag que l'Allemagne prend Dantzig sous sa souveraineté. (La ville de Dantzig et le territoire environnant sont devenus libres par le traité de Versailles.)

Il est également possible que

(suite à la 4e)

UN ÉMOI AU POSTE CENTRAL DE LA SÛRETÉ

Il y a eu tout un émoi au poste central de la sûreté municipale, ce matin, vers 10 h. 40, lorsque l'on a craint qu'un réservoir d'essence ne fit explosion.

Un employé au garage de la police était à travailler avec une torche d'acétylène près d'un auto dont le réservoir débordait de gazoline. Celle-ci prit feu mais les flammes n'atteignirent heureusement que l'extérieur du réservoir supérieur.

Dans l'excitation et l'anxiété, on alerta les pompiers du poste No 1 immeuble voisin de la centrale de la police.

ILS EMPÊCHENT LES JAPONAIS DE TRAVERSER

LES CHINOIS DEFENDENT LA RIVE NORD DE LA RIVIERE HWAI.

(Presse associée)

SHANGHAI, 5. — Des dépêches de Sou-Tchéou disent aujourd'hui que les troupes chinoises qui défendent désespérément la rive nord de la rivière Hwai ont empêché les Japonais de traverser la rivière, au nord de Peng-Pou.

Les Japonais s'efforcent d'avancer vers le nord, le long du chemin de fer Tien-Tsin-Pou-Kéou, où cette voie traverse celle de Lunghai, dans le centre de la plus riche région agricole de la Chine.

Des nouvelles chinoises disent que les troupes qui défendent la rive nord de Hwai sont commandées par le général Yuh Sueh-Chung.

BATAILLE SUR LE FRONT SUD DE L'ESPAGNE

LES TROUPES DU GOUVERNEMENT ET LES NATIONAUX TRAVAILLENT A CONQUERIR DE NOUVELLES POSITIONS.

HENDAYE, France, 5.—Les troupes du gouvernement et celles des nationaux, sur le front sud de l'Espagne, profitent du temps plus doux pour se livrer bataille et conquérir de nouvelles positions. Les forces ennemies sont encore dans une impasse en Aragon, pendant que des avions et des vaisseaux nationaux affermissent leur blocus à la côte de la Méditerranée.

Dans la province de Badajoz, près de Granja de Torrehermosa, les nationaux disent avoir occupé une série de positions stratégiques dans les montagnes. Le gouvernement avoue avoir perdu du terrain dans ce secteur, mais il rapporte qu'il a lancé une nouvelle campagne dans le secteur de Grenade, laquelle a eu comme résultat l'occupation de Penon-de-la-Vata et Sierra Cocoll.

Dans des randonnées le long de la côte de la Méditerranée, des avions nationaux ont blessé 53 personnes à Villanueva y Geltru, à quelques milles au sud de Barcelone.

LENDEMAIN DE CATASTROPHE

Laflamme veut interroger tous les survivants de la tragédie de la Levack

L'enquête attendra le rétablissement des cinq mineurs blessés. — "Les cinq blessés auront leur opinion et pourront jeter un peu de lumière sur la cause de l'accident", dit le coroner.

COPPER-CLIFF, Ont., 5. — (P. C.) — **L'enquête sur la cause d'un accident de mine, qui a coûté cinq vies, reste en suspens aujourd'hui. Les autorités attendent que les cinq mineurs soient suffisamment rétablis pour donner leur version de ce qui s'est produit quand un skip renversa plus de 900 pieds sous terre.**

"Je veux le témoignage des blessés et je crois que c'est une bonne idée d'attendre qu'ils quittent l'hôpital, dit vendredi soir le coroner régional, le Dr P.-E. Laflamme. Les cinq survivants qui s'en sont tirés indemnes auront leur opinion sur l'accident tandis que les blessés auront aussi la leur et cela pourra jeter de la lumière sur la cause actuelle de l'accident".

Paul Sanberg, 35 ans; Arvo Salonen, 40 ans; Konsta Kauppala, 39 ans; Viljo Goo, 34 ans; et Tony-E. Cyr, 27 ans, ont été tués instantanément de bonne heure vendredi quand le skip qui descendait quinze hommes dans le puits de la mine Levack de l'International Nickel Company, à 35 milles au nord-ouest d'ici, donna sur une obstruction et bascula. On n'a pas encore déterminé la cause de l'accident.

EN TROIS RANGEES

Les hommes se tenaient en trois rangs de cinq quand l'accident s'est produit à 60 pieds du fond du puits. Quand la caisse guidée bascula, la première rangée fut partiellement lancée sur une plateforme du puits, formant un **pont humain** au-dessus du vide, entre le petit ascenseur et la plateforme. Les autres rangées leur tombèrent dessus, leur chute étant arrêtée par les formes inanimées des victimes.

Ceux de la deuxième rangée ont été blessés. Ce sont Heikki Lumatainen, Ed Wentila, P. Gaerino, Win Santala et Paul Valkama. Un train spécial les transporta à Copper-Cliff et à l'hôpital, un examen révéla que Santala, le plus grièvement blessé, souffrait d'une fracture du crâne.

Les mineurs de la troisième rangée s'en sauvèrent sans blessures. Ce sont Alfred Aho, Waino Priman, A. Fabis, Onni Bintamaki et A. Lunkko.

En présence de l'inspecteur minier Don Cooper et du Dr Laflamme, on a voulu reconstituer le drame. Mais plusieurs tentatives pour faire bousculer un skip du même genre ont échoué. "Nous avons fait plusieurs expertises, dit le coroner, mais nous avons constaté qu'il était impossible de répéter l'accident avec un autre skip."

Le Dr Laflamme ajoute: "Nous ne pouvons établir une cause définitive pour le chavirement du skip. Une équipe, qui cessa de travailler à minuit, une demi-heure avant l'accident, avait fait dynamitage et on a cru qu'un madrier, dégagé de la paroi par le retentissement de l'explosion, aurait pu causer la tragédie quand le skip le frappa."

L'INSPECTEUR EN CHEF EST ATTENDU LUNDI

M. D.-G. Sinclair, Toronto, inspecteur en chef des mines, arrivera ici lundi pour continuer l'enquête. Le Dr Laflamme a dit qu'il n'arrêtera pas de date pour l'enquête du coroner tant que la plupart des blessés n'auront pas quitté l'hôpital.

Léo Chewuk était toujours le premier sur le skip, à la mine Levack, quand la caisse-ascenseur laissait sa première descente du jour dans le puits profond de 900 pieds. Est-ce intuition? Ou simple hasard? Toujours est-il que Léo arriva en retard et décida d'attendre le deuxième voyage. "J'aimais autant cela parce qu'après une charge de dynamite il y a toujours beaucoup de fumée."

ON TRICHERAIT SUR LA VENTE DE LA GAZOLINE

DEVANT LA COMMISSION DU TARIF, UN TEMOIN FAIT DES DECLARATIONS SENSATIONNELLES SUR LA SITUATION QUI EXISTERAIT A MONTREAL.

Dans un grand nombre de postes à essence à Montréal, on triche sur la mesure, a déclaré Charles-E. Austin, représentant de la Joy Oil Co., vendredi, devant la Commission du tarif. La compagnie Joy Co. exploite à Montréal et à Toronto. M. Joy dit que sa compagnie a envoyé une auto, munie d'un réservoir spécial, à 75 postes à essence de Montréal, afin de savoir si l'on donnait la mesure. A 3 des 75 postes, on ne la donna point. Dans plusieurs cas, d'après M. Austin, il manquait de 1 à 3 gallons sur un achat de 5 gallons.

M. Austin déclara que cette prétendue situation se manifesta lorsque les compagnies d'huile abandonnèrent l'exploitation directe de leurs postes à essence pour les louer à des individus.

"C'est ce à quoi il fallait s'attendre à la longue, a déclaré le président George Sedgewick, à moins de réduire de beaucoup le nombre de poste. Si le fardeau est placé sur ceux qui dirigent les postes, la perte est alors là. Quelqu'un doit payer pour le mauvais système de distribution. Et si les compagnies ne le font pas, leurs locataires doivent le faire."

M. Bronson nie

M. H.-H. Bronsin, secrétaire de la compagnie British American Oil, tenta de contredire la déclaration de Austin. Il dit que sa compagnie faisait tout son possible pour protéger le public contre les mauvaises mesures. "Nous scellons les compteurs sur les pompes, déclara-t-il. Nous les ouvrons une

Suite à la 4ème page

Les colonies de l'Allemagne

(Presse Associée)

BERLIN, 5. — La première déclaration publique de Hermann Goering, à la suite de son élévation au rand de feld-maréchal, a été de demander qu'on rende à l'Allemagne ses colonies d'avant-guerre.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent.—Nuageux avec vents du nord ce soir et dimanche; pluie ou neige légère.

Mouvement maritime

ARRIVEES

Navires	à	de
Europa	N.-Y.	Brême
Hamburg	N.-Y.	Hambourg
St-Louis	Cobh	N.-Y.

DEPARTS

Navires	de	pour
Duch. York	Saint-Jean	Liverpool
Caledonia	N.-Y.	Glasgow
Champlain	N.-Y.	Le Havre
Rotterdam	N.-Y.	Croisière S.-A
Rex	La Guayra	Croisière S.-A
Batory	Guinée	N.-Y.
Prés. Harding	Le Havre	N.-Y.
Manhattan	Le Havre	N.-Y.
Hansa	Cherbourg	N.-Y.

Courrier transatlantique

Sur l'"Ascania", via Halifax, fermeture à 2 heures 30 p.m., le 5 février.

Sur le "Queen Mary", via New-York, fermeture à 2 heures 30 p.m., le 8 février.

Sur le "Lady Nelson", pour les Barbades, via Halifax, fermeture à 10 heures 30 p.m., le 10 février.

Sur le "Duchess of York" via Halifax, fermeture à 10 heures 30, p.m., le 10 février.

Sur le "Bremen", via New-York, fermeture à 10 heures 30, p.m., le 10 février.

Sur l'"Ile de France", via New-York, fermeture à 2 heures 30 p.m., le 11 février.

Sur l'"Antonia", via Halifax, fermeture à 2 heures 30 p.m., le 11 février.

Sur le "Lady Rodney", pour la Jamaique, via Halifax, fermeture à 10 heures 30 p.m., le 15 février.

LA PROVINCE DE QUÉBEC ACHÈTE UNE MINE-ÉCOLE

Dans la région de Val d'Or. — MM. P.-E. Gagnier, ingénieur et A.-P. Landry s'occuperont des opérations minières. — Un cours de douze mois sera donné aux apprentis.

QUEBEC, P.Q., 4. — L'hon. O. Gagnon, ministre des mines et des pêcheries, vient de faire connaître aux journalistes que le gouvernement de la province vient de se porter acquéreur de la mine Gale, dans la région de Val d'Or, comté d'Abitibi, où il établira l'école des apprentis mineurs.

Le choix de cette propriété a été fait avec beaucoup de soin, après un examen de toutes les propriétés qui pouvaient rencontrer les fins que se proposait le gouvernement. La mine Gale a l'avantage d'être située à proximité d'un centre minier très important, avec communications faciles. Ses anciens propriétaires y ont exécutés des travaux souterrains importants. On y trouve un un puits de 275 pieds de profondeur et 2500 pieds de galeries distribuées sur deux étages.

207 ACRES

Cette propriété, qui couvre 207 acres de terrain, est toute équipée pour continuer les opérations sans délai. Elle comprend un chevalement et ses dépendances, un bâtiment de force motrice, une station de pompe, un réservoir, des dortoirs, une salle à manger pour les employés, etc. Le tout en excellente condition et prêt à recevoir le personnel. La force motrice sur la propriété est fournie par des moteurs électriques et un moteur Diesel, ainsi qu'une chaudière à vapeur.

Le directeur du service des mines, M. A.-O. Dufresne, accompagné de M. A.-R. Lawrence, ingénieur des mines et directeur de la mine-école Lacney (Nouvelle-Ecosse), sont maintenant sur la propriété, et après en avoir pris possession au nom du gouvernement, sont à faire les arrangements préliminaires pour mettre l'école en état de fonctionner sans délai.

LE PERSONNEL

Le gouvernement est à faire le choix du personnel. Déjà M. P.-E. Gagnier, ingénieur des mines, et M. A.-P. Landry, autrefois de la mine Nipissing à Cobalt, Ont., ont été engagés pour s'occuper tout particulièrement des opérations minières.

COURS DE 12 MOIS

Cette mine-école, dont le but est de préparer nos jeunes gens aux travaux manuels dans les mines par un cours qui durera douze mois et sous la direction d'instructeurs de haute compétence, pourra recevoir une centaine d'apprentis à la fois. A la fin de leur stage d'apprentissage, les jeunes gens seront placés dans les différentes mines de la province.

Un premier groupe de jeunes gens ont déjà reçu instruction de se présenter pour subir un examen médical. Ils seront dirigés vers la mine dans quelques jours.

Ce projet de mine-école a été organisé en vertu de l'entente Bilodeau-Rogers, par laquelle les gouvernements du Dominion et de la province de Québec contribuent financièrement dans l'aide aux jeunes chômeurs.

ON DEMANDE LA CESSATION DES ATTAQUES

UNE NOTE ANGLAISE AUX NATIONAUX D'ESPAGNE

(Presse associée)

LONDRES, 5 — Le ministère des affaires étrangères a rédigé une note pour les nationaux d'Espagne, leur demandant de cesser immédiatement les attaques des vaisseaux neutres et de donner des compensations pour le cargo Alcira, coulé par des bombes aériennes à 20 milles de Barcelone.

A. Eden, secrétaire des affaires étrangères, fera savoir, paraît-il, au général Franco, chef du gouvernement national, que la patrouille contre la piraterie a été renforcée et que des ordres ont été donnés de couler immédiatement tout sous-marin aux aguets dans les régions de navigation.

Cette partie de la note se rapporte en particulier au coulage lundi dernier, au large de la côte espagnole, du cargo anglais Endymion. Il a été torpillé par un sous-marin non identifié, d'après des renseignements anglais.

Georges Auriol est mort

(P.C. - Havas)

PARIS, 5. — Le dessinateur et humoriste Georges Auriol vient de mourir. Il fut un des membres les plus marquants de la génération montmartroise dite du "Chat Noir" (du nom du cabaret célèbre où ils se réunissaient aux environs de 1890). Le groupe du "Chat Noir" qui revivifia ce qu'on appelle "l'esprit parisien" exerça une influence considérable sur la littérature et le théâtre de cette époque. Alphonse Allais, Maurice Donnay, de l'Académie Française, le physicien Charles Cros, et enfin Georges Auriol, en furent les membres marquants. Auriol a écrit de nombreux contes d'une fantaisie et d'un humour charmants. Poète, il a composé plusieurs chansons dont beaucoup sont célèbres, telle que "quand les lilas refleuriront."

Enfin, il a consacré une partie de sa vie à l'art typographique. Avec un goût original et sûr il composa d'innombrables monogrammes et cult de lampes et inventa même un type de caractère qui porte son nom: L'Auriol.

Le gouvernement enquêtera sur les menées militaires

Des pratiques qui pourraient entraîner une intervention fédérale.

Le gouvernement fédéral va enquêter immédiatement sur les manoeuvres militaires que peuvent faire en secret des partis politiques, tels que les fascistes ou les communistes. L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a annoncé que les autorités d'Ottawa vont se rendre compte si l'on exécute des exercices de milice en violation de la loi. Il alla même plus loin. Il ajouta que le gouvernement fédéral donnerait tout son appui aux autorités provinciales concernées afin de prendre des procédures contre de tels agissements illégaux, "qu'ils viennent de fascistes, de communistes ou d'autres groupes", si l'enquête projetée en amène la découverte.

C'est ce que M. Lapointe répondit, en substance, à la question qu'avait posée la veille M. J.-S. Woodworth. Le chef C.C.F. s'était inquiété, en effet, des manoeuvres que feraient dans le secret, sous la direction d'anciens officiers de l'armée canadienne, des groupes fascistes de Montréal. Il montra même à la Chambre des photographies faisant voir ces fascistes à l'exercice et en uniformes. Il demanda si le fédéral allait enquêter et se prévaloir de l'article 99 du code criminelle qui donne le pouvoir au gouvernement de "prohiber tous exercices militaires accomplis en marge de la loi".

INTERVENTION FEDERALE

Le ministre de la justice ne cacha pas qu'il appartenait aux provinces intéressées de prendre l'initiative de sévir contre de telles violations. Il ajouta cependant que de telles groupes, s'entraînant de façon militaire, en marge de la loi, pourrait nécessiter une intervention fédérale.

Pour cette raison, le gouvernement d'Ottawa ordonnera une enquête. Si l'on découvre des violations de la loi, les autorités fédérales prêteront main-forte au gouvernement de Québec afin d'intenter des poursuites en justice contre les coupables.

M. Lapointe en profita pour faire une brève revue des prescriptions de la loi au sujet des exercices militaires illégaux. C'est depuis le 21 septembre 1917 que le fédéral a le droit de prohiber tout entraînement, manoeuvres ou exercices militaires accomplis sans autorisation. Toute infraction en ce sens constitue un délit criminelle.

VISITE PEU PROBABLE DE LEURS MAJESTÉS

(Presse canadienne)

LONDRES, 5. — Les autorités déclarent aujourd'hui que la rumeur que le Roi et la Reine feront un voyage au Canada cette année n'est pas fondée. Elles déclarent au contraire que c'est une possibilité extrêmement éloignée, étant donné le précédent créé que le Roi visite tout d'abord l'Inde après son couronnement.

LA RUMEUR

LONDRES, 5. — La rumeur circule à Londres que le Roi et la Reine visiteront peut-être le Canada avant d'aller dans l'Inde, mais la nouvelle n'est cependant pas confirmée. Le Star dit qu'on s'attend généralement à la cour que la visite de Leurs Majestés dans l'Inde sera différée d'au moins 12 mois. Il ajoute que, si le Roi et la Reine doivent visiter une partie de l'empire, ce sera le Canada.

La Nouvelle-Écosse s'en prend à la perception des impôts

(Presse canadienne)

HALIFAX, 5.— Continuant ses représentations à la Commission Rowell, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a étudié aujourd'hui l'épineuse question de l'impôt. Elle s'est montrée en faveur de la centralisation des impôts. Elle croit qu'une concentration sur l'impôt direct aurait de bons effets.

De cette manière le gouvernement se propose d'éviter quelques inconvenances et quelques injustices du présent moyen de prélever l'impôt sur le revenu, sur les corporations et sur les testaments. Les provinces les plus faibles seraient aidées et la perception des impôts serait plus facile.

Le premier ministre se plaignit hier qu'il n'y avait présentement aucun effort de fait pour atteindre l'équité dans le plan actuel du prélèvement de l'impôt. Et afin d'atteindre cette équité, le premier ministre proposa aujourd'hui une méthode qui distinguerait clairement le riche du pauvre par l'institution d'une taxe progressive, alors que notre présente manière est plutôt regressive.

"A l'exemple des pays étrangers, qui à cause de l'augmentation des dépenses pour fins sociales, nous devrions adopté ce système progressif de prélèvement de l'impôt", pensa le premier ministre.

Il attira aussi l'attention de la Commission sur le fait qu'en 1934 la province d'Ontario a perçu 59 pour cent sur les droits de successions totaux au Canada, tandis que Québec en percevait 24 pour cent, laissant le reste, 17 pour cent, aux autres provinces.

Le premier ministre se plaignit aussi des moyens d'éducation que possède la Nouvelle-Ecosse et que cette province pourrait, par une nouvelle méthode d'impôt, remédier à cet état existant des choses.

Une leçon quotidienne d'histoire de l'Imprimerie

303—

Dans le premier volume du **Manuel typographique** de Fournier le Jeune, savant et minutieux traité de la fonderie en caractères, sont définis: la taille et la trempe des poinçons; la frappe et la justification des matrices; la fonte des caractères; le point typographique; la hauteur en papier; le cran; l'approche; la ligne; la fonte des interlignes; les moules à fondre; les polices des caractères français et étrangers.

98, rue Georges, Ottawa — Téléphone: 6-0514

RELIGION: VIE ET DOCTRINE

Gardons les habitudes chrétiennes

Les habitudes chrétiennes c'est la **prière du matin** faite régulièrement, **la prière du soir surtout** récitée en commun et présidée par le père de famille ou, à son défaut, par la mère.

C'est le **Benedicite**, ce sont les Grâces" avant et après les repas, car il ne faut pas rougir de Jésus-Christ en famille, et ce pain qui coûte si cher, il faut le demander chaque jour: **"Donnez-nous notre pain quotidien"**, et remercier Dieu de nous l'avoir donné.

C'est encore l'**Angelus** récité trois fois par jour au son de la cloche; c'est la **Bénédiction paternelle** à l'occasion du premier de l'an et des grands anniversaires de famille; c'est la **lecture de l'Evangile**, de la **Vie des Saints**; c'est le **signe de la croix** avec l'eau bénite, le soir avant d'aller prendre le repos; c'est le signe de la croix sur le pain, avant de l'entamer; le signe de la croix ou le salut respectueux en passant près d'une église ou devant une croix de chemin.

On en pourrait citer bien d'autres. Mais en nous arrêtant aux principales, nous nous demandons pourquoi elles ont disparu les unes après les autres de tant de foyers.

Pourquoi est-on moins fidèle qu'autrefois au grave précepte de **la messe du dimanche** et à l'assistance à la **Grand'messe** qui constitue à proprement parler la **messe paroissiale**? Pourquoi délaisse-t-on les pratiques chrétiennes qui sanctifient le jour du Seigneur: les **vêpres**, le **chapelet**, la **visite du cimetière**, le **salut du St-Sacrement**? Pourquoi les offices du **Carême**, du **Mois de Marie** ou du Rosaire sont-ils si peu fréquentés? Pourquoi demande-t-on pour les défunts moins de messes, moins de services aux dates prévues par la liturgie: 3me, 7me, 30me jour et jour anniversaire? Pourquoi néglige-t-on les **Indulgences**, le **Chemin de la Croix**, la **messe sur semaine**, l'**Heure-sainte**, et autres coutumes chrétiennes aussi bienfaisantes pour les morts que sanctifiantes pour les vivants?

Les habitudes chrétiennes, ce sont encore les signes extérieurs de la foi: **le crucifix**, ce symbole de notre religion, cette garde du foyer, ce stimulant du devoir, cet excitant d'espérance, ce paratonnerre de la maison . . . Le crucifix est-il bien à sa place, dans la pièce d'honneur, dans le salon, comme dans toutes les autres pièces?

Il y a place, en face du crucifix, pour **une image du Sacré-Coeur**, intronisée solennellement, mais qui ne saurait remplacer le crucifix.

Et l'**image de la Vierge**, que l'on orne de fleurs au mois de Marie, et **l'image de saint Joseph**, 1er Patron du Canada, et celle de la **Sainte Famille** pour qui les ancêtres de notre colonie professèrent une singulière dévotion, et les gravures des saints patrons, et le cachet de la première communion! Près de tous les lits, l'**eau bénite**; sur le crucifix, le **rameau bénit** renouvelé chaque année; dans l'armoire, les **paroissiens** de chacun que l'on emporte le dimnache aux offices; et bien rangé, le **cierge bénit** de la Chandeleur, qui servira auprès des mourants et qu'on allumera pieusement, afin d'attirer la protection de Dieu, lorsqu'un orage menacera les récoltes et que les éclairs sillonneront les nues.

Oh! gardons fidèlement les habitudes chrétiennes du bon vieux temps, elles nous garderont à leur tour.

C. de C.
O. M. C.

MONSEIGNEUR GRANDIN

SA RENOMMEE DE SAINTETE

Le matin du 3 juin 1902, Mgr Grandin expira pieusement, à St-Albert, en offrant sa vie à Dieu.

Des larmes de regret accompagnèrent sa dépouille sacrée au tombeau; mais la confiance en l'intercession d'un Saint, puissant au ciel, prit très vite la place de la tristesse, et l'on affirme que des miracles se sont produits près de son tombeau et au loin.

Sa renommée de sainteté était d'ailleurs ancienne. On pourrait dire qu'elle l'avait accompagné toute sa vie, depuis le temps où sa mère le trouvait plus pieux qu'un enfant ordinaire. Ses condisciples l'avaient entouré d'un res pect qui n'a pas coutume d'exister à cet âge. Monseigneur de Mazenod n'avait qu'admiration pour cet enfant de son coeur et se félicitait de l'avoir élevé à l'épiscopat. Ses missionnaires le vénéraient comme un Saint. Le Frère qui l'avait plus habituellement soigné durant sa dernière maladie disait: "C'est un privilège et une des grandes joies de ma vie d'avoir vu de près ce que c'est qu'un Saint". Les Indiens lui attribuaient le pouvoir de lire les secrets les plus cachés des consciences. "O grand prêtre, lui dit un jour un Montagnais, que le Grand Esprit doit être bon, puisque pour venir à nous, il a pris ta bonne figure".

Quel autre qu'un Saint a pu écrire les magnifiques paroles qui venaient spontanément sous sa plume, parmi lesquelels, à défaut de la gerbe énorme autant qu'édifiante qu'on en pourrait faire, nous voulons au mions cueillir au bouquet.

'Disons du fond du coeur: Mon Dieu, que votre volonté soit faite; n'ajoutons pas: la mienne aussi."

"Je sais que Dieu aime et chérit surtout les petits et les humbles."

"Le Maître que nous servons n'est pas comme ceux d'ici-bas, qui payent d'après le travailunique-ment. Le Nôtre non seulement récompense ce que nous faisons, mais même ce que nous voudrions faire."

'Oui mon Dieu, je veux mourir pour aller avec vous, avec la Très Sainte Vierge, mon bon Ange gardien, mes saints Patrons, notre vénéré Fondateur et Père, et tant d'âmes qui m'attendent."

"J'accepte d'avance, de la main de Dieu, tel genre de mort qu'Il lui plaira de m'envoyer, quand et comme Il voudra. Que je meure subitement, que je meure par accident, que je meure d'une maladie plus ou moins longue, plus ou moins humiliante, que je meure en voyage ou à la maison, au milieu de mes frères ou loin de tout secours tant spirituel que matériel, je ne puis dire que j'y suis indifférent, mais pe dis et j'écris que j'accepte tout **ex toto corde**, selon le bon plaisir de Dieu. Je condamne d'avance les plaintes, les murmures surtout, que les souffrances pourraient alors exciter en moi. La seule chose que je demande à Dieu, c'est que je meure dans son saint avour et qu'Il me juge selon llétendue de ses miséricordes." (Extrait de son Testamen).

A l'Eglise seule, il appartient de nous dire de manière infaillgle si Mgr randin fut un Saint, et nous espérons qu'elle le fera un jour mais dès maintenant:

Les multiples faveurs obtenues par son invitation aux âmes dans le besoin de s'adresser au bon Dieu, par l'intermédiaire de son grand serviteur, pour toutes leurs nécessités de l'âme et du corps.

Puissent tous ceux qui ont lu ces lignes prier de tout leur coeur ce saint Ami de Dieu, et, sans doute, de nouveaux et éclatants prodiges répondront à leur confiance. Qu'ils nous permettent seulement de leur donner un conseil; s'ils veulent être plus sûrement exaucés, qu'ils s'appliquent à pratiquer les vertus dont Mgr Grandin leur offre un si parfait modèle, se souvenant que pour bien honorer les Saints, il ne suffit pas de les admirer, il faut surtout les imiter.

O. M. I.

Pour toutes les intentions qu'on désirerait recommander d'une manière pséciale.

Pour toute messe que l'on aimerait faire dire soit à l'autel où Mgr Grandin célébrait chaque matin, soit à l'autel de la crypte où repose son corps.

Pour toute neuvaine à laquelle on voudrait que s'associe la communauté de St-Albert, gardienne du tombeau du grand Serviteur de Dieu,

Prière de s'adresser au
REVEREND PERE SUPERIEUR
Maison des Pères Oblats,
St-Albert, Alta.

Toute personne désireuse de posséder ou de distribuer la brochure (d'où les pages précédentes sont extraites) ou la prière indulgencié avec l'image de Mgr Grandin, recevra franco de port le nombre requis, en. en. faisant la demande à l'adresse ci-dessus ou à l'Ami du Foyer, St-Boniface.

La légende de Sainte Scolastique

10 FEVRIER

d'après Saint Grégoire le Grand

Sainte Scholastique soeur de notre vénérable père Saint Benoit, et vouée à Dieu dès son enfance, avait coutume de venir visiter son frère une fois tous les ans: et l'homme de Dieu, pour la recevoir, venait à sa rencontre à quelque distance du cloître dans une dépendance du couvent.

Un jour donc elle vint, selon sa coutume, et son vénérable frère descendit vers elle avec quelques religieux: la journée entière s'écoula dans le chant des saints cantiques et dans de pieux entretiens, et comme la nuit tombait, ils prirent ensemble la collation du soir.

Or, tandis qu'ils conversaient saintement ensemble et que l'heure s'avançait, la soeur de saint Benoît se prit à lui dire: "Je vous en prie, cher frère, restez avec moi cette nuit encore, afin que nous puissions nous entretenir jusqu'au matin des joies de la vie éternelle." — "Que dites-vous là, ma soeur? lui répartit le saint, je ne puis me permettre de demeurer aussi longtemps en dehors de ma cellule."

Le ciel, à ce moment, était si pur et si serein, que pas un nuage ne faisait tache sur sa limpidité.

En entendant la réponse de son frère, la sainte religieuse plaça ses mains jointes sur la table et inclinant son front sur ses mains, invoqua intérieurement le Tout Puissant.

Et voici qu'au moment même où elle relevait la tête, éclata soudainement un orage si violent accompagné d'une pluie torrentielle, que ni Benoît, ni ses compagnons, ne purent même songer à franchir le seuil de la demeure qui leur servait d'abri.

L'homme de Dieu, se voyant ainsi inopinément hors d'état de regagner le monastère se plaignit doucement à sa soeur, et lui dit avec tristesse: "Que le Tout Puissant vous pardonne! Qu'avez-vous fait là, ma soeur?"

Et celle-ci lui répondit toute joyeuse: "Je m'étais adressée à "sous, vous n'avez pas voulu m'en-"tendre; j'ai imploré mon Dieu, et "il m'a exaucée. Sortez donc "maintenant si vous le pouvez et "tâchez de m'abandonner pour re-"gagner le monastère."

Et voilà comment ne pouvant quitter son abri, celui qui n'avait pas voulu demeurer de son plein gré, y demeura contraint et malgré lui.

Le frère et la soeur veillèrent donc ensemble toute la nuit, se nourrissant de saints entretiens spirituels.

Le lendemain la pieuse vierge retourna à sa retraite, et Benoît à son monastère; et voici que trois jours après, ayant levé les yeux dans sa cellule, il vit l'âme de sa soeur dégagée du corps, s'envoler au ciel sous la forme d'une colombe.

Rendant grâces au Tout Puissant de la gloire qu'il lui avait départie il annonça cette mort à ses frères, et les envoya sur le champ chercher le corps de la sainte, afin de l'ensevelir dans le tombeau qu'il s'était réservé pour lui-même.

C'est ainsi qu'il advint que ceux dont l'âme avait toujours été unie en Dieu, furent également unis dans la sépulture.

Extrait du Bréviaire Dominicain

DEUX SOLDATS SERVANT LA MESSE

Un régiment, qui allait quitter Lille, voulut auparavant assister à la messe. Un caporal vint trouver le célébrant au moment où celui-ci allait se diriger vers l'autel:

—M. l'abbé, lui dit-il, quand j'étais jeune, je servais bien la messe; aujourd'hui j'ai un peu perdu l'habitude, mais voici deux soldats qui connaissent encore leur affaire et qui vous serviront la messe au nom de tout le régiment.

ZYMOPHOS

Soulage efficacement la **dyspepsie, l'acidité** ou les **brûlements** de l'**estomac**, la **digestion** difficile, **lourdeur** après les repas, la **nervosité**, le **manque de sommeil**, la **fatigue** physique ou mentale, etc.

En vente partout 14

VOUS ROULEZ DES CIGARETTES DÉLICIEUSES *avec le* **La Salle**

GROS PAQUET 10¢

Les épreuves sont un bienfait

Un riche marchand avait prié sainte Thérèse de le recommander à Dieu; la sainte lui accorda sa demande. Quelque temps après, elle le vit, et lui dit:

—Je vous ai recommandé à Dieu, et il m'a révélé que vous êtes inscrit dans le livre de vie. Pour vous le prouver, je vous déclare que, dès à présent, rien ne vous prospérera plus sur la terre.

Ce que sainte Thérèse avait prédit, arriva: car peu de temps après, les vaisseaux que le marchand avait sur mer coulèrent à fond, et il eut la douleur de voir que plusieurs autres marchands étaient impliqués dans sa perte.

Cependant ses amis vinrent à son secours, et l'aidèrent à équiper un autre vaisseau, afin qu'il pût réparer au moins une partie de sa perte. Mais peu de temps s'écoula, et ce vaisseau fit encore naufrage.

A cette nouvelle, le marchand se rendit volontairement en prison; mais ses amis connaissant son innocence, le firent bientôt remettre en liberté. Il se trouva donc dans la plus affreuse pauvreté; mais il ne perdit point la sérénité de son âme, car il se réjouissait de ne posséder plus que Dieu, et de pouvoir vivre uniquement pour lui.

Il termina sa vie par une sainte mort.

METHODE ADMIRABLE

Voici comment une pieuse servante du Seigneur avait coutume de se préparer à recevoir les sacrements:

— Tous les jours, disait-elle à son confesseur, je fais une prière par laquelle je demande à Dieu de ne faire que de bonnes confessions et de bonnes communions, d'avoir le bonheur de recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction et de les recevoir dans de saintes dispositions. Tous les jours, je fais mes prières pour me préparer à ma prochaine confession. Pour me préparer à mes communions, je fais plusieurs fois par jour la communion spirituelle; et, dès que je m'éveille, le jour que je dois communier, je pense au bonheur que j'aurai bientôt: Je suis invitée aujourd'hui à me présenter à la table du Roi des rois! Je fais la dernière communion de chaque mois en viatique, pensant que ce sera la dernière communion de ma vie. Le dernier jour de la semaine, étant au lit, je me donne l'Extrême-Onction spirituelle: je fais le signe de la croix sur mes yeux, mes oreilles, mes narines, ma bouche, mes mains et mes pieds, en disant: Seigneur, par ce signe de croix et par votre infinie miséricorde, remettez-moi tous les péchés que j'ai commis par la vue, l'ouïe, l'odorat, la bouche . . .

LES MOINES INVENTEURS

C'est un dominicain, Albert le Grand, qui inventa la boussole.

C'est un autre moine, Jacques de Vitry, qui l'appliqua à la conduite des bateaux.

C'est le pape Sylvestre 1er qui inventa l'horloge à roues.

C'est un religieux, le Vénérable Bède, qui expliqua les marées.

Ce sont deux moines, Orthon et Ardoin, qui inventèrent l'alphabet.

Ce sont les Bénédictins d'Espagne, précurseurs de l'Abbé de l'Epée, qui apprirent aux sourds-muets à parler.

UN ANGE

"Soudain, le premier-né des trônes descend vers Gabriel pour le conduire vers le Très-Haut. L'Eternel le nomme Elu, et le ciel Eloa. Plus parfait que tous les êtres créés, il occupe la première place près de l'Etre infini. Une de ses pensées est belle comme l'âme entière de l'homme, lorsque, digne de son immortalité, elle médite profondément. Son regard est plus beau que le matin d'un printemps, plus doux que la clarté des étoiles, lorsque brillantes de jeunesse, elles se balancèrent près du trône céleste avec tous leurs flots de lumière. Dieu le créa le premier. Il puisa dans une gloire céleste son corps aérien. Lorsqu'il naquit, tout un ciel de nuages flottait autour de lui: Dieu lui-même le souleva dans ses bras et dit en le bénissant: "Créature, me voici!"

Klopstock.

GENEROSITE DES CHRETIENS POUR LES MISSIONNAIRES

Voici ce que raconte un des apôtres des îles Gambier:

"Un jour j'étais assis sur une grosse pierre, au fond d'une large baie, occupé à instruire des personnes d'un âge un peu avancé. Quelques insulaires s'aperçurent qu'il y avait longtemps que j'étais là, et que je devais avoir faim. Ils ordonnèrent aussitôt à un enfant d'aller cueillir un coco.

"L'enfant était bien jeune et les cocotiers sont fort élevés. Imaginez une tige parfaitement droite, au sommet de laquelle un gros bouquet de feuilles, de quinze pieds de long, se développe en parasol.

"Ces bons sauvages m'adressèrent la parole:

—Père, Père, me dirent-ils, prie, de peur que l'enfant ne tombe et ne se tue.

Quand le coco fut préparé, on me le présenta, en me disant:

—En quelque lieu que tu sois, Père, si tu as faim, dis: **J'ai faim**, et nous te donnerons à manger.

RHUME ET MAL DE GORGE

promptement soulagés!

Prenez 2 comprimés d'Aspirine avec un grand verre d'eau.

Ecrasez 3 comprimés d'Aspirine dans le ⅓ d'un verre d'eau—gargarisez—vous 2 fois toutes les 2 ou 3 heures.

La rapidité avec laquelle les comprimés d'Aspirine soulagent les fâcheux symptômes du rhume et du mal de gorge qui l'accompagne est vraiment stupéfiante . . . et le procédé est à la fois simple et agréable. Il suffit d'écraser et de faire fondre 3 comprimés d'Aspirine dans le tiers d'un verre d'eau. Puis, gargarisez-vous 2 fois avec cette solution, la tête bien rejetée en arrière.

Ce gargarisme médicamenteux agit presque comme un anesthésique local sur la muqueuse endolorie et irritée de la gorge. La douleur et l'irritation sont bientôt soulagées.

● Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Cie Bayer, de Windsor, Ontario. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom Bayer.

Exigez la Marque "ASPIRIN"

Fabrication Canadienne

VARIETES

Pratique de piété de la Vén. M. Marie de l'Incarnation en l'honneur du Coeur de Jésus

C'est par le Coeur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père Eternel. Par ce divin Coeur je vous adore pour ceux qui ne vous adorent pas, je vous aime pour ceux qui ne vous aiment pas, je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui, par mépris, ne vous reconnaissent pas. Je veux, par ce divin Coeur, satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour chercher toutes les âmes rachetées du sang très précieux de mon divin Epoux, afin de vous satisfaire pour toutes par ce divin Coeur; je les embrasse pour vous les présenter par lui et par lui je vous demande leur conversion. Eh quoi! Père Eternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne reconnaissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas pour lui, qui est mort pour tous? Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore; ah! faites qu'elles vivent par ce divin Coeur.

Sur cet adorable Coeur, je vous présente tous les ouvriers de l'Evangile, afin que, par ses mérites, vous les remplissiez de votre Esprit Saint. Sur ce Coeur Sacré comme sur un autel divin je vous présente en particulier, telle intention.

Vous savez, ô Verbe Incarné, Jésus mon bien-aimé, tout ce que je veux dire à votre Père, par votre divin Coeur et par votre sainte Ame. Je vous le dis en le lui disant parce que vous êtes en votre Père et que votre Père est en vous; faites donc tout cela avec Lui. Je vous présente toutes ces âmes, faites qu'elles soient une même chose, avec vous. Ainsi soit- il.

(Indulgence de 200 jours).
+ L.-N. Card. BEGIN.

Prière pour demander la glorification de la Vénérable Marie Guyart de l'Incarnation

O Verbe Incarné, brûlant de zèle pour le salut des âmes, qui avez embrasé de ce même feu la vénérable Marie de l'Incarnation, écoutez les voeux suppliants de ses deux patries, la France et le Canada, qui vous demandent avec instance de la glorifier ici-bas. Souvenez-vous de cette douce invitation que le Père Céleste lui fit un jour entendre: "Demande-moi par le Coeur de mon Fils; c'est par Lui que je t'exaucerai". Daignez-donc, ô divin Coeur, manifester de plus en plus la puissance d'intercession de votre épouse bien aimée et que bientôt il nous soit permis de lui adresser publiquement nos hommages et nos voeux. Ainsi soit-il.

(Indulgence 200 jours pour cette prière).
+ L.-N. Card. BEGIN.

Très doux Jésus, daignez nous accorder la grâce que nous sollicitons de votre bonté avec foi, amour et confiance par l'intercession, de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, l'amante de votre Sacré-Coeur.

(Indulgence de 200 jours)
+ Fr. Raymond-Marie Rouleau, O.P.
Arch. de Québec.

Mon Dieu, glorifiez votre servante la vénérable Marie de l'Incarnation: nous vous le demandons par le Coeur Sacré de Jésus.

(Indulgence de 200 jours)
+ L.-N. Card. BEGIN.

Marie de l'Incarnation, fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec, par une religieuse ursuline de Québec. Un volume, 9 x 6, 416 pages, 64 illustrations; broché, $1.00; relié, $1.45 franco. (Conditions spéciales de propagande).

(Sem. Rel., Québec, 27 janv. 1938)

Si vous ne pouvez rien donner au pauvre qui vous tend la main, vous pouvez toujours dire: "Mon Dieu, suscitez l'ange qui lui viendra en aide!"

Abbé Lenfant

"Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés."

Saint Evangile.

POURQUOI?

Pourquoi l'usage des cierges dans les offices de l'Eglise?

La lumière, la musique, les parfums et l'encens, les ablutions, les fleurs, les cloches, les ornements et vêtements ont toujours servi, chez les païens comme chez les Juifs dans les cérémonies tant profanes que religieuses. Toutes ces choses forment un langage naturel à l'homme lorsqu'il veut donner une expression à ses sentiments ou à ses pensées mystiques, aussi naturelle d'ailleurs que la parole elle-même. Par exemple: les Rois Mages offrirent à l'Enfant-Jésus trois présents dont la signification a toujours été reconnue parmi les peuples.

La myrrhe, comme à un homme qui, un jour, doit mourir et être embaumé; de l'**encens**, comme à un Dieu qui doit être adoré; de l'**or**, comme à un Roi auquel on doit soumission.

L'Eglise, dès sa naissance, n'a pas craint de se servir de ces moyens naturels d'expression et de les mettre à son service. Choses indifférentes en elles-mêmes, elle les emploie pour rehausser la splendeur des cérémonies religieuses et presque toujours elle y a ajouté un symbolisme exprimant une vérité ou un dogme révélé.

Ainsi en est-il de la lumière. La lumière a toujours été un symbole si naturel de la religion qu'on la retrouve en usage chez les païens, comme chez les Juifs. Les sept lampes allumées dans le tabernacle étaient bien un des principaux symboles du culte de l'Ancienne Alliance. Quant aux chrétiens, il est évident que se réunissant pendant la nuit pour leurs assemblées religieuses et plus tard, pendant les trois premiers siècles de persécutions, obligés de célébrer leur culte dans les catacombes et dans les lieux retirés ils se servaient de lumières pendant les offices divins afin de dissiper les ténèbres. Mais même alors, nous dit S. Jérôme, l'Eglise considéra toujours les lumières comme un symbole.

"Dans toutes les églises d'Orient "on allume des cierges au moment "de l'Evangile, même quand le soleil "luit, non pas pour chasser les té-"nèbres qui n'existent pas, mais "pour exprimer une joie réelle."

Les lumières dont on se sert sont d'abord des cierges en cire, des lampes à l'huile, rarement des torches, et cela pendant la sainte Messe, l'administration des Sacrements, les bénédictions, les processions, devant les images des saints et surtout durant les prières pour les défunts.

Symbolisme ou signification des cierges

Les rapports symboliques qu'expriment les cierges allumés sont nombreux et divers suivant les différentes cérémonies dans lesquelles on s'en sert.

En général, ils figurent le Sauveur présent dans son Eglise comme la lumière des nations et le feu sacré de l'amour qu'il est venu allumer dans les coeurs. Ils rappellent au fidèle qu'il doit être lui-même comme un flambeau pour luire devant ses frères par ses bonnes oeuvres et se consumer en l'honneur de son Dieu.

En particulier l'Eglise elle-même nous l'explique le Samedi Saint pendant le chant de l'**Exultet**. La cire représente le chaste Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ formé dans le sein virginal de la Sainte Vierge, sa mère. La mèche, c'est son âme, et la flamme vivace sa Divinité qui consume, absorbe et domine tout son être.

A cause de ce symbolisme, voilà pourquoi l'Eglise insiste et pose comme règle que les cierges qui doivent servir au culte soient faits "en plus grande partie" de cire d'abeilles et qu'ils soient bénits.

La Chandeleur

On bénit solennellement les cierges le jour de la Purification; de là le nom donné à la messe de la Chandeleur. L'origine de cette coutume ne peut être indiquée exactement, elle remonte certainement au delà du septième siècle. La prière de l'Eglise durant la bénédiction des cierges en explique parfaitement le sens. Ces prières demandent à Dieu que tous ceux qui se serviront de ces cierges bénits soient "éclairés de la vraie lumière de Dieu", "brûlent du feu de la charité", "jo issent de la santé du corps et de l'âme", "soient protégés contre les atteintes de l'Esprit mauvais sur la terre et sur les eaux", soient conduits finalement "aux demeures de l'éternelle lumière", "sous la protection de Marie et par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ".

C.-J. PILON, O.M.I.

L'aumône est une obligation stricte, rigoureuse... "Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup; si vous avez peu, ayez soin de donner de ce peu, et de bon coeur."

Chanoine Caron

LES GROS OUVRAGES AFFAIBLISSENT LES PLUS ROBUSTES . . .

Messieurs, ce qu'il faut à votre organisme c'est la force, la vigueur, la résistance. Si vous êtes indisposés, quelque peu fatigués, soyez sur vos gardes! Vos forces déclinent. Avant de devenir incapables de faire votre travail, relevez vos forces défaillantes en prenant les PILULES MORO, reconnues d'une puissante efficacité dans les cas de: faiblesse, manque d'appétit, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement. Cette sage précaution vous évitera des conséquences fâcheuses, sans parler des pertes d'argent. Et le remède coûte si peu!

Quoique jeune homme, j'avais été exposé à plusieurs dures secousses. Pendant plusieurs hivers, je suis allé travailler dans les chantiers et vers l'âge de 25 ans, je me suis trouvé accablé par le mal de reins. J'étais obligé de travailler et je voulais bien recouvrer ma santé le plus tôt possible. Je voyais dans les journaux le témoignage d'un homme qui avait souffert comme moi et s'était rétabli avec les PILULES MORO. Je m'en suis tout de suite procuré et en peu de temps, j'étais très bien. C'est avec les PILULES MORO que je me suis rétabli je suis content de les recommander aux hommes qui souffrent du mal de reins. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service a des hommes malades comme je l'ai été".

(Signé)—Eugène GELINEAU
10515, Sacksville, Montréal.
Témoin (Signé)—Y. P.

Pilules Moro, par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Feuilleton du "Droit"

LES DERNIERS SANGLOTS

Roman de Pierre Dhaël

de la Société des Gens de Lettres

No 46.

—Je tiens à ce que vous ne l'oubliez plus, et c'est pourquoi, à dater de ce jour, j'exercerai, dans toute leur rigueur, mes droits et mes prérogatives de mari . Je dis: mari. C'est le titre que la loi m'octroie.

—Et cela veut dire? questionna Josiane, soulevée d'indignation.

—Qu'au lieu de demander, je commanderai; qu'au lieu de composer, c'est moi qui donnerai des ordres; et ils devront être obéis.

La jeune femme poussa un strident éclat de rire.

—Obéis! répéta-t-elle. De quel tribu africaine me croyez-vous donc née, Régis? On ne m'a jamais présenté le mariage comme un esclavage, ni même comme un servage. . Et vous devez vous rappeler que notre mariage, à nous, — notre mariage si... particulier,— est basé sur une convention synallagmatique comportant certains droits et admettant certaines libertés.

Régis haussa les épaules avec exaspération.

—Que voilà bien un raisonnement de femme!... Il faudra toujours vous apprendre que la liberté ne peut naître que d'un droit, mais que, dès qu'il y a abus, le droit lui-même est prescrit.

"Je ne laisserai pas incendier ma demeure sous prétexte que j'ai sottement accordé à quelqu'un la faculté de se servir des allumettes.

—Saurai-je la conclusion de ces beaux discours auxquels je ne comprends goutte? demanda Josiane, à bout de nerfs.

—Très simple. A compter d'aujourd'hui, vous voudrez bien ne plus sortir sans mon assentiment, tu sans me rendre compte de vos absences.

Elle dit, d'une voix blanche:

—C'est absurde! Je ne vous demande pas de comptes, moi.

—Vous n'avez aucune qualité pour cela, répliqua-t-il avec arrogance. Vous ne portez pas la culotte ici et je vous garantis que vous ne me passerez pas le bridon!

Elle eut un soupir excédé.

—Ah! je n'y ai pas de prétention, je vous le jure. Vous pouvez bien sans nul bridon, courir partout où votre fantaisie vous appelle. Quant à m'interdire, à moi, d'aller où je veux, où je dois aller... Ah! prenez garde, Régis! Vous exagérez! Je vous ai connu déjà sous divers aspects . .

—Lesquels?

—Sans affection, d'abord . . sans même la cordiale amitié que l'on doit en stricte justice, à une épouse de fait... quand on l'a acceptée.

—N'insistez pas! fit-il d'une voix rauque dans un halètement bref... C'est vous qui abusez!

Mais elle poursuivit, intrépide:

—Je vous ai connu sans tact, vous débarrassant effrontément de moi sur un autre pour être plus libre de vos écarts. .

Régis se mit à ricaner.

—Il est vrai que cet autre s'appelait Jacques de Balorier... Et qu'il ne vous était pas spécifiquement antapathique. .

Josiane le foudroya d'un regard chargé d'une rancoeur inexprimable.

—Si vous pensez ainsi, proféra-t-elle, je ne saurai plus comment qualifier votre conduite, ni vous-même. Au surplus, assez discuter. Puisque vous vous montrez si âpre à invoquer vos droits, vous ne trouverez pas mauvais que j'agisse de même.

"Il y a des conventions entre nous; elles subsistent. Vous usez largement de votre liberté; j'entends disposer de la mienne à ma guise.

"J'entends sortir autant qu'il me plaira, aller où il me plaira, quand il me plaira... Vous en serez quitte à me faire filer et espionner par des sbires à vos gages, si telle est la conception que vous vous faites de votre propre dignité et de la liberté des autres.. Mais votre aberration, si elle vous fait oublier vos devoirs, ne me fera pas négliger les miens..."

XXXI

—Bonjour, tante Marguerite!

La vieille dame sursauta dans son fauteuil et rejeta sur le front les lunettes à monture d'écaille dont elle usait pour corriger sa presbytie, quand elle voulait parcourir les gazettes.

—Tiens! .. C'est toi, Josiane! . . fit-elle, d'un ton de joyeuse surprise.

L'arrivante prit une mine comiquement scandalisée.

Mais... naturellement, c'est moi, ma tante! Ne m'attendez-vous plus? Je suis pourtant d'une ponctualité rigoureuse, si j'en crois votre propre pendule!

Tante Marguerite se mit à rire:

—Quelle gamine tu fais! Ah! tu ne changeras pas... Sous le rapport de l'espièglerie, tu seras toujours mon petit lutin d'autrefois .. Allons, viens embrasser ton vieux tyran! . .

L'instant d'après, elle reprenait de sa voix fêlée qui chevrotait chaque jour davantage et s'essoufflait de plus en plus:

—Que veux-tu, ma mignonne!... J'avais pour ainsi dire, perdu l'habitude de te voir .. Avec ces absences réitérées, dont la dernière m'a paru si longue, si longue!... Alors, quand je te revois, c'est pour moi comme un de ces bonheurs dont on a été tant privé qu'on n'ose plus les attendre par crainte d'une nouvelle déception.

Elle eut un petit rire aigrelet, puis conclue avec une malice triomphante:

—Oh! mais tu sais, si le dit bonheur se présente, on l'accueille quand même avec joie, et on le savoure avec un plaisir redoublé.

. . . . . .

Pauvre tante Marguerite!

Naturellement, on lui avait caché avec le plus grand soin le mariage de Josiane.

Pour que la nouvelle ne pût, en aucun cas, lui en parvenir, Mme de Rovaire avait déployé de véritables trésors d'ingéniosité, de ruses et de diplomatie.

Il ne fallait rien de moins, car la situation était plutôt scabreuse, en face de cette vieille fille despotique, curieuse, soupçonneuse, exigeante, qui voulait tout savoir, et par le menu.

—Mais où est donc Josiane?... Pourquoi ce voyage?... Comment se fait-il que son absence se prolonge si longtemps?... Quelles amies sont avec elle?

Et vingt autres questions de même ordre, auxquelles il avait fallu répondre des dizaines et des dizaines de fois.

Car, méfiante comme on l'est à son âge, tante Marguerite répétait méthodiquement ses questions, pour confronter les réponses faites, et s'assurer, par recoupements subtils, si on lui disait bien la vérité ou si on ne cherchait pas à la leurrer avec des contes.

Aussi, quand, rentrée à Paris, Josiane avait dû, comme elle disait, reprendre son service auprès de sa grand'tante, Mme de Rovaire l'avait-elle méticuleusement instruite et chapitrée quant aux réponses à faire, de manière à maintenir la thèse officielle, sans coupures, lacunes, ni défaillances.

Rassurée une fois de plus, la vieille dame avait définitivement admis que, partie pour deux ou trois semaines, Josiane, tombée subitement malade, avait réclamé de longs soins et s'était vu imposer par les médecins une cure de convalescence ultérieurement prolongée, le rétablissement ne se produisant qu'avec une extrême lenteur.

A l'évocation de ce souvenir, tante Marguerite se sentait tout émue. Elle regardait sa petite nièce avec attendrissement.

—Comment vas-tu, maintenant, ma mignonne? T'es-tu vraiment tout à fait remise? J'ignore si c'est une illusion de mes pietres yeux de vieille fée Carabosse, mais je te trouve un peu pâle, ce matin. Aurais-tu mal dormi?

Josiane, pour donner le change, protestait sur le mode badin:

—Oh! par exemple, chère tante Marguerite. Qu'allez-vous imaginer là?.. J'ai dormi comme une marmotte, être pâle, car l'exercice matinal que je prends pour venir jusque chez vous est éminemment favorable à la circulation du sang.

La vieille dame soupira:

—Il se peut que mes yeux m'aient trompée. A mon âge, vois-tu, on ne peut plus guère se fier à ses sens, ni s'en remettre à ses perceptions.

Elle disait cela, presque humblement, pour s'excuser de sa déchéance forcée.

Pourtant, elle avait fort bien vu et très correctement apprécié. Josiane était pâle de fatigue, ayant passé une nuit blanche, coupée de brèves somnolences, avec des réveils en cauchemar.

Mais la jeune femme pouvait-elle expliquer que tout cela procédait d'une très pénible discussion qu'elle avait eue, la veille au soir, avec son mari, alors qu'elle passait pour n'être point mariée?

Son mari?... Voilà, précisément, que tante Marguerite se mettait à lui en parler.

—A propos, petite Josiane.

—Quoi donc, chère tante?

—Y a-t-il longtemps que tu n'as revu ton cousin?

(à suivre)

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.
Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE ET AGENCE HAVAS
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien

Ottawa, par poste,	$ 6.00	Etats-Unis	$7.00
Union Postale	$10.00	Canada	$5.00

Hebdomadaire

Canada	$1.50
Etats-Unis et Union Postale	$2.50

SAMEDI, 5 FEVRIER 1938

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION

Une initiative d'envergure nationale qui a été adaptée à nos besoins par un groupe de professeurs et d'éducateurs. — Un numéro spécial. — L'orientation professionnelle des jeunes gens. — Le concours provincial de français. — L'étude de la langue maternelle et la formation de l'intelligence et du caractère.

Grâce à une initiative lancée par la *"Canadian Teachers' Federation"*, initiative qui se répète d'année en année, la semaine prochaine sera consacrée spécialement, dans toutes les parties du pays, à l'étude des questions qui ont trait à l'instruction publique. Ces questions seront exposés au grand public au cours d'assemblées et de banquets dans des articles de journaux, par l'intermédiaire d'émissions radiophoniques et par la publicité donée aux congrès d'instituteurs.

Cette année, la *"Semaine de l'Education"* présentera un intérêt particulier à la population française d'Ottawa et de la région. Un comité composé de professeurs et d'éducateurs canadiens-français s'est chargé d'adapter ces sept jours de propagande aux besoins spéciaux de notre population, de transformer en quelque sorte cete semaine nationale d'éducation en *semaine d'éducation nationale*. C'est pourquoi, aujourd'hui même, le "Droit" publie un numéro spécial où ses lecteurs trouveront les rapports des inspecteurs sur l'état actuel des écoles bilingues d'Ottawa et de la région, ainsi que sur diverses initiatives entreprises pour promouvoir la cause de l'instruction publique parmi la jeunesse; un historique de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa; des articles sur l'enseignement agricole, sur les sections juvéniles de l'Association St-Jean-Baptiste, sur l'enseignement du français dans les écoles secondaires, sur diverses questions d'organisation et d'administration scolaires.

L'Association St-Jean-Baptiste a mis à l'ordre du jour de son assemblée de demain le problème de l'orientation professionnelle de la jeunesse. M. Roger St-Denis, qui sera le conférencier de circonstance, exposera de nouveau la question, samedi prochain, à la radio. Le comité d'Hawkesbury a mis également l'orientation professionnelle de la jeunesse au premier plan de sa campagne d'éducation. Deux conférences seront prononcées chaque jour sur les divers métiers ou professions vers lesquels les jeunes gens doivent être dirigés.

Au cours de la semaine prochaine, les instituteurs bilingues d'Ottawa tiendront leur congrès annuel: toute la publicité voulue sera donnée aux séances de ce congrès et les sujets discutés d'intérêt public dûment soulignés.

Il sera probablement question, au cours de la semaine de l'Education, du concours provincial de français organisé par M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement bilingue en Ontario. De ce concours, parents et éducateurs attendent d'excellents résultats pour la formation intellectuelle de la jeunesse. Car on ne saurait donner trop d'importance à l'étude de la langue maternelle, facteur essentiel dans le développement des facultés et dans l'oeuvre de l'éducation nationale. "Une éducation nationale, a écrit M. l'abbé Groulx, aura pour premier souci de nous mettre en possession de la langue maternelle. Elle aura pour devoir de nous la livrer pure, intègre, en toute sa finesse et subtilité; condition sans laquelle nous resteraient inaccessibles les plus belles productions de l'esprit national. A elle aussi d'utiliser la valeur pédagogique de la langue, de tirer parti de ses qualités originales, de sa soif de clarté, de sa logique ferme et déliée, pour nous former des cerveaux de claire raison, épris de lumière et d'ordre: des cerveaux substantiellement français." Le concours de français aura pour effet de stimuler davantage l'étude de notre langue maternelle. De plus, les vainqueurs seront généreusement récompensés. Autant de raisons pour lesquelles éducateurs et élèves se livreront plus sérieusement que jamais à ce qui doit être leur plus grande préoccupation: l'enseignement et l'étude du français.

Tous les problèmes qui seront étudiés au cours de la Semaine de l'Education touchent à notre survivance, à notre valeur intellectuelle, à notre rayonnement moral, et même à notre indépendance économique. L'intelligence et le caractère de nos enfants seront ce que l'école les aura faits. Par conséquent, tout ce qui regarde l'instruction et l'éducation des enfants doit-il intéresser les parents ainsi que tous ceux qui ont la charge de guider la jeunesse. Le besoin d'une solide éducation nationale se fait de plus en plus sentir. Ce n'est pas trop, pour mener à bien cette oeuvre, de l'effort de tous.

Charles GAUTIER.

BILLET

À la réunion trim. de la St.-J.-Bte, demain

Il n'est pas, de nos jours, de problème plus angoissant que celui d'une jeunesse chômeuse et partant désemparée. Ce mauvais sort que lui font les années terribles du chômage, n'allons pas croire qu'elle l'accepte et qu'elle ne blâme pas ses aînés de n'y pas trouver remède. Les coupables ont plutôt commis la lourde faute de ne pas s'être mis, dès le commencement, à la recherche d'une solution déjà pressante. Qu'on leur pardonne, puisque des efforts se multiplient maintenant qui ne seront pas sans résultats, parce qu'ils sortent délibérément du vague . . . Ainsi fera la jeunesse qui voudra profiter de l'invitation toute spéciale que lui fait, pour demain, l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Car pour qu'elle soit belle entre toutes, la réunion de février devrait compter une imposante représentation de jeunes.

Ce voeu a sa raison d'être. La séance de demain sera consacrée à l'orientation professionnelle de la jeunesse. Un sujet donc qui a déjà son éloquence. Il sera d'ailleurs traité par un jeune, du moins par un homme qui a toutes les qualités de la jeunesse et qui jouit déjà de quelques années d'un très fructueux enseignement. La séance ne manquera pas d'intérêt.

Et les vieux suivront les jeunes. Ils auront, sans doute, beaucoup à apprendre. Pour un grand nombre, les mots "orientation professionnelle" rendent un son étrange. Qu'ils viennent quand même se mettre d'harmonie avec ceux qui sont chargés de sauver la jeunesse, fût-ce malgré elle.

Il n'est d'ailleurs que d'estimer à son juste prix le titre de membre d'une société comme la St-Jean-Baptiste. Demain nous nous plierons à ce petit exament de conscience, lequel est en même temps un petit exercice des muscles de l'esprit et du coeur. Ceci commencé, l'intelligence du problème viendra par surcroît.

Ajoutons que plusieurs des nôtres parlent très pertinemment de ce problème. Prions notre Patron de les conduire au premier rang de l'assistance: nous avons besoin du concours de toutes les bonnes volontés. (Rien, n'est-ce pas, comme les formules les plus banales, pour exprimer la vérité des choses?)

L'invitation s'est étendue, avons-nous appris, à l'élite religieuse, intellectuelle et sociale, de nos compatriotes. Aurons-nous le plaisir de noter que cette invitation a été prise à la lettre? Ainsi, la présence, très facile pendant la session parlementaire, de quelques députés, serait soulignée avec la plus vive reconnaissance.

Nous aimerions voir également les représentants des cercles de jeunesse, des commissions scolaires de la région. Nous disons: de la région, parce que le travail de l'Association ne se borne pas égoïstement à ne traiter que les affaires locales. Dieu merci, ce régime a vécu et que ses cendres lui soient légères!

Enfin, devons-nous ajouter que le Comité central renouvelle avec instance son invitation à tous les instituteurs, aux maitres à tous les degrés.

Seule, cette collaboration généreuse peut rendre efficace l'oeuvre de redressement qu'entreprend, avec un zèle si louable, l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Victor BARRETTE.

AU JOUR LE JOUR

Félicitations des cécéefs

A l'occasion de l'ouverture du parlement à Barcelone, qui a eu lieu mardi, le groupe parlementaire des cécéefs, par l'entremise de leur chef, M. J.-S. Woodsworth, a envoyé le message suivant au président de l'Espagne marxiste: "Le groupe parlementaire canadien de la Co-Operative Commonwealth fait parvenir ses salutations aux cortès espagnoles. Puisse le combat du peuple espagnol se terminer bientôt dans la victoire et le triomphe de la démocratie."

Le parti des cécéefs a suivi l'exemple d'un groupe de 60 représentants du peuple et sénateurs américains. Aux Etats-Unis, on n'a pas perdu de temps pour blâmer la conduite de ces sénateurs et de ces représentants du peuple. Commentant leur attitude, Mgr Michael-J. Ready, secrétaire général de la Conférence catholique nationale du Bien-Etre aux Etats-Unis, s'est exprimé en ces termes:

"Le gouvernement de Barcelone et ses prédécesseurs sont responsables de la torture et du meurtre de milliers d'évêques, prêtres et religieuses, de la fermeture et de la destruction de centaines d'églises et chapelles. Ils ont nié complètement la liberté religieuse. Nous avons des preuves supplémentaires de la belle "démocratie" du gouvernement de Barcelone dans la suppression de la liberté de la presse et de toute autre liberté que les signataires prétendent chérir. Un tel gouvernement, qu'il ait pris ou non légalement le pouvoir, qu'il s'appelle "démocratique" ou non, ne mérite pas les bons souhaits et l'appui moral d'un défenseur consciencieux de notre constitution, bien plus, d'une personne liée par serment à cette obligation, comme représentant officiel de notre démocratie véritablement libre."

Nous ne chicanerons point Mgr Ready sur les deux derniers mots de sa déclaration. Il y a matière à discussion sur le degré de liberté dont la démocratie américaine jouit. La lutte que le président Roosevelt livre aux puissances de l'argent indique que l'auteur de cette déclaration s'illusionne un peu sur le caractère "véritablement libre" de la démocratie américaine. Cette petite mise au point mis à part, Mgr Ready a parfaitement raison. Ce qu'il dit de ce groupe de représentants du peuple et de sénateurs américains s'applique aussi au parti des cécéefs. S'il est un parti, au Canada qui parle de liberté, c'est bien celui des cécéefs, mais toute sa sympathie va aux marxistes, aux socialistes et aux bolchévistes, oppresseurs de la liberté. Le discours que M. Woodsworth a prononcé mardi contre la loi du "cadenas" de la province de Québec aurait été plus logique, si, deux jours auparavant, il n'avait pas envoyé un câblogramme de bons souhaits au régime qui a fait disparaître, dans le sang et le feu, tous vestiges de véritable liberté dans l'Espagne soumise à sa domination.

Les crédits généraux de la Défense nationale

Le gouvernement a déposé, jeudi soir, les crédits généraux pour l'année 1938-1939. Il demandera au parlement pour administrer le pays, durant le prochain exercice, la somme de $418.968.456 contre $421.868.928 pour l'exercice courant. C'est $2.900.471 de moins que l'an dernier. Restent encore, cependant, à venir les crédits supplémentaires et les crédits spéciaux. Ce n'est que, lorsque le gouvernement les les aura déposés plus tard, que nous pourrons connaître ce que le gouvernement entend dépenser au cours du prochain exercice.

Un des traits des crédits généraux est la diminution des dépenses prévues pour le ministère de la Défense nationale. Le gouvernement demandera au parlement de voter, pour 1938-1939, la somme de $34.034.364 à comparer à $36.034.371 pour le présent exercice. C'est $2.000.000 de moins. Mais, il y a encore, comme nous venons de le dire, les crédits supplémentaires et spéciaux à venir. De sorte que, pour le moment, nous ignorons encore si le ministère de la Défense nationale dépensera plus en 1938-1939 qu'en 1937-1938.

Le ministère de la Défense nationale va augmenter la flotte de guerre canadienne de deux unités. Les crédits, en effet, comportent l'achat de deux nouveaux contre-torpilleurs: ce qui portera le nombre des vaisseaux de guerre canadiens à six, dont quatre seront stationnés dans le Pacifique et deux dans l'Atlantique.

Le reste des crédits généraux de la Défense nationale serviront à l'achat d'aéronefs du type approuvé l'an dernier, à l'amélioration de l'armement de la milice, à exécuter certains travaux de retranchement sur la côte du Pacifique, à pousser l'outillage de la force aérienne sur le littoral de l'Atlantique.

L'abaissement dans le total des sommes requises, comparativement à l'an dernier, s'explique surtout par les motifs suivants. Les travaux de construction entrepris l'an dernier sont bien avancés. Les achats d'aéronefs sont moins considérables.

C'est avec plaisir que les correspondants de journaux de langue française à la Galerie de la presse ont reçu, au moment de la déposition des crédits à la Chambre des communes, un mémoire en français sur les crédits du ministère de la Défense nationale. Cette façon de traiter la presse française sur un pied d'égalité avec la presse anglaise, comme la chose, d'ailleurs, devrait toujours se faire, a été fort utile aux journaux français représentés à la Galerie de la Presse.

Congrès conservateur

Depuis un an, de temps en temps, on parle de la tenue d'un congrès du parti conservateur fédéral. S'il faut en croire dame Rumeur, on y songe plus que jamais. On prépare des plans pour revigorer le parti conservateur. Dans ce but, il y aurait, à Ottawa, les 25 et 26 février prochains, une réunion à laquelle assisteraient les députés conservateurs fédéraux et les représentants des associations provinciales conservatrices. Puis, il serait question, à cette conférence, de la tenue d'un congrès conservateur national. Les observateurs locaux prétendent qu'il n'aurait pas pour objet de choisir un nouveau chef. M. Bennett a accepté, l'été dernier, à son retour du couronnement du Roi, de diriger son parti, dont il a la confiance. M. Bennett serait confirmé dans son poste. Ce congrès, d'après ce que l'on peut voir, dans les circonstances, ne toucherait pas, de façon importante, au programme lui-même du parti conservateur. On s'occuperait surtout d'organisation interne. Ceux qui appuient les idées de M. W.-D. Herridge, exposées récemment encore à Toronto, sur la nécessité d'une réforme au Canada, n'ont donc pas encore de chance de voir triompher leurs idées au sein du parti conservateur.

La loi du "cadenas"

Il était entendu que l'on verrait des députés fédéraux s'élever contre la loi du "cadenas" votée, à la dernière session, par le gouvernement de Québec. M. J.-S. Woodsworth, chef des cécéefs, a dénoncé cette législation et a pris à partie l'administration King pour ne pas l'avoir désavouée.

Les députés canadiens-français de la province de Québec qui, à une exception près sont tous libéraux, n'ont pas laissé passer cette attaque, sans mise au point. M. Victor Mallette, député de Jacques-Cartier, s'en est chargé, mercredi. "Je n'ai pas mission, dit-il, de défendre le gouvernement de Québec qui, d'ailleurs, serait peu porté à me charger de sa défense, mais je dirai que cette loi est sans doute susceptible d'amélioration, étant donné que, adoptée à la hâte, elle n'a peut-être pas été rédigée précisément comme elle aurait dû l'être. Toutefois, elle reflète, dans une certaine mesure, le sentiment de la province de Québec. Notre population ne veut pas du communisme. Elle est résolue à combattre le communisme . . . Quant à la question d'abroger la loi du cadenas, il convient de la laisser à la population de Québec; le gouvernement fédéral devrait s'abstenir d'exercer son pouvoir d'annulation."

Les libéraux ne veulent donc point que le fédéral désavoue la loi du cadenas de la province de Québec. Il y a d'excellentes raisons pour agir ainsi. — C. L'H.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 5 FEVRIER 1918

Le gouvernement bolchéviste saisit toutes les propriétés religieuses de Russie.

Les Polonais prennent la ville de Mohilev et marchent sur Sébastopol.

Ottawa est menacée d'une disette de charbon. Les écoles séparées sont obligées de fermer leurs portes pendant quelques jours.

Sir Horace Archambault, juge en chef de la Cour d'appel, est nommé lieutenant-gouverneur intérimaire de la province de Québec en remplacement de Sir P. E. Leblanc, malade.

Les propriétaires des entrepôts frigorifiques font une campagne contre M. O'Connor, contrôleur des vivres, qui a révélé l'accumulation indue de certains aliments, tels les oeufs et le bacon.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

5 FEVRIER 1841—

L'Union des deux Canadas

Le 5 février 1841, Lord Sydenham émit une proclamation dans laquelle il déclarait que le 10 février suivant le Haut et le Bas Canada ne formeraient plus qu'une province. Cette date fut choisie parce qu'elle marquait l'anniversaire du traité de Paris par lequel le Canada avait été cédé à l'Angleterre et aussi l'anniversaire du mariage de la reine Victoria. Le gouverneur émit alors des brefs pour la tenue de la première élection générale sous le nouveau régime, avant que la Législature fut convoquée à Kingston. C'est ainsi que cette petite ville devenait la première capitale du Canada sous l'Union. Mais la capitale devait changer six fois. Cinq villes du Canada eurent l'honneur de devenir la capitale du pays: ce furent, outre Kingston, Montréal, Toronto, Québec et Ottawa. Mais l'union des deux Canadas, destinée à punir le Bas-Canada pour les troubles de 1837, ne donna pas satisfaction aux habitants du pays. Ses gouvernements furent instables et la confédération, malgré toutes les incertitudes qu'elle offrait, apparaissait, cependant, comme une délivrance.

6 FEVRIER 1679—

Frontenac et le Conseil souverain

Frontenac passe pour avoir aimé les chicanes. Il était pédant, orgueilleux et, chatouilleux sur le point de l'honneur, il s'entêtait volontiers quand même il savait ne pas avoir raison. Il affichait ainsi l'un des défauts mignons de la noblesse française. Un incident survint en 1679 par suite de l'entêtement du gouverneur. Il avait ordonné au greffier du Conseil souverain de le désigner comme chef du Conseil. Le greffier s'exécuta le 6 février 1679. Cependant l'intendant était sur un pied d'égalité avec le gouverneur. Duchesneau, qui remplissait alors ces fonctions, protesta vigoureusement. Le Conseil décida de remettre la question à plus tard, d'ignorer le litige et de le soumettre à la décision du Roi. Frontenac exigea la reconnaissance immédiate de ses vues. Le Conseil décida de s'en rapporter au jugement du procureur général. Celui-ci, dans la personne de d'Auteuil, refusa de faire rapport tant que Frontenac assisterait à la séance. Le gouverneur refusa de se retirer. Les conseillers résolurent alors de sortir, mais Frontenac leur intima l'ordre de rester. Ils s'assirent en silence jusqu'à l'heure de la clôture de leur séance. Puis ils se retirèrent. Frontenac refusa ensuite d'assister aux réunions du Conseil souverain; il se contenta de prendre connaissance chez lui, du rapport des assemblées.

L'UNITÉ NATIONALE

(Suite et fin)

Il y a quatre genres de coopératives. Il y a la coopérative de production, association par laquelle des producteurs unissent leur travail, produisent en commun et partagent le revenu de leur travail. Il y a aussi la coopérative de consommation ou d'achat, organisation d'individus qui, à l'instar des tisserands de Rochdale, unissent leur pouvoir d'achat pour obtenir toutes sortes de vivres et de services. La coopérative de consommation est la plus parfaite et malheureusement celle qui nous fait le plus défaut ici. Incidemment, permettez-moi de vous citer comme une louable initiative, la fondation récente de "La Familiale," coopérative de consommation dont son président, M. Victor Barbeau, nous a parlé, ce midi même, au déjeuner-causerie hebdomadaire de "La Province". Je comprends également que M. Louis Dugal, avocat de Québec, a lui-même fondé une autre coopérative de consommation dans la vieille capitale, l'automne dernier.

Citons maintenant la coopérative de crédit, destinée à fournir le crédit nécessaire à une famille ou à une petite industrie locale qui traverse une mauvaise période ou qui veut augmenter ses affaires. Le principe général doit être toujours maintenu: seuls les membres ont accès aux privilèges de la coopérative. Nous comptons heureusement dans la province des initiatives d'épargne, nos caisses populaires qui s'acheminent graduellement vers l'idéal de la coopérative de crédit.

En dernier lieu, voici la coopérative de marchés. Les cultivateurs, en effet, sont des producteurs forcément isolés; et la production en commun ne doit pas être envisagée pour eux, car elle viendrait à l'encontre de l'agriculture domestique. Mais si chaque fermier produit séparément, les fermiers d'un rang d'une paroisse ou même d'un comté, peuvent s'organiser pour vendre leurs produits en coopération. La coopérative fédérée de Québec représente un louable effort en ce sens. Elle gagnerait à être réorganisée, parallèlement à une coopérative urbaine de consommateurs, procurant ainsi le plus grand avantage aux deux classes intéressées. Arrêtez-vous un instant à penser, mesdames et messieurs, combien il serait aisé de régler équitablement le difficile et parfois tragique problème du lait, entre deux coopératives, sans intermédiaire onéreux et gênant. C'est d'ailleurs ce que "LaFamiliale" dont je vous parlais tout à l'heure a commencé à réaliser.

Maintenant, parlons statistiques:

Sept millions d'anglais représentant la moitié des familles anglaises, sont des coopérateurs, un douzième du commerce de détail leur appartient. Un septième du commerce alimentaire passe dans leurs mains. La banque coopérative qui compte trente-quatre mille déposants occupe le quatrième rang des banques anglaises. La coopérative se subdivise en 139 industries productives et en 100 organes de distribution. Une seule coopérative, la London Society, compte 535 mille membres, 200 épiceries et boucheries et 50 mercerie. Cette coopérative assure la vie de ses membres et paie à leurs familles, après décès du père, une rente basée sur le cheffre des achats passés. Et, dernier détail, la coopérative anglaise a versé à ses membres, de 1930 à 1934, en plein crise, le dividende impressionnant de 600 millions de dollars.

Si le Danemark, pays excessivement dénué de richesses naturelles, est passé, de 1867 à nos jours, d'une extrême pauvreté à une solide aisance populaire, c'est grâce à la coopérative qui a permis à la plupart des cultivateurs de devenir propriétaires, dans une proportion de 97% alors qu'aux Etats-Unis, le pourcentage des fermiers propriétaires est de 58% seulement. C'est à l'évêque Grundtvig que revient le mérite de cette restauration. Remarquez que cet évêque, qui est devenu le héros national du pays, a été l'apôtre d'une vaste campagne d'éducation nationale. Il a enseigné une nouvelle formule de nationalisme qu'il basait non pas sur la gloire militaire mais bien sur la culture intellectuelle et spirituelle. Aujourd'hui, l'on compte au Danemark 2.500 écoles du soir fréquentées par 60.000 étudiants.

C'est encore par la coopérative d'achat que la Suède est parvenue en quarante ans, à mater les trusts qui affamaient ce pays. Mentionnons, en passant, un fait intéressant: il existe à Stockholm, capitale de la Suède, des maisos de rapport dite coopératives et habitées par 80.000 personnes. Aux Etats-Unis, les fermiers s'intéressent beaucoup à la coopération depuis la guerre. Ils exploitent en coopération plusieurs services publics et ce système leur a permis d'épargner des sommes considérables. Ainsi, l'an dernier, pour les seuls item de l'huile et de l'essence ou de la gazoline, un montant de 4 millions de dollars a été remboursé aux membres des coopératives, sous forme de "ristourne".

Le mouvement coopératif s'est étendu aux villes américaines; il y est employé à combattre avec succès les magasins à chaines.

La coopération est même entrée, depuis quelques années, dans le domaine international, groupant sous une même entente coopérative, les quatre pays scandinaves: la Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande.

Donc, mesdames et messieurs, un des premiers articles de notre politiques nationale devrait être, à mon avis, le développement de la coopération dont je vous ai fait l'historique, et plus particulièrement des coopératives d'achat et de crédit, dont nos familles nombreuses, notre industrie locale et nos institutions en général ont le plus impérieux besoin.

Mesdames et messieurs, l'avenir du peuple canadien-français est conditionné par l'instauration d'une puissante unité nationale. Si dans cinquante ans, notre peuple n'est pas uni, il sera en grave danger de mort. Les causes de la carence angoissante d'unité nationale peuvent disparaitre. Notre infériorité économique nous maintient assujettis à différentes influence étrangères qui nous tiraillent chacune de leur côté: voilà, sinon l'unique, du moins l'une des causes principales de toutes nos divisions.

Or, et j'ai longuement établi ce point à votre attention, nos déficiences personneleles ne sont pas la cause primordiale de notre infériorité économique. Si les autres nous ont devancés, c'est d'abord et surtout parce que des circonstances politiques les avaient largement avantagés.

Nous n'en voulons pas aux Anglais de s'être entr'aidés, quand ils l'ont fait honnêtement. Nous croyons au contraire que l'adaptation de leur méthode politique à nos intérêts nous assurerait non pas la victoire, car nous ne luttons contre personne, mais la vie.

Je maintiens donc que l'instauration d'une politique officielle et nettement pro-canadienne-française s'impose dans Québec. Les autres font chez eux, ce qu'ils veulent; nous voulons bien oublier que, des fois, ils ont abusivement vécu et prospéré à nos dépens. Mais une fois accompli ce geste de charité chrétienne, nous avons au moins le droit de faire ce que nous voulons chez nous, d'organiser notre politique et notre économie pour des Canadiens français d'abord.

Il ne faut pas s'imaginer toutefois, mesdames et messieurs, que l'éducation nationale, la création d'un Conseil économique, l'application du corporatisme à l'organisation professionnelle et aux réformes parlementaires, la mise à exécution du coopératisme, il ne faut pas s'imaginer, en un mot, que l'élaboration et l'exécution d'une politique pro-canadienne-française se fera par miracle, sans efforts de notre part. Il ne faut pas s'imaginer non plus, ce qui serait une grave erreur, que nous sommes parfaits. Je vous ai dit et je vous ai prouvé que notre infériorité économique avait certaines causes principales étrangères à notre volonté. Il ne faut pas oublier, toutefois, que l'apathie, l'indifférence, l'incompréhension, l'individualisme sont devenus quelques-uns de nos péchés mignons; il ne faut pas oublier que nous sommes devenus des partisans du moindre effort, que nous nous fions toujours les uns sur les autres pour accomplir le devoir qui incombe à chacun d'entre nous.

Ce n'est pas en agissant de la sorte que nous pourrons combattre et vaincre les trusts; ce n'est pas en agissant de la sorte que nous pourrons élaborer, vulgariser et exécuter une politique pro-canadienne-française. Non. Si les Canadiens-français désirent vraiment se libérer de l'esclavage d'une dictature économique, l'instauration d'une politique nationale dans toute l'acception du mot, il faut qu'ils se libèrent, d'abord, de l'esclavage de leurs propres défauts, de leurs propres faiblesses; il faut qu'ils se dégagent d'abord de la politique nationale du laisser-aller, du patriotisme verbal et stérile, dans laquelle ils s'enlisent chaque jour davantage. Il faut, en d'autres termes, que les Canadiens français, tous et chacun, fassent enfin de l'action, contribuent à leurs propre salut. Ils y parviendront, ils parviendront à corriger, dans une certaine mesure, leurs défauts, en faisant confiance à ceux qui travaillent à faire l'unité nationale, en acquiesçant à leurs demandes, en réponsant à leurs mots d'ordre.

Je l'ai déjà dit et je le répète encore une fois, personne, aucun chef, actuellement, laissé à ses propres ressources, n'est capable d'assurer le salut et le plein épanouissement de notre petit peuple. L'oeuvre de reconstruction nationale, qui doit être poursuivie sur plusieurs terrains à la fois, n'exige pas seulement la collaboration intellectuelle, morale ou financier de nos spécialistes, de quelques individus, de quelques groupes; elle exige aussi la collaboration intellectuelle, morale et financière de tous les Canadiens français.

La question qui se pose actuellement est bien celle-ci; ou bien les Canadiens français seront conseillés et dirigés par des hommes de leur choix, soutenus par l'argent des Canadiens français ou bien ils seront conseillés et dirigés par des hommes soutenus par l'argent des trusts. Ce n'est pas aux chefs des groupements nationaux qu'il appartient de faire ce choix excessivement grave.

Ce choix, c'est à tous et chacun de nos compatriotes qu'il incombe; ce choix, il faut que tous et chacun de nos compatriotes le fassent aujourd'hui, en appuyant activement, dès aujourd'hui, les artisans de la doctrine nationale. Demain, dans un an, dans deux ans, il sera trop tard; nos adversaires seront trop bien armés, trop bien retranchés pour que nous puissions les déloger de leurs positions; demain, dans un an, dans deux, les chances de succès de la cause canadienne-française seront irrémédiablement compromises ou presque.

Notre nationalité, mesdames et messieurs, attend la réponse de chacun d'entre nous qui, individuellement, portons la terrible responsabilité de décider, aujourd'hui, si nous serons, demain, maitres ou serviteurs dans notre propre porvince.

Paul GOUIN

Recettes des chemins de fer

Les recettes brutes des chemins de fer canadiens en novembre avancent de $29.034.295 en 1936 à $30.585.268, mais les dépenses d'exploitation augmentent de $22.159.883 à $24.059.106, réduisant le revenu d'exploitation de $5.883.729 à $5.389.789. Le trafic-marchandises, mesuré en revenu de tonne-mille, avance de 7.1 p.c. et le trafic-voyageurs, de 11.1 p.c. Le bordereau de paye passe de $13.746.203 à $15.172.499, soit une avance de 10.4 p.c. Le nombre d'employés avance de 116.701 à 118.565 ou de 1.6 p.c.

Les recettes brutes de janvier à novembre augmentent de $301.402.027 en 1936 à $322.373.538, les dépenses d'exploitation, de $259.039.658 à $274.756.079, et le revenu d'exploitation de $30.671.175 à $34.996.439

On élit Bradley à la présidence

M. B.-L. Bradley, principal de l'école St-Patrick, a été élu président de l'Institut des professeurs de la ville d'Ottawa, lors de l'assemblée annuelle de cette association, vendredi à l'école normale, rue Elgin, qui eut lieu sous la présidence de M. C.-A. Lapp, président sortant de charge.

M. V.-E. Bullock fut élu vice-président, Percy Seymour, secrétaire-trésorier, C. Bruce Belle, bibliothécaire, et H.-P. Coulthart et T.-N. Lewis, auditeurs.

M. Liddy

Une causerie des plus appropriées, donnée par R.-B. Liddy, doyen de l'institut de philosophie et de psychologie de l'université Western, sur le sujet suivant: "L'esprit humain et ses particularités" a terminé la soirée.

Le conférencier a déclaré aux 300 professeurs réunis que le système scolaire d'Ottawa était considéré comme le plus brillant et le mieux organisé de toute la province.

Assemblée générale de la C.S.C.C.S.

L'assemblée générale des actionnaires de la Civil Service Co-Operative Credit Society a été tenue à la Bibliothèque municipale, hier. Les rapports furent présentés. La société, fondée il y a 29 ans compte actuellement 3.025 membres. Les dépôts s'élèvent à 305.447 dollars et les prêts à 249.574 dollars. 2.300 prêts furent faits à des fonctionnaires, l'an dernier. La société n'a jamais eu une mauvaise créance depuis sa fondation. L'exécutif a été réélu en bloc: Président, M. S. Rettie; vice-président, M. L.-J. Beausoleil; secrétaire, M. F. S. James; bureau de surveillance, MM. H. Pratte, J. I. Kelly et E. C. Phillips; conseil d'administration, MM. George Gardner, George Hann, John Johnstone, V. L. Lawson; bureau de crédit; MM. W. J. O'Connor, O. Sauvé, S. J. Willoughby.

UNIVERSITE D'OTTAWA — CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Deux membres de la Société historique d'Ottawa, dont le siège est à l'université, viennent de publier des études documentaires.

Le père Adrien Morice, O.M.I., membre correspondant de Winnipeg, Manitoba, présente au public canadien **La race métisse. Etude critique en marge d'un livre récent.** Dans ce livre, il rétablit les faits dénaturés et réfute les mensonges que de bons Métis de l'Ouest canadien, fort **patriotes**, se sont permis de publier, **au nom de la race**, en éditant et en faussant l'ouvrage de monsieur de Trémaudan: **Histoire de la nation métisse.**

Le père Edgar Thivierge, O.M.I., professeur à l'université d'Ottawa et secrétaire de la Société historique depuis sa fondation, étudie actuellement en Europe. Il a écrit sur un sujet d'histoire locale: **A la naissance du diocèse d'Ottawa.** Cet ouvrage relate toutes les circonstances et les démarches qui ont entouré la nomination du premier évêque d'Ottawa, Mgr Guigues, O.M.I., la grande part qu'y eut Mgr Bourget, de Montréal, et la coopération des Oblats de Marie Immaculée dans l'établissement et l'organisation des oeuvres diocésaines.

* * *

L'université d'Ottawa offre ses félicitations à un autre de ses anciens, le nouveau juge O'Hallaran, qui vient d'être nommé à Victoria, Colombie-Britannique.

* * *

Le docteur Percival, directeur de l'enseignement protestant dans la province de Québec, était, dimanche dernier, l'hôte de la Société des conférences de l'université d'Ottawa. Il avait pour sujet: **Fins de l'éducation.**

* * *

C'est le samedi 19 février que la société des Débats français de l'université présentera comme pièce annuelle **Les Plaideurs** de Racine et un extrait des **Fourberies de Scapin** de Molière.

La préparation de cette soirée est menée avec entrain et nos étudiants escomptent un beau succès.

Un article au sujet de ces pièces est publié, dans le présent numéro du **Droit**, à la page du Théâtre et de la Musique.

* * *

La Ligue du Film catholique a présenté, cette semaine, et présentera jusqu'au milieu de la semaine prochaine la belle pièce **King et Kings**, qui a remporté un grand succès.

The Flying Priest of the Arctic, film exécuté par le père Paul Schulte, O.M.I., et **Silent Enemy**, qui ont eu tant de vogue, sont redemandés. La Ligue les présentera de nouveau plus tard.

Elle présentera bientôt une belle production de France-Film: **Le Maître des Forges.**

* * *

Le père McCoy, des Pères Blancs d'Afrique, a parlé hier soir à la salle académique, entretenant nos étudiants de ses missions africaines.

Lucien Massé & Compagnie
COMPTABLES - VÉRIFICATEURS - SYNDICS

Lucien MASSE, C.P.A.
Chambres 202-203
129, rue Principale - Hull

Donat VIEN, S.F.A.E.
Chambre: 120
368, rue Dalhousie - Ottawa

VIENT DE PARAÎTRE

Sorti des presses du "DROIT", un nouveau livre du R. P. URBAIN-MARIE CLOUTIER, O.F.M., sous son nom japonais YONEKAWA: VISIONS EGYPTIENNES, avec le sous-titre VISIONS BIBLIQUES ET CHRETIENNES.

Il fait suite à une première série du même sujet: VISIONS PROFANES. Comme ce premier volume, il est un aperçu général sur les choses d'Egypte, un résumé succinct des sujets qui puissent intéresser toute personne désirant se renseigner à peu de frais sur ce mystérieux pays. Mais, tandis que le premier se borne à l'aspect profane du sol des Pharaons, le second s'attache à son aspect religieux, à ses rapports avec les personnages bibliques et avec la pénétration chrétienne. Tout cela à la lumière de l'histoire et de l'archéologie, avec les gloires de jadis, les deuils d'aujourd'hui et les espoirs obstinés pour demain.

Livre des plus suggestifs, capable d'ouvrir de riches horizons et de fournir des connaissances non moins utiles qu'édifiantes.

En dépôt au Commissariat de Terre-Sainte
45, Square Metcalfe, OTTAWA, ONTARIO.

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

—CALENDRIER—
DIMANCHE 6 FEVRIER 1938 — 37e jour de l'année
Lever du soleil 7.10 — Lever de la lune 9.38
Coucher du soleil 5.07 — Coucher de la lune Mat.
QUARANTE-HEURES
Notre-Dame de Hull, 4, 5, 6 fév.; Servantes de Jésus-Marie, 6, 7, 8 fév.
FETE DU JOUR
5e dimanche après l'Epiphanie, Solennité de la Purification.

PAGE QUATRE — HULL, SAMEDI 6 FEVRIER 1938

AURONS-NOUS NOTRE TOUR?

La suppression des passages à niveau va bon train dans Québec depuis environ un an. — On entend continuer dans la même voie. — Le concours de la Commission des Chemins de fer. — Verrons-nous disparaître au moins l'un de ces passages chez nous?

Dans l'espace de moins de deux ans plus de trente passages à niveau auront été supprimés dans la province de Québec, nous apprend un récent bulletin du ministère de la Voirie. On en a fait disparaître 18 en 1937, soit en déplaçant des routes, soit en construisant des viaducs ou tunnels. On se propose de continuer en 1938, année qui verra l'élimination de quinze autres passages jugés très dangereux.

Le gouvernement provincial, dit le bulletin, considère cette suppression d'une primordiale importance. C'est pourquoi il s'est engagé dans cette oeuvre et entend la poursuivre aussi intensément qu'il le pourra.

Il va sans dire qu'il a obtenu le concours financier de la Commission des Chemins de fer. Depuis 1936, il a reçu de cette dernière, environ $600.000 comme contribution à l'élimination de ces passages à niveau.

Il y a longtemps que chez nous, dans notre ville, on réclame quelque entreprise de ce genre. Nous avons huit passages dans Hull même et à certains d'entre eux, sinon à tous, il s'est produit des accidents mortels. Nous voudrions qu'il y en ait au moins un de supprimé dès cette année.

On sait les démarches déjà accomplies par l'Association des petits propriétaires de Hull à ce sujet, depuis plus d'un an et encore en ces derniers temps.

L'affaire est pour le moment devant le Conseil municipal, qui devait, le 17 janvier, prendre conaissance de tout un dossier déjà constitué relativement à la disparition du passage de la rue Montcalm. Le Conseil n'a pu, à sa réunion tenue à cette date, étudier le rapport déjà préparé. On peut croire qu'il ne tardera pas à s'en occuper.

L'expérience nous a fait voir en effet que les formalités sont parfois longues à aboutir, dans une entreprise de ce genre. Il y a des difficultés à surmonter, des obstacles à vaincre, avant de parvenir à faire s'accorder tous les violons, c'est-à-dire toutes les parties intéressées. Nous n'avons donc pas de temps à perde si nous voulons avoir une réponse favorable, arriver à une entente d'ici au printemps, de façon à ce que l'été, l'automne au plus tard, voie la réalisation du dessein dont il est question.

Comme le Conseil se réunit justement lundi prochain, espérons qu'il aura le temps de discuter quelque peu la chose et d'en venir à une décision relative aux premières démarches à entreprendre, ou plutôt à reprendre.

Si, encore une fois, on ne peut, dans le moment, s'attaquer au passage de la rue Montcalm par suite de l'amoncellement des difficultés, il y a toujours moyen de choisir un autre passage qui n'en suscite pas autant, soit dans le domaine technique ou du côté des déboursés à consentir.

Nous devons nous aussi avoir notre tour pour bénéficier des octrois de la Commission des Chemins de fer, dans le double but d'ajouter à la sécurité de la circulation dans notre ville et de procurer du travail à nos centaines et centaines d'hommes qui ne trouvent pas encore à s'employer régulièrement.

Henri LESSARD.

Brillante réception chez M. et Mme A.-L. Raymond

Dimanche dernier, eut lieu dans les salons de M. et Mme Alphonse Raymond, de Hull, un Thé "Money Shower" au profit de l'Orphelinat St-Joseph d'Ottawa, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, et du R.P. A. Béland, curé de Notre-Dame de Hull.

L'événement fut un grand succès, aussi bien financier que social. L'élite des deux villes a bien voulu encourager cette réception de charité, à laquelle prit aussi part Mme la Comtesse de Dampierre. Mme P.-E. Marchand, présidente de la Fédération des femmes Canadiennes-françaises.

Parmi les autres présences, il y eut les suivantes: M. l'abbé C. Gagnon, chapelain de l'Orphelinat St-Joseph d'Ottawa, M. l'abbé Couture, de St-Rédempteur, M. C.-A. Séguin, président de l'Orphelinat; M. H. Pelletier, secrétaire; Son Honneur le Maire Alph. Moussette, MM. Théo. Lanctôt, Rodolphe Gratton, échevin, Jules Laverdure, A.-R. Farley, R. Michaud, A.-L. Raymond, Dr Gagné, MM. Jos. Raymond, P.-A. Larocque.

Recevaient les invités: Mmes A.-L. Raymond, P.-A. Larocque et Edm. Laramée.

Percevaient les offrandes: Mme J.-A. Robertson et W. St-Cyr.

Servaient à la table d'honneur: Mmes J.-E. Bélanger, Joseph Caron, Wilfrid D'Amour, Alp. Fournier, A.-R. Farley, Rodolphe Gratton, J.-E. Gravelle, Jules Laverdure, Théo. Lanctôt, Roland Millar, Alp. Moussette, Joseph Raymond, Henri Pilon, aidées de Mmes Emile Dompierre, Osc. Dompierre, E. Dussault, G. Brisson, W. Delaney, L. Genest, H. Gauthier, L. Massé, A. Morissette, J.-R. Tremblay, L. Blain.

M. Emilien Belair est décédé hier à 84 ans et 11 mois

Hier matin, en sa résidence, à St-Louis de Masham, est décédé, après une longue maladie, M. Emilien Bélair, réputé par une remarquable charité et une serviabilité qui le faisait apprécier et aimer de tous. Il était âgé de 84 ans et 11 mois. Il passa toute sa vie à St-Louis de Masham, cultivant la terre et se livrant dans tous ses loisirs à la chasse et à la pêche, dont il était un véritable amateur. Sa disparition cause un vif regret chez ses parents, amis et connaissances. Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures, en l'église et au cimetière de Ste-Cécile de Masham.

Outre son épouse, née Joséphine Rose, le défunt laisse quatre fils, Napoléon, qui cultive la terre paternelle, Emilien, garde-forestier à Kenora, Ont., Salomon, employé du P.R., à Kenora, et Edouard Bélair, employé de l'International Co., à Masham; cinq filles: Mmes H. Monette, Adrien Tremblay, Aldoria Courroux, à Hull, Norbert Courchesne, à Bouchette et Albert Legros, à Masham Mills; deux frères, Pierre, à St-Louis de Masham, et Jean-Baptiste Bélair, à Kenora; une soeur, Mme Jean-Baptiste Millejour, à Hull; aussi 35 petits-enfants et un arrière petit-enfant.

Aimé GUERTIN
& CIE
Assurance - Immeuble
Voyages
Licenciés pour l'assurance dans Québec et Ontario.
103, rue Principale - Hull
Tél: 2-2513 — 2-7807

MAUX de TÊTE
RHUMATISME
RHUME
GRIPPE
seront enrayés immédiatement par l'usage des capsules
O. K.
En vente partout, 25c
Gatineau Drug Enr'g.
Hull, P.Q. Signalez 3-0433
Ottawa Drug Co.
AGENT
Tél. 5-0127

SCIEUR DE BOIS
40c la corde
ou
25c la demi-corde
S'adresser à M. P. ROCHON,
14, rue Garneau — Tél: 2-9884

HOMMES
qui souffrez de la PROSTATITE, CATARRHE de la VESSIE, RETENTION D'URINE
et des symptômes suivants: insomnie, douleurs dans les jambes, lumbago, nervosité, paupières enflées, brûlure et pesanteur de la vessie urine brûlante difficulté à uriner prenez la
PROSTATINE
Ce remède efficace soulage les douleurs, combat la cause enrave le progrès du mal, même si ces maladies sont anciennes
Prix réduit à $1.50 le flacon
A.-R. FARLEY, Ph.C., Hull
Tél: 2-2914

J. Delmer abat un loup hier près d'Aylmer

IL RECEVRA LA PRIME DE $15 DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL ATTACHEE A CET ABATTAGE.

John Delmer, d'Aylmer, a abattu hier soir un gros loup sur la ferme de sa soeur, Mme Donald Richards, où il se trouvait en visite, à 4 milles au nord de sa ville. Il sortit après souper pour faire une marche, apportant avec lui son fusil, car l'on se plaint de la présence des loups et de leurs hurlements dans Hull-Sud, depuis quelque temps. A environ un demi mille de la maison de sa soeur, a-t-il relaté au retour, un loup se montra à une trentaine de pieds de distance. Il s'empressa de décharger son arme et abattit la bête du premier coup. Il recevra la prime de $15 du gouvernement provincial.

Le loup pèse comme 80 livres. Le chef de police D. Dumoulin, d'Aylmer, a déclaré que l'an dernier les cultivateurs des environs avaient perdu une trentaine de moutons par suite des randonnées des loups.

M. Delmer a porté la dépouille chez H. Rockliffe, gardien de chasse et de pêche, à Aylmer, par l'entremise duquel il recevra la prime. Il y a 35 ans qu'on n'avait pas tué de pareille bête dans la région.

Les nouvelles d'Aylmer, Qué.

La J. O. C. F. aura son assemblée générale de février, le onze. Membres et sympathisantes seront au local et pour se renseigner sur leur beau mouvement et pour se récréer. Il y aura assemblée générale du Cercle des fermières, le quatorze. On promet un intéressant programme.

Les recettes du tirage paroissial ont été de $199.25. Les autorités de la paroisse remercient cordialement ceux qui ont vendu et acheté des billets.

Décès de Madame Jean-Ls Poirier

Nous apprenons avec regret la mort survenue hier de Mme Jean-Louis Poirier, née Adocilia Levesque, âgée de 62 ans. Elle faisait partie du Tiers-Ordre. Outre son époux, elle laisse un fils, Yvon; sept frères, Albert, Alfred, John et Joseph, à la Baie-des-Chaleurs, Alexandre, à Hull, Sylvestre, à Lemieux, Ont., et Xavier Levesque; deux soeurs, Mme Louis Plante et Mlle Ursule Levesque, à Hull; aussi plusieurs neveux et nièces.

La dépouille est exposée au salon funéraire Beaudoin, rue Maisonneuve, et les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures en l'église et au cimetière Notre-Dame de Hull.

MANIWAKI. Qué.

MANIWAKI, 4. — Mme J.-A. Lecours est allée passer la semaine à Ottawa.

MM. Paul Campbell, J. Scotte et Yvan Laurin, de Mont-Laurier, étaient de passage à Maniwaki, dimanche dernier.

Notre club de hockey s'est montré supérieur au club du Département des Postes d'Ottawa, samedi et dimanche derniers. Nos joueurs ont enlevé de haute lutte la victoire contre le club visiteur. Cependant, on remarque un fléchissement dans l'assistance aux parties de hockey. N'oublions pas d'encourager notre club.

Les chemins sont en très bon état actuellement. La route est ouverte de Maniwaki à Mont-Laurier, et entre Maniwaki et Ottawa.

Une assemblée générale annuelle des membres de la Société d'Agriculture, division "B", pour le comté de Gatineau, eut lieu le 25 janvier 1938. Après adoption des minutes et du rapport financier de l'année 1937, on élit les directeurs suivants pour le prochain exercice de 1938:—

Pour Maniwaki: R.-M. Gendron, H. Vallières, J.-P. Lemieux, F. Smith, le Dr Mulligan, Ad. Nault, L. Bonhomme, E. Joanis et L.-J. Raymond.

Pour Egan: J. Millar, J. Hébert, Wm-P. McConnery, A. McLaughlin.

Bois-Franc: A. Baker, I. Endleman, W. Brennan, l'abbé H.-A. Lasonde, curé.

Montcerf et Lytton: W. O'Connor, O. Alie.

Kensington: N. Valiquette, M. Whalen, O. Richard.

Aumond: M. Rivah, P. Dault.

Bouchette et Cameron: R. Saumure, J.-R. Thomas, L. Patry.

Messines et Blue Sea: L. Nault, V. St-Jacques.

Wright, Northfield, Gracefield: Ed. Duffey, Wm McConnery, V. Marois, F. Mulligan, D. Clément.

Aylwin: P.-H. Mulligan, J.-A. Molyneux.

Low: N. McCrank, F. McLaughlin.

Hinks: J.-B. Noël, Pat Skahan.

Après l'élection des directeurs, il fut adopté que l'exposition annuelle aura lieu les 15, 16, 17 septembre prochains. Une exposition scolaire fut aussi décidée.

Une assemblée des directeurs de la même Société, tenue le même jour, nomma son président M. R.-M. Gendron, son 1er vice-président, M. J. Millar, son 2e vice-président, M. J.-R. Thomas, et son secrétaire-trésorier, M. P. Joanis. Un comité exécutif fut constitué par les membres suivants: R.-M. Gendron, J. Millar, H. Vallière, J.-P. Lemieux, Wm. P. McConnery, E. Joanis, L.-J. Raymond, L. Bonhomme, MM. Gendron et P. Joanis furent autorisés à signer le contrat du Canadian Exposition Show concernant les amusements pour la prochaine exposition. Un comité fut aussi formé pour étudier l'offre d'octrois du gouvernement provincial et mener à bonne fin la réorganisation des finances de cette société selon l'offre du gouvernement.

Mme Jos. Bennett, de Maniwaki, est décédée la semaine dernière. Son service eut lieu vendredi dernier, au milieu de parents et d'amis. Outre son mari, elle laisse deux filles toutes deux mariées.

Les couvoirs coopératifs de Hull et Papineau ont donné de beaux résultats

Depuis leur fondation, en 1932 et en 1934, plus d'un demi-million d'oeufs ont été incubés, avec une éclosion de 366,534 poussins.

Comme d'habitude depuis la fondation les sociétaires des couvoirs coopératifs de Hull et Papineau ont tenu récemment leur assemblée annuelle. Ils ont élu leur bureau de direction et élaboré leur programme d'action pour 1938. Il y a eu aussi présentation de rapports.

Ces deux couvoirs ont produit environ 100.000 poussins durant l'année écoulée. Le couvoir de Hull a obtenu une éclosion moyenne sur le nombre total d'oeufs incubés de 73.52% et celui de Papineau 67.99%. L'éclosion moyenne pour les 41 couvoirs coopératifs de la province fut de 63.38% pour 1937.

La majeure partie des poussins produits à ces établissements furent vendus dans les provinces de Québec et d'Ontario. Les couvoirs ne purent répondre aux nombreuses demandes venant des aviculteurs ontariens. La réaction à l'épreuve du sang contre la diarrhée blanche est la plus basse encore enregistrée à ces couvoirs. Environ 25% des troupeaux qui fournissent des oeufs à ces couvoirs ont été trouvés indemnes de maladies.

Le couvoir de Papineau fut fondé en 1932 et celui de Hull en 1934. La capacité d'incubation de chacun est de 21,000 oeufs.

Le couvoir de Papineau fut fondé en 1932 et celui de Hull en 1934. La capacité d'incubation de chacun est de 21.000 oeufs.

Depuis leur fondation 524.425 oeufs y furent incubés, 366.534 poussins y sont éclos.

Le faible pourcentage de mortalité et le rendement satisfaisant ont permis aux acheteurs de faire un élevage des plus profitables.

La sélection rigoureuse des troupeaux de producteurs, l'épreuve du sang de tous ces sujets contre la diarrhée blanche (fléau qui décime encore trop de basses-coeurs), le logement hygiénique, l'alimentation bien équilibrée et l'examen minutieux des poussins livrés sont les facteurs de la production de poussins de choix.

La preuve que ces organisations offrent aux intéressés des poussins recherchés c'est que depuis leur existence, les couvoirs de Hull et de Papineau ne purent suffire à la demande, même en dépit des prix assez élevés pour les nourritures à volailles.

Quoique le passé fut très encourageants pour ces coopératives, l'année 1938 promet d'être encore plus prospère, attendu l'effort considérable donné en vue de l'amélioration dans la production du poussin.

Ces organisations coopératives sont sous la direction technique des agronomes J.-W. Delaney et J.-Thos Rollin, et de M. Henri Robitaille, instructeur avicole pour le district agronomique no 15.

La Chambre de Commerce de Hull a accompli une bonne somme de travail en 1937

C'est ce que démontre le rapport annuel du président, l'échevin R. Gratton, qui le présente à l'assemblée générale d'hier soir. — Démarche auprès de la Commission du district fédéral.

Plusieurs membres ont assisté à l'assemblée générale de la Chambre de commerce de Hull tenue hier soir à l'hôtel de ville. Le président, l'échevin R. Gratton, a donné lecture de son rapport annuel pour 1937. On y voit tout le travail accompli par la Chambre au cours de la dernière année écoulée, dans les domaines fédéral, provincial, scolaire, industriel, etc.

La Chambre s'est intéressée à la construction de l'arsenal militaire de Hull, chose maintenant décidée, au dédouanement des marchandises arrivant par messageries, au plan d'amélioration aux habitations. Elle a organisé la céremonie de l'inauguration du monument historique érigé au parc Eddy, et semble à la veille d'obtenir certaines autres améliorations au service postal dans Hull.

Elle s'est occupée et s'occupe d'obtenir la construction d'un boulevard allant du pont Champlain à la rue Front.

Dans le domaine provinciale, la Chambre a fait des démarches pour faire décider la construction d'une nouvelle prison et d'un nouveau palais de justice dans le district, la construction d'un embranchement reliant Maniwaki à la route de Senneterre. On a encore demandé l'entretien des routes l'hiver, dans un certain rayon de Hull, la tenue à Hull de l'exposition provinciale des Arts domestiques, le choix d'un citoyen de Hull au poste vacant de conseiller législatif de la division d'Inkerman.

DANS HULL

Au conseil municipal on a demandé le prolongement de la rue Principale jusqu'à la rue Montcalm, à partir de la rue St-Rédempteur, et l'agrandissement du parc Eddy. La Chambre a recommandé au Comité municipal de récréation l'aménagement de nouveaux terrains de jeux et la construction de piscines. Elle a désigné deux de ses membres pour faire partie du Comité de récréation, à l'invitation qui lui en a été faite. A la Commission scolaire, la Chambre a demandé de faire faire une étude générale de nos problèmes scolaires.

Des démarches ont été faites pour amener plus d'une nouvelle industrie dans la ville. Un membre de la Chambre a été désigné par elle pour faire partie du Comité municipal de l'industrie. La Chambre a encore donné son appui à des projets préconisés par d'autres groupements, comme la Chambre de commerce junior de Hull et l'Association des petits propriétaires. Un comité spécial du tourisme a été formé. La Chambre participe aussi aux délibérations de la fédération des Ch. de commerce de la province, et a un représentant dans le bureau de direction de cet organisme central.

La Chambre de Hull entretient des relations cordiales avec le Board of Trade d'Ottawa et cela est au bénéfice commercial et économique de nos deux villes. Elle est heureuse de remercier, dit le président en terminant, le conseil municipal et les Chevaliers de Colomb de Hull, qui mettent des salles à sa disposition pour tenir des assemblées. Heureuse aussi de remercier les journaux pour leur publicité, ainsi que le poste CKCH.

Le président a été félicité et remercié pour cet intéressant rapport, qui fut adopté unanimement.

M. J.-C. McCUAIG

M. J.-C. McCuaig, secrétaire de l'Association pour la protection de la chasse et de la pêche dans nos comtés, a donné d'intéressants détails sur un plan d'aménagements de boulevards et de routes dans la région, plan dont on demandera la réalisation à la Commission du district fédéral. Il s'agit dans ce plan de la préservation et de l'utilisation scientifique et économique de nos ressources, de façon à faire oeuvre d'embellissement et d'attraction pour le tourisme. Le plan est soumis mardi à la Commission du district fédéral et la Chambre a choisi son président, M. Gratton, et MM. J. Jolicoeur, R. Brunet, S.-E. Dussault, F. Johnston et L. Sarra-Bournet pour se rendre alors auprès de la Commission et discuter la chose.

La Chambre s'est aussi réjouie de la décision du gouvernement fédéral de consacrer la somme de $100.000 à des travaux préliminaires relatifs à l'établissement d'un parc national dans la Gatineau. MM. W.-L. Caron et F. Johnston ont été désignés pour représenter la Chambre dans l'Association régionale de protection de la chasse et de la pêche.

Deux nouveaux membres ont été admis hier soir et il a été mentionné que la prochaine assemblée générale aura lieu le premier vendredi de mai.

M. J.-C. McCuaig a été choisi pour faire partie du Comité de tourisme de la Chambre.

La section locale des voyageurs

Les membres de la section Notre Dame de Hull de l'A. C. V. ont tenu leur réunion régulière hier soir. Plusieurs choses de routine ont été discutées, ainsi que quelques nouveaux projets, dont celui de l'organisation d'une conférence publique par un conférencier bien connu et réputé. Rapport a été fait que plusieurs cartes et médailles contre le blasphème ont été distribuées dans Hull et la région par des membres. M. J. Reinhardt, délégué au Conseil fédéral de l'A.C.V., qui a eu lieu à Montréal à la mi-janvier, a présenté un rapport.

A la prochaine réunion il y aura étude et commentaires du récent discours de S. E. le cardinal Villeneuve sur "Liberté et libertés." M. A. Diguer présidait l'assemblée, à laquelle assistait, outre des membres, le R. P. R. Turcotte, O. M. I., aumônier.

Réunion demain de l'Assemb. Papineau

L'Assemblée Papineau de Hull, des Canadiens de naissance, tient sa réunion générale demain après-midi à 2 heures, à l'hôtel Windsor. Tous les membres sont priés d'être présents.

À L'HÔPITAL

Mme Jos. Tourangeau, de Montréal, est au chevet de sa fille, Mlle Juliette Tourangeau, gravement malade à l'Hôpital Général.

LE DECES DE Mlle Y. CHARBONNEAU

(Spécial au Droit)

MAXVILLE, Ont., 5. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle Yvette Charbonneau, fille de Napoléon Charbonneau, décédée le 28 janvier à l'âge de 14 ans et 3 mois.

Elle laisse pour la pleurer, outre son père et sa mère née Donalda Denis, cinq soeurs, Laurette, Gilberte, Jeannette, Fleurette, Alberte, et trois frères, Réal, Aurèle et Paul-Emile.

Les funérailles eurent lieu lundi matin le 31 janvier, à Greenfield, Ont., au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Remerciements — La famille Nap. Charbonneau désire remercier ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies et qui ont assisté aux funérailles.

Nouvelles de Cornwall

CORNWALL, 5.—Nous apprenons la mort de Mlle Laura Jesmer survenue à la demeure de sa mère Mme Frank Jesmer, 143 Chemin de Montréal jeudi soir.

Mlle JJesmer naquit à Cornwall. Elle laisse pour la pleurer, sa mère, deux frères et deux soeurs, Mme Harry Bingley, Mme Treffié Villeneuve, Charles et John Jesmer, tous de Cornwall.

Les funérailles eurent lieu de la résidence de sa mère, 143 Chemin de Montréal pour se rendre à l'église de la Nativité où le service fut chanté par M. le curé Duncan McDonald. L'inhumation aura lieu au cimetière de Flanagan's Point.

M. Joseph Lachance a été élu président et Me René A. Danis, secrétaire de l'Association Protectrice de Pêche et de Chasse, à l'assemblée annuelle jeudi soir.

La sénatrice Cairine Wilson du Sénat Canadien, sera l'invitée d'honneur et adressera la parole à un dîner à l'hôtel Cornwallis mercredi prochain. Le dîner est une fête annuelle sous les auspices de la Victorian Order.

Mme C. Wilson s'est toujours montrée fort intéressée dans l'oeuvre et grâce à son support financier la vue "The Little Black Bag", film laissant voir la vie des gardes-malades de l'ordre, sera montrée sous peu dans nos théâtres.

M. et Mme Frank Bergeron, 3 rue Bergin, célébreront leur jubilé de mariage le 5 février. Les époux furent mariés à Williamstown par Mgr Gauthier.

M. Bergeron naquit à Martintown il y a 77 ans et Mme Bergeron a vu le jour il y a 73 ans à la même place. Ils demeurent à Cornwall depuis 40 ans. Ils sont les parents de onze enfants, huit desquels sont vivants, cinq filles et trois garçons: Mme Jerry Blair (Carrie), Cornwall; Mme L. Ross (Leita), Mille-Roches; Mme Patrick Murphy (Tena), Montréal; Mme Neil McDonald (Muriel), Cornwall; Mme Edward Demo (Jennie), Massena; Ernest Bergeron, Montréal; Perry Bergeron, Cornwall; Léonard Bergeron, Cornwall.

Mariage

Le mariage de Mlle Mary Pearl Rainy, fille de M. et Mme Joseph Rainey, décédés, à M. Bernard McConnell, fils de M. George McConnell et Mme McConnell, décédée, fut bénit en l'église St-Colomban par l'abbé J.-R. McDonald.

La mariée portait un ensemble bleu marin et blanc et avait un bouquet de corsage composé de muguets.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi chez M. et Mme J. Bourgon, 227 rue Water. Les époux sont partis en voyage.

HITLER MET FIN . . .

(suite de la 1re)

Hitler annonce formellement que l'Allemagne protégera les minorités allemandes partout. Le retour des colonies allemandes et la nazification de l'Autriche sont d'autres buts poursuivis par Hitler, mais on ne sait pas définitivement à quel moment le chancelier cherchera à les atteindre.

En vertu des décrets d'hier, le nazi von Ribbentrop, qui passa quelque temps à Ottawa avant la guerre, remplace le baron Konstantin von Neurath, qui devient président du nouveau conseil secret du cabinet, qui sera consulté sur les affaires étrangères.

Hitler, qui n'est pas un général élevé à ce poste d'après les traditions de l'armée, a le contrôle direct des forces armées du pays, et il sera secondé par un assistant, qui fera connaitre les ordres du chancelier. Cet assistant est Wilhelm Keitel, ancien secrétaire du ministère de la guerre, qui est élevé au rang de ministre.

Hitler a déposé comme chef d'état-major général le général Werner von Fritsch, qui précipita la crise, en demandant la démission de von Blomberg, et il a nommé pour le remplacer Walther von Brauchitsch. Ce dernier, qui a reçu le titre de colonel-général, a été fait commandant des divisions motorisées de l'armée.

Hermann Goering annonce la réorganisation du ministère de l'économie, ce qui est un autre pas vers la nazification de l'économie nationale, autrefois dirigée par le Dr H. Schacht.

Parmi les destitués de l'armée se trouvent, dit-on, quelques-uns des "18 généraux chrétiens" qui, avec von Fritsch, se sont efforcés de retarder la nazification de l'armée et ont critiqué ce qu'ils appelaient une tendance païenne amenée par l'éloignement des vertus chrétiennes fondamentales que doivent pratiquer les bons soldats.

Ont été rappelés les ambassadeurs von Hassel, de Rome; von Dirksen, de Tokio, et von Papen, de Vienne.

Goering, qui est aussi premier ministre de Prusse et ministre de l'aviation, a été élevé au rang de feld-maréchal général, et, avec l'élimination de von Blomberg, il est le seul officier de ce rang en service actif.

Bien que von Neurath doive présider le conseil récemment créé des affaires étrangères, il est probable qu'il sera éclipsé par Goering, Ribbentrop, Goebbels, Hess et le Dr Lammers.

Von Brauchitsch, Keitel et l'amiral Raeder, chef d'état-major de la marine, sont sans aspirations politiques, et ils seront probablement des conseillers techniques sur les affaires militaires du conseil.

Les nouveaux décrets marquent essentiellement l'unification et la domination de toutes les forces du pays nécessaires à affermir la détermination de Hitler de faire reprendre à l'Allemagne sa place au soleil. Tous les journaux nazistes sans exception approuvent les décrets.

A L'EXTERIEUR

LONDRES, 5. — On cherche en Europe à découvrir des indices que la "nazification" de l'armée allemande et du corps diplomatique pourrait porter le chancelier Hitler à s'immiscer dans les affaires des autres pays.

Dans les milieux diplomatiques locaux, on craint que la forte machine militaire allemande, sous l'influence des nazis, ne médite une intervention en Autriche, afin d'élargir les cadres du socialisme national.

La Grande-Bretagne et la France se demandent avec anxiété si la réorganisation de l'armée allemande, dont Hitler est le commandant suprême, ne se mêlera pas des affaires espagnoles. On se demande si Hitler et Mussolini n'ont pas l'intention d'apporter une intervention plus considérable en Espagne pour aider le général Franco.

L'agitation la plus grande regne peut-être en Autriche, située entre l'Allemagne et l'Italie. On craint que le rappel de von Papen, ministre d'Allemagne, n'augmente les activités illégales des nazis en ce pays.

CABINET CONVOQUE

(Presse Associée)

LONDRES, 5. — Les principaux ministres du cabinet ont été convoqués aujourd'hui au ministère des affaires étrangères, afin d'étudier la situation amenée par le chambardement ministériel en Allemagne.

Le premier ministre Chamberlain suit les développements de Birmingham, où il a prononcé un discours hier, mais Sir Thomas nship, ministre de la coordination de la défense, a laissé de côté ses occupations pour revenir à Londres.

ON TRICHERAIT SUR LA VENTE DE LA GAZOLINE

(suite de la 1re)

fois par mois, afin de faire une vérification. Nos compteurs sont installés de sorte qu'ils ne peuvent être modifiés. Bronson s'opposa également à ce que le tarif sur la gazoline soit réduit ou enlevé.

La Commission du Tarif a continué son enquête sur les effets de l'augmentation de la production de l'huile brute dans la vallée Turner, en Alberta, sur l'industrie de la gazoline en général au Canada.

Location en théorie

Austin dit que, lorsque sa compagnie commença à exploiter à Montréal il y a deux ans, le salaire courant de ceux qui étaient en charge d'un poste à essence était de $75 par mois. Sa compagnie adopta ce salaire. Les grosses compagnies commencèrent alors à louer leurs postes à essence. "Quelques-uns des contrats de location contiennent une clause en vertu de laquelle le contrat peut être annulé par la compagnie sur un avis de 24 heures. C'est une location en théorie, mais je crois que l'on agit ainsi pour éviter les lois relatives aux heures de travail et aux salaires.

"Les hommes travaillent en moyenne 16 heures par jour et sept jours par semaine. Ils gagnent $38 par mois. Quelques-uns doivent faire un dépôt de $500 comme garantie, lequel est absorbé en quatre mois." Austin n'a pas expliqué davantage cette dernière déclaration.

Une expérience

"Personne ne peut vivre avec $38 par mois", interjeta le vice-président Milton Campbell. "C'est exact, reprit Austin. Il avance l'aiguille du cadran. Il vole le public. Il vole la taxe de la province sur la gazoline. Il est forcé de le faire. On dit qu'il y a des vérificateurs. On dit qu'on place un homme à chaque poste. Nous avons fait une expérience à 75 postes à essence avec un réservoir séparé de celui qui contenait la gazoline qui servait à l'auto. A 68 postes à essence, nous n'avons pas eu la mesure. En plusieurs cas, il manquait de 1 à 3 gallons sur un achat de 5 gallons. Un moyen est de faire rentrer la gazoline dans le réservoir fournisseur alors que le compteur enregistre un surplus de gazoline. Je ne crois pas que les grosses compagnies approuvent cette pratique, y sont pour quelque chose, mais l'échelle des salaires forcent les préposés aux postes à essence d'y recourir."

Austin prétendit que l'on trompait aussi le public, à Montréal, sur les achats d'alcool. On mettra de l'eau dans le radiateur, mais on présentera un linge détrempé d'alcool, tandis que le préposé dira à l'automobiliste de sentir "comme l'alcool est concentré".

Huit sous de l'heure

"Je ne pense pas que ces conditions existent dans de nombreux autres endroits, dit le vice-président Campbell. J'ai interrogé plusieurs employés de postes à essence à Ottawa et je crois que le salaire moyen est de $75 par mois."

Austin reprit: 'Je paierai les dépenses d'amener ici ces employés en leur envoyant un subpoena, et vous constaterez que le taux des salaires est de huit sous l'heure". Il déclara que les grosses compagnies étaient responsables pour la guerre des prix qui existait à Montréal. Elles ont construit des postes qui ne sont pas exploités partout où la Joy Oil Co. exploite et elles coupent les prix. La compagnie Joy doit suivre, bien qu'elle fasse encore de l'argent. Nous ne voulons pas agir ainsi. Mais nous nous opposons à une compagnie qui fait $20.000.000 par année et qui crée de telles conditions.

LE SORT DE L'EXPOSITION EST DÉCIDÉ

(P.C. - Havas)

PARIS, 5.—Seul le Palais de la Découverte subsistera cet été après la démolition complète de l'Exposition des Arts et Techniques.

Il avait été question au cours des dernières semaines de comprendre dans les pavillons qui subsisteraient le bel ensemble folklorique et architectoral constitué par les pavillons des provinces françaises du Centre régional. On apprend que l'ordre officiel de démolition de ces pavillons a été lancé. Comme le Centre régional devait constituer une partie presque essentielle de la petite exposition réduite dont on avait envisagé l'ouverture au cours de l'été prochain, l'ordre de le démolir semble bien enlever tout espoir à ce sujet.

Les travaux de conservation du Centre régional auraient en effet demandé des sommes absolument disproportionnées avec l'intérêt d'une "exposition réduite". Rien que les frais d'exploitation (eau, gaz, électricité, personnel, concessionnaires) se seraient élevés à 10 millions. Pour le centre des métiers dont la conservation aurait constitué un pendant au centre régional de l'autre côté de la tour Eiffel, les mêmes frais se seraient élevés à 18 millions. Soit un total de 28 millions, sans parler des frais d'entretien des pavillons et autres frais, notamment des payements élevés aux exposants pour retenir encore un an les objets qu'ils ont envoyés.

Le seul pavillon dont la conservation est encore en question est le pavilon dit "Salon des expositions". On ne tardera pas à prendre une décision à son égard. Quant au Palais de la Découverte, il subsistera encore un an, ayant été pris en charge pour l'année 1938 par le ministère de l'Education nationale avec un budget de huit millions. C'est seulement en 1939 que la question de la disparition définitive du Palais de la Découverte sera réglée en raison des exigences du Salon de l'Auto qui se déroule dans le Grand Palais occupé actuellement par ce Palais des Sciences.

Le sort des chiens du Saint-Bernard

(P.C. - Havas)

PARIS, 5. — Les fameux chiens de l'hospice du Grand Saint-Bernard ont-ils obtenu leur grâce ?

On sait qu'il y a quelques mois un accident tragique est survenu à cause de l'un d'entre eux. Rendu brusquement furieux à la suite d'une longue réclusion dans le chenil, un de ces chiens gigantesques dont les moines de l'hospice entretiennent une meute, se précipita sur un groupe de touristes arrivés au col du Grand Saint-Bernard et blessa mortellement à coups de dents une fillette. Le père de celle-ci a entamé une procédure pour obtenir par voie de justice l'abattage de tous les chiens du couvent qu'il dénonce comme doués d'un naturel particulièrement féroce.

Les moines de l'hospice, inquiètes de cette démarche, ont plaidé avec chaleur la cause de leurs chiens. Ils affirment que l'accident qui s'est produit peut survenir avec n'importe quelle espèce de chiens.

Ils rappellent en termes émus tous les sauvetages qu'ils ont accompli depuis des siècles grâce à leurs chiens doués d'un sens aigu de la montagne et de ses dangers.

Une nouvelle preuve toute récente de l'instinct admirable des chiens Saint-Bernard vient d'être administrée à l'occasion des avalanches de dimanche dernier qui coupèrent complètement et pendant plusieurs jours un couvent situé à 2.500 mètres d'altitude de toutes les communications avec la vallée. Ce sont en effet les chiens qui sauvèrent d'une mort certaine leurs gardiens. Le Frère Duprez chargé plus spécialement de la meute raconte en les termes suivants le service immense que rendirent les chiens à cette occasion: "Comme une heure avant l'avalanche on voulait leur faire faire leur promenade habituelle hors du couvent, les chiens refusèrent absolument de sortir. Cela nous parut bien étrange, car c'était la première fois qu'ils agissaient de la sorte. Une heure plus tard, les avalanches se déchainaient avec une violence inouïe. Si les chiens étaient sortis avec leurs guides, nous n'aurions revu ni les uns ni les autres. C'est l'instinct de nos fidèles compagnons qui encore une fois a sauvé des vies humaines."

Aux temps préhistoriques, les annonces étaient rares. Les habitants d'alors, vivant dans des antres des montagnes, apprirent pourtant à lire et à connaître le progrès, jusqu'à ce que, petit à petit, ils en arrivèrent à la civilisation moderne. Lisez les annonces, vous leur devez beaucoup de reconnaissance.

GROS SPECIAL
A L'EPICERIE ET BOUCHERIE
ÉMILE LAURIN
79, rue Papineau — Tél: 2 - 8413
Voici ce qu'il aurait fallu lire dans notre annonce parue hier soir.
Blé-d'Inde jaune avec sauce
Pois Verts
Fèves en gousses
Poires dans le sirop
Jus de tomates (Jumbo)
3 boites
25c

RADIO-CONCERTS

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, le Droit n'en peut être tenu responsable.

CA ET LA

LA SCIENCE POUR TOUS

Le samedi, 5, à 7 heures et demie du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, la Science pour tous.

Le docteur J.-E. Gendreau, directeur de l'Institut de Radium et professeur à l'Université de Montréal, parlera de radio-activité. De plus, il fera une expérience aux studios mêmes du poste CBF, expérience qui, si les auditeurs ne peuvent le suivre "de visu", ne les intéressera pas moins.

* * *

MUSIQUE DE CHAMBRE

L'Ensemble instrumental de Montréal jouera le dimanche, 6, à 1 h. 30 de l'après-midi, aux studios de CBF, de Radio-Canada, Sérénade pour flûte, violon et alto, de Beethoven. L'oeuvre est en quatre mouvements: Entrata, Menuet, Andante et variations, et Allegro vivo.

Au programme également, Prélude, Marine et Chansons, pour flûte, violon, alto, violoncelle et harpe, de Guy Ropartz.

L'Ensemble instrumental de Montréal se compose de Lucien Sicotte, violoniste, Lucien Robert, altiste, Roland Leduc, violoncelliste, Juliette Drouin, harpiste, et Hervé Baillargeon, flûtiste et directeur.

* * *

LES CONCERTS DE RADIO-CITY RELAYES PAR RADIO-CANADA

Viola Philo, soprano, chantera au cours du concert symphonique de Radio-City, le dimanche, 6 février, à midi et demi.

Ce concert est relayé par le poste CBF de Radio-Canada.

Mlle Philo chantera "Il est doux, il est bon", air d'Hérodiade, de Massenet et "Ungeduld" et "Gretchen Am Spinnrade", de Schubert.

L'orchestre exécutera les deuxième et le troisième mouvements de la Quatrième Symphonie de Tschaikowsky, "Peasants' Festival" d'Ondricek et "Austrian Peasant Tunes" de Schonherr.

L'HEURE DOMINICALE

L'Heure Dominicale au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 6 février, de 5 heures à 6 heures p.m., sera radiodiffusée de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. La chorale de l'Heure Dominicale se compose de douze voix d'hommes que dirige le R. P. Conrad Latour, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa.

A l'orgue, M. Paul Larose.

Voici le programme:

Tu es Pastor ovium . . Habets
Messa in onore della B.V. Immacolata . . A. del Marco
Kyrie et Gloria:
La chorale.
Causerie par le R. P. Paul. Sujet: "La messe aux premiers siècles de l'Eglise".
Credo . . . del Marco
Gloire au Christ Roi
Abbé G. Panneton
La chorale.
Chronique de l'actualité religieuse par M. Charles Gautier, rédacteur en chef du "Droit".
Sanctus, Benedictus, Agnus
del Marco
L'offrande des petits
Abbé G. Panneton
La chorale.

L'EMISSION DE LA PROVINCE

Programme d'opéra avec le concours d'Anna Malenfant, Lionel Daunais, Caro Lamoureux et Gerard Gélinas. Orchestre sous la direction de Henri Delcellier.

1—Ouverture: "La Dame blanche" . . . Boieldieu
2—Prologue de "Paillasse" . . . Léoncavallo
M. Gérard Gélinas.
3—Air de "Si j'étais Roi" . . . Adam
Caro Lamoureux.
4—Menuet des Follets ("La Damnation de Faust") . . . Berlioz
5—Air de Dalila "Printemps qui commence" ("Samson et Dalila") . . . Saint-Saëns
Anna Malenfant.
6—La Légende de la Sauge ("Le Jongleur de Notre-Dame") . . . Massenet
Lionel Daunais.
7—Extraits du Ballet de "Faust" . . . Gounod
8—Air des Lettres ("Werther") . . . Massenet
Anna Malenfant.
A—Duo de Paillasse . . . Léoncavallo
Caro Lamoureux et Lionel Daunais.
10—Marche des Rois et Farandole de l'"Arlésienne" . . . Bizet

* * *

LES MAITRES DE LA MUSIQUE: BERLIOZ

L'affiche des Maitres de la musique, — audition du dimanche, 6, à 8 heures du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, — porte le nom d'Hector Berlioz.

Berlioz (1803-1869) dès l'âge de douze ans écrivait de la musique, mais sa famille qui ne goûtait guère cette aptitude l'envoya à Paris pour faire des études de médecine. Sa fréquentation de l'opéra et des grands concerts le détournèrent vite de ses études et, répondant à sa véritable vocation, il entra au Conservatoire.

Il écrit des oeuvres, se met en quatre pour se faire connaitre, recourt à tous les moyens qu'offre la publicité du temps mais sans trop de succès. Il se présente quatre fois au concours du Prix de Rome et finit par l'obtenir.

De retour à Paris, il s'exerce à la critique musicale au Journal des Débats. On a apprécié son talent d'écrivain mais non celui de compositeur. Benvanuto Cellini est sifflé; le Roméo et Juliette obtient un certain succès, cela, grâce à un grand renfort de réclame. Si la "Damnation de Faust", "l'Enfance du Christ", "Béatrice et Benedict", etc., ont un certain prestige, Berlioz a perdu confiance en lui-même.

Sa vie sentimentale ne fut guère plus intéressante que sa vie artistique. S'étant épris d'une actrice anglaise, Harriett Smithson, il est une première fois rabroué, puis, plus tard, l'épouse, malade, vieillie et endettée. Il ne tarda pas à suivre une chanteuse espagnole de second plan, Maria Resio, qui profite de lui pour obtenir des premiers rôles.

Puis le deuil bouleverse sa vie. Il perd tour à tour son père, sa mère, même Harriett Smithson, Maria Resio et son fils. Seul, abandonné, endolori, il désire la mort qu'il redoute.

Les musicographes, en étudiant Berlioz, disent "que son oeuvre ne s'adresse qu'à notre imagination, qu'il ne touche guère notre sensibilité. Une musique qui a de la flamme, mais n'a pas de coeur".

Les interprètes du sketch qui évoquera Berlioz seront Liliane Dorsenn, Berthe Lavoie, Jeanne Demons, Judith Jasmin, Jacques Auger, André Treich, Pierre Durand, Gaston Dauriac et Albert Clouthier.

L'orchestre, sous la direction d'Eugène Chartier, jouera des extraits de l'oeuvre du compositeur.

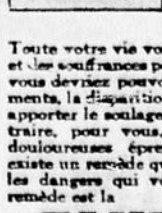

contre les assauts de la ménopause.

Toute votre vie vous avez dû subir des misères et des souffrances périodiques. Et, au moment où vous devriez pouvoir espérer la fin de vos tourments, la disparition de ces périodes, loin de vous apporter le soulagement et le repos, est au contraire, pour vous, l'occasion de nouvelles et douloureuses épreuves. Heureusement qu'il existe un remède qui vous protégera contre tous les dangers qui vous menacent à la fois. Ce remède est la

FANDORINE

le grand régulateur féminin: employez-le en toute confiance, il sera votre sauveur. Assurez une hygiène régulière des organes génitaux avec

GYRALDOSE

un produit inoffensif d'une activité antiseptique démontrée. Employé en douches quotidiennes il constitue avec la FANDORINE le traitement définitif et complet de la ménopause.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N, Montréal, pour recevoir brochure gratuite: "Connaissez-vous ?"

C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL

* * *

FLUTE ET PIANO

Le dimanche, 6, à 1 h. 30 de l'après-midi, à Radio-Canada, M. Hervé Baillargeon, flûtiste et Marie-Thérèse Paquin, pianiste, exécuteront la Sonate no 5, de Haendel et l'Andante, opus 86, de Mozart.

LES CONCERTS DIRIGES PAR WILFRID CHARETTE

L'orchestre que dirige M. Wilfrid Charette, aux studios de Radio-Canada, jouera le samedi, 5, à 6 h. 30 du soir, pour les postes du réseau, les airs suivants:

Variations Symphoniques . . . Boëllmann
Soliste, Mlle Helen Langdon, violoncelliste.
A la Bien-Aimée . . . Schutt
Deux Guitares . . . Horlick
Berceuse . . . Jarnefelt
Soliste, Mlle Helen Langdon, violoncelliste.
Danse des bouffons . . . Rimsky-Korsakoff

LA DISCOTHEQUE DE RADIO-CANADA

Voici le programme d'oeuvres tirées de la discothèque de Radio-Canada, oeuvres que l'on entendra la semaine prochaine:

Le dimanche, 6, de 3 heures à 4 heures de l'après-midi, la Symphonie en fa mineur, op. 36, de Tschaikowsky.

Le lundi, 7, de 4 heures à 5 heures, de l'après-midi, la Symphonie en mi mineur, op. 64, de Tschaikowsky.

Le mardi, 8, de 4 heures à 5 heures de l'après-midi, la Symphonie Pathétique en si mineur, op. 74, de Tschaikowsky.

Le jeudi, 10, de 4 heures à 5 heures de l'après-midi, le Chant de la Terre, de Gustave Mahler.

Le vendredi, 11, de 3 heures à 5 heures de l'après-midi, répertoire de la Comédie Française.

* * *

LE LONG DU DANUBE

Pour l'émission du dimanche, 6, à 10 h. 30 du soir, — le long du Danube, — que diffusera Radio-Canada, MM. Albert Chamberland, directeur artistique, et Jean Deslauriers, chef d'orchestre, ont préparé le programme suivant:

Dans les Jardins de Vienne . . . Glanzberg
Le choeur.
Munich-Vienne . . . Karl Komsak
L'orchestre.
Mélodie viennoise . . . Fr. Kreisler
Gérald Duranleau, ténor.
Fantaisie hongroise . . . Ausseil
Pierre Iosch, violoniste.
Impatience . . . Fr. Schubert
Gérald Duranleau, ténor.
Danse hongroise no 1 . . . Brahms
Deux pianos.
Sari . . . Kalman
Le choeur et l'orchestre.

* * *

CHEZ LES JEUNES POETES CANADIENS

On lira des vers de Mlle Jeanne Grisé, le dimanche, 6, à 10 heures du soir, à Radio-Canada.

Mlle Grisé donnera également une interviou.

Pour le concert, Mlle Maricile Provost, M. André Vennat, violoncelliste, et M. Alfred Migneault, organiste.

Pour la récitation des vers, Mlle F. Grisé, diseuse.

* * *

LES AUDITIONS CLASSIQUES DE LA N. B. C. ET DE RADIO-CANADA

Des oeuvres de Scarlatti, de Mendelssohn, de Berlioz et de Rossini, au concert que dirigera Toscanini, le samedi, 5 février.

Toscanini a préparé pour le concert symphonique de la National Broadcasting Company, le samedi, 5, un programme où les éléments lyriques, épiques et dramatiques sont heureusement répartis: un arrangement de sonates de Scarlatti pour ballet; la Symphonie dite Italienne de Mendelssohn, un Scherzo de Berlioz, d'inspiration shakespearienne, et enfin, l'Ouverture de l'opéra de Rossini, Sémiramis, dont le livret est tiré de la tragédie de Voltaire.

Ce concert de la Symphonie de la N. B. C., le samedi, est relayé par les postes de Radio-Canada. Il commence à dix heures du soir et se termine à 11 h. 30. Le poste CBF ne commence à le transmettre qu'à dix heures et demie.

Le concert débutera par une Suite de sonates de Scarlatti. Ces sonates écrites pour clavecin ont été orchestrées par Vincenzo Tomassini pour le corps de ballet de Diaghileff. Son instrumentation est remarquable de coloris. L'oeuvre est en quatre mouvements: Presto, Andante, Non Presto, In Tempo di Ballo.

L'orchestre jouera ensuite la Symphonie Italienne en la majeur, op. 90. Cette Symphonie est la seizième du compositeur mais la partition porte le numéro 4. Ce changement s'explique par le fait que Mendelssohn a refusé de publier ses douze premières symphonies qu'il considérait sans valeur.

La Symphonie Italienne fut esquissée pendant le séjour que le compositeur fit en Italie, au cours de l'hiver de 1830-1831, en même temps que la Symphonie écossaise. Le 22 février, Mendelssohn écrivait à sa soeur: "La Symphonie italienne fait de grands progrès. Ce sera l'ouvrage le plus gai que j'aurai composé, notamment le dernier morceau. Pour l'adagio, rien de définitif encore; j'attendrai, je crois d'être à Naples".

L'oeuvre ne fut cependant achevée qu'après le voyage que le musicien fit à Berlin. Et l'adagio qu'il prévoyait fit place à un andante con moto dont Moschelès a prétendu que le thème en était emprunté à un vieux chant populaire de Bohême. Quatre mouvements s'y succèdent, dont seul le dernier a vraiment un caractère italien: allegro vivace, andante con moto, con moto moderato, saltarello (presto).

Le Scherzo de la Reine Mab, de Berlioz, qui est la troisième pièce au programme, appartient à sa grande symphonie Roméo et Juliette. Les vers qui ont inspiré le musicien sont ceux que Shakespeare met dans la bouche de Mercutio, le poète fantaisiste, ami de Roméo.

La Reine Mab se présente sous une forme qui n'est pas plus grosse que l'agat placée à l'index d'un conseiller municipal; trainée sur un char de légers atomes, elle passe sur le nez des gens endormis; les roues de son carrosse ont pour rayons des pattes de faucheux. Elle galope dans les cerveaux des amants, et ils rêvent d'amour, ou sur les mains des hommes de loi, et ils rêvent d'honoraires.

Enfin, le concert se terminera par l'Ouverture de l'opéra Sémiramis, de Rossini. Le livret est inspiré de la tragédie de Voltaire. Dans cette Ouverture, Rossini exprime tout ce que lui inspire le tragique contenu dans l'oeuvre.

COQUELUCHE CROUP

Soulagement rapide grâce au remède qui se vend le plus au Canada contre la toux et le rhume.

NE COUREZ PAS DE CHANCES

BUCKLEY'S MIXTURE — N'ACCEPTEZ RIEN AUTRE

POUR LA MAUVAISE HALEINE, LA GORGE DES FUMEURS
LES PASTILLES THROAT-AIDS DE BUCKLEY. 10c

* * *

LE CHEVALIER A LA ROSE AU METROPOLITAN

L'opéra que diffusera Radio-Canada, le samedi, 5, est l'oeuvre la plus remarquable de Strauss.

CE QUE DIT LA CRITIQUE

Le Chevalier à la Rose que donnera le Metropolitan Opera, le samedi, 5 février, à 1 h. 55, et que diffusera Radio-Canada, est devenu l'oeuvre lyrique la plus populaire du plus célèbre des musiciens vivants d'outre-Rhin.

Un critique, en commentant l'oeuvre, a écrit "que c'était un des océans musicaux comparables, au moins, par l'abondance, par la déroutante richesse, aux Maitres-Chanteurs".

On a dit encore que c'était un des sommets de l'art de Strauss et de la musique contemporaine. La partition déborde d'une verve qui ne s'épuise jamais. Les valses se succèdent aux valses, les choeurs se succèdent aux choeurs dans un chatoiement dont Strauss semble posséder seul le secret.

On trouve un peu de tout dans le livret. Au fait, les éléments de l'intrigue, de la farce et de la satire s'y donnent libre cours. Cet opéra a été créé à Dresde, en 1911, et a été chanté au Metropolitan trois ans plus tard.

Lotte Lehmann reprendra le rôle de la princesse Werdenberg, qui lui a valu tant de triomphes et Emmanuel List, celui du Baron de Lerchenau; les autres principaux rôles seront tenus par

Kerstin Thorborg, contralto . . . Octavien
Friedrich Schorr, baryton . . . Von Faninal
Suzanne Fisher, soprano . . . Sophie
Dorothee Manski, soprano . . . Marianne
Angelo Bada, ténor . . . Valzacchi
Nicholas Massue, ténor . . . Un chanteur

HORAIRE

Nous devons forcement compter sur les directeurs de postes pour les programmes-horaires des émissions radiophoniques. Il arrive quelquefois et même trop souvent que ses renseignements ne nous parviennent pas à temps. Nous conservons alors les horaires de la semaine précédente, parce que la plupart des émissions sont constantes. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos lecteurs que souvent les postes changent l'heure de certaines émissions et même leur en substituent d'autres, sans nous en aviser ou en nous avertissant trop tard pour nous permettre de faire les corrections qui s'imposent.

Les programmes soulignés et précédés d'un astérisque constituent un choix parmi les meilleures émissions de la soirée.

Samedi soir

6 heures
CKCH—Informations.
CBO —Informations.
CKCO—Dinner Concert.
CKAC—Choeur.
CBF —Orchestre.

6 heures 15
CBO —Marck Weber.
CKCH—Le Crépuscule.
CBF —Orchestre

6 heures 30
CBO —Orchestre de Wilfrid Charette.
CKCO—Orchestre de danse.
CBF —Orchestre Wilfrid Charette).
CKAC—Informations.

6 heures 45
CKCO—Les Mills Brothers.

7 heures
CBO —Emission de Berlin.
CBF —Emission de Berlin.
CKCO—Swing Club.
CKCH—Chansons.
WEAF—Revue espagnole de El Chico.
CKAC—Swing Session.

7 heures 15
CKAC—A choisir.

7 heures 30
CBO —Causerie.
CKCH—Causerie.
CKCO—Liliane Proulx, soprano.
CKAC—Pianiste.
CBF —Causerie.

7 heures 45
CBO —Emission commerciale.
*CBF —M. Maurice Hébert.
CKAC—A choisir.
CKCH—La revue des livres.
CKCO—The Town Crier.

8 heures
CBF —Le Trio lyrique.
CKCO—Hawaiian Seranaders.
CBO —S. Exc. lord Tweedsmuir.
*CKCH—Quand la brise vagabonde.
CKAC—Abécédaire.

8 heures 15
WJZ —Nola Day, chants.
CKCO—Men behind the Classics.

8 heures 30
CBF —The Music-Hall.
CBO —Buckingham House Party.
CKCH—L'Atelier de musique.
CKCO—Orchestre, dir. René Marier.
CKAC—Folklore.
CKAC—Emission théâtrale.

9 heures
*CKCH—Société St-Jean-Baptiste.
CBF —Match de hockey.
CBO —Match de hockey.
CKAC—Gala à la salle paroissiale.
CKCH—A choisir.

9 heures 30
CKCO—Orchestre de danse.
CKCH—Causerie.

10 heures
CKCH—Sérénade.
CKCO—Orch. de danse.
CKAC—Léo Lesieur.

10 heures 15
CKCH—Orchestre.

10 heures 30
CBO —Orchestre symphonique — Arturo Toscanini.
CBF —L'orchestre symphonique de la N. B. C.
CKCO—The World at Work and at Play.
CKAC—Orchestre de danse.
CKCH—Studio-Party.

10 heures 45
WABC—Patti Chapin.
*CKCH—Slumber Hour.
CKAC—Nan Wynn, chanteuse.

11 heures
CKCH—Portraits musicaux.
CKAC—Information sportive.
WABC—Frankie Masters.

11 heures 15
CKAC—A choisir.
CKCO—A choisir
CKCH—Slumber Hour.

11 heures 30
CBF —Informations.
CBO —Informations.
CKCO—"The World at Work and Play
WEAF—Orchestre de danse.
WJZ —Informations.
WABC—Orchestre de danse.
CKAC—Orch. de danse.
CKCH—Informations.

Minuit
WEAF—Orch. de danse.
WJZ —Orch. de danse.
WABC—Orchestre de danse.
CKAC—Orchestre de danse.
CBF —Orchestre de danse.

Minuit 30
WJZ —Orchestre de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
WABC—Orchestre de danse.
CKAC—Orchestre de danse
CBF —Orchestre de danse.

Dimanche

9 heures
WABC—Sunday Morning at Aunt's Susan's.
CKAC—Le dimanche et tante Suzanne.

9 heures 55
CKAC—Wings over Jordan.

10 heures
CKAC—Variétés instrumentales

10 heures 30
CBO —Salon Music.
CKAC—Orchestre de cordes.

11 heures
CBO —Service protestant.
CKAC—Texas Rangers.

11 heures 30
CKAC—Major Bowes.

Midi
CKCH—Fanfare.
CBF —Orchestre symphonique, dir. Ernest La Prade.

12 heures 15
CKCH—Vos demandes.
*CBO —Orchestre symphonique (dir. Ernest La Prade).

12 heures 30
CBO —Radio-City Music Hall.
CKAC—Mélodies.
CBF —Radio-City Music-Hall.

12 heures 45
CKAC—Emission commerciale.

1 heure
CBO —Causerie.
CKAC—Les nouvelles vedettes.

1 heure 15
CBO —Reminiscing.
CKAC—Chansons françaises.

1 heure 30
CKAC—Informations étrangères.
CBO —Ernest Seitz, pianiste.
CKCH—Musique de chambre.
CBF —Orchestre, dir. Hervé Baillargeon.

1 heure 45
CKAC—Poet's gold

2 heures
CKCH—Vos demandes.
CBO —Romance of Sacred Songs.
CKAC—Quatuor à Cordes.
CBF —Le jardin, sources de santé.

2 heures 15
CKAC—Professeur X.
*CBF —Chansons françaises.

2 heures 30
CBO —Pianograms.
CKAC—Ecole de musique.
CBF —Jack Emerson, pianiste.

2 heures 45
CKAC—Musique descriptive.
CBO —Emission protestante.
CKCH—Les fureurs d'un puriste.
CBF —Les fureurs d'un puriste.

3 heures
*CBO —Orchestre symphonique de New-York.
*CKAC—Orchestre symphonique de New-York.
CKCH—Orchestre symphonique de New-York.
*CBF —La quatrième symphonie de Beethoven (disques).

4 heures
CBF —Ruth Lyon, soprano, et Charles Sears, ténor.
CKCH—Vos demandes.

4 heures 30
CKCO—Music Masters.
CBF —Jean Ellington, chanteuse.

4 heures 45
CBF —Pianiste.

5 heures
*CKCH—L'Heure dominicale.
CKAC—Airs d'opéras et d'opérettes.
WABC—Magazine of the Air.
CBO —Tudor Manor.
CKCO—Emission protestante.
*CBF —L'Heure Dominicale.

5 heures 30
CKAC—L'Heure catholique.
CKCO—Orgue.

5 heures 45
*CKAC—L'Heure catholique.

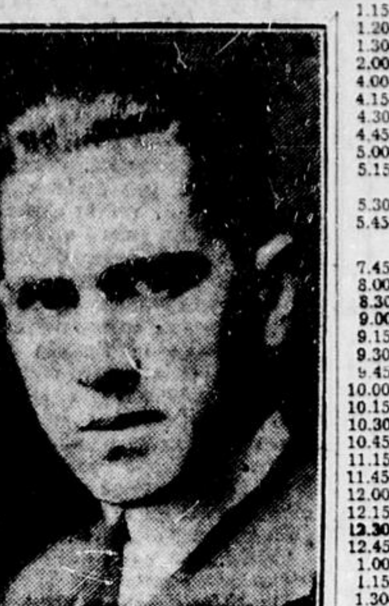

M. Fulgence Charpentier, auteur de la pièce en trois actes en vers: "Les Patriotes", présentera sa pièce au micro du poste CKCH, samedi soir, à 9 heures à l'émission hebdomadaire de l'Association St-Jean-Baptiste. On pourra aussi entendre quelques scènes de cette pièce qui promet d'être l'événement théâtral de la saison. "Les Patriotes seront créés au Little Theatre, le 8 et le 9.

6 heures
CBO —What Price Loyalty.
CKCH—A choisir.
CKCH—Les plus beaux disques.
CKCO—And it came to pass.
CBF —Les beaux disques.

6 heures 15
CKAC—L'heure de l'opérette.

6 heures 30
CBO —Informations.
*CKCH—Propos en l'air.
CKAC—Double everything.
CKCO—Gene, Jack and Dixie.
*CBF —Propos en l'air.

6 heures 45
*CBO —Violoniste.
CKCH—Emission commerciale.
CBF —Jean de Rimanoczy, violoniste.

7 heures
CKAC—Piano Moods.
CKCH—Classiques populaires.
*CBO —Jack Benny.
CKCO—Orchestre.
CBF —Viola Philo, soprano.

7 heures 15
CKAC—Emission commerciale.
CKCH—Joson et Josette

7 heures 30
CBO —Canadian Mosaic.
CKCH—Sunday Song Service.
CKAC—Jacques et Jacqueline.
CBF —Mosaique canadienne.
CKCO—Emission protestante.

7 heures 45
CKAC—A l'Auberge de la Bonne Histoire.
CKCH—Orchestre de danse.

8 heures
*CBO —Nelson Eddy.
*CKCH—Les maitres de la musique.
CKAC—Service protestant.
CBF —Les maitres de la musique.

8 heures 30
CKCH—Orchestre de danse.
CKAC—Heure Provinciale.
*CBF —L'orchestre de Sammy Kaye.

8 heures 45
WJZ —A choisir.

9 heures
*CBO —Music Hour.
CKCO—Orgue.
*CKAC—L'Emission Ford.
CKCH—"Catholic Action".
CBF —Manhattan Merry-Go-Round.

9 heures 30
*WEAF—"American Album of Familiar Music" avec Frank Munn, ténor; Lucy Monroe, soprano; Bertrand Hirsch, violoniste; Arden et Arden, pianistes; orch. de Gus Haenschen.
CKCH—Emission commerciale.
WJZ —Walter Winchell.
CKCO—A choisir.
CBF —Album of Familiar Music.

9 heures 45
WJZ —Irene Rich for Welch.

10 heures
*CKCH—La jeune poésie canadienne.
WABC—Emission théâtrale.
CBO —Causerie.
*CKAC—JEAN CLEMENT.
*WEAF—"Rising Musical Star Program".
CKCO—Emission protestante.
WJZ —A choisir.
WABC—Orchestre.
*CBF —La jeune poésie canadienne.

10 heures 15
CKAC—Radio-Journal.

10 heures 30
CKCH—Sur les bords du Danube.
CKCO—World at Work and at Play.
CKAC—Headlines and bylines.
CBO —Sur les bords du Danube.
CBF —Sur les bords du Danube.

10 heures 45
CBO —Informations.
CKAC—Informations.
CKCO—Orchestre de danse.

11 heures
CBO —Informations.
CKCH—Informations
CKAC—Informations sportives puis orchestre.
WABC—Joe Penner.
CBF —Informations.

11 heures 15
WABC—A choisir.
*CBO —Lieder.
CBF —Kathrine Hamilton, mezzo-soprano.
CKCH—Lieder.

11 heures 30
CKAC—Cab Calloway.
WEAF—Informations, puis orchestre de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
*CBO —Sweet and Low.
WABC—Cab Calloway.
CBF —Sweet and Low.

Minuit
CKAC—Orchestre de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
WABC—Orchestre de danse.
CBF —L'orchestre symphonique de Calgary.

Minuit 30
WABC—Orchestre de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
CKAC—Orchestre de danse.

Névralgie

"Je souffrais de la plus terrible névrite et de névralgie dans la tête. Je subis pendant un mois des douleurs torturantes . . . Ma première dose de Capsules Templeton me procura du soulagement. Deux autres doses extirpèrent complètement la douleur."—Rév. Edouard Hudson, 4040, rue Lesage, Verdun, P.Q.

Les Capsules Antirhumatismales Templeton mettent fin de façon rapide et inoffensive aux douleurs rhumatismales— Sciatique (douleur lancinante dans la hanche), Névralgie, Tic Douloureux, Douloureuse Névrite, Lumbago (Mal de Dos), Violents Maux de Tête chroniques. 50¢ et $1 chez tous les pharmaciens. 381RF

CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

Lundi matin

CBF—MONTREAL—910
Midi—Au jour le jour.
12.15—Axton.
12.30—Radio-Journal.
12.45—Programme dédié aux mamans.
1.00—Vincent Curran.
1.15—"Escorts and Betty".
1.30—Le trio instrumental de l'hôtel Mont-Royal.
2.00—La musique de la Marine des Etats-Unis.
3.00—L'orchestre symphonique de Rochester.
4.00—La Cinquième Symphonie de Tschaikowsky.
5.00—Radio-Journal.
5.05—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.30—Yvonne Meurant.
5.45—Cotes de la Bourse de Montréal.

CBO—OTTAWA—880
7.30—Réveille.
7.30—Rise and Shine.
7.45—Quiet Interlude.
8.00—Emission protestante.
8.15—Informations.
8.22—Variétés.
8.27—Every body's program.
9.00—The song shop.
9.15—Linger Awhile.
9.30—The Monitor views the news.
9.46—Popular music.
10.00—The woman's world.
10.30—Morning Symphony.
10.45—Music for Mother.
11.00—Lady of Millions.
11.15—Rhythm and Romance.
11.30—Big Sister.
11.45—The Band wagon.
12.00—The Boy and Girl Friend.
12.15—Household Chefs.
12.30—Informations.
12.37—Musical Interlude.
12.45—Cecil and Sally.
1.00—Singing Sam.
1.15—Joey et Chuck.
1.20—Musical Interlude.
1.30—Orch. de Rex Battle.
2.00—London Calling.
4.00—Club matinee.
4.15—Club Matinée.
4.30—Russ Hughes.
4.45—Indian Legends.
5.00—Causerie.
5.15—Armand Weiborg et Margaret Wilson.
5.30—Howie Wing.
5.45—Emission commerciale.

CKCH—HULL—1210
7.45—Ouverture et Horloge musicale.
8.00—Dobsie Wee-Willie.
8.30—Emission commerciale.
9.00—Fanfare.
9.15—Musique populaire.
9.30—Stuart Hamblin.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Disques.
10.15—Informations.
10.30—Morning Serenader.
10.45—Entre Nous, Mesdames.
11.15—Nos célébrités.
11.45—A choisir.
12.00—Au jour le jour.
12.15—Emission commerciale.
12.30—Emission commerciale.
12.45—Informations.
1.00—Chansons françaises.
1.15—Emission commerciale.
1.30—Al Gilbert.
2.00—Panneau-Réclame.
3.00—Concert.
3.30—Variété.
3.45—Knights of the Road.
4.00—A choisir.
4.30—Adventure Bound.
4.45—Orgue.
5.00—Thé dansant.
5.30—Lucienne Delval.
5.45—A choisir.

CKAC — MONTREAL —730
7.00—Melodies rythmées.
7.15—Melodies Rhytmées.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Informations.
8.15—Comptoir d'informations.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Dear Columbia.
9.15—Le merle rouge.
9.25—Informations.
9.30—Bonjour Madame.
9.45—Bonjour Madame.
10.00—Chansonnettes franaises.
10.15—A bâton rompu.
10.30—L'heure récréative.
10.45—A bâtons rompus.
11.00—Emission commerciale.
11.15—Le vieux professeur.
11.30—Emission commerciale.
11.45—A bâtons rompus.
12.00—Emission commerciale.
12.45—La parade des mélodies.
1.00—La bourse
1.15—Mercuriale des Produits laitiers.
1.17—Pronostics.
1.18—Informations.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Emission commerciale.
2.15—La Rue Principale.
2.30—American School of the Air.
2.45—Emission commerciale.
3.00—Quat r Cooldige.
3.30—The Captivators.
3.45—Pianiste.
4.00—Sing and swing.
4.15—Roetry Contest.
4.30—Chanteur Indien.
4.45—Au "Music hall".
5.00—Les événements sociaux.
5.15—Sommaire.
5.20—Pianologue.
5.30—Chant et musique.
5.45—Le programme du foyer

CKCO—OTTAWA—1010
8.00—Breakfast Club.
9.00—Concert Masters.
9.30—Le "Gospel Singer".
9.45—Emission commerciale.
10.00—Ma Perkins.
10.15—Morning Melodies.
10.30—Judy and Jane.
10.45—Backstage Wife.
11.00—Houseboat Hannah.
11.15—Stella Dallas.
11.30—The Rangers.
11.45—Rythm Revue.
12.00—Mid-day Concert.
12.15—Earl Kelly's wash-tub.
12.30—Lang Thompson.
12.45—Informations.
1.00—"The Happy Gang".
1.30—Memory Book.
2.00—Lighter Moments.
2.15—Movie News.
2.30—Valses.
3.00—Heure de concert.
4.00—Parents Forum.
4.15—Gypsy Music.
4.30—Varieties.
5.00—Opera.
5.15—Don Winslow.
5.30—Thé Dansant.
5.45—Bourse.

Lundi soir

6 heures
CKCH—Informations.
CBO —Informations.
CBF —Chansonnettes.
CKCO—Dinner Concert.
CKAC—L'heure récréative.
WJZ —Informations. — 6.05 heures La musique de l'armée américaine. Dir. le capitaine Thomas-F Darcy.
WABC—Let's pretend.

6 heures 15
CKCH—Le crépuscule.
CKAC—Don Juan de la Chanson.
CBF —Maurice Zbrieger et son orchestre.
CBO —Dancing Strings.
WABC—New Horizon.

6 heures 30
CKCH—A choisir.
CBO —Fanfare
CBF —"Fanfare".
CKCO—The in-laws.
CKAC—Radio Reportage.
WJZ —Waltz Serenade.
WABC—Informations.

6 heures 45
CKAC—Emission commerciale.
CKCH—Emission commerciale.
WJZ —Lowell Thomas.
CKCO—Dance Music.
*WEAF—Anniversaire scout. Discours de Rosevelt.

7 heures
CBF —Emission commerciale.
CBO —Wilf Carter.
CKCH—Programme de la soirée.
CKCO—Langworth Concert.
CKAC—Musique pour madame.
WJZ —Music is my Hobby.

7 heures 15
CBF —Mon oncle.
*CKCH—"Le Curé de Village".
*CKAC—Le Curé de Village.
WEAF—"Uncle Ezra's Radio Station E-Z-R-A"
WABC—Jay Freeman.
CBO —Major Bill.

7 heures 30
CBF —Orgue.
*CKCH—Radio-Journal de Radio-Canada.
CKCO—Piano Moods.
CKAC—Emission commerciale.
WEAF—Hendrich Willem Van Loon
WJZ —"Lum and Abner"
WABC—Orch. de Jay Freeman.
CBO —Orgue.

7 heures 45
CBF —Roland Beaudry.
CKCH—Presenting.
CBO —Causerie.
CKCO—Town Crier.
WABC—Boake Carter, commentateur.

8 heures
*CBF —Violon, Harry Norris.
CKCH—Atelier Musical.
CKCO—Black Horse Tavern.
CKAC—La Page féminine.
WJZ —Commentateur.
WEAF—Burns et Allen.
*CBO —Popular Melodies. — Maurice Onderet.
WABC—Tish.

8 heures 30
CBF —A communiquer du studio.
*CKCH—Radio-Encyclopédie.
CKCO—Dance Music
*WEAF—La voix du foyer — artiste invité, choeur mixte, orchestre symphonique.
WJZ —Melody Puzzles.
CBO —Fédération des professeurs.
WEAF—Serenade in the night.
*CKAC—Radio-Encyclopédie.

9 heures
CBF —Arsène Lupin.
*CBO —Lux Radio Theatre.
*CKCH—Chevauchée Canadienne.
WEAF—Fibber Mcgee and Molly.
WABC, CKAC—Radio-Théatre.
*WJZ —Orchestre de Philadelphie avec Eugène Ormandy.
CKCO—Trio Instrumental.

9 heures 30
CBF —Rions ensemble.
WJZ —Eugène Ormandy.
CKCO—Orchestre de danse.
WEAF—"Hour of Charm".
CKCH—Interprovincial.

10 heures
CBF —Sérénade Acadienne.
*CBO —Contented.
CKCH—Sérénade Acadienne.
CKCO—Orch de danse
CKAC—Cavalier de La Salle.
WEAF—"Contented program" avec Lullaby Lady; quatuor vocal; et orchestre sous la direction de Marek Weber. Pelletier, annonceur.
WABC—Orchestre de Wayne King.

10 heures 15
CKAC—Radio-Journal.
CKCH—Au Regal.
WJZ —Behind Prison bars.

10 heures 30
CBF —Causerie.
CBO —Causerie.
CKAC—Drame.
CKCH—La petite Histoire.
CKAC—Sketch.
WEAF—For Men Only.
WABC—Emission théâtrale.
WJZ —National Radio Forum.
CKCO—Informations.

10 heures 45
CBO —The Art Singer.
CBF —Roberts Wood.
*CKCH—Slumber Hour.
WJZ —A choisir.
WEAF—Serenade i nthe night.

11 heures
CBF —Informations.
CBO —Informations.
CKCH—Informations.
CKAC—Informations sportives. 11 h. Orch. de danse.
WABC—To-morrow's News tonight. — Orch. de danse.
WEAF—Orch. de danse.
WJZ Orch. de Danse.

11 heures 15
CBF —La chorale Burrard.
WJZ —Orchestre de danse.
WABC—Orch. de danse.
CKCH—Nouvelles sportives.
WEAF—King's Jesters.
CBO —Choeur d'homme.

11 heures 30
CBF —Magnolia Blossoms.
CBO —Night Shift.
CKCH—Orchestre de l'Interprovinciale.
WEAF—Orch. d'Eddy Rogers.
WJZ —Magnolia Blossom.
WABC—Walter Connolly.
CKAC—Bert Block.

Minuit
CBF —Orch. de danse.
WEAF—Orch. de danse.
CKAC—Sddie Fitzpatrick.
WABC—Orch. de danse.
WJZ —Carl Deakon Moor.

Minuit 30
CBF —Orch. de danse.
CKAC—Orch. de danse.
WABC—Orch. de danse.
WEAF—Orch. de danse.
WJZ —Orch. de danse.

Mardi matin

CBF—MONTREAL—910
Midi—Au jour le jour.
12.15—Bailey Axton, ténor.
12.30—Radio-Journal.
12.45—Programme dédié aux mamans.
1.00—L'orchestre d'Emersion Gill.
1.15—Causerie.
*1.45—Eunice Narton, pianiste.
2.00—Trio vocal.
2.15—Let's talk it over.
2.30—"NBC Music Guild."
3.00—La musique de la marine des Etats-Unis.
4.00—La sixième symphonie de Tschaikowsky.
5.00—Informations.
5.15—Disque pour tous et programme de la soirée.
5.30—Yvonne Meurant.
5.30—J.-Paul Prud'homme.
5.45—Cotes de la Bourse de Montréal.

CKCH—HULL—1210
7.30—Ouverture et Horloge musicale.
7.45—Dobsie Wee-Willie.
8.30—Emission commerciale.
9.00—Odd-facts.
9.15—Musique populaire.
9.30—Stuart Hamblin.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Variétés.
10.15—Informations.
10.30—Morning Serenader.
10.45—Entre Nous.
11.15—Nos célébrités.
11.45—Disques.
12.00—Au jour le jour.
12.15—Emission Commerciale.
12.30—Emission commerciale.
12.45—Informations.
1.00—Chansons françaises.
1.15—Emission commerciale.
1.30—Coquetel musical.
2.00—Panneau-Réclame.
3.00—Deux guitares et Ernie
3.15—Chansons françaises.
3.30—Variétés.
3.45—Les Chevaliers du Chemin.
4.00—Heure de la danse.
4.30—Adventure bound.
5.00—Thé Dansant
5.30—Lucienne Delval.
5.45—Emission commerciale.

CKAC—MONTREAL—730
7.15—Mélodies Rhythmées.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Informations.
8.15—Comptoir de renseignements.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Music in the Air.
9.15—Richard Maxwell.
9.25—Informations (C. B. S.).
1.30—Bonjour Madame.
9.45—Bonjour Madame.
10.00—A l'opérette.
10.15—Odette Oligny.
10.30—L'heure récréative.
10.45—A bâtons rompus.
11.00—Club des Ménagères.
11.15—Pot-pourri cosmopolite.
11.30—Emission commerciale.
11.45—A bâtons rompus.
12.15—Emission commerciale
12.45—La parade des Mélodies.
1.00—Bourse.
1.15—Mercuriale des produits laitiers.
1.17—Pronostics.
1.18—Nouvelles.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Emission commerciale.
2.15—La rue Principale.
2.30—American School of the Air.
3.00—Tuesday Matinee.
3.15—Sérénade Hawaienne.
3.30—Hollace Shaw, soprano.
4.00—Sérénade hawaienne.
4.15—Musique de danse.
4.30—Musique cosmopolite.
5.00—Les événements sociaux.
5.15—Sommaire et pronostics
5.20—Pianologue.
5.30—Variété continental.
5.45—Le programme du foyer.

CBO—OTTAWA—880
7.30—Réveille.
7.30—Rise and Shine.
7.54—Quiet Interlude.
8.00—Emission protestante.
8.15—Informations.
8.22—Variétés.
8.27—Everybody's program.
9.00—Song Shop.
9.15—Linger Awhile.
9.30—The Monitor views the news.
9.45—Light opera.
10.00—The Woman's World.
10.30—The morning symphony.
10.45—Music for Moderns.
11.00—Artist's Recital.
11.15—Rhythm and Romance.
11.30—Big Sister.
11.45—The Band Wagon.
11.57—L'heure exacte.
12.00—The Boy and the Girl Friend.
12.15—Carte Blanche.
12.30—Informations.
12.37—Musique.
12.45—Cecil and Sally.
1.00—Singing Sam.
1.15—Musical Review.
1.30—Rex Battle.
2.00—London Calling.
4.00—Club matinee.
4.30—Rush Hughes.
5.00—Leave Howe and Allison Brown.
5.15—Popular Concert.
5.25—Howie Wing.
5.30—Lloyd Bullen.
5.45—Light Opera.

CKCO—OTTAWA—880
8.00—Breakfast Club.
9.00—Concert Masters.
9.20—Informations.
9.30—Le "Gospel Singer".
9.45—Emission commerciale.
10.00—Ma Perkins.
10.15—Widder Jones.
10.30—Judy and Jane.
10.45—Jones and heir.
11.00—Houseboat Hannah.
11.15—Stella Dallas.
11.45—Rythm Revue.
12.00—Mid-day Concert.
12.30—Rosa Lee.
12.45—The 3 Romeo.
12.55—Informations.
1.00—The Happy Gang.
1.30—Memory Book.
2.00—Lighter Moments.
2.15—Movie News.
2.30—Valses.
3.00—Concert Music.
4.00—Parents Forum.
4.15—Gypsy Music.
4.30—Variétés.
5.00—Tea Dance.
5.15—Don Winslow.
5.30—The Plainsman.
5.45—Bourse.

Mardi soir

6 heures
CBF —Les Beaux Disques.
CBO —Informations. — Short Stories from real life.
CKCH—Informations.
CKCO—Dance Music.
WJZ —Informations. — 6.05: Orchestre de musique classique.
WABC—Let's pretend.

6 heures 15
CKCH—Le Crépuscule.
CKAC—Extraits d'opérettes.
WABC—Marcin Davenport.
WJZ —Causerie.
CKCO—Dnner Concert.
CBO —Orchestre de Rakoff's
WEAF—Joell Edwards.

6 heures 30
CBF —Refrains en vogue.
CBO —Causerie.
CKCH—Refreins en vogue.
CKAC—Radio-Reportage.
WJZ —Irma Glen.
WABC—Informations et résumé de sports.
CKCO—Dinner Concert.

6 heures 45
CBO —The House of Peter MacGregor.
CKCO—A choisir.
WEAF—Billy and Betty.
WJZ —Lowell Thomas, journaliste.
WABC—Barrie Wood.
CKAC—Mélodies Françaises.

7 heures
*CBF —Les ouvriers de la robe.
CKCH—A choisir.
*CBO —L'ensemble de concert du Château Laurier.
CKAC—Emission commerciale.
WEAF—Amos 'n' Andy, Sketch.
WJZ —"Easy Aces" Sketch avec Jane et Goodman Ace.
WABC—Poetic Melodies
*CKCO—Wilfrid Charette.

7 heures 15
CBF —Mon oncle.
CKCO—Mon oncle.
CBO —Major Bill.
CKCH—Mon Oncle.
CKCO—Concert.
CKAC—Soirée de Grand'mère.
WEAF—Vocal Varieties.
WJZ —Mr. Keen.
WABC—Screenscoop.

7 heures 30
CBF —Orgue.
CBO —Orgue.
*CKCH—Radio-journal de Radio-Canada.
CKCO—L. Moss au piano.
WEAF—Dick Gasparri.
WJZ —Orchestre.
WABC—Orgue.

7 heures 45
CKCO—Town Crier.
CBF —Roland Beaudry.
CBO —A choisir.
*CKAC—Charles Jourdan, baryton.
CKCH—Pour les Dames

8 heures
CBF —Les mains rouges.
CKCO—Organ and Cello.
CBO —Big Town Concert.
CKCH—Sammy Kaye.
CKAC—Big Town.
WEAF—Orchestre de Russ Morgan.
WJZ —Drame.
WABC—Emission théâtrale.
CKCO—Orgue et violoncelle.

8 heures 15
CKCO—Extra! Extra!

8 heures 30
CBO —Al Jolson.
*CBF —En roulant ma boule.
*CKCH—En roulant ma boule.
WJZ —Those we love.
WABC—Al Jolson.
WEAF—Lady Esther Serenade.
CKCO—A choisir.
CKAC—Al Jolson.

8 heures 45
CKAC—Le Don Juan de la chanson.
WJZ —Vivian della Chiesa, soprano.
WEAF—Benno Rabinoff.

9 heures
*CBF Orch. Symphonique de Radio-Canada.
*CBO —Symphonie Radio-Canada.
*CKCH—Radio-Mélomanie.
WABC—"Watch de fun go by".
WEAF—Vox pop.
WJZ —Horace Heidt's.
CKAC—Radio Mélomanie.
CKCO—Instrumental Trio.

9 heures 30
CBF —Orch. Symphonique de Radio-Canada.
WEAF—Hollywood Mardi Gras.
WJZ —Alias Jimmy Valentine.
WABC—"Orchestre de Benny Goodman.
CKCO—Musique de danse.
CKAC—Orch. de Jack Bain.
CKCH—Orch. de danse.

10 heures
*CKAC—Jean Clément.
CBF —From Sea to Sea.
CKCH—Sérénade du soir.
*CBO —From Sea to Sea.
WJZ —Causerie.
WABC—Swing School.
WJZ —Sén. Hugh Johnson.
CKCO—Orch. de danse.

10 heures 15
CKCH—Orch. de danse.
CKAC—Informations.
WJZ —Kidoodlers.
WABC—A little night music.

10 heures 30
CKCH—Emission Commerciale.
CKAC—Chant par Howard Philips.
WABC—Howard Philips.
WEAF—Causerie de Jimmie Fidler.
WJZ —Violoniste.
CKCO—Informations.

10 heures 45
WEAF—Dole Carnegie.
WABC—Four Clubmen.
CKAC—Four Clubmen.

11 heures
CBF —Informations.
CKCH—Informations.
CBO—Informations.
CKCO—The world at work and play
CKAC—Informations sportives. — 11.10: Orchestre de Tommy Dorsey.
WJZ —Orch. de danse.
WEAF—Ink Spots.
WABC—Orchestre de danse

11 heures 15
*CBF —Armand Gagnier, clarinettiste.
CBO —Caribou Miner.
CKAC—Glen Gray.
WJZ —Orch. de danse.
WABC—Orch. de danse.
CKCH—Informations sportives.

11 heures 30
CBF —Horace Lapp.
CBO —Orch de danse.
CKAC—Orchestre Layton Noble.
WEAF—Orch. de danse.
WJZ —Orch. de danse.
WABC—Orch. de danse.

Minuit
CBF —Music for Music's Sake.
CKAC—A choisir.
WABC—Orch. de danse.
WJZ —Orch. de danse.
WEAF—Orch. de danse.

Minuit 30
CBF —Orch. de danse.
WABC—Orch. de danse.
WJZ —Orch. de danse.
CKAC—Orch. de danse.
WEAF—Orch. de danse.

Repos Urgent

Trop d'hommes de nous jours sont sujets à une haute tension nerveuse et à l'insomnie. Prenez un repos et faites usage de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs afin de recouvrer la force nerveuse, la vigueur et la santé.

Nourriture Du Dr Chase pour les nerfs

Mme G. Levert meurt à Timmins

(De notre correspondant)

TIMMINS, Ont., 4. — On annonce avec regret la mort de Mme Geo. Levert, née Aurore Rossignol. Elle fut emportée à la suite d'une opération après quelques jours de maladie. Elle laisse son époux bien-aimé, M. Geo. Levert; une fille, Mlle Cécile; quatre fils, Rex, Rhéal, Thomas et André; quelques soeurs, dont Mme Roy (Délima), qui assistait aux funérailles; et sa mère, Mme Laliberté, mariée en secondes noces.

Les funérailles eurent lieu le 2 février, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La famille éprouvée a reçu de nombreuses marques de sympathie.

Le cortège funèbre partit de la demeure de la défunte, 44, Middleton, pour se rendre ensuite à l'église Notre-Dame de Lourdes.

M. le curé Chapeau fit la levée du corps et chanta le service, assisté de diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse fit les frais du chant.

Le "Droit" offre à la famille éplorée sa sincère sympathie.

Que penser de la Presse, de la Radio et du Cinéma, une petite brochure en vente au "Droit" vous le dira.

S'AMUSER — S'INSTRUIRE — S'EDIFIER

Royaume des Enfants

DIRECTEUR: ONCLE JEAN

Ce que ne dit pas Radio-Encyclopédie

Mes chers enfants,

Radio-Encyclopédie pose certaines questions qui vous embarrasseraient. Ecoutez, vous verrez.

J'aimerais, à mon tour, vous interroger brièvement. Voici:

Comment s'appelle un Canadien français qui rougit de sa langue? un enfant qui rougit de ses parents? un écolier qui copie ses devoirs? un camarade qui excite à la haine? un bambin qui parle grossièrement?

A d'autres questions, maintenant:

Comment appelez-vous un auteur de chansons? un journaliste qui écrit des articles? un homme qui vend des livres? un auteur de drames? un orateur sacré?

Puis, celles-ci:

Pourquoi appelle-t-on "foyer" la maison de famille? Quelle différence voyez-vous entre différent et différend? Quels mots français correspondent aux expressions anglaises: switch, snowshoes, skating-rink?

Savez-vous corriger les phrases suivantes: Je monte en haut. C'est la chose que je parle. J'ai eu un argument. C'est un déluge d'eau. Merci pour le beau circulaire.

Enfin, répondez sans hésiter: Ottawa a été fondé par ..... La Confédération date de l'année ..... On doit l'invention de la photographie à ..... Le premier ministre du Canada est M..... La population catholique du Canada est de.....

Ce genre de questions rendrait intéressantes des séances de sections juvéniles. Qu'en pensez-vous?

ONCLE JEAN.

Section Jeanne Mance

ASSEMBLEE DU 26 JANV.

A notre tour les petites Routhières de la Section Jeanne Mance, de nous exécuter. Nous saluons, avec plaisir, tous les chers lecteurs du "Droit". Puissions-nous, par nos menus détails sur les assemblées juvéniles, faire connaitre davantage le patriotisme vivant des petites franco-ontariennes, et inviter nos soeurettes des coeurs inférieurs à suivre nos pas.

Voici, pour janvier, le compte-rendu de la dernière assemblée à laquelle assistaient notre dévoué visiteur, M. Nault, la R. Sr. directrice, une délégation de St-Pierre et quelques présidentes des sections de Routhier.

La prière d'usage ouvrit l'assemblée. Mlle la Présidente, après quelques mots de bienvenue et de félitions, pria Mlle la secrétaire de donner lecture du procès-verbal de décembre.

En ce qui regarde la correspondance, Mlle la secrétaire nous lut la lettre de M. Louis Charbonneau, M.A., président général de la S. J.-B. Lettre dans laquelle, M. le Président félicite et remercie les sections de notre école, pour envoie de félicitations, lors de sa nomination au poste important qu'il occupe.

Mlle l'archiviste nous fit connaitre les activités de janvier et encouragea les élèves à continuer la lectur des livres français, leur suggérant quelques titres d'auteurs connus.

Passons aux propositions. Mlle Gertrude Le Vasseur nous fit part que Mlle la présidente proposait que les membres du conseil se réunissent au moins deux fois par semaine, afin de discuter les projets à mettre à exécution à la prochaine réunion. Mlle Emery appuya. Autres propositions intéressantes: Mlles G. Dufour propose un vote de remercements à l'adresse de l'association S. J. B., pour son obligeance à nous continuer l'abonnement: "L'Oiseau bleu". Mlle Ball appuya. Mlle Irène Despard proposa qu'on fasse une période d'encyclopédie à toutes les assemblées, et que les élèves nous envoient des questions pendant le mois. Mlle Roy appuya. Mlle Rolande Levesque proposa que la secrétaire de la Section, corresponde avec quelques secrétaires de la province-soeur.

Voici notre programme:

1o—Serment au drapeau.
2o—Leçon de géographie sur le Brésil, par Mlle Emery.
3o—Chant: Restons au Canada (par A. Larrieu.)
4o—Récitation: Le vent des forêts par Mlle Dubé.
5o—Radio-Encyclopédie.
6o—Perrette (pièce de littérature dramatisée.)
7o—Débat historique: à l'honneur: Mlle G. Levasseur.
8o—Une soirée chez les anciens Canadiens "1837".

Mlle la Présidente invita M. Nault à nous adresser la parole. Celui-ci nous dit qu'il prendrait une couple de jours avant d'achever de nous féliciter. Il nous fit cependant une petite remarque au sujet de notre programme radio-encyclopédie. Les questions étaient un peu trop difficiles; et puis on ne devrait choisir que des questions traitant de géographie et d'histoire. Il suggéra de former deux groupes et de donner un prix au côté victorieux. Nous prenons sa remarque en considération et la prochaine assemblée lui prouvera que nous savons comprendre et exécuter ce qui nous est demandé.

Nous aurions voulu inviter Mlles les Présidentes des sections à nous adresser la parole, mais M. le Visiteur devait se rendre à une autre assemblée dans l'école.

L'hymne national clôture cette cinquième réunion.

TABLEAU D'HONNEUR
(janvier) 8e année.

1re, Georgette Vézina: 2e. Ida Ball; 3e, Jeannine Dubé; 4e. Rhéa Beauchamp; 5e, Gilberte Perron; 6e, Germaine Hurtubise; 7e. Elisabeth Lanoix; 8e, Aline Paris; 9e, Anita Corbeil; 10e, Fernande Chartrand.

Georgette Vézina,
Présidente.
Rhéa Beauchamp,
Secrétaire.

Sect. F. X. Garneau

ECOLE GARNEAU

La quatrième assemblée de notre section eut lieu à 3 h. 30, mercredi le 2 février, et commença par la prière et le serment au drapeau.

A cause de ses nombreuses occupations, M. Howard Macka; donna sa démission et M. Pierre Masson fut élu à la présidence.

Puis suivit le discours de bienvenue et la lecture du rapport.

M. Aubry rapporta les activités au sujet de la campagne du Bon Français.

M. Masson parla du fonctionnement du Comité des Missions.

MM. Gorley et Fournier traduisirent, sous forme de joute, quantité de mots se rapportant au gouret.

M. Michel Masson lut un travail sur la radiophonie et s'attacha à donner une liste fort intéressante sur les programmes français.

Puis, récitation de la poésie "L'Ange perdu", par M. Mondoux; morceau de piano, intitulé "Babillage", par M. Guy Coderre.

M. J.-M. Thibeault présenta une étude sur la vie de Sir Georges-Etienne Cartier.

Intermède: les élèves de 3e Sr interprètent le chant du "Doux parler ancestral".

Propositions:

Par M. Mackay: Remerciements à M. le principal pour le don de coupes. L'une sera donnée pour la conduite, et l'autre pour l'assiduité.

Par M. J.-M. Daoust: Qu'un comité soit formé pour la communion fréquente. M. M. Duchesnay en sera le président.

Un autre comité s'intéressera aux petits pauvres de l'école.

M. Vachon, notre visiteur, se dit édifié de notre programme, en souligne ce qu'il y a de meilleur et nous presse d'aller ainsi toujours de l'avant.

Le R. P. Emilien Létourneau insista sur le bon langage et lut ensuite un poème sur l'Idéal, dont il est l'auteur. (Le texte en paraît dans une autre colonne).

Et la séance fut levée au chant de l'hymne national.

Section Rosalie Demers

ECOLE ST-CONRAD

Vendredi, le 28 janvier dernier, la section juvénile "Rosalie Demers" tenait sa réunion en assemblée régulière à trois heures de l'après-midi. L'assemblée débuta par la prière d'usage suivie du serment au drapeau. Mlle la Présidente, Georgette Turpin, souhaita la bienvenue à nos distingués visiteurs.

La procédure d'une assemblée fut suivie dans tous ses points: lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par Mlle la Secrétaire et propositions dont voici les principales, acceptées à l'unanimité.

1o. Il fut proposé par Mlle Béatrice Jubinville que les élèves travaillent en "comités de recherches" pour la préparation du programme de notre section.

2o. Il fut proposé par Mlle Léonie Landry que les élèves des comités se réunissent tous les samedis au Musée pour les vues cinématographiques qui se donnent sur des sujets historiques et géographiques.

3o. Il fut proposé par Mlle Jeanne d'Arc Lavictoire qu'un relevé des noms des marchands canadiens de notre paroisse soit confié à nos comités.

On procéda ensuite aux affaires nouvelles:

1. Dandolo, récitation (Magnan) Par Mlle J. d'Arc Lavictoire.
2. L'industrie perlière, leçon géographique, préparée par les élèves. (Matériel gracieusement offert par M. Aurèle Larocque, du Musée National).
3. Saynète de Bon Langage: dans lequel entrait l'emploi correct des mots décrivant une bicyclette. Travail des élèves.
4. L'exilé (chant) un groupe d'élèves.
5. Octave Crémazie: Essai littéraire, donné par Mlle Hélène Ouellette.

La Révérende Soeur Ste-Zéphirine, directrice de l'école, nous adressa la parole et nous félicita de notre esprit de coopération, et de notre travail. Elle nous dit avoir constaté beaucoup de progrès depuis notre dernière réunion.

On termina l'assemblée par le chant patriotique "O Canada".

Georgette TURPIN,
présidente.
Marcelle CHARRON,
secrétaire.

Sect. Nap. Belcourt

ECOLE STE-ANNE

Mercredi, le 26 janvier, se tenait la 5ème réunion de notre section juvénile Belcourt. Nous avions l'insigne honneur d'avoir Monsieur l'inspecteur Latour au milieu de nous, bonheur rarement goûté! Heureusement qu'il était à faire sa visite à notre école! Monsieur Brunet, notre zélé visiteur, les élèves des 7ème et 8ème années de l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, de Cyrville, avec leurs maitresses, les RR. Sr Raymond-du-S.-C. et Sr St Raymond, trois membres du conseil de la section Samuel Genest de l'école St-Pierre, étaient aussi du nombre des invités. L'assemblée débuta par la prière et le serment à la patrie, la lecture et l'adoption du procès verbal, suivie de la lecture de la correspondance. Les lettres échangées avec quelques élèves de Windsor excitèrent l'attention de toutes et ajoutèrent une note d'intérêt à ce travail plutôt monotone "de la lecture de la correspondance". Annette Cousineau et Marielle Demers soumirent ensuite les membres à un examen sérieux sur les arbres du Canada: reconnaitre les arbres par la feuille, la forme, l'écorce. Une petite saynète sur nos arbres canadiens, intitulée "le rêve de Berthe", grava plus profondément dans nos esprits les connaissances acquises par l'étude. Voici les noms des petites actrices qui ont su si bien nous intéresser:

Mlle J. Cusson: Berthe
Mlle A. Daviau: l'érable
Mlle J. Boivin: le sapin Douglas
Mlle F. Sauriol: l'épinette
Mlle R. Brunet: le bouleau
Mlle A. St-Georges: le pin
Mlle J.-C. Dumoulin: le poêle
Mlle G. Laviolette: le démon rouge
Mlle T. Huneault: l'institutrice.

Les costumes originaux contribuèrent au succès de la pièce.

Aline Lavergne conduisit avec habileté une étude sur nos grands hommes, dont les photographies étaient groupées sur de grands cartons. La saynète "de bon langage" amusa tout l'auditoire.

J. Meilleur s'acquitta avec adresse de son rôle de grand'mère. Thérèse Morin et ses deux fillettes, M. Taillefer, et Thérèse de la Salle méritent nos félicitations. Jeannine Potvin et Juliette Gagnon firent le rapport des factures et des appels téléphoniques.

Les élèves de la 8ème année chantèrent avec entrain: "La Soupe aux pois", de Larieux.

Les propositions suivantes furent adoptées:

1—Proposoé par Pauline Lapointe, secondé par J. Potvin que d'autres copies des adresses des marchands c.-français soient imprimées et distribuées à celles qui n'en ont pas eu lors de la première distribution.

2—Proposé par R. Parisien, secondé par Lucille Brosseau que le programme traitant de la rébellion de 1837 ait la préséance.

3—Proposé par Juliette Gagnon, secondé par J. Potvin que nos musiciennes nous jouent quelques morceaux à chaque future assemblée.

4—Proposé par monsieur l'inspecteur Latour, secondé par M. Hurtubise, que la secrétaire écrive au secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa afin d'obtenir des bottins contenant les adresses de tous nos marchands et hommes d'affaires c.-français d'Ottawa.

Monsieur Emile Parisien, de l'école de Cyrville, nous adressa des remerciements au nom de ses compagnons, qui entonnèrent un joyeux

"Jamais on a vu-u-u
Jamais on verra-a-a
Des filles si gentilles
Dans la ville d'Ottawa.

Monsieur Brunet nous fit part de sa joie de nous voir si enthousiasmées au travail et nous annonça l'acquisition d'un nouveau trophée mis à la disposition des sociétés juvéniles. Qui l'aura en juin prochain?

Monsieur l'inspecteur nous félicita et fit ressortir tout le bien que les sociétés juvéniles sont appelées à accomplir.

L'assemblée se termina par le chant "O Canada".

Irène Giroulx, secrétaire
Marguerite Hurtubise, Présidente
Sr St-Irénée, directrice.

Lettre ouverte

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE D'EDUCATION D'ONTARIO

Ottawa, le 27 janvier 1938.

Chers petits écoliers,

Je viens, à titre de secrétaire de l'Association Canadienne - Française d'Education d'Ontario, vous suggérer une activité que, j'en suis certain, vous vous hâterez de placer dans votre programme.

Vous êtes, dans la Province d'Ontario, 45,000 petits écoliers français. Quelle force! Si chacun donnait un sou, quelle belle souscription vous pourriez offrir à l'Association qui vous a conservé votre héritage français en terre ontarienne. Quelle belle occasion de montrer votre gratitude et votre véritable esprit de petits Canadiens français sans peur et sans reproche.

En souscrivant un ou plusieurs de vos sous vous feriez plaisir et à vos parents et à vos dévoués professeurs tout en donnant à tous une leçon de fierté nationale. Nous comptons sur vous.

Dès que la collection sera faite, expédiez-la à l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, Case postale 211, et l'Oncle Jean, si dévoué à la jeunesse écolière, publiera votre souscription dans la Page des Sections Juvéniles.

Vous félicitant du succès que vous obtenez tous les jours par votre beau travail et espérant recevoir sous peu de vos nouvelles, je demeure, chers petits amis,

Votre humble serviteur,
Aimé ARVISAIS,
Secrétaire.

Adresse: 368, rue Dalhousie, ou C. P. 211, Ottawa.

Section Dollard

ECOLE S.-J.-BAPTISTE

La section Dollard de l'école St-Jean-Baptiste a tenu son assemblée régulière le 28 janvier dernier.

Voici le programme suivi:

1—La prière au Sacré-Coeur.
2—Serment d'honneur à la patrie.
3—Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. L'adoption du procès-verbal fut proposée par P.-E. Laurendeau appuyée par Raymond Rowe.
4—Lecture de la correspondance.
5—Rapport d'une visite à la section Saint-Dominique par Bernard Gay.
6—"Les Quêteux" chanté par les élèves des sixièmes années.
7—"Origine de la Croix du Mont-Royal" par Paul Leduc.
8—"Corrigeons notre langage" par Edmond Ranger.
9—Choix des correcteurs de fautes de langage. Furent choisis: Georges Chitouras, Emile De Champlain, Raymond Rowe, René Aubrey et Lionel Dagenais.
10—"Le lion devenu vieux", récité par Raoul Dumais.
11—"Anniversaire historique" par Paul Quaglia.
12—Propositions:

a) Une lettre de remerciement au cher frère Liguori pour sa conférence sur la vocation. Proposée par Patrick Carr appuyé par Roland Séguin.
b) Un mot de sympathie à notre camarade Robert Gay à la suite de son accident. Proposé par Remi Tessier, appuyé par André Legault.

L'ajournement fut proposé par Royal Sarazin, appuyé par André Gay.

La séance fut close par le chant "O Canada".

Laurent PILON,
Secrétaire.

Sect. Dominique

"TOUJOURS FIDELES"

Notre dernière séance littéraire eut lieu le vingt-vinq janvier. Le théâtre avait pris un aspect japonais fruit du travail et de la collaboration des élèves.

Mlle la Présidente souhaita la bienvenue à l'assistance puis invita Mlle la Secrétaire à donner la lecture du procès verbal.

Trois élèves firent part des recherches de toute la classe par la lecture des compositions suivantes:

Nos hivers canadiens,
Gabrielle Goulet.
Notre richesse forestière,
Dorothée Miles
Notre industrie minière,
Eveline Lalande.

Adèle Roy nous fit entendre: La painte du bois, de Richepin.

Suivit, une causerie sur le Japon dans laquelle une "Japonaise-canadienne" se fit un devoir de répondre aux multiples questions d'écolières fort intéressées aux coutumes de ce pays.

Le "serment au dapeau" raviva notre patriotisme qui laissa voir et entendre dans "Mon Pays", "qu'en la machine ronde, il n'est pas pareil pays on monde".

Le rapport du bon langage mit à jour le nom des méritantes de chaque section. Le volume de littérature canadienne, mérité par Mlles Yvette Robillard, Andrée Soulière, Madeleine Meloche, Catherine Tremblay, Eveline Lalande et Yolande Chartrand, fut l'heureux portage de Mlle Eveline Lalande, élève en 8e Année, ce généreux don, stimulant apprécié de toutes, était offert par M. le Visiteur.

Quatre élèves jouèrent: "Les temps du verbe en action" petite saynète révélant les traits caractéristiques au Présent, au Passé, au Futur et au Conditionnel.

"L'Achat chez nous" vint à son tour, prouver la nécessité et le devoir d'encourager les nôtres. Une copie contenant les noms et les adresses des marchands, bouchers, etc, canadiens-français de la paroisse St-Jean-Baptiste, fut distribuée aux parents et aux élèves. Nous continuerons ce travail en ajoutant à notre liste, les noms et les adresses des marchands canadiens-français de la ville d'Ottawa.

Le R. P. Landry, O. P., voulut par d'encourageantes paroles, féliciter les élèves du travail accompli et les encourager à vontinuer l'oeuvre patriotique commencée. "C'est beau d'avoir fait germer une telle entreprise, c'est grand de la maintenir, ce sera noble de la mener à bonne fin."

M. le Visiteur loua le programme varié et approprié. Il nous donna aussi de sages conseils dont l'avenir sera le témoin de notre fidélité à les mettre en pratique.

Notre réunion se termina par l'hymne national "O Canada".

Thérèse Barrette,
Présidente.
Yvonne Côté,
Secrétaire.

SALADIN TIENT À SON COUVRE-CHEF

AUX ÉCOLIERS DE LA CAPITALE

Voulez-vous gagner deux riches trophées et deux jolies coupes?

VOICI L'OCCASION RÊVÉE...

L'ONCLE JEAN a le très vif plaisir de vous annoncer une agréable nouvelle.

Oui, il ne dépend que de vous, chers petits écoliers et écolières, de gagner les plus riches trophées du monde. Ces trophées porteront le nom de la classe (garçons ou filles) qui au cours de la présente année (janvier-juin 1938) aura montré le plus d'esprit patriotique en suivant les directives de la Ligue de l'Achat Chez Nous. Un trophée sera donc donné, pour cette fin, par M. Wilfrid Langevin, 168, rue Cathcart.

Et UN DEUXIEME TROPHEE, présenté par Un Groupe d'Amis du Beau Français, aux élèves ou à la classe qui se sont distingués par un culte assidu du bon langage. Il est compris que la connaissance de la grammaire, de l'orthographe et de la composition française entre comme point important dans ce concours.

Aux élèves de l'Ecole Garneau (et puisse cet exemple être imité partout) M. Paul-Emile Piché, principal, réserve une heureuse surprise. Mieux, une surprise en double, car il s'agit de deux coupes de grand prix à faire tirer parmi les écoliers qui se seront fait remarquer par leur conduite et leur application, puis par ceux qui auront conservé les meilleures notes pour l'application.

Aux élèves de l'Ecole S.-François d'Assise, Ottawa, sera donné par M. Victor Barrette, comme prix dans un concours sur les anglicismes, un buste de Dollard, oeuvre de Laliberté.

A TOUS LES PETITS FRANCO-ONTARIENS

Le "Droit" offre un trophée dans un concours pour la diffusion du bon journal.

La Maison Marcil frères, bijoutiers, 307b, rue Dalhousie, Ottawa, offre également un trophée en faveur du Sou de l'Ecole en faveur de l'Association d'Education d'Ontario. — Détails à venir.

ONCLE JEAN.

LE MOT MAGIQUE

Mot qui peut inspirer des gestes éclatants,
Susciter des héros, gagner une victoire,
Immortaliser même un homme dans l'histoire,
Mot qui devrait griser tous les coeurs de vingt ans!

Malgré son âge il garde un éternel printemps,
On lui doit les plus beaux triomphes oratoires,
Il souléve à lui seul d'immenses auditoires,
Et mène à bonne fin les travaux des titans.

Grâce à ce petit mot d'apparence fragile,
On peut voir maintenant la croix de l'Evangile
Etendre ses bras jusqu'au soir boréal!

Ce mot qui fait les saints, les savants et les braves,
Et qui fouette le sang aux heures les plus graves,
C'est l'Idéal . . .

Emilien Létourneau, O.M.I.

Ottawa, 2 février 1938.

EN ROUTE POUR LA MESSE DE MINUIT

Sept heures... huit heures... C'est avec impatience que l'on voit les aiguilles qui tournent et retournent le long du disque. Oui on a tellement hâte car c'est ce soir la messe de minuit.

"Ding! Dong!" enfin la cloche prend son vol. L'on attelle la grise. Emmitouflés dans nos fourrures, nous prenons gaiement le chemin du village.

Une neige fine tombe comme le duvet d'un cygne que l'on plumerait là-haut. Les arbustes courbent leurs épaules sous leur épais manteau de ouate, des cordons blancs longent les clôtures, des bonnets moëlleux coiffent les pieux; toute la nature est recouverte de ses plus beaux atours. Une gamme de grelots accompagnés du carillon résonnent à nos oreilles. En ce jour cette musique nous réjouit plus que les grands succès de Beethoven.

C'est avec joie que l'on descend de la carriole et se dirige vers l'église. Quel voyage plus agréable surtout pour les petits enfants que celui que l'on fait à l'occasion de la messe de minuit.

Juliette Racine.
13 ans, 5ème, 1ère année.
Ecole Ste-Euphémie, Casselman.

N° 19.—A ASHBY

En ce temps-là rien ne pouvait concentrer davantage l'intérêt de tout le monde que les grands tournois. Le tournoi qui allait avoir lieu à Ashby où le prince Jean même porterait présence avait attiré une grande foule de spectateurs.

Le terrain de fête était magnifiquement orné. Sur une terrasse à la porte du sud les tenants avec le chevalier Brian comme chef avaient établi leurs tentes dacorées de drapeaux, tandis que les chevaliers qui voulaient figurer comme assaillants avaient leurs tentes de l'autre côté du terrain.

Le long des côtés on avait élevé des galeries provisoires pour les seigneurs et leurs dames. La galerie du centre, richement ornée, était réservée au prince.

Parmi la foule qui se composait de bourgeois, de paysans libres et de nobles d'un rang inférieur il s'élevait souvent de petites querelles.

—Chien de mécréant, dit un vieillard dont les chaines d'or et le costume annonçaient qu'il était une personne de haut rang, — oses-tu toucher un chrétien, un gentilhomme normand?

Cette parole était adressée au juif Issac d'York et à sa fille Rébecca qui, vêtus de riches et magnifiques vêtements arrivaient le long des galeries. Rébecca se sentit très inquiète en remarquant l'attitude arrogante de son père, mais Issac avait des raisons de se croire sous la protection du prince Jean, vu que ce dernier négociait à cette époque un emprunt considérable auprès des juifs de York.

"Un homme en état d'ivresse a été arrêté pour tapage nocturne... A propos, Madame Michu, comment va votre mari?

D'un océan à l'autre.

RIVIÈRE DES FRANÇAIS

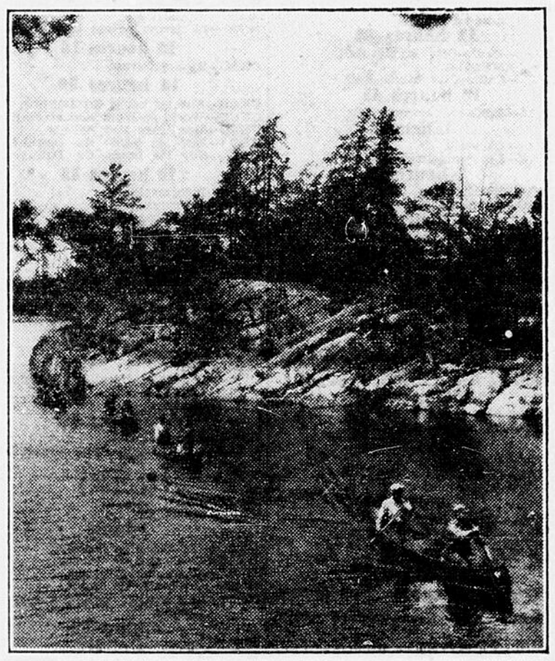

En 1615, Samuel de Champlain descendit la rivière des Français jusqu'au lac Huron. Le hardi découvreur était passé à Ottawa, à Mattawa et au lac Nipissing, soit de Québec au lac Huron, un voyage de près de huit cents milles!

A sa suite, vinrent les missionnaires jésuites et les grands explorateurs comme les Jonti, les LaMothe-Cadillac, sans oublier les Brûlé, les Jolliet, les La Vérendrye, père et fils.

La rivière des Français devait servir à nos pères de route directe pour cette grande métropole sauvage, appelée Michillmakinac. C'est en ce lieu que se signèrent les nombreuses alliances qui donnèrent à la France un empire qui s'étendit jusqu'au golfe du Mexique en remontant jusqu'aux Rocheuses.

Oncle JEAN.

La poudre d'estomac qui se vend le plus au Canada à $1.00.
Plus d'
Indigestion
Prenez
GASTRONOX
Mangez ce que vous désirez — Le meilleur ami de votre estomac

PAGE FÉMININE

LOISIRS

Enfin, voici l'organisation qu'attendaient les Jeunes. Elle est née sous le feu de l'enthousiasme et le feu court, il gagne les plus sceptiques, il réchauffe et ranime ceux que le mauvais sort avait démunis, paralysés dans l'élan.

Ce qu'ils en ont de l'élan, ces jeunes : essor vers le bien, essor à la poursuite des dévoyés, des désemparés, essor qui les lance dans des entreprises audacieuses, des projets vats comme le monde. Ils envahissent tout avec une ardeur, une impétuosité qui marche d'avant et ne recule devant rien.

Vous connaissez leur service d'assistance: —l'abri de nuit, l'aide aux prisonniers, service des cours judiciaires, tutelle des gares et bureau de placement. Le service s'étend à tous les désemparés et sans-foyer, aux jeunes filles de la campagne venues chercher du travail en ville, à ceux qui sortent de prison, à celles qui trébuchent ou chancellent ou s'égarent.

C'est le relèvement de la jeunesse ouvrière le relèvement des emplois et métiers par une orientation professionnelle, par des écoles d'arts et métiers, tel qu'il en existe déjà à Montréal et aux Trois-Rivières, — école technique et de papeterie pour entrainement manuel, atelier de mécanique, d'ajustage d'automobile, de fonderie, de forge, de menuiserie et modellerie, laboratoire de chimie et d'électricité.

Qu'un diplômé de l'Institut National d'Orientation Professionnelle de Paris, docteur en médecine, diplômé en Physiologie du Travail et Licencié en Sciences Sociales, Economiques et Politiques, — j'ai nommé le docteur Voghel, — ait consenti à consacrer ses efforts et son temps à cette réalisation jociste qu'est l'orientation professionnelle, voilà qui permet d'espérer en l'avenir des jeunes.

Aux grands services d'assistance, le Home Jociste, devenu un refuge de nuit, joint le service de vestiaire, grâce aux dons reçus en vêtements et chaussures usagés et la J.O.C. organise maintenant les loisirs de la jeunesse, loisirs pour la masse, ayant en vue l'assainissement moral et physique des jeunes par la culture physique, le sport, la natation, le cinéma, la lecture, les chorales et fanfares; cours de secourisme et d'infirmerie domestique, ces derniers, grâce à la collaboration de l'Association Ambulancière Saint-Jean. Les cours de secourisme sont donnés par le personnel de la Ligue de Sécurité Provinciale.

L'organisation des loisirs est un service nouveau, dont le lancement coïncide avec la mise en oeuvre du plan national de placement, qui occupe en ce moment les gouvernants provinciaux.

Grâce à LOISIRS, les membres, à raison d'une cotisation de vingt-cinq centins par année, jouiront du privilège de représentations gratuites de cinéma, de l'usage des piscines publiques, une fois la semaine, avec instructeur de natation.

Grâce à LOISIRS, ils formeront des ligues de gouret, prendront part à des cours de gymnastique. Une bibliothèque roulante leur assurera un service gratuit de lecture, auquel est attaché le service téléphonique. Sur demande on leur fera parvenir le livre à leur choix. La bibliothèque comprendra un choix de livres de sujets variés, traitant de science, d'histoire, et des romans.

Tout le monde, quels que soient l'âge et la condition, peut aider au succès de l'oeuvre si belle et si vigoureuse du relèvement de la jeunesse ouvrière, en contribuant à LOISIRS la minime somme de vingt-cinq centins par année, en aidant à sa propagande, en stimulant les membres.

Je dis: les membres, non pas les directeurs du Home Jociste. Une visite au numéro 447, rue Sussex, vous convaincra de leur entrain, de leur désintéressement et de leur générosité au service d'une cause qu'ils ont à coeur de voir se répandre parmi notre population canadienne-française.

La J.O.C. est en action dans 91 villes de la province de Québec et gagne en vitesse l'Ontario français. J'oubliais de mentionner que le programme de la Commission Jociste des Loisirs se propose de couronner chaque saison par une grande fête populaire:

Le printemps par la fête de la Jeunesse,
L'été, par la fête des vacances,
L'automne, par la fête des blés et
L'hiver par la fête de la neige.

Ces manifestations seront des revues d'ensemble qui feront lever en masse, dans un vigoureux élan d'allégresse et de sympathie toute cette jeunesse qui ne demande qu'à se reprendre à espérer.

"C'est dans ses heures libres qu'un race s'élève et se tue".

Encourageons LOISIRS. "Loisirs" distrait, fortifie, instruit et grandit."

Marie-Rose TURCOT.

Leurs débuts

C'est la première épreuve de l'enfant, le premier effort intellectuel qui lui soit infligé, en plus et en dehors des multiples efforts de compréhension et d'adaptation qu'il a dû faire depuis sa naissance.

Il serait juste de s'assurer, avant tout début d'études, que le bambin est réellement de force à supporter ce surcroit d'attention.

Les pédagogues américains ont imaginé toute une série de "tests", c'est-à-dire de questions et de petits problèmes, grâce auxquels ils prétendent mesurer exactement les capacités d'un cerveau enfantin, son degré d'évolution et de maturité.

Ils ont prouvé ainsi qu'il existe, d'un enfant à développement intellectuel, dont l'apparence est trompeuse... Ce n'est pas toujours celui qui nous semble le plus éveillé, le plus "intelligent" qui se trouve, réellement, le plus apte à l'étude; et réciproquement.

INSTABILITE

D'autre part, on a constaté depuis longtemps que l'enfant, même très jeune et encore "instable" dans son pouvoir d'attention, fixe facilement son esprit sur ce qui l'amuse, l'étonne ou l'intéresse particulièrement.

On conçoit donc que l'idée soit venue aux éducateurs de profiter d'un jeu pour commencer l'étude, de présenter le travail comme un amusement nouveau... Toute la méthode moderne de l'enseignement "par la joie"—qui se poursuit jusqu'au latin et aux mathématiques inclusivement—est basée sur ce principe optimiste et philanthropique.

Cela donne des résultats excellents pour les très petits enfants. Il est certain que la lecture, par exemple, perd beaucoup de son caractère aride d'autrefois, depuis qu'on a imaginé les alphabets illustrés, les cubes alphabétiques et autres jouets instructifs.

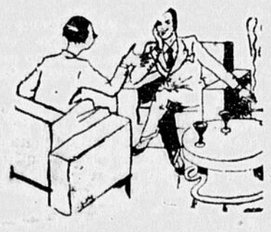

Vous m'aviez dit que vous habitiez le deuxième... et cependant vous êtes au quatrième...

Oui, c'est juste, mais je grimpe les escaliers deux marches à la fois...

LES COLORIS EN VOGUE

Havane, bleu, mordoré, rouge indien, prune, grège, ficelle, bronzé, gris de fer, lamés imprimés de tous ces coloris représentent les nouveautés qui nous parlent déjà du prochain printemps.

Une oeuvre d'art

Un bon parfum est une oeuvre d'art. Le grand parfum a la dignité d'un vin de grand cru. Il convient de le traiter avec le même respect. Ils sont aussi vivants l'un que l'autre, ils mûrissent et évoluent dans le temps de même manière. Songez qu'une essence de rose faite en 1935 avec les roses d'un certain champ n'aura pas la même tonalité que la cueillette de 1936. On ne saurait faire un très bon parfum en employant inconsidérément du jasmin d'un pays ou d'un autre.

Si vous mélangez dans un certain ordre plusieurs huiles de fleurs et que vous y ajoutiez ensuite l'alcool voulu, le parfum ne sera pas le même que si vous avez mêlé les huiles dans un autre ordre, ou si elles ne se sont pas stabilisées à la même température.

De même un parfum mis immédiatement en bouteille sera beaucoup plus sec que le même mélange qui aura longtemps "mûri".

Il y faut une délicatesse, une patience et un odorat exceptionnels. Savez-vous que la France est le premier pays du monde pour les parfums? Les grandes marques qui inondent l'Amérique de leurs petits flacons n'ont pas réussi à faire réaliser là-bas des mélanges qu'on ne peut faire que sur place.

C'est pourquoi, s'amuser à mêler plusieurs parfums est une grosse erreur: ces parfums excellents ne peuvent devenir qu'un désastreux mélange.

Celle qui s'accompagne de tous les charmes et de tous les attraits des belles années . . . Il ne suffit pas d'avoir 18 ans; si le cheveu est pauvre, les épaules étriquées, les traits tirés, les joues sans fraîcheur, les lèvres pâles, peut-on vraiment dire qu'on est jeune . . . ? La vraie jeunesse c'est 20 ans, c'est 30 ans, c'est plus . . . si la peau est ferme, le sang riche, le muscle solide. Le GLOBÉOL donne du sang, augmente l'appétit, favorise le sommeil réparateur, il fournit un élan formidable pour la vie.

GLOBÉOL

Le tonique des nerfs et des muscles.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N. Montréal, pour recevoir brochure gratuite: "Connaissez-vous?"

C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL

Conseils pratiques

L'ENTRETIEN DES MEUBLES CIRES

Pour bien entretenir les boiseries ou les meubles cirés, il suffit de connaître le traitement qu'on fait subir au bois pour lui donner l'aspect général que nous lui voyons. Lorsqu'il s'agit de bois cirés, ce traitement a toujours été fait selon des procédés simples, faciles à mettre en oeuvre et qui nous guideront pour remettre nos meubles en état.

Les bois cirés sont à la fois plus satisfaisants et moins fragiles que les meubles vernis: plus salissants parce qu'ils se ternissent très facilement; moins fragiles, parce qu'il est simple de rendre son brillant à un meuble ciré alors que, sur un meuble verni, les petits accidents sont souvent très difficiles à réparer soi-même.

On emploie, en ébénisterie, divers procédés pour cirer les meubles. Une méthode qui donne de très beaux résultats et qui permet un entretien très facile des meubles, est celle du bois dit "rempli". Le bois est traité avec une préparation qui contient avec du vernis, de la poudre de ponce très fine et un colorant. Cette préparation remplit les pores du bois et lui donne, après ponçage au papier émeri, un aspect très lisse. On colore, on encaustique, puis on laisse reposer le bois pendant deux jours. Alors, on encaustique abondamment avec un tampon, après avoir eu soin de saupoudrer la surface du bois avec de la poudre de ponce d'une extrême finesse.

Les meubles ainsi traités ont un beau brillant et demandent peu d'entretien. Il suffit de les encaustiquer légèrement trois ou quatre fois par an. Pour l'entretien courant on les brosse toutes les semaines avec une brosse dure et on les essuie chaque jour avec un chiffon de laine.

Mais le procédé le plus couramment employé pour cirer les bois n'est pas celui-ci. Souvent on traite le bois ainsi: après l'avoir coloré comme il convient et poncé assez finement sur toute sa surface, on le frotte très soigneusement avec un bâton de cire de façon à bien couvrir. A l'aide d'un bouchon très lisse, auquel on imprime un mouvement circulaire, on fait pénétrer la cire dans les pores du bois. Ensuite, on brasse énergiquement avec une brosse dure. Parfois, pour faire mieux pénétrer la cire, on passe un fer tiède sur toute la surface du bois.

Après cela, on laisse reposer. On frotte à nouveau à la brosse, puis au chiffon. Enfin, on encaustique ou on cire à la cire encore une fois si on a affaire à un bois mou et poreux.

Toutes les opérations sus-indiquées doivent être exécutées d'une main légère, surtout si c'est un bois tendre, de façon à ne pas produire de rayures.

Ensuite on passera les meubles au chiffon de laine tous les jours, on les cirera à l'encaustique toutes les semaines et à la cire sèche tous les mois environ. Les meubles neufs prendront ainsi peu à peu le beau poli des meubles anciens.

Par accident, avez-vous renversé de l'eau sur un meuble ciré? Si la tache est superficielle, il suffira sans doute de passer un peu d'encaustique, un peu de cire sèche et de frotter très longuement.

Mais si l'eau a pénétré plus profondément, il sera nécessaire de poncer le bois au papier émeri très fin, en prenant une surface un peu plus grande que la tache et en frottant plus légèrement vers le pourtour.

Si le bois était teinté, vous passerez alors avec un petit tampon d'ouate une couche de brou de noix, d'orcanète ou de bichromate de potasse, suivant les cas. Puis vous ferez subir au bois la préparation que nous vous avons indiquée plus haut afin que la surface que vous traitez prenne le même aspect que le reste du meuble.

Les taches d'huile se traitent de la manière suivante: on tamponne la tache avec de l'essence de térébenthine, puis on saupoudre de talc abondamment. On passe au-dessus un fer chaud. On enlève la poudre. Et on cire.

Tous ces soins journaliers sont assez minutieux et prennent souvent assez de temps. Mais quelle est la maîtresse de maison qui récriminerait lorsqu'il s'agit de sauvegarder la beauté des meubles qui font le charme de la maison?

Les engelures

Dès les premiers froids de l'hiver les engelures font leur apparition chez les personnes faibles ou dont la circulation est mauvaise. Les vêtements trop légers peuvent aussi en être la cause. L'engelure siège surtout aux mains et aux pieds, mais les oreilles et le nez n'en sont pas exempts: elles peuvent apparaître partout où les tissus sont mal défendus contre le froid.

L'engelure commence par une tache rouge qui prend ensuite une teinte violacée et s'accompagne d'une démangeaison cuisante; il arrive quelquefois que l'engelure s'ulcère, formant des crevasses dans les plis de la peau; cette ulcération est douloureuse et très lente à guérir.

Parmi les moyens de prévention de l'engelure notons particulièrement le port de bas, de chaussures et de gants chauds, pas trop serrés afin de ne pas entraver la circulation et pas trop minces afin de conserver la chaleur des extrémités. Des chaussures trop justes et à semelles minces par dessus des bas légers prédisposent à l'engelure tout aussi bien que le port de bas trop épais qui provoquent la transpiration des pieds.

Lorsqu'on a les mains ou les pieds très froids on ne doit pas les exposer immédiatement à la chaleur du poêle ou des calorifères. Un changement trop soudain du froid au chaud active trop la circulation du sang dans les parties refroidies ce qui provoque l'irritation et prédispose à l'engelure.

S'il s'agit des pieds qui sont refroidis, la première chose à faire est d'enlever bas et chaussures puis ensuite de se mettre les pieds dans l'eau froide puis de les frictionner vigoureusement avec une serviette rude. Ce traitement rétablit graduellement la circulation du sang et prévient l'engelure.

Un état de santé débile peut aussi provoquer les engelures; dans ces cas, il faut ajouter aux moyens de prévention déjà cités une surveillance générale de son état de santé et des pratiques d'hygiène telles que le repos, l'exercice en somme suffisante, l'air pur, la propreté et une bonne élimination.

Dans certaines maisons les planchers sont froids et les personnes qui ont à y séjourner pendant de longues heures consécutives peuvent aussi être prédisposées aux engelures aux talons et aux côtés des pieds. Cela peut être prévenu par le port de chaussures et de bas plus chauds mais il vaut mieux voir à ce que les planchers soient chauds.

L'application froide sur les engelures à leur début arrêtera la démangeaison. S'il y a ulcération il faut se rappeler qu'il peut y avoir infection et en conséquence prendre toutes les précautions ordinaires contre l'infection d'une plaie.

Les engelures ne sont pas dangereuses mais peuvent nous causer des ennuis.

(Communiqué par le Service d'Hygiène de l'Association Médicale du Canada et des compagnies d'assurance-vie.)

SAVIEZ-VOUS QUE . . .

—Un anglais a construit un canot d'une longueur de huit pieds en utilisant 35 supports pour habits, quelques morceaux de bois, des morceaux de toile et de papier, des épingles et de la colle. Le tout a coûté sept dollars.

—La ville de Bordeau avait au milieu du cinquième siècle une population de 80.000 habitants. Elle compte maintenant plus de 600.000 âmes.

—Il n'y avait en 1919 que 4.156.000 chômeurs aux Etats-Unis. Il y en a présentement à peu près 11.000.000.

—La ville de Juneau en Alaska doit son nom à Joseph Juneau, prospecteur canadien-français qui était dans ce pays en 1851.

—Le nombre de femmes policiers augmente sensiblement dans la ville de Londres. On en compte présentement 67 contre 56 à même date l'an dernier.

—L'Eglise d'Antioche au temps de saint Chrysostome, nourrissait jusqu'à 3.000 vierges ou nonnes.

—Mlle Françoise-Mathilde Dodge, de Détroit, a un revenu annuel de 250.000 dollars. Elle affecte 000 dollars à ses vêtements.

—Le fer, quand il est absolument pur, est blanc.

—C'est Charles-E. Menches, de St-Louis, qui, en 1904, fabriqua le premier cornet de crème à la glace.

—La Bulgarie moderne n'est autre que l'ancienne Illyrie. Les Bulgares, d'origine asiatique s'y établirent en 1680.

Empêchez LES GERÇURES avec le Baume Italien Campana

POUR VOS ENFANTS

UNE PAGE DE MON JOURNAL

Mercredi, 2 février.

Notre classe devient de plus en plus moderne. Nous avons inauguré le 23 janvier, l'heure des nouvelels à la Radio. Chaque jour à la même heure sont irradiées de notre part, Ecole St-Jean d'Embrun, des événements courants, les nouvelles de la paroisse et de l'école et de chaque classe.

J'aime beaucoup ce plan tout neuf quotidien et l'organisateur hebdomadaire. Le vendredi soir, nous votons pour notre annonceur de la semaine suivante. Celui-ci se choisit immédiatement cinq rapporteurs un par district, le lundi c'est un représentant de St-Onge, le mardi de la gare, le mercredi, du village, etc.

Aujourd'hui, mercredi, c'était à mon tour de parler au micro que nous a confectionné le petit Reynald Maheu. Comme je représentais St-Onge, j'ai quêté des nouvelles des membres de mon district. Puis enfin, je suis allée faire une tournée dans toutes les classes. J'avoue que les maîtres et maîtresses s'intéressent à nous, car j'en ai recueilli beaucoup. Monsieur le vicaire Lacasse qui était à l'école m'en a fourni. Je l'ai apprécié, il m'a donné le nom de la fête du jour avec une pensée de la messe.

A midi moins 10, Lorraine Lepage, l'annonceur, ouvrit le poste en m'introduisit. Voici ce que je dis:—

Embrun — Hier il y eut des courses sur la rivière Castor, auxquelles participèrent quelques gens de la paroisse de Russell et Morewood. Russell eut le premier prix.

Ecole St-Jean — Quelques dévouées élèves de la 8e année ont fait la toilette du corridor du bas, hier soir, en peinturant les portes, armoires et boiseries. C'était admirable de les voir à l'oeuvre après leur classe.

2e Année — La principale avait permis aux élèves de sortir de la cour à la récréation afin d'aller voir les courses sur la rivière Castor.

Vendredi — N'oubliez pas la messe et communion du premier vendredi du mois.

1re Année — Reynald Séguin et Rita Duguay, sont heureux; ils savent leur morceau de diction par coeur.

Genève — S'il n'y a pas de changement la société des Nations ne serait plus qu'un ornement comme l'Académie Française.

Ottawa — La session fédérale se continue. Le premier ministre King défend son administration. Il répond au réquisitoire de trois heures lancé par M. Bennett.

2e février — Fête de la Purification de la Ste-Vierge. Symbolisme du cierge: cire, chair virginale de N.-Seigneur; mèche, âme; flamme, sa divinité.

N'est-ce pas que c'est intéressant ce numéro original de notre programme scolaire?

Marielle Ménard,
8e Année, Embrun, Ont.

LA VEILLE DE NOEL

"C'est aujourd'hui le vingt-quatre décembre", dit un enfant à sa mère, "c'est la veille de Noël"?

Assis, émus, près de l'âtre, qu'attendent-t-ils? L'heure du rendez-vous à la crèche. Tout à coup ding . . . dong . . . ding . . . dong . . . onze heures, les cloches sonnent à toute volée, c'est le temps de se rendre au temple. Les maisons s'illuminent et bientôt jeunes et vieux s'acheminent vers l'église.

La soirée est calme. Les nuages glissent sur la pente du ciel et laissent tomber flocon par flocon le lourd fardeau qu'ils portent afin de parer la nature d'un beau manteau blanc pour cette belle solennité. Tous ont hâte de voir le divin enfant couché sur la paille, d'assister à l'office divin en mémoire de cet heureux avènement et d'entendre les beaux cantiques qui font vibrer les coeurs.

A minuit toutes les voix entonnent le joyeux refrain: "Ca bergers assemblons-nous" et le sacrifice commence. La messe finie, chacun se dirige vers sa demeure où les attend le traditionnel réveillon de Noël.

Que de joies apportent avec lui Jésus de la crèche et comme il fait bon d'en évoquer chaque année le souvenir.

Clairette Bourbonnais,
13 ans.
5ième cours, 2ième année.
Ecole Ste-Euphémie.
Casselman.

LE JOUR DE L'AN

Nous voici à l'aube du nouvel an. Déjà le dernier soleil de l'année a lentement atteint l'horizon.

Dehors, un magnifique spectacle s'offre à mes yeux. De blanches chenilles rampent le long des branches noircies des vieux arbres, des cordes givrées se déroulent entre les pieux recouverts d'un bonnet blanc. La nature semble se réjouir à la pensée qu'une autre année naîtra dans quelques instants.

Encore une heure et 1937 aura fini sa course. Dans la salle le coucou chante une dernière fois. Il se tait. Je l'écoute encore et l'année expire. En vain je l'appelle. Adieu! . . . Salut! Nouvelle année. Salut!

C'est le jour de l'an. Comme c'était grand, au temps déjà lointain, de voir les enfants, des grands et des petits agenouillés, recevant la bénédiction paternelle. Hélas! combien en sont privés! C'est à nous de faire revivre cette pieuse coutume, doux de nos pères.

Pour nous écoliers, la meilleure manière de préparer ce beau jour, c'est de mériter de brillantes notes, que nous présenterons avec joie à nos parents. Alors les vacances suivront belles, si nous les gagnons aujourd'hui par un esprit de travail, de belle humeur et de piété.

Que de gens saluent l'an nouveau en songeant "C'est un jour de fête". En ce jour nombre souhaits sont échangés surtout celui de "longue vie" qui devrait signifier pour chacun heureuse éternité de bonheur dans l'au-delà!

Enfants, en ce beau jour de fête demandons à Dieu que l'année suive prospère pour tous en grâces et en bénédictions afin que un jour, nous allions fêter le vrai "Jour de l'an" qui n'aurait pas de fin.

Jeanne-d'Arc Durivage,
14 ans.
5ième cours, 2ième année.
Ecole Ste-Euphémie.
Casselman.

MA PAGE DE JOURNAL

27 janvier 1938

Il est 9 heures et demie, je viens te confier, cher journal, mes impressions de la journée écoulée. Je ne veux pas me plaindre mais en somme je te dirai que je suis fatigué, mais tout de même satisfait, car mon étude du soir est bien faite.

Notre maîtresse de classe nous disait aujourd'hui de commencer nos devoirs par le catéchisme: ce que je fis et je puis constater que tout a été pour le mieux. Dieu ne doit-il pas occuper la première place?

Maintenant, c'est l'heure de me coucher et je me hâte de le faire pour être frais et dispos demain matin. J'ai demandé à maman de m'éveiller afin d'assister à la messe de cette manière Dieu me bénira, mon devoir d'écolier n'en sera que plus fructueux. Je prierai aussi d'une façon particulière pour mes chers parents qui se dépensent tant pour moi, sans oublier ma maîtresse de classe qui se dévoue sans compter pour le succès de mes examens.

Rémi Thibault
8e année, Embrun, Ont.

UNE PAGE DE MON JOURNAL

2 février 1938

Hier, au catéchisme, nous avons écrit une lettre de fête à la Ste-Vierge, la voici:

Chère "Maman du ciel",

A l'occasion de votre fête, la Purification, je viens vous offrir mes voeux les plus sincères et les plus respectueux.

Veuillez agréer mes modestes et humbles cadeaux: messe et communion, rosaire à l'école, promesse de dire les trois "Je vous salue, Marie" chaque soir de ma vie, et port de mon scapulaire et chapelet. Je vous promets de préparer de mon mieux cette offrande. En retour, vous qui êtes si puissante, donnez-moi cette grâce: le succès dans mes examens.

De votre petit garçon.

Fernand Dignard,
8e année, Embrun, Ont.

FANTAISIE DE SHAH

Lorsque le shah de Perse, en 1906 fit un voyage en Europe, il fournit matière à plus d'une anecdote pittoresque, par des excentricités. Par exemple, il adorait, lors des dîners officiels, jeter les os le poulet pardessus son épaule.

Une fois à Paris, il manifesta le désir d'assister à une exécution capitale. A l'aube blafarde, le shah était boulevard Arago quand sorti de la prison le petit groupe fatal.

On lui désigna le condamné, petit, maigre, livide. Le shah fit la grimace et se tourna vers un personnage imposant à la barbe fluviale:

—Celui-là?... déclara-t-il. C'est celui-là que je veux!

"Celui-là"... C'était le procureur de la République!

CREME GLACEE
Appelez 2 - 5741
Ottawa Dairy Limited
Délicieuse et Appétissante

POINTES D'HUMOUR

Nu-tête à ce temps-ci de l'année...!

On me dit que c'est excellent pour les cheveux...

Ma chère, si tu consens à devenir ma femme, je remplirai le moindre de tes désirs...

Je veux surtout que tu remplisses les plus grands...

La locataire au maître du logis: "Oh! là là! Pardonnez mon rire, c'est plus fort que moi, je viens de trouver une bonne excuse pour le mois prochain...

"Julie, si mon mari prend des libertés, tapez lui les oreilles...

"Oh! . . je l'ai déjà fait à deux reprises...

"J'ai placé mes souliers dans le corridor hier soir et personne n'y a touché.

"Tout le personnel est très honnête, Monsieur..."

RITT'S Vente officielle
Ne manquez pas les aubaines de cet après-midi!
LIMITED

MÈRE DE 20 ENFANTS, À L'ÂGE DE 38 OU 39 ANS
J'ÉTAIS TRÈS DÉPRIMÉE, MAIS L'OUVRAGE
M'OBLIGEAIT À TRAVAILLER QUAND MÊME

Se rend-on compte de ce que représente d'efforts la longue journée d'une mère de famille depuis le matin où il faut faire le déjeuner pour le père et les enfants jusqu'au soir au coucher des petits? Comme résultat de tant de fatigues, les forces de la pauvre femme s'en vont peu à peu, son sang s'appauvrit, son courage diminue et elle a tant besoin de santé. C'est avec l'aide des bonnes PILULES ROUGES qu'un grand nombre de mères réussissent à maintenir leurs forces et à conserver leur santé. Un traitement de temps à autre les soulage des malaises suivants: fatigues, faiblesse, manque d'appétit, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"Je me suis mariée assez jeune et j'ai eu une grosse famille: 20 enfants. Il va sans dire que vers l'âge de 38 ou 39 ans, j'étais très déprimée, mais l'ouvrage autour de moi me forçait à travailler quand même. Je me cherchais un tonique efficace dans mon cas lorsqu'un jour, je lisais dans les journaux que les PILULES ROUGES avaient aidé des femmes déprimées comme moi. Je décidai d'en faire usage et j'ai été si satisfaite des PILULES ROUGES que plus tard, à différents intervalles, lorsque que je me suis trouvée déprimée, c'est toujours aux PILULES ROUGES que j'eus recours.

Quoique je sois rendue à un âge assez avancé, je suis assez bien et c'est avec les PILULES ROUGES que je me suis toujours tonifiée. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été".

(Signé)—Mme Joseph BELISLE
157, Boswell Ave. Norwich, Conn.
Témoin (Signé)—Y. P.

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25

PRENEZ DES FORCES
en prenant les bonnes
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Lafleche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Curvelier

A ce moment, un guerrier de haute taille entra dans la hutte et vint s'asseoir sur le même fagot qui servait de siège à Heyward. Celui-ci frissonna en reconnaissant le Renard-Subtil. Cette arrivée retarda le départ du vieux chef qui alluma sa pipe avec ses compagnons.

On annonça à Magua qu'un jeune Mohican venait d'être capturé. On lui montra Uncas et il cria immédiatement le nom redouté du prisonnier: "Le Cerf-Agile". Aussitôt une clameur s'éleva. L'un des Indiens lança sa hache, mais le Renard-Subtil la fit détourner de sa course.

"Non! s'écria-t-il. Il faut que le soleil voit sa honte. Réservons pour demain notre vengeance implacable." Uncas fut garrotté et entraîné hors de la tente. Son regard croisa celui de Duncan et sembla dire: "Tout n'est pas fini! Nous en sortirons avant longtemps".

LE MONDE DE LA MUSIQUE ET DU THÉATRE

"LES PATRIOTES"

Deux soirées de gala dramatique marqueront la création de cette pièce de notre concitoyen, M. Fulgence Charpentier, au Petit Théâtre, mardi et mercredi de la semaine prochaine. Cet événement ne laisse pas de susciter dans les cercles politiques, comme dans les cercles littéraires, et dans le grand public, un intérêt bien explicable.

Il s'agit, en effet, d'un centenaire, puisque les troubles de 1837-38 remontent déjà à un siècle, et l'histoire de cette période mouvementée est maintenant assez éloignée pour acquérir par le recul des ans, la perspective voulue pour être envisagée avec plus de sérénité qu'auparavant.

On a pu palabrer et controverser sur les mérites et l'opportunité de la Révolte de 1837-38, mais personne ne nie aujourd'hui que ce coup de tête des Canadiens est responsable des réformes que la couronne britannique consentit plus tard aux justes réclamations des nôtres.

Si nous laissons le domaine historique, pour nous attacher plus prosaïquement, bien qu'il s'agisse d'une pièce en vers, au domaine politique, nous voyons que loin de traiter de déloyaux les révoltés de cette crise, ceux qui comptent parmi leurs ancêtres quelques-uns des héros de cette tragique période, s'en glorifient, tout simplement.

Bien qu'il s'agisse d'un-à-côté, au sujet de la pièce de M. Charpentier, il est significatif d'observer que plusieurs descendants des personnages qui seront en scène ou bien participeront à la distribution, ou bien seront présents au spectacle.

Le très hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, est lui-même descendant, à la troisième génération, de William-Lyon Mackenzie, qui fut le chef des rebelles dans le Haut-Canada. M. Liguori Lacombe, député des Deux-Montagnes, verra son grand-père parmi les personnages qui entourent le notaire Girouard, chef des Patriotes de St-Benoît, au deuxième acte.

M. J.-Vital Mallette, député de Jacques Cartier, déclarait en Chambre, mercredi dernier: "Il y a cent ans mon grand-père était jeté en prison comme rebelle. Il s'était révolté parce qu'il croyait aux institutions représentatives au pays. Comme beaucoup d'autres, il luttait pour obtenir ce dont nous jouissons aujourd'hui, et ce que nous voulons conserver. Le fait que ce vieillard ait fait de la prison dans ma famille, pour d'aussi nobles dessins, m'inspire une légitime fierté."

Et ce sentiment de fierté patriotique on ne le trouve pas seulement chez ceux de notre langue, mais on peut lire dans le Guide Parlementaire, du major Normandin, que M. Frederick-Donald Mackenzie, député de Neepawa, au Manitoba, un des héros de la dernière guerre, mentionne avec orgueil que son grand-père fut emprisonné pour ses opinions politiques il y a un siècle en Ontario. "Grandfather political prisoner of 1837", lit-on dans le Guide.

Enfin, et ce détail ne manque pas de piquant, l'un des principaux interprètes des "Patriotes", M. Albert Boucher, compte parmi les ascendants directs, Léandre Ducharme, qui fut exilé en Australie, par suite de sa participation aux troubles, et dont le **Droit** a publié les **Mémoires** en décembre dernier.

"Les Patriotes", bien entendu, ne sont pas une reconstitution historique. C'est de l'histoire romancée. Une idylle tragique s'y déroule au milieu des grands personnages de l'époque. Le sympathique et talentueux interprète professionnel qu'est Jacques Auger fera revivre la figure du grand chef qui inspira toute une génération, Papineau. Mlle Florence Castonguay, qui se range au premier rang de nos amateurs par ses nombreux succès à la scène et par l'obtention du prix Brugère au festival dramatique, à deux reprises successives, incarnera à merveille le rôle d'amoureuse et d'ardente patriote qui incombe à Louise d'Avignon. M. Paul Pelletier, qui jouera Jean Cartier, s'y révélera dans une figure qui semble dessinée à sa mesure, et la délicatesse qu'il apporte à chacune de ses interprétations ne pourra qu'être goûtée du public.

Mme Laurette Larocque-Auger s'est surpassée dans la préparation de ses décors, dans les déploiements de costumes et de figuration. Pour créer une pièce canadienne, il eut été difficile de mieux choisir comme directrice que cette compétence reconnue, dans le métier, si compliqué et si ardu, de metteur en scène.

Nous sommes heureux de saluer cette création de pièce comme l'un des spectacles qui fera sensation dans la vie littéraire et sociale de la Capitale. La population d'Ottawa et de Hull y sera représentée en groupes imposants, ainsi que le monde politique, le corps diplomatique, les milieux ecclésiastiques, et par tous ceux qui ont voulu manifesté leurs encouragements à nos amateurs. On sait que l'Institut Canadien et l'Alliance Française ont accordé leur patronage aux deux représentations.

Au Petit Théâtre, mardi et mercredi, on fera, notre avis, avec les Patriotes, du grand théâtre.

X X X

Grégorien

Il y a d'abord les lecteurs qui passent outre . . . plaignons-les ! . . Ensuite, ceux qui font la grimace... nous les excusons peut-être . . . .D'autres qui escamotent quelques lignes pour tomber curieusement sur la signature... et sévèrement sur le signataire! . . nous leur pardonnons.

. . Enfin, les **rares** consentant à parcourir le dédale liturgique aux échos vierges. . . jusqu'ici trop peu exploré! ceux qui, après avoir promené la chandelle (ou le cierge...) se saisissent du phare contemporain jetant ses lueurs réformatrices, afin de satisfaire une religieuse curiosité.

Je sais des gens assez patients pour ne pas sauter quatre à quatre, en aveugles (. . ou en sourds) jusqu'au dernier paragraphe, des intelligences qui se complaisent surtout entre les lignes d'un humble article pour faire une analyse plus personnelle. . . et la sensation de cette présence de la **qualité** est pour moi une gigantesque "tape amicale" sur l'épaule. . .

. . .la roue n'étant pas loin—

Je ne crains donc plus de dire des vérités qui étouffent ! . . **Grégorien!**

On ne l'aime pas. .on s'en détourne, on le fuit, ou, ce qui est pire, on le subit comme un joug ! Pourquoi ? ? ?

Choeurs et **fidèles** en tête-à-tête avec votre franchise, voici une occasion, les uns de vous juger, les autres de méditer . . .

La liturgie traditionnelle de l'Eglise latine a passé par toutes les périodes la destinant en quelque sorte à la rendre universellement supérieure aux rites étrangers qu'elle dépasse dans son but suprême; rapproche de Dieu, l'humanité souvent misérable, gavée de matérialisme et de brutales sensualités.

Or, reconnaissant que le culte religieux est ici-bas l'unique et grandiose médiation pour ses besoins spirituels et temporels, il est donc juste qu'elle y consacre un idéal pur, tendant essentiellement aux joies de l'âme, à l'essence même de la grâce divine.

Cet idéal réside dans la prière, simple ou collective, le texte sacré et enfin, le "chant liturgique".

On admettra sans difficultés, même chez de nombreux profanes, que le chant officiel de l'Eglise latine c'est-à-dire le grégorien est d'une sainte et extraordinaire authenticité, il suffit d'en parcourir l'édifiante genèse pour constater à quel point nous l'avons ignoré ! . . .combien parmi nous connaissent seulement l'origine du mot **grégorien ?** et nous prétendons ensuite à l'érudition.

La mission que l'on me prête n'est pas celle du philosophe ou de l'archiviste **paléographe**, j'ai trop de respect pour les "colonnes" d'une opinion sacrée, trancendantale, mais plutôt **celle d'un témoin** de certaines aberrations de goût et de jugement existant de nos jours chez le chantre et son auditeur.

Un témoin qu'on accusa d'avoir été, comme ses confrères, bâillonné par une délicatesse frisant la pruderie !

. . .c'est un "chapeau de plomb" que ce même met en marche aujourd'hui.

J'ai mentionné "Choeurs"

Sur cent choeurs, un seul **possède** le grégorien. Voilà pour plusieurs un affreux paradoxe. . . si cette affirmation inopinée peut retenir leurs regards courroucés, je soupire déjà de soulagement; j'ai mentionné les maitres de chapelle et leurs subordonnés.

Nos chantres n'ont jamais compris dans toute la pression du mot l'**oeuvre** qui leur échoit dans la liturgie, et dont ils doivent être dignes. Les exceptions sont si rares qu'il vaut mieux se cacher les doigts.

Oh! il y a bien quelques privilégiés qui aiment (sans le comprendre) leur Graduel, ou Paroissien romain puis, ceux (c'est le grand nombre) qui glorifient le chant officiel de l'église... parce qu'il est **officiel**. Trève de mensonges et d'indifférence c'est toujours le joug qui les fait marcher. Enfin il importe que nous mentionnions cette classe de chantres ou l'indignation bondit au son de telles apostrophes! **sincérité**, c'est ce qui les sauvera, ils devront bientôt guider les autres à travers le labyrinthe austère qui les attend. Pourquoi, dans certaines églises le grégorien est-il complètement mis au rancart ?

Pouquoi chez leurs voisins chante-t-on tous les dimanches une messe polyphonique "en parties" diront les poitrines gonflées?... Noël et Pâques se prolongent un peu trop chez eux. Oublient-ils que, à l'église, le contrepoint est beau (lorsqu'il ne s'éloigne pas trop de la cantilène religieuse) en autant qu'il est occasionnel.

Que dire des choeurs qui font "la lecture" à l'office même!...

Ceux qui **s'appuient** sur leur directeur, se **couchent** sur l'orgue, parvenant ainsi a ne pas faire scandale d'ignorance musicale . . de solfège sans doute (?)

Que penser du directeur qui tombe sur le dos de son organiste le "pauvre" parce qu'il ne joue pas assez fort! que ses chantres ne sont pas sûrs d'eux-mêmes. . .

Enfin, ces chantres qui, sans raisons valables s'accrochent (et se pendent souvent . . .) à la psalmodie, de peur de se noyer dans les beautés du **graduel** et du sublime **alleluia!** C'est une atroce mutilation que celle-là et, si les fidèles connaissaient le charme mélodique de ces envolées célestes, ils ne fermeraient pas benoîtement les yeux... et les oreilles sur cette partie de la messe que les "perchés" semblent enjamber nerveusement afin d'arriver plus vite à l'Evangile.

Voilà un exemple que l'on digérera difficilement mais je défie le **connaisseur** (qui y a goûté) d'en rejeter la véracité ! Qu'il fasse le tour des églises, qu'il **écoute** d'en bas, qu'il **constate** ensuite du jubé, il verra comment on procède pour en sortir de ce grégorien! . .

Par contre, il ne pourra discuter la sincérité de quelques **habitués du lutrin** mais qui, encore, font moins honneur au **véritable** grégorien qu'à leur réputation de bons musiciens.

Non, pas d'illusions! ce chant divin, cette prière angélique que nous banissons, sinon de nos églises, mais hélas, de nos coeurs, nous ne l'aimons pas. . et voici notre plus grande excuse . nous ne le connaissons pas !

Un tel diagnostic exige impérieusement un remède, c'est là où je veux en venir !

Nous sommes convaincus que la Providence nous comble enfin dans l'apparition d'un nom qui s'impose à notre confiance, qui semble être le point de départ de l'oeuvre qui nous est chère au Canada.

"Dom Georges Mercure", sousprieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Benoit-du-Lac. Inspiré des travaux précédent de la grande école traditionnelle de Solesmeo, le R. P. Mercure, un compatriote, a réussi par sa pieuse érudition à **présenter pour** toutes les bonnes volontés, une méthode **simple, claire, éminemment pratique** à la portée des plus **modestes talents** en musique sacrée.

Sa méthode intitulée "Rythmique Grégorienne" déjà si claire, le Révérend **Père** l'a rendue d'une limpidité à toute épreuve en l'appuyant sur des disques de pédagogie et d'exécution. "Rythmique Grégorienne" réunit deux volumes, Le Manuel de l'élève et le Guide du Professeur. Le premier s'ouvre sur une lettre d'appréciation de Son Eminence **le cardinal Villeneuve** et une préface de Monseigneur Gauthier; deux preuves évidentes d'encouragement de la part de l'Eglise, assurant à cette nouvelle initiative un appui entier.

Sommaire du manuel (159 pages): Esquisse Historique, Les Signes, En vue du Solfège, Le Rythme, Le Latin, Ecclésiastique, Ornements compété par un merveilleux choix de morceaux, donné à titre d'exemples.

Le second (102 pages) véritable trésor pédagogique inspire son texte d'un dialogique claire et précise, conduite alternativement par le professeur et l'élève.

Ce qui est pour le grégorianiste l'épanouissement de son enseignement devient pour le profane la seule condition d'amélioration, puisque nous répétons qu'il ignore complètement le véritable **plain-chant**.

C'est donc par "l'audition" des disques pédagogiques et d'exécution que l'utilité de Rythmique Grégorienne prouve dans toute son apogée, sa raison d'existence, de diffusion.

Ecoutez une seule fois ces disques merveilleux, enregistrés dans un temple austère, à l'accoustique parfaite . . .

Une seule fois!!!

Dès les premières notes de cette musique si religieusement expressive vos **coeurs** de chrétiens se reconnatront, votre âme pieuse s'abreuvera **à cette source de beauté** indescriptibles et, si vous jouissez d'une nature calme et désintéressée des discussions matérielles, vous entreverrez peut-être un coin du ciel. . .

Vous aurez entendu "du grégorien" !

Et alors, il y aura des miracles!... Les **privilégiés** décrits plus haut, les **indignés** (!) les **indifférents**, tous, s'aligneront sur une même ligne de conduite. Les **lecteurs** (?) les adeptes de la béquille directrice cesseront de tâter leurs petites connaissances pâlottes et routinières pour ouvrir aux principes fondamentaux, leur intelligence déjà enthousiaste !

Les maitres de chapelle réserveront un peu de dévouement pour autre chose que l'éternel polyphonie, dédiant **un dix minutes** par répétition au progrès d'un art non seulement **officiel** mais unique dans ses sublimes inspirations.

. . et l'organiste soulagé retournera cette fois à son humble rôle, pas à un rôle humiliant. . .

Dès lors **revivra**, ailleurs que dans les abbayes, le véritable "chant sacré". La mélodie que le nom de Saint Grégoire a immortalisé montera dans les nefs sonores, révélant aux fidèles ses splendeurs inédites, sa glorieuse utilité dans la liturgie.

Avec l'admiration de la prière chantée, celle que nous récitons intérieurement retrouvera nos coeurs a jamais conquis.

Lucien Lafortune.

Lundi soir 8 h. 30
GLEBE COLLEGIATE
4me Concert Tremblay
KATHRYN
MEISLE
Contralto du Metropolitan
Billets d'abonnement chez LINDSAY, de 10 a.m. à 6 p.m., aujourd'hui et lundi.
Aussi quelques chaises sur la scène à $1.00.

L'Assemblée Papineau des
CANADIENS DE NAISSANCE
présente
OVILA LEGARE ET SA TROUPE DU
CURE DE VILLAGE
dans
LE MOUTON NOIR
Comédie en 3 actes, par O. Legaré
Entr'actes désopilants: Chantons en Coeur,
Ti-Rouge à l'école: Poème de Jean Arrache
THEATRE CARTIER, HULL, SAMEDI, 19 février 1938
Matinée 2 h. p.m. — Soirée 8 h. p.m.
Admission: Matinée, 50c — Soirée, 60c
Billets en vente au Théâtre Cartier — J.Emile Lauzon, bijoutier—Bureau de Poste, Gatineau Mills et des membres des Canadiens de Naissance.
Vu les demandes excessives des billets, le public est invité à se les procurer aussitôt que possible au théâtre.

KATHRYN MEISLE, premier contralto du Métropolitan de New-York, qui chantera un très beau programme lundi aux Concerts Tremblay. Mme Meisle a mis plusieurs pièces du répertoire français à son programme, entre autres des chansons de Fauré, Fourdrain, Chausson et Bachelet.

Le Concerto de Mozart pour Flûte

(suite et fin)

De tous les instruments ne détient-elle pas le droit d'ainesse ? On en retrace l'origine même dans l'antiquité. On désigne alors de ce mot tous les instruments à vent. C'est ce que fait remarquer avec beaucoup de justesse l'auteur d'un article paru dans le "Magasin pittoresque" (de janvier 1868): "Chez les anciens, dit-il, l'emploi des différentes embouchures est continuel et ils appellent indistinctement "flûtes" des instruments que nous serions portés, d'après ce que nous croyons savoir de leur structure et de leur timbre, à classer, les uns parmi les flûtes proprement dites, les autres parmi les clarinettes, les autres parmi les hautbois et cors anglais, les autres parmi les bassons, etc., sans attribuer toutefois à ce classement quelque chose d'absolu".

Contentons-nous donc de parler de la flûte proprement dite ou flûte traversière, comme on l'appelle communément pour la distinguer de la flûte à bec, longtemps en usage autrefois. Cet instrument se retrouve, même en France, à plusieurs siècles de distance. Ecoutez ces deux vers de Guillaume de Machaut (né vers la fin du 13e siècle):

"Cors sarrazinois et doussaines
Tambours, flaustes traversaines";

et ceux-ci d'Eustache Deschamps (14e siècle):

"Harpe, psaltérion, douçaine ...
. . .
Vielle, fleuthe traversaine."

Au cours des siècles, la flûte connut bien des transformations de nom et de confection jusqu'au jour où le Muchinois Théobald Boehm lui apporta, vers 1847, le perfectionnement du mécanisme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Singulier instrument que la flûte. C'est un tube de bois ou de métal, voire même de porcelaine ou de cristal — comme cela s'est vu dans le passé, — fermé à l'une de ses extrémités, ouvert à l'autre, et percé d'ouvertures latérales de nombre variable. C'est le souffle qui produit le son en passant par une ouverture latérale placée à l'une des parties extrêmes de l'instrument. Aussi la sonorité de la flûte garde-t-elle cette fluidité qui lui est particulière. C'est le souffle qui se continue à travers les couches d'air pour se prêter à une versatilité remarquable: tantôt il gémit comme le vent, tantôt il caresse comme la brise, tantôt il voltige en gambades audacieuses, tantôt il rase le sol pour y emprunter un je ne sais quoi de pastoral, tantôt il s'harmonise aux trilles du rossignol, tantôt il exhale les mélodies les plus douces et les plus tendres.

La flûte, surtout au 13e siècle, était toute désignée pour chanter les amours tendres. Ce fut l'instrument aristocratique par excellence qui subjugua les rois euxmêmes. Qui ne se rappelle Frédéric le Grand, roi de Prusse, flûtiste remarquable, capable de rivaliser avec les meilleurs professionnels ? Digne des lèvres d'un roi, la flûte devait prendre un essor considérable. Le margrave de Bayreuth, Frédéric (1711-1763) était aussi un flûtiste distingué. Bien avant eux, Henri VIII avait aussi joué de cet instrument, sans doute pour adoucir les derniers moments de ses épouses . . . tant aimees ;

Qualité de timbre, rapidité de doigté, étendue de registre assuraient à la flûte une place de choix dans l'orchestre. Lully, l'un des premiers, lui assigna un rôle assez important. Haendel écrivit pour elle des traits de toute beauté, notamment l'air célèbre de l'Allegro e Pensieroso, véritable duel de vocalises entre la flûte et le soprano. Rameau recourut maintes fois à ses belles sonorités. Gluck l'a immortalisée dans la scène admirable des Champs-Elysées, au 3ième acte d'"Orphée". A ce sujet, Berlioz a écrit dans son Traité d'Orchestration une page merveilleuse que je cite à titre d'explication du caractère et du rôle de cet instrument:

"En entendant l'air pantomine en "ré mineur" qu'il a placé dans la scène des Champs-Elysées d'"Orphée", on voit tout de suite qu'une flûte devait seule en faire entendre le chant. Un hautbois eût été trop enfantin et sa voix n'eût pas semblé assez pure, le cor anglais est trop grave; une clarinette aurait mieux convenu sans doute, mais certains sons eussent été trop forts, et aucune des notes les plus douces n'eût pu se réduire à la sonorité faible, effacée, voilée, du 'fa' naturel du médium et du premier "si bémol" au-dessus des lignes qui donnent tant de tristesse à la flûte dans ce ton de "ré" mineur où ils se présentent si fréquemment. Enfin, ni le violon, ni l'alto, ni le violoncelle, traités en solo ou en masses, ne convenaient à ce gémissement mille fois sublime d'une ombre souffrante et désespérée; il fallait précisément l'instrument choisi par l'auteur. Et la mélodie de Gluck est conçue de telle sorte que la flûte se prête à tous les mouvements inquiets de cette douleur éternelle, encore empreinte de l'accent des passions de la terrestre vie. C'est d'abord une voix à peine perceptible qui semble craindre d'être entendue, puis elle gémit doucement, s'élève à l'accent du reproche, à celui de la douleur profonde, au cri d'un coeur déchiré d'incurables blessures, et retombe peu à peu à la plainte, au gémissement, au murmure chagrin d'une âme résignée . . ."

Haydn et Mozart lui ont fait chanter les plus suaves mélodies. Beethoven, dans l'andante de la Symphonie Pastorale, ne lui a-t-il pas prêté les accents moelleux de Philomèle ? Quoi de plus velouté, de plus éthéré que les modulations de la flûte dans les premières mesures de l'Ouverture et dans le Scherzo du "Songe d'une nuit d'été de Mendelssohn !

La flûte ne se confine pas à l'orchestre, elle est aussi un instrument soliste de tout premier ordre. Erreur de prétendre qu'elle manque de répertoire. M. Emile Prill, flûtiste de l'Opéra de Berlin vers les 1925, publiait, il y a quelques années, un catalogue général de la musique de flûte qui contient environ 7,500 titres de morceaux avec ou sans accompagnement de piano ou d'orchestre, ou en combinaison avec d'autres instruments. Tous ces morceaux ne sont pas des chefs-d'oeuvre, mais plusieurs ont mérité de passer à la postérité surtout ceux qui sont dûs à l'inspiration de Mozart.

L'enfant prodige de Salzbourg a écrit deux concertos merveilleux avec orchestre. A l'intention d'une de ses élèves et de son père, le duc de Guines, il composa aussi un concerto pour flûte, harpe et orchestre. Ces quatre pièces portent l'empreinte du maitre et les deux premières ont été exécutées dans nombre de concerts. On connait moins les deux quatuors en "ré" et en "là" pour flûte, violon, alto et violoncelle. Cependant l'"andante" du premier, joué par la flûte accompagnée par le pizzicatto des cordes, atteint le summum de l'art. Le menuet du second respire tellement la bonhomie qu'un maitre a pu écrire: "Cette musique-là guérirait tous les neurasthéniques".

On peut en dire autant de ses concertos dont l'un sera interprété par M. René Le Roy au concert du 10 février prochain. M. Le Roy suit bien les traditions de l'école française de la flûte que l'illustre Taffanel devait porter à son apogée. Tous les artistes et virtuoses modernes de la flûte se sont inspirés de celui qui fut le maître incontesté de l'époque: Gaubert, Moyse, Blanquart, Boulze, Crunelle, Fleury, Laurent, Quesnel, Barrère et Le Roy.

Les habitués de l'Alliance française d'Ottawa se rappellent le concert donné par M. Le Roy, il y a quelques années au Château Laurier. Quel plaisir pour eux de communier de nouveau avec son art prestigieux et quelle aubaine pour le public de la Capitale d'entendre le divin Mozart interprété par un tel maître.

Félix DESROCHERS,
Ce 28 janvier 1938.

L'Orchestre symphonique La Salle

Voici le programme du concert de jeudi le 10 février, de l'Orchestre Symphonique La Salle:—

Sakuntala (Ouverture . Goldmark
Concerto en Ré .... Mozart
Allegro
Andante
Rondo
M. René Le Roy, flûtiste, et l'orchestre
INTERMISSION
Symphonie No 7 .... Beethoven
Poco sostenuto
Allegretto
Presto
Allegro con brio
Polonaise et Badinerie ..... Bach
Concertino .... Chaminade
M. René Le Roy, flûtiste, accompagné au piano par M. Wilfrid Charette
Deuxième Suite Caucasienne .... Ippolitov-Ivanov
Berceuse
Danse Lisghanne

RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT DE L'ÉDITION

PARIS, 5. (P.C.-Havas) — Libraire depuis vingt ans dans une toute petite boutique proche de l'Odéon, Mme Adrienne Monnier, amie et confidente de tous les grands auteurs français, vient de publier le premier numéro d'un petit périodique qu'elle rédige seule "La Gazette des amis des livres" et présente une suite de réflexions profondes sur l'état de l'édition. Nous donnons d'abord la conclusion qui répond à de nombreuses campagnes contre la "crise du livre". Mme Adrienne Monnier ne s'émeut pas tellement de cette crise. "Je me demande, dit-elle, comment tant de bonnes âmes ont pu voir le livre en un péril si grand et si nouveau. La librairie va mal, c'est entendu, mais encore une fois, elle sort d'une période de prospérité qui l'a délabrée et qui a brouillé ses perspectives". Et de mettre en évidence les concurrents avantagés de la littérature: Ce sont les loisirs et la géographie humaine, le développement du tourisme et les beaux cieux de France. Mme Monnier se contente des vrais dévots, ceux pour qui "la lumière d'une lampe projette ses doigts d'argent le long des rayons sur tous les petits dos serrés des volumes" et souhaite que soit vraiment finie la spéculation qui a créé avec le marché du livre une prospérité aussi équivoque que fragile. Ce retour aux valeurs spirituelles a déjà trouvé de nombreux échos dans la critique et chez les passionnés de l'oeuvre écrite.

"Au théâtre on ne va pas de la poésie au vrai, on va du vrai à la poésie". C'est l'enseignement que François Mauriac tira de l'accueil fait à la Comédie-Française par les spectateurs, à son "Asmodée". Pour lui Asmodée n'est pas un type de pièce réussie, mais lui a donné le goût de la scène et il sait fort bien "dans quelle direction il est résolu de travailler, à chercher de quel côté il attend la lumière." L'auteur de "Genitrix" s'est aperçu de son manque de métier, mais il entend ne rien sacrifier de la vérité aux nécessités de la construction théâtrale. Il se propose d'éviter les deux erreurs dont souffre la littérature dramatique d'aujourd'hui: la reproduction, la copie des formes extérieures de la vie courante ou au contraire les afféteries et les enjolivures d'une fantaisie faussement poétique rapportée du dehors.

François Mauriac va continuer d'écrire un roman et s'atteler à bien s'assimiler la technique théâtrale avec pour modèles le génie ailé d'un Giraudoux ou la puissance satirique d'Edouard Bourdet. Et il ne donnera la pièce suivante que lorsqu'il l'aura rendue parfaitement assimilable de l'autre côté de la rampe.

Les décors des "Patriotes"

Les décors de cette pièce en trois actes de Fulgence Charpentier, qui sera représentée au Little eTheatre mardi et mercredi prochains sont exécutés par Messieurs Atkins et Ernest Bailey.

Dans un paysage de septembre rouille et mauve se détachera la façade de l'église de St-Eustache.

Le deuxième acte représentera l'intérieur de la maison du notaire Girouard.

Trois tons de bleu styliseront le coin de forêt, la nuit, près de la frontière américaine.

Messieurs Rouleau et Henri Renaud aideront à la régie.

Monsieur Jean Ouimet organisera le comité de réception et le service des placeurs.

Monsieur Paul Larose, artiste bien connu de la capitale, touchera l'orgue, en l'église de St-Eustache, à l'occasion du mariage de Louise Davignon et Jean Cartier.

Mme Margot Ouimet chantera les soli.

Louise, c'est Flo Castonguay, Jean n'est autre que notre jeune premier, Paul Pelletier. Leur union sera célébrée sur la scène du Little Theatre où l'on construit actuellement cette église passée dans l'histoire pour la représentation de la pièce en vers de Fulgence Charpentier "Les Patriotes" qui aura lieu le 8 et 9 février. Papineau (Jacques Auger) ,Chénier (R. McNicol), Girouard (A. Boucher), Delorimier (M. Gay) et nombre d'autres "patriotes" seront parmi les invités de la noce. Le curé Paquin (Raoul Deziel) bénira le mariage.

Le "Plutus" de Suzanne Jollivet

Le Théâtre de l'Atelier vient de donner la première de "Plutus" d'après Aristophane, par Suzanne Jollivet, mis en scène par Charles Dullin.

La pièce est en effet plus une oeuvre originale qu'une adaptation et Aristophane serait bien étonné s'il assistait à la représentation de l'Atelier.

Un pauvre brave homme, Chremyle, va demander à l'oracle d'Apollon comment il doit s'y prendre pour devenir riche. Le Dieu lui conseille d'emmener la première personne qu'il rencontrera. Chremyle rencontre Plutus, le Dieu de l'or, que Jupiter a condamné à errer misérable et aveugle parce qu'il veut favoriser les honnêtes gens. Chremyle l'emmène chez lui et lui rend la vue. Plutus fait pleuvoir l'or sur tous les honnêtes gens. Mais alors, tout le monde devient vertueux et tous étant riches, personne ne veut plus travailler. Il faut pourtant assurer les besoins élémentaires de la communauté. Puisque l'or n'a plus de valeur, que faire? L'auteur va-t-il vanter l'organisation communiste de la répartition du travail, puisque l'ancien système monétaire a fait faillite et que le système du troc ne satisfait personne? Non, les citoyens, et Chremyle le premier, rappelleront la pauvreté. En obligeant les pauvres à travailler pour les riches, elle rétablira l'équilibre social ancien. Plutus de nouveau aveugle repartira au hasard, favorisant les coquins et les indignes . . .

On voit que le petit cours d'économie politique plaisamment fait par Suzanne Jollivet n'a rien de révolutionaire. Mais le dialogue spirituel qui va jusqu'à l'argot, est fort amusant. La mise en scène de Charles Dullin est surprenante d'invention, nous montre des costumes ravissants d'humour et de fantaisie de Charles Coutraud et constitue le véritable mérite du spectacle, qu'on pourrait appeler une féerie, une revue boulevardière admirablement réalisée. Charles Dullin jouait Chremyle et Marie. Hélène Daste le rôle de la pauvreté.

Jacques Berthet.

Paris, le 4 février 1938.

Bébé et son pouce

La plupart des enfants prennent la fâcheuse habitude de sucer leur pouce au moment de s'endormir: certains même le sucent à toute heure du jour; ce geste, gracieux à voir, peut entrainer quelques conséquences regrettables: aérophagie, gonflement de l'estomac, déviation de la mâchoire, déformation du doigt et surtout de l'ongle du pouce. Il faut tâcher de lutter contre cette habitude dès le début, avant qu'elle ne s'enracine. Pour cela, on peut mettre des moufles au bébé ou lui attacher les mains par le poignet avec un ruban souple, en lui laissant assez de liberté pour qu'il n'en souffre pas.

Aux concerts Tremblay

Kathryn Meisle, lundi soir

Le quatrième concert de la Serie des Concerts Tremblay a lieu lundi soir, au Glebe Collegiate, et Kathryn Meisle, grand premier contralto du Metropolitan en fait les honneurs.

On se rappelle quel succès elle remporta quand elle remplaça Sophie Braslau au pied levé lors de la première série des Concerts Tremblay.

Son triomphe fut d'autant plus remarquable que le public de cette soirée, venu en foule pour applaudir une artiste bien connue, n'avait pas été mis en belle humeur par l'annonce qu'on substituait une artiste tout à fait inconnue à la grande vedette annoncée.

Meisle n'avait pas chanté deux pièces que toute trace de mauvaise humeur avait disparue, et la salle entière applaudissait à tout rompre l'artiste du moment.

Kathryn Meisle a fait son chemin depuis, et ce sont les auditoires du Metropolitan qui lui prodiguent aujourd'hui les applaudissements qu'elle avait arrachés aux amateurs d'Ottawa presque malgré eux.

Comme nous l'avons déjà dit, son programme compte de nombreuses pièces du répertoire français, et des plus belles: le grand air de Carmen, le grand air de Dalila, des chansons de Fauré, Fourdrain, Chausson et Bachelet, et en italien des chefs-d'oeuvre de Beethoven, Ponchielli, sans compter nombre de romances et de lieder de la plus belle tenue.

COLLECTION D'OEUVRES RELIGIEUSES

PARIS, le 4. — (P. C.-Havas) — Au centre de Paris, tout près des Halles, des trésors cachés se dissimulent dans un sanctuaire: le curé de l'église Sainte-Elisabeth réunit patiemment depuis 40 ans une collection d'oeuvres religieuses. Le gouvernement vient de lui offrir une sacristie neuve où il peut enfin installer son musée d'art sacré.

Toutes les écoles sont ici rassemblées: une étonnante "Présentation de la Vierge" est sortie de l'atelier de Giotto; ces beaux panneaux sur fond d'or viennent de l'école catalane du quinzième siècle; le "Miracle de soeur Séraphine de Saint-Joseph" est un chef-d'oeuvre de Vincent Plassard, maitre flammand du 17e siècle. De précieuses enluminures reposent dans des vitrines. Les vêtements sacerdotaux ont aussi leur place: cette chasuble flamande brodée d'une crucifixion avec la Vierge et saint Jean provient de la chapelle même de Charles-Quint. "Comment avez-vous réuni tout cela, Monsieur le curé?" "En flânant dans Paris au hasard des boutiques. Mon église est encore la capitale des chevaliers de Malte. J'ai voulu qu'elle fut digne de sa destination." Et voilà pourquoi depuis hier, Paris compte un musée de plus.

"Les Plaideurs"

Jean Racine avait présenté un tragique amour: "ANDROMAQUE". Un succès retentissant l'accueillait. Pour faire suite à ce triomphe, analogue à celui du "CID", Racine créa "LES PLAIDEURS".

Un procès que le poète perdit, sans même qu'on eût respecté les procédures régulières, avait incité Racine à découvrir les traits amusants du tribunal contemporain. Du théâtre d'Aristophane, Racine emprunte quelques incidents comiques; Boileau, Chapelle, Furetière et quelques autres ont assisté à l'élaboration de l'intrigue. Du témoignage de l'auteur: "Moitié en m'encourageant, moitié en mettant euxmêmes les mains à l'oeuvre, mes amis me firent commencer une pièce qui ne tarda pas à être achevée."

La première représentation de cette comédie eut lieu vers la fin de l'année 1668, sans grand succès. C'est là d'ailleurs l'accueil qu'ont connu plusieurs oeuvres d'art classique. Le public de Racine, encore attendri par la grande tragédie, ne s'attendait guère à un contraste si prononcé. Il fallut que le Roi luimême affirmât ouvertement son appréciation pour que toute la France se mit à rire au spectacle et applaudit. De 1680 à 1932, les Plaideurs de Racine eurent à la Comédie-Française 1306 représentations.

L'intrigue importe peu. Un fils de juge, Léandre, aime Isabelle, fille d'un plaideur. Mais juge et plaideur sont marqués par la manie professionnelle, ce qui provoque la gaieté des situations. Assisté du secrétaire de son père, Léandre réussit à faire signer subrepticement au père d'Isabelle, le contrat de mariage. Ce sont surtout les scènes accessoires qui donnent à l'oeuvre son caractère d'honnête comédie. Racine a pu écrire: "Je me sais quelque gré d'avoir réjoui le public sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains."

Il y a de la gaieté dans "LES PLAIDEURS". Un rire franc, sans contrainte et sans réserve qui ne s'applique qu'aux travers proprement risibles. Perrin Dandin, juge maniaque, ardent au tribunal, qui manifeste un zèle passionné pour la moindre plaidoirie; les disputes burlesques entre Chicaneau et la comtesse de Pimbêche; l'incident du chien, ravisseur du chapon . . .

Le style des PLAIDEURS est excellent. Il s'adapte particulièrement au genre leste, dégagé, imprévu, de la mesure dans le désordre. Racine tire des effets pittoresques de sa versification:

"Témoins trois procureurs, dont icelui Citron"
"A déchiré la robe. On en verra les pièces."
"Mais j'aperçois venir madame la comtesse,"
"De Pimbêche."

"LES PLAIDEURS" ont transmis plusieurs proverbes populaires:
"Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera."
"Avocat, il s'agit d'un chapon,"
"Et non point d'Aristote et de sa politique."

"LES PLAIDEURS" de Racine, chef-d'oeuvre d'esprit, n'a connu, depuis son innovation, que des succès. Les jeunes artistes de la Société des Débats français de l'Université d'Ottawa, interpréteront cette remarquable comédie, le samedi 19 février, au Little Theatre.

Reynald Boult

NOS GRANDS "PATRIOTES" AU LITTLE TEATRE LE 8 ET 9 FEVRIER

CHENIER
R. McNICOL

GIROUARD
A. BOUCHER

DELORIMIER
M. GAY

Trois héros de la révolution de '37... Chénier, tué dans la mêlée et dont le corps sous prétexte d'autopsie a été dépecé par l'ennemi... Girouard et Delorimier amenés prisonniers à Montréal et qui du fond de leur cachot envoient une suprême requête à Papineau (Jacques Auger) pour vaincre ses hésitations et le décider à passer à l'étranger chercher du secours afin de continuer à se battre pour la langue et les droits des Canadiens — Louise Cartier (Flo. Castonguay) sous l'uniforme de son mari (Paul Pelletier) mort pour "la cause" se charge de cette mission dangereuse. Blessée d'une balle anglaise, elle expire dans les bras de Perreault. Sa mort aux pieds de Papineau et des quelques patriotes qui l'entourent est un des plus beaux tableaux de la pièce. Cette femme, jeune et belle, qui meurt dans ce bleu de la nuit, dans ce silence blanc de l'hiver, ce tribun qui hésite, qui cherche son devoir, ces hommes qui le supplient de partir, le souvenir de tous ces morts, cet espoir immense, cette volonté de se survivre, ce grand désir que dans vingt ans, dans cent ans on parle encore français sur ce sol canadien a inspiré à l'auteur un acte d'une telle poésie que le public en gardera longtemps le souvenir. Venez revivre notre histoire, venez vivre durant quelques heures les angoisses de ces héros, venez voir ce qu'un des nôtres a su imaginer avec tant de vraisemblance autour de cet épisode tragique de notre vie nationale. Venez applaudir "Les Patriotes" de Fulgence Charpentier au Little Theatre, mardi et mercredi. Il reste encore de bons billets au contrôle du Théâtre, tél. 6-0466.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler Laurette Larocque-Auger, directrice artistique, tél. 2-7454.

Carnet du Cinéma

L'Angleterre se défend

Les communes anglaises rendront plus sévère la loi par laquelle la Grande-Bretagne veut échapper à la tutelle du cinéma américain. — La situation du cinéma anglais.

Les communes britanniques s'attaqueront de nouveau à la prochaine session au problème du contingentement des films. La loi actuelle ne suffit pas à défendre l'industrie britannique du film contre l'invasion des films américains. Le premier effort du parlement anglais pour libérer le cinéma anglais de l'emprise américaine remonte à 1927.

"Les Etats-Unis envoient chaque année aux Anglais de 5 à 600 films, nous apprend G. M. Tacy. En échange, ils payent quelque 8 millions de livres; profitant d'un fond linguistique commun, ils imposent aux habitants du Royaume-Uni le vocabulaire le plus bas, l'argot le plus vulgaire qu'ait jamais émis bouche humaine. Que l'Angleterre, si fière de ses traditions aristocratiques, si sûre de la supériorité de son humour, de ses manières, si convaincue du raffinement de ses règles grammaticales et phonétiques, s'en laisse imposer par le pot pourri d'émigrants que sont les Etats-Unis, il y a de quoi laisser pantelant. L'avance qu'au point de vue cinématographique le Nouveau Monde prit sur l'Ancien, pendant la guerre, s'est comblé moins vite qu'ailleurs chez les Anglais, dont l'oeil n'est point pictural. Qui, en 1914, eut pu prévoir qu'un carnage sans précédent laisserait les Yankees maîtres de l'écran à ses débuts.

"Incapables de regagner le terrain perdu, les Anglais, dont les films les plus réussis, lents, délicats, mesurés, pudiques, sont à l'opposé de la production yankee, voudraient au moins lutter à égalité sur le terrain commercial. Une première fois, ils l'ont tenté sans résultat. La mainmise américaine sur le cinéma anglais ne s'est pas desserrée. La majorité des compagnies sont américaines, surgeons des grandes firmes d'outre-océan; contraintes d'obéir à la loi du contingentement et de faire alterner dans les salles obscures les bandes anglaises avec les bandes yankees, elles se tirent de cette obligation en tournant à un prix dérisoire les plus pitoyables films qui soient. Ces oeuvres de basse venue, made in England, *s'effondrent devant les étincelantes productions de marque californienne."*

L'Angleterre a trop de fierté pour tolérer un état de choses. Et l'on peut être assuré que tôt ou tard le gouvernement finira par y porter remède . . . même si cela ne plait pas aux Américains.

(Le Nouvelliste, 30-1-38)

AU LAURIER

MAURICE CHEVALIER et MARIE GLORY dans "AVEC LE SOURIRE" au Théâtre Laurier, dimanche, lundi et mardi.

"AVEC LE SOURIRE"

Genre: Comédie; **Auteur:** Louis Verneuil; **Réalisateur:** Maurice Tourneur; **Interprètes:** Maurice Chevalier, Marie Glory, André Lefaur, Vallée, Milly Mathis; **Origine:** Française; **Production:** Films Marquis; **Distribution:** Compagnie FRANCE-FILM; **Durée:** 1 h. 25.

Scénario—Victor Larnois qui débarque à Paris fait la connaissance à la Porte de Saint-Cloud d'une petite girl: Gisèle. Il va se faire engager comme portier du Palace où elle travaille: successivement, grâce à sa débrouillardise et à . . son sourire charmant . . Larnois est nommé portier, vendeur de programmes, secrétaire, et devint enfin Directeur du Palace, associé de Villery, son patron. Ce Villary a une femme acariâtre qui lui reproche constamment d'être Directeur de Music-Hall. De guerre lasse, cédant aux instances de son épouse, il cède ses intérêts dans la Palace à Larnois; son manque d'expérience mais surtout son habitude de ne jamais sourire l'empêchent de réussir dans ses nouvelles entreprises et il se ruine très rapidement. Plus tard, Larnois qui a épousé Gisèle et dirige maintenant l'Opéra, rencontre Villary devenu clochard. En reconnaissance de ce que Villary a fait pour lui autrefois, il le recueille. Villary lui servira de secrétaire avant enfi ntrouvé le fameux sourire sans quoi nulle réussite n'est passible.

Morale: Il faut de l'optimisme et aussi un visage souriant. Les moyens pris par Larnois pour réussir sont pratiquement impossibles à imiter. Larnois montre beaucoup de reconnaissance pour l'homme qui l'a aidé.—**Convenable.**

"MA PETITE MARQUISE"

Genre: Comédie; **Auteur:** Péguy; **Réalisateur:** Robert Péguy; **Interprètes:** Jacotte, Josseline Gaël, Pauley, Bervil, Fernand Fabre, Rodon, la troupe du Petit-Monde; **Origine:** Française; **Production:** Films B.A.P. 1937; **Distribution:** Compagnie FRANCE-FILM; **Durée:** 1 h. 25.

Scénario: Jacotte,petite orpheline, est recueillie par ses oncles: Pierre et François, fabricants de chocolat. Ils ont pour concurrent Cormier, qui cherche à acheter leur usine. Or, les oncles s'aperçoivent que Jacotte grandit et a besoin d'une autorité féminine pour parfaire son éducation. Justement Pierre a rencontré une étudiante qui ne lui est pas indifférente; Monique, dont il ignore la véritable identité. Monique devient l'institutrice de Jacotte et la confidente de ses oncles. Elle apprend ainsi les difficultés créées par Cormier pour faire tomber ses concurrents. En réalité, Monique est la fille de Cormier, c'est elle qui arrangera les choses en épousant François.

Morale: Bon film honnête et bien réalisé. Visible pour tous.

FRANÇAIS

LUNDI - MARDI - MERCREDI — 7-8-9 février

"50 ROADS TO TOWN"

Avec ANN SOTHERN

"YOU CAN'T BUY LUCK"

Avec ONSLOW STEVENS

AU RIDEAU

PROGRAMME FRANCAIS DE MERCREDI

"BLANCHETTE"

Genre: comédie sociale; auteur: d'après les oeuvres de Brieux; réalisateur: Pierre Caron; interprètes: Marie Bell, Mady Berry, Abel Tarride, Ch. Grandval, Martinelli; origine: française; production: Lévy-Strausse 1937; distribution: Compagnie France-Film; durée: 1 h. 10.

SCENARIO

Les époux Rouset cabaretiers de village, ont poussé leur fille Blanchette à suivre ses études. Elle a été reçue à la licence et attend sa nomination d'institutrice de l'Etat. Rouset s'impatiente de l'inaction de Blanchette, et celle-ci s'ennuie de vivre dans un milieu si humble. Justement, l'arrivée, dans le château voisin, les Galoux, dont la fille a été condisciple de Blanchette, amène une diversion et bientôt une catastrophe. Blanchette quitte ses parents, s'installe chez les Galoux, mais le père Galoux la chasse lorsqu'il se rend compte des sentiments de son fils. Alors Blanchette s'enfuit à Paris; heureusement, le jeune Galoux la retrouve, l'épouse et la ramène dans sa famille.

MORALE: — Ensemble acceptable. Aucune image inconvenante. A peu près inoffensif.—Convenable. pour adultes.

"UNE GUEULE EN OR"

Genre: comédie; auteur: Yves Mirande; réalisateur: Pierre Colombier; interprètes: Lucien Baroux, Betty Stockfeld, Colette Darfeuil, Charles Dechamps, Jean Tissier, Jean Dax, Paulais, Doumel; origine: française; production: Hubert Boulon; distribution: Compagnie France-Film; durée: 1 h. 28.

MAINTENANT la 4me SEMAINE COMPLETE

Le film le plus émotionnant jamais présenté.

"The Hurricane"

ELGIN

GRETA GARBO et CHARLES BOYER dans "CONQUEST" au théâtre Cartier, dimanche, lundi et mardi.

SCENARIO

Le Marquis de Barfleur est un homme très riche mais laid à faire peur, ce qui ne l'empêche pas de faire la cour aux femmes. Il s'aperçoit qu'on l'aime à cause de son argent; il comprend sa disgrâce physique et se fait opérer le visage. Méconnaissable, il tente de reprendre sa situation, vainement puisque Madame de Barfleur — pour se venger de son mari — a "adopté" un quelconque noyé de la Morgue comme son mari et porte son deuil. Devenu portier puis maître d'hôtel du Palace Méditerranéen où "sa" femme passe un veuvage trépidant, le Marquis finit par triompher de l'hostilité de "sa veuve". Ils se reconcilient.

MORALE: — Ensemble amusant. Dialogue étincelant d'esprit. Etant donné le ton comique, à peu près inoffensif pour public averti.— "4" pour adultes.

QUELS FILMS CHOISIR?

LA SEMAINE PROCHAINE

L'appréciation morale que nous donnons des films désignés ci-dessous est faite par la Centrale Catholique de Paris et par l'International Federation of Catholic Alumnae of Brooklyn, E.-U., les dossiers Harrison, les Comités catholiques des diocèses de Détroit, de Chicago et de New-York.

LOST HORIZON
Convenable.

BLANCHETTE
Adultes.

UNE GUEULE EN OR
Adultes.

LIFE BEGINS IN COLLEGE
Adultes.

BIG CITY
Adultes.

CONQUEST
Adultes.

HOLLYWOOD HOTEL
Adultes.

DANGER PATROL
Convenable.

TRUE CONFESSION
Adultes.

DAUGHTER OF SHANGHAI
Adultes.

AVEC LE SOURIRE
Convenable.

MA PETITE MARQUISE
Adultes.

THE HURRICANE
Adultes.

HAPPY LANDING
Convenable.

HOLLYWOOD HOTEL
Adultes.

NAVY BLUE AND GOLD
Convenable.

LIVING ON LOVE
Convenable.

FIFTY DOADS TO TOWN
Convenable.

YOU CAN'T BUY LUCK
Convenable.

GREAT HOSPITAL MYSTERY
Adultes.

TEX RIDES WITH BOY SCOUTS
Convenable.

AU CARTIER

Charles Boyer dans "Conquest". - Mardi, "Hollywood Hotel" et Danger Patrol".

Fin de semaine, "True Confession" et "Daughter of Shanghai".

Le film principal est bien "Conquest", déjà connu mais non à Hull.

CONQUEST

On se gardera bien de mettre en doute la vérité historique de "Conquest". Dans ses grandes lignes, et la majeure partie de son développement, cette belle primeur est conforme à l'ouvrage de M. Arthur Lévy sur les amours de Napoléon 1er. Cela devrait suffire aux idôlâtres de l'Histoire.

Mais "Conquest" vaut surtout par ses qualités proprement cinématographiques et surtout le jeu de ses interprètes.

Film sobre, qui plaira aux meilleurs auditoires, sa photographie est parfaite, sans aucune de prouesses auxquelles le "Napoléon" muet de M. Abel Gance (du moins le "Napoléon" équarri par la censure que nous avons vu aux Trois-Rivières) dut le plus clair de son extraordinaire succès.

L'action se déroule vite. L'histoire va de Friedland à Waterloo et ramasse toutes les étapes de la liaison de l'Empereur avec la comtesse Walewska, de Varsovie, à Rochefort, en un peu plus d'une heure et demie. Cela tient du record.

"Conquest" se fait remarquer par une interprétation à peu près irréprochable. Entouré de Talleyrand, roublard à souhait, du magnifique Duroc, du prince Poniatowski - si effacé qu'il passe inaperçu - Charles Boyer nous donne le Napoléon le plus vrai peut-être que nous avons vu à l'écran. On ne l'a certes pas choisi pour son physique (il a tellement fallu le maquiller qu'il ne se ressemble plus du tout), peut-être pour son nom, mais certainement pour sa profonde intelligence de l'emploi. Il charge un peu la démarche saccadée du petit caporal, mais on ne saurait l'imaginer autrement. Esprit vif, tantôt dur et tantôt jovial, mais toujours ferme et résolu, c'est le prototype de l'homme d'action, possédé au surplus par le démon de la conquête. Il appartient à sa chimère, comme à la chose que l'on aime le plus; il aime Marie Walewska, mais il n'hésitera pas à la sacrifier à son rêve, qui est de soumettre l'Europe entière à son sceptre, ou si l'on veut de réaliser les Etats unis d'Europe. Il sait être magnanime, mais il n'admet pas la résistance, quand il se croit en mesure de vaincre. Adultes.

"Hollywood Hotel" est également un grand spectacle pour adultes.

AU FRANÇAIS

Lundi, "You Can't Buy Luck" et "Fifty Roads to Town".

Jeudi, "Great Hospital Mystery et "Tex Rides with Boy Scouts".

Le film qui mettra tout le monde en joie est ben "Fifty Roads to Town", dont voici quelques appréciations:

"Fifty Roads to Town" présente une jeune fille qui, afin d'échapper à un coureur de dots, s'enfuit de chez son millionnaire de père pour tenter l'aventure. L'on a voulu renouveler aussi un succès tenté d'abord avec "It Happened One Night", bâtir un film sans scénario, mais sur une suite d'incidents qu'animent tour à tour l'amour et l'imprévu comique. Mais le film actuel n'a pas le piquant, la nouveauté du premier, et c'est sur le jeu des interprètes que l'on se reporte pour y prendre un certain plaisir.

On retrouve là la face bête et sottement hilare de Slim Summerville, acteur qui n'a pas besoin de se renouveler pour être drôle.

Et d'après "Choisir", revue catholique du film:

Un homme et une femme se poursuivent et jouent à cache-cache en automobile, un agent s'en mêle pour leur dresser contravention. Et voilé le film parti sur un rythme endiablé, coupé de moments d'excellente comédie. Il finira dans un chalet perdu au milieu de la neige où les héros de l'aventure, d'abord hostiles l'un à l'autre, en viendront à se fiancer pendant que les paysans, les ayant pris pour des malfaiteurs, cribleront le chalet à coups de mitrailleuses et de grenades.

L'allure comique ne se dément pas un instant. L'humour règne dans les moindres détails. La photo est excellente dans les extérieurs. L'interprétation est très soignée.

L'histoire est honnête. Un grand décolleté est parfois gênant pour les milieux stricts. Quelques allusions assez libres, notamment celles à un divorce qui n'aura pas lieu. Le tour comique atténue ces passages à peine accusés. A peu près pour tous..

AU CENTRE

La dernière partie du film "Hollywood Hotel" est remarquable par ses décors et ses chants.

"Hollywood Hotel", que présente cette semaine le cinéma Centre, est un film bien américain et qui nous rappelle les émissions de l'heure radiophonique qui porte le même nom. Toutefois, nous dirons que la production "Hollywood Hotel", que nous avions le plaisir de voir l'an dernier, était supérieure par le choix des artistes et la mise en scène.

Le nouveau film est le comble de l'extravagance et de l'humour américain. Les scènes les plus étonnantes se succèdent. La musique nègre qui consiste à faire le plus de bruit possible, nous fait entendre les sons les plus discordants. Et nous arrivons à la fin du film, surpris de n'en pas retenir le début.

Nous devons dire, toutefois, que la dernière partie, qui se déroule dans l'Orchid Room d'"Hollywood Hotel", est magnifique par ses décors. Les chants populaires, interprétés par Lola Lane et Dick Powell, sont accompagnés par un excellent orchestre, celui de Benny Goodman.

Il va sans dire que cette image ne convient qu'à des adultes.

AU RÉGENT

"NAVY BLUE AND GOLD"

"Navy Blue and Gold", le principal film à l'affiche du cinéma Régent cette semaine, est un bon film qui synthétise l'action d'un film d'école navale et d'un film de rugby. L'action est assez vive et le dialogue, alerte; l'intrigue amoureuse n'est là que pour ajouter un élément de romanesque superficiel à l'action.

La matière la plus substantielle du film est le lien d'amitié qui se développe entre trois cadets entrés en même temps à l'école navale, et qui sont compagnons de chambre. Les personnages de Robert Young et James Stewart ont des caractères assez intéressants, et jouent leurs rôles avec autant de conviction qu'il est possible d'en donner dans une oeuvre où les éléments dramatiques sont plutôt tenus. Les autres rôles sont joués par Lionel Barrymore, Billie Burke, Tom Brown, Samuel S. Hinds et Paul Kelly.

Ce film peut être recommandé pour tous.

Même bonne note, d'après Harrison pour le second film: **"Living on Love"**, où reparaissent avec talent James Dunn et Whitney Bourne.

AU ELGIN

THE HURRICANE GARDERA L'AFFICHE UNE QUATRIEME SEMAINE.

Les interprètes de cette production gigantesque sont dans les rôles principaux: Dorothy Lamour, John Hall, Mary Astor, C. Aubrey Smith, Thomas Mitchell, Raymond Massey, John Carradine et Jerome Cowan.

Les auteurs du film sont ceux qui ont mis à l'écran le formidable succès que fut "The Mutiny on the Bounty". C'est dire qu'ils connaissent leur affaire et qu'ils manoeuvrent aisément quand il s'agit de préparer des scènes de mer, de tempête, de semer l'émotion la plus vive dans le coeur des personnes dans la salle.

John Ford, dont la réputation n'est plus à faire, avait été chargé de diriger le film et il l'a fait avec sa conscience habituelle. Pour le seconder il a eu recours aux ressources des experts les plus qualifiés.

Dans "The Hurricane" on trouvera la gamme des sentiments humains depuis l'amour le plus tendre jusqu'à la passion la plus déraisonnée. Les metteurs en scène ont tout fait pour frapper à la fois les yeux et les sentiments. Le drame est joué avec une telle perfection que le spectateur oubli qu'il est devant un écran et il s'imagine participer aux aventures qui se déroulent devant lui.

Le point de départ est déjà saisissant au possible.

L'histoire se déroule à 600 milles de Haiti dans la petite île de Manukura. Un jeune Haitien, condamné à la prison pour avoir frappé un blanc, se trouve séparé de sa femme pendant cinq années. Il commence ses recherches et à ce moment le drame débute véritablement et éclate une tempête dont l'écran a su traduire tout le réalisme intense.

Il y a longtemps que les amateurs de films n'ont pas vu quelque chose d'aussi colossal et d'aussi dramatique que "The Hurricane" le film que la direction du théâtre Elgin présente à Ottawa pour la 4e semaine — fait sans précédent dans la Capitale !

AU CAPITOL

La délicieuse et habile patineuse connue sous le nom de Sonia Henie revient, ce soir et lundi, au Capitol. Sa grâce sur l'arène, on sait qu'elle la transporte sur la scène et cela vaut que chacun de ses films, toujours trop rares, obtiennent les plus vifs succès. Les auteurs de scénario se disent sûrs d'un triomphe, quand ils ont la sagesse de demander d'abord a cette prodigieuse artiste du patin ce qu'elle sait faire mieux que tout autre et avec un art consommé. On ne doit pas compliquer et chercher, dans les films où paraît la silhouette aimée de sombres intrigues: un tout petit incident la conduit tôt là où elle parait avec sa belle et fervente jeunesse. Et cela évite, en même temps, ces scènes un peu fortes qui font que tous les cinéphiles ne sont pas invités à les voir et à les goûter. Le Capitol offre donc, ce soir et lundi, un spectacle aussi aimable que sain. Sachons-en profiter, puisque le bon théâtre a tous les droits.

Voici une bonne nouvelle

Sonja est ici de nouveau . . . pour vous émotionner encore dans le succès médical le plus captivant, le plus sensationnel, le plus gai jusqu'ici.

Sonja HENIE Don AMECHE

happy landing

JEAN HERSHOLT ETHEL MERMAN CESAR ROMERO

AUJOURD'HUI Samedi et lundi

CAPITOL

25c jusqu'à 6 h. SOIR, 35c. BALCON, 35c ORCHESTRE, 45c

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET LES FILMS

En Italie, le Comité de l'Exposition nationale de Mécanique et de Métallurgie, qui se tiendra prochainement à Turin, a ouvert un concours de films de court métrage ayant trait à ces deux professions.

Les films devront montrer les différentes phases du travail, montage et démontage des machines, fonctionnement, nouvelles données mécaniques; en outre, ils devront montrer tout ce qui peut permettre de prévenir ou empêcher les accidents du travail. Les oeuvres primées seront mises à la disposition des cours d'enseignement professionnel et des cours d'atelier.

"YOU'RE A SWEEHEART"

Quoique le film "YOU'RE A SWEETHEART" ne soit pas encore sorti des studios d'Universal, une des chansons qui porte le même titre que le film connait déjà une popularité énorme en Amérique. C'est la radio qui a diffusé cette musique à rythme très accentué, culier, d'un genre qui fait actuellement fureur en Amérique. C'est du genre "swing", c'est-à-dire de la musique à rythme très accentué. La Maison Robbins & Co., éditeurs de musique à New-York, annonce que la chanson YOU'RE A SWEETHEART est en train de devenir le plus grand succès des dernières années. YOU'RE A SWEETHEART est une des quatre chansons que chantera Alice Faye, la belle blonde star de ce film. Elle a comme partenaire George Murphy, excellent chanteur et danseur lui aussi. Le film, dont la distribution comprend encore Ken Murray, Frank Jenks, Chas. Winninger, William Gargan Oswald et Andy Devine, a été mis en scène par David Butler. La première aura lieu au Roxy Théâtre à New-York.

Elle: "Tu dis à tes amis que tu m'as épousée parce que je suis bonne cuisinière, mais tu sais bien que je ne puis pas faire cuire un oeuf".

Lui: "Mais il me faut tout de même une excuse"

IMPERIAL

Aujourd'hui

"Mickey Rooney et Anne Nagel dans

"HOOSIER SCHOOL BOY"

Dick Merrill dans

"ATLANTIC FLIGHT"

Horaire des Cinémas

CAPITOL — "Happy Landing", 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.20. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 9.00.

CARTIER — "Some Blondes Are Dangerous", 1.15, 3.50, 6.30, 8.55; "Fit For A King", 2.25, 5.00, 7.40, 10.05.

CENTRE — "Hollywood Hotel", 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.25. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 9.00.

ELGIN — "The Hurricane", 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

FRANCAIS — "50 Roads To Town", 2.25 et 8.25 p.m. "You Can't Buy Luck", 1.00, 4.00, 7.00 et 9.55.

IMPERIAL — "Hoosier Schoolboy", 2.40, 5.20, 7.45, 10.10; "Atlantic Flight", 1.30, 4.10, 6.35, 9.00. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 8.50.

LAURIER — "Wings Over Honolulu", 1.20, 5.20, 10.00; "Black Aces", 3.00, 7.35.

REGENT — "Living On Love", 12.20, 3.05, 5.55, 8.40; "Navy Blue and Gold", 1.25, 4.10, 7.00, 9.45. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 8.40.

RIDEAU — "Thin Ice", 1.10, 4.06, 7.02, 9.58; "Angel's Holiday", 2.45, 5.41, 8.37. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 8.23.

SOMERSET — "Charlie Chan on Broadway", 2.25, 4.59, 7.33, 10.07; "Captain Calamity", 1.10, 3.55, 6.29, 9.03.

THEATRE LAURIER

DIMANCHE - LUNDI - MARDI

6-7-8 FEVRIER

Représentation continuelle tous les dimanches, lundis et mardis.

LA MEILLEURE FAÇON DE SALUER 1938 ÉTAIT DE VOUS PRÉSENTER

Maurice CHEVALIER dans "AVEC LE SOURIRE"

avec ANDRÉ LEFAUR · MARIE GLORY · MARCEL VALLÉE · MARCEL SIMON · MILLY MATHIS · PAULE ANDRAL ET LES "BLUE BELL GIRLS" DES FOLIES BERGÈRE

Devenez optimiste en une leçon par maître MAURICE

En programme double avec

L'ENFANT PRODIGE DU CINÉMA FRANÇAIS,

Jacqueline dans "Ma petite marquise"

avec JOSSELINE GAËL et PAULEY

aussi ANDRÉ BERVIL et FERNAND FABRE

Un film qui respire l'atmosphère de Noël

UNE AUTRE RÉVÉLATION ENFANTINE LE PETIT RODON

Le succès est au film parlant français

Avant-première de minuit, dimanche, à 12.05

LOST HORIZON

Starring RONALD COLMAN

Tous les sièges 25c

Prochainement

2 mars: "MARIUS"

9 mars: "FANNY"

16 mars: "CESAR"

RIDEAU

Aujourd'hui seulement "THIN ICE" et "ANGEL'S HOLIDAY"

ROBERT YOUNG, TOM BROWN et JAMES STEWART dans "NAVY BLUE AND GOLD", présentée au REGENT, avec LIONEL BARRYMORE, FLORENCE RICE et BILLIE BURKE.

Aujourd'hui

NAVY BLUE AND GOLD

with ROBERT YOUNG JAMES STEWART LIONEL BARRYMORE

Florence RICE · Billie BURKE Tom Brown · Samuel S. Hinds Paul Kelly · Barnett Parker

2 Grands Succès

"LIVING ON LOVE" JAMES DUNN

Spectacle de Minuit

DIMANCHE à 12.05

2 Grandes Attractions

George ARLISS RETURNS AS "DR. SYN" MASTER PIRATE

Prix 25c et 35c

Plus "She Got Everything"

Gene Raymond — Ann Sothern

Victor Moore — Parkyakarkus

REGENT

"LES TRIOMPHES ET L'IDYLLE DE NAPOLEON"

Dimanche à Mardi

GRETA CHARLES

GARBO · BOYER

CONQUEST

with REGINALD OWEN ALAN MARSHAL HENRY STEPHENSON LEIF ERIKSON DAME MAY WHITTY C. HENRY GORDON

—En plus Comédie de OUR GANG CARICATURES EN COULEURS et AUTRES SUJETS COURTS

CARTIER

—AUJOURD'HUI— Joe E. Brown "FIT FOR A KING" —Aussi— "SOME BLONDES ARE DANGEROUS"

DU 6 AU 13 FEVRIER

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION

SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS

Les Religieuses et nos écoles bilingues de l'Ontario

STATISTIQUES. — RECRUTEMENT.

Nos congrégations religieuses jouent, dans le fonctionnement de nos maisons d'enseignement bilingue en Ontario, un rôle si important que l'on aurait assez mauvaise grâce à ne pas profiter de la Semaine de l'Education pour le rappeler à l'attention de ceux qui bénéficient de leur admirable dévouement.

I. — NOMBRE D'ECOLES ET DE SUJETS

A l'heure actuelle, nos congrégations religieuses dirigent, en Ontario, une soixantaine d'écoles primaires gouvernementales sur un certain nombre desquelles ont été greffées les deux premières années du cours secondaire.

Quant aux High Schools publics, à part ceux de Sudbury et de Hawkesbury, où, en vertu d'une entente d'exception, quatre d'entre elles font partie du personnel enseignant, nos Soeurs n'y exercent guère d'influence.

Le nombre de leurs institutions indépendantes est de beaucoup plus restreint, puisqu'elles ne comptent que treize académies ou pensionnats et trois collèges classiques. Pour une population de plus de 300.000 ames, n'est-ce pas vraiment trop peu?

Dix instituts, français ou canadiens-français d'origine et de mentalité, se partagent ces divers établissements. Ce sont, outre les Soeurs Grises de la Croix, — les pionnières —, celles de l'Assomption de la Sagesse, des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Sainte-Croix, de la Congrégation Notre-Dame, du Sacré-Coeur, de Sainte-Marie de Namur, de Notre-Dame du Perpétuel-Secours et de Notre-Dame des Missions. Quelques religieuses de quatre congrégations anglaises enseignent aussi dans nos écoles bilingues, mais nous n'avons pu réussir à nous procurer, à leur sujet, les renseignements désirés.

D'après des statistiques assez serrées, le nombre des religieuses bilingues qui ont fait, jusqu'à date, de l'enseignement en Ontario est d'à peu près 1300. A elles seules, les Soeurs Grises de la Croix en ont fourni 657; les Soeurs de l'Assomption, 234; les Soeurs de la Sagesse, 153; les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, 95; les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, 70; les Soeurs du Sacré-Coeur, 30; les Soeurs de Sainte-Marie de Namur, 28; les Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 12 et les Soeurs de Notre-Dame des Missions, 10.

Au cours de l'exercice de 1936-37, le chiffre de nos Soeurs enseignantes s'est élevé à plus de 650. De ce nombre, 300 au moins détiennent un diplôme de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, 230 environ sont porteuses d'un diplôme de 3e classe ou temporaire, 240 de 2e classe et 75 de 1ère; 55 sont dûment qualifiées pour enseigner aux cours secondaires; 1 est bachelière ès arts; 1 est licenciée en philosophie et deux sont respectivement docteurs en philosophie et en littérature.

Bataillon déjà fort imposant, en vérité, mais combien encore insuffisant!

II. — RECRUTEMENT

Que de centres franco-ontariens, en effet, sollicitent vainement, pour leurs écoles, des religieuses!

C'est que leur recrutement est encore loin de répondre à tous nos besoins. De façon générale dans le Nouvel-Ontario surtout, nos familles, récemment établies sur des terres neuves, se préoccupent bien plus des soins temporels à procurer à leurs enfants que de la culture de leur vocation.

R. P. ARTHUR JOYAL, O.M.I., directeur du Secrétariat de l'Association Canadienne-française d'Ontario.

Par ailleurs, il faut bien l'avouer, en certaines régions, l'atmosphère de relâchement dans le culte divin, l'esprit de frivolité mondaine, de neutralité et même d'impiété qui enveloppe et pénètre notre jeunesse n'est guère propre à lui inspirer l'idéal de la perfection religieuse, à base avant tout d'abnégation, de zèle pour les âmes et de recueillement.

Mais le principal obstacle au recrutement de notre personnel enseignant religieux, c'est dans les difficultés qu'il doit surmonter pour se munir des qualifications requises qu'il doit le chercher. Nulle Soeur, en effet ne saurait songer à enseigner en nos écoles bilingues avant d'avoir, à la fin de ses douze années d'études élémentaires et secondaires, obtenu du Ministère de l'Instruction Publique son diplôme d'immatriculation. Par suite, les candidates venues d'en dehors de l'Ontario doivent produire un brevet équivalent ou subir, sur les matières anglaises surtout, de sérieux examens.

Avant 1927, nos jeunes recrues devaient puiser leur formation pédagogique soit dans les Ecoles Normales publiques, soit en certaines Ecoles Modèles où elles ne pouvaient décrocher qu'un diplôme de 3e classe et qui ne leur donnait droit qu'à un salaire de famine.

Heureusement que l'organisation, en marge de la loi, d'abord, puis avec l'autorisation du Ministère, d'une Ecole Normale bilingue affiliée à l'Université d'Ottawa, sous la direction d'un groupe de professeurs canadiens-français et d'un principal à la fois prêtre et religieux, est venue mettre fin à ce pénible assujettissement. Nos normaliennes congreganistes y réussissent assez facilement à s'assurer un brevet de 2e classe; mais, pour le rendre permanent ou le transformer en brevet de 1ère, il leur reste l'obligation de se préparer, tout en faisant la classe puis en suivant, durant leurs vacances, des cours spéciaux assez prolongés, à passer un examen sur un certain nombre de matières.

Ces sacrifices, trop ignorés peut-être, ne devraient-ils pas provoquer, en faveur de nos congrégations religieuses, plus que de l'admiration?

Or, la façon la plus pratique de leur en exprimer notre vive reconnaissance serait de nous intéresser à leur trouver des sujets.

A cette fin, il importe de continuer à assainir l'atmospère morale et patriotique des "High Schools" vers lesquels se dirigent la plupart de nos jeunes filles qui se destinent à l'enseignement. Telles quelles, ces institutions, soi-disant bilingues parce qu'il s'y donne un cours spécial de français, sont encore loin d'être des pépinières de vocations, et, à notre humble avis, mal inspirés seraient les instituts religieux qui chercheraient, avec plus ou moins de discrétion, à s'y recruter.

Dès lors, en attendant que ces "High Schools" aient subi l'évolution requise, l'unique source de recrutement que nous puissions exploiter se trouve dans nos trop rares pensionnats indépendants.

Hélas! en raison de la rigueur des temps, ces maisons ne regorgent plus guère d'élèves, et, pour les remplir à nouveau, n'y aurait-il pas lieu, d'abord, de fonder ici et là des bourses qui permettraient à un certain nombre de nos pauvres familles d'y envoyer leurs enfants les mieux douées? Et puis, au fur et à mesure que les affaires reviendraient à leur cours normal, pourquoi n'ambitionnerions-nos pas, comme avant la crise économique, de nous organiser, au centre de nos principales régions canadiennes-française, des couvents et des collèges qui puissent nous fournir, en même temps que des institutrices laïques compétentes, des religieuses capables de former l'esprit et le coeur de nos élèves franco-ontariens à l'image et ressemblance de leurs parents?

Enfin, bien que, depuis 1845, la province-mère de Québec nous ait déjà fait le superbe cadeau de plus de 600 sujets, et de ces sujets d'élite qui, durant la période tourmentée de 1912 à 1927, nous ont si puissamment aidés à tenir jusqu'à la victoire, nous devrons attendre d'elle longtemps encore les renforts voulus pour combler, dans les rangs de nos congrégations religieuses, les vides creusés par la maladie, l'infériorité ou l'usure du temps.

Ces considérations ne sont pas nouvelles. Il nous a été donné de les retracer dans une causerie que, simple professeur, notre Eminentissime Cardinal Villeneuve, O.M.I., donnait, en 1912, à nos pères de famille franco-ontariens, réunis en deuxième congrès général. "Si nous voulons survivre", concluait-il, "il nous faut des maitres. Ces maitres, il nous incombe de les trouver et de les former. Jetons donc partout et à pleines mains des germes de vocations, et il s'en lèvera, pour l'Ontario français, toute une génération".

Arthur JOYAL, O.M.I.

Le C. F. MARIUS-ANSELME, nouveau directeur de l'Académie de La Salle. Il succède au regretté Frère Martial-Paulin.

Nos collaborateurs

"Le Droit" offre aujourd'hui à ses lecteurs un numéro spécial du grand intérêt à l'occasion de la Semaine de l'Education. Ce numéro a été préparé par un comité d'éducateurs composé comme suit: M. Louis Charbonneau, président; le R. P. Lamoureux, O.M.I., MM. Roger St-Denis, Joseph Béchard, Henri Lemieux et Amédée Bénéteau, de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa; MM. Charles-Auguste Latour, Lucien Laplante, Falconio Choquette, Joseph Lapensée et Stanislas Gratton, inspecteur d'écoles; M. Ernest Désormeaux, secrétaire de la commission des écoles séparées d'Ottawa; M. Ferdinand Larose, agronome officiel, M. Aimé Arvisais, secrétaire de l'Association d'Education; M. Raphaël Pilon, du personnel du "Droit".

M. LOUIS CHARBONNEAU, D.Ph., professeur de français à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

La formation sociale de la jeunesse scolaire

par ROGER ST-DENIS

Il n'est pas sage de dissiper toutes ses énergies en collaborant aux travaux d'un trop grand nombre de sociétés. Mais un Canadien français peut difficilement se soustraire à l'obligation d'agir comme membre des sociétés parfaites: l'Eglise, l'Etat et la famille. De plus il ne dépassera pas les bornes de la modération s'il s'identifie d'abord avec une société qui unit les membres de sa profession et ensuite avec une autre qui unit les individus de son groupe culturel. Combien d'entre nous peuvent limiter les exigences de la vie sociale à ce minimum? Que nous le voulions ou non, nous sommes de par nature des être sociaux.

La nature humaine malheureusement n'est pas que sociale: elle est individuelle aussi. Le côté social de nous-mêmes nous force à dépendre des autres comme ceux-ci dépendent de nous: question d'interdépendance familiale, sociale, nationale et internationale. Le côté individuel de notre nature nous sépare des autres et en fait autant de personnes distinctes. Ces deux côtés de notre nature luttent l'un contre l'autre: le petit "moi" égoïste et individuel ne pense qu'à lui-même, à moins que n'intervienne le grand "moi" social qui s'inspire de charité. C'est un des buts de toute éducation de développer ce "moi social" qui se trouve en tout individu.

Cette éducation, cet entrainement, cet apprentissage de l'art de "vivre avec les autres" a toujours été nécessaire parce que la nature humaine n'a guère changé avec les ans. La race humaine continue; mais les sociétés à institution humaine n'ont aucune promesse d'immortalité: l'histoire est là. Elles ne vivent que dans la mesure où leurs membres font preuve d'un sens social assez dynamique pour que la fin de chacune de ces sociétés continue de se réaliser. Ce sens vient-il à s'affaiblir, on voit des sociétés commerciales fermer les portes de leurs établissements, des sociétés municipales déclarer banqueroute, des sociétés nationales s'étioler dans l'anémie, des sociétés internationales devenir de plus en plus suspectes.

L'apathie ou la partisannerie de l'électeur, l'ignorance bonasse du paroissien machinal, l'indifférence paresseuse du membre mort de nos sociétés nationales, autant de symptômes que nous sommes enclins à diagnostiquer sommairement. Notre ascendance "latine", disons-nous, nous pousse vers l'individualisme, tandis que d'autres groupements moins fortunés dans leur hérédité se contentent de montrer toutes les marques de l'instinct du "troupeau". Cet individualisme ne correspondrait-il pas à l'absence de tout sens de solidarité et n'équivaudrait-il pas à une admission que notre entrainement à la vie collective à fait défaut?

C'est cette question qui a tourmenté le personnel enseignant de nos écoles primaires. Et, dira-t-on, qu'est-ce que la petite école primaire peut faire dans la formation d'électeurs avertis, de Canadien français solidaires les uns des autres, de citoyens qui sachent penser par eux-mêmes tout en travaillant avec les autres et pour eux? Si l'on ne devient électeur qu'à vingt-et-un ans, on ne devient pas électeur averti du jour au lendemain, par plus qu'on devient membre actif d'une société quelconque en payant sa cotisation. La vie sociale, comme l'exercice d'un métier, suppose un long apprentissage que les enfants de nos écoles ne peuvent pas commencer trop tôt.

Suite à la 13ème page

M. ROGER SAINT-DENIS, M.A., professeur de sciences sociales à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, qui donnera une causerie dimanche, le 6 février, sur l'orientation professionnelle, à la salle académique de l'Université d'Ottawa, à l'assemblée trimestrielle de l'Association St-Jean-Baptiste.

L'ÉCOLE NORMALE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

200 ELEVES FREQUENTENT L'ECOLE DE PEDAGOGIE

Avant 1923, il était impossible d'obtenir une formation pédagogique bilingue ailleurs que dans les écoles **modèles.** Or, ces écoles n'octroyaient que des certificats de **troisième classe.** Aspirait-on à un brevet d'un degré supérieur, il fallait fréquenter des **écoles normales** où l'enseignement **du** français et l'enseignement **en** français n'étaient pas inscrits au programme. De cet état de choses il était résulté dans nos écoles une pénurie d'instituteurs munis d'un brevet supérieur. C'est à peine si dix pour cent de nos maitres et maitresses possédaient un brevet de première ou de deuxième classe. Encore ce petit nombre avait-il **payé** ce privilège au **prix** d'une formation pédagogique exclusivement anglaise.

Si, sous un tel régime, nos écoles comptaient tout de même un nombre encore surprenant d'instituteurs et d'institutrices d'une réelle compétence, il n'en était pas moins vrai que, dans leur ensemble, nos écoles souffraient de ne pas avoir un corps enseignant aussi bien qualifié que celui des écoles de langue anglaise.

Pour remédier à cet état de choses, l'Université d'Ottawa, sur la demande de l'Association d'Education, ouvrit en 1923, dans un local fort modeste, son Ecole de Pédagogie. Pendant quatre ans, et moyennant de grands sacrifices que l'Université d'Ottawa fit généreusement, cette école s'efforça de donner à ses élèves, dont plusieurs sont encore dans l'enseignement, une formation bilingue.

Comme les certificats accordés par cette institution indépendante n'étaient pas reconnus par le Ministère de l'Instruction publique et que les Commissions Scolaires risquaient de voir supprimer leurs octrois si elles en engageaient les gradués, il s'en suivait que le recrutement se faisait difficilement. Les chiffres suivants le démontrent:

Année 1923-1924	16 élèves
Année 1924-1925	11 élèves
Année 1925-1926	18 élèves
Année 1926-1927	25 élèves
Année 1927-1928	20 élèves

Pour combler plus de cent vacances chaque année, c'était peu. Le jour semblait donc encore indéfiniment loin où nos écoles bilingues — tout comme les écoles de langue anglaise — auraient un personnel enseignant muni de brevets supérieurs.

C'est dans ces circonstances que l'imprévu, sinon l'inespéré, arrive.

Le Ministre de l'Instruction publique avait confié, en 1925, à un comité, composé du Dr Merchant, du Juge Scott et de M. Louis Côté, la tâche de faire une enquête sur nos écoles bilingues. Après un travail de deux ans, le comité présenta son rapport. Au nombre des recommandations faites était celle de la fondation d'une école normale, en vue d'améliorer les qualifications des instituteurs bilingues.

Grâce à l'intervention de M. Louis Côté, grâce surtout à l'influence du Dr Merchant auprès du Ministère de l'Instruction publique, l'Ecole de Pédagogie devenait, en novembre 1927, l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa et recevait le même statut officiel que les sept autres écoles normales de la province. Depuis lors, le nombre des normaliens et des normaliennes n'a cessé de croitre. Il devint même nécessaire en 1931 de construire un nouvel édifice pour loger l'école normale. Voici des statistiques consolantes:

Année 1928-1929	14 élèves
Année 1929-1930	47 élèves
Année 1930-1931	77 élèves
Année 1931-1932	98 élèves
Année 1932-1933	188 élèves
Année 1933-1934	192 élèves
Année 1934-1935	223 élèves

R. P. RENE LAMOUREUX, O.M.I., directeur de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa.

Année 1935-1936	230 élèves
Année 1936-1937	219 élèves
Année 1937-1938	200 élèves

Cette affluence d'élèves prouve bien que ce n'était pas par manque d'ambition que, dans le passé, notre personnel enseignant s'était contenté de qualifications inférieures, mais bien parce que les moyens de faire mieux ne lui étaient pas offerts. Je n'ai pas sous la main les statistiques officielles, mais en me basant sur celles de 1936, je crois rester dans les bornes de la vérité en affirmant que près de 90 p. 100 de nos instituteurs et institutrices actuels sont passés par l'école normale.

C'est un progrès qui dépasse les prévisions du Ministère de l'Instruction publique. C'est aussi un progrès qui rend témoignage à l'initiative et au dévouement de nos gens. En toute justice, il faut reconnaitre que ce progrès a été singulièrement facilité par les subventions gouvernementales accordées jusqu'en 1936 aux élèves qui fréquentaient le "Middle School", et depuis 1928 aux normaliens et normaliennes.

Les écoles normales anglaises ont cessé depuis 1935 d'accorder des certificats de deuxième classe. Elles exigent l'"Upper School" des candidats qui se présentent et n'octroient que des brevets de première classe. A l'Ecole Normale de l'Université nous recevons encore les élèves qui se préparent au brevet de deuxième. Toutefois, c'est notre espoir que dans un avenir rapproché — dès que nous pourrons prévoir un recrutement assez nombreux pour combler les vides annuels — nous pourrons nous montrer aussi exigeants que les autres écoles normales de la Province. Les difficultés inhérentes à l'enseignement bilingue réclament un personnel supérieurement qualifié.

Afin d'assurer à nos écoles un groupe de professeurs de plus en plus compétents, les conditions requises pour l'obtention d'un certificat deviennent de plus en plus difficiles à remplir. Alors que l'on n'exigeait, l'an dernier, que 50 p. 100 des points dans chaque matière pour réussir à l'examen final, il faudra, à partir de juin 1938, 60 p. 100. L'élève-maitre devra, cette année, conserver 66 p. 100 de ces points dans l'enseignement pratique au lieu du 60 p. 100 qui lui suffisait en juin dernier.

C'est encore pour mieux préparer les futurs maitres et maitresses que nous les obligeons à passer, sous la surveillance de professeurs compétents, une semaine complète dans les écoles rurales (là où les huit années sont groupées dans une seule classe) et trois semaines dans les écoles urbaines.

Conscients du rôle prépondérant que l'instituteur joue dans le développement de l'élève, le Principal et tout le corps enseignant de l'Ecole Normale de l'Université n'ont qu'un seul but: former des instituteurs et des institutrices qui pourront donner à nos petits enfants l'éducation que demandent à la fois leurs origines et le milieu où ils vivent.

René LAMOUREUX, o.m.i.

M. CHARLES-AUGUSTE LATOUR, B.A., inspecteur des écoles séparées de langue française de la ville d'Ottawa.

L'ECOLE NORMALE

L'Ecole normale de l'Université d'Ottawa, établie par le ministère de l'Instruction publique en 1927. Cet immeuble a été construit en 1931 par l'Université d'Ottawa. C'est une école de formation pédagogique des instituteurs de langue française d'Ontario. Depuis 1932, le nombre des élèves est d'environ 200 par année. Cette école est la plus belle du genre de toute la province d'Ontario. C'est un sujet de fierté pour l'Université d'Ottawa et pour le personnel enseignant des écoles bilingues d'Ontario.

Rendez ses **Études** plus faciles

Les études fatiguent-elles votre enfant? A-t-il mal à la tête? Un examen de la vue révélera que ses yeux ont besoin de secours! Des lunettes ajustées lui permettront de mieux travailler et de réussir dans ses études!

C.-R.

LAFRENIÈRE

Optométriste

Spécialiste pour la vue

Verres et montures

207, rue Rideau Tél. 6-4647

Heure de bureau: 9 a.m. à 6 p.m.

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

sous la direction des Pères Oblats de Marie-Immaculée

COURS D'IMMATRICULATION bilingue de quatre ans, classique et commercial —

FACULTE DES ARTS: 1o **Enseignement secondaire. Cours régulier** conduisant aux grades de bachelier ès arts, de bachelier ès sciences et de bachelier ès sciences commerciales. **Cours du soir, cours d'été** et **cours par correspondance** conduisant au baccalauréat ès arts et aux certificats. 2o **Enseignement supérieur.** Cours préparant à l'obtention des certificats, à la maitrise ès arts, au doctorat en philosophie (charte civile) et au doctorat ès lettres. 3o **Cours spéciaux.** La Faculté des arts donne aussi des cours spéciaux d'italien, d'allemand, d'espagnol, un cours de traduction, unique en son genre, préparant à la carrière de traducteur, un cours d'administration publique, un cours de journalisme et un cours sur "la pratique des affaires".

FACULTES ECCLESIASTIQUES organisées selon la constitution **Deus scientiarum Dominus** et préparant aux grades en philosophie, en théologie et en droit canonique. Un Séminaire universitaire reçoit les étudiants.

INSTITUT DE PHILOSOPHIE. C'est une maison pour les étudiants laïques qui suivent les cours de la Faculté de Philosophie. Ils peuvent obtenir le baccalauréat ès arts et la maitrise ès arts en même temps que les grades en philosophie.

ECOLES SPECIALES. Ecole d'Action catholique. Ecole de Musique et de Déclamation. Ecole de Gardes-Malades. Ecole des Hautes Etudes Politiques. Ecole normale bilingue.

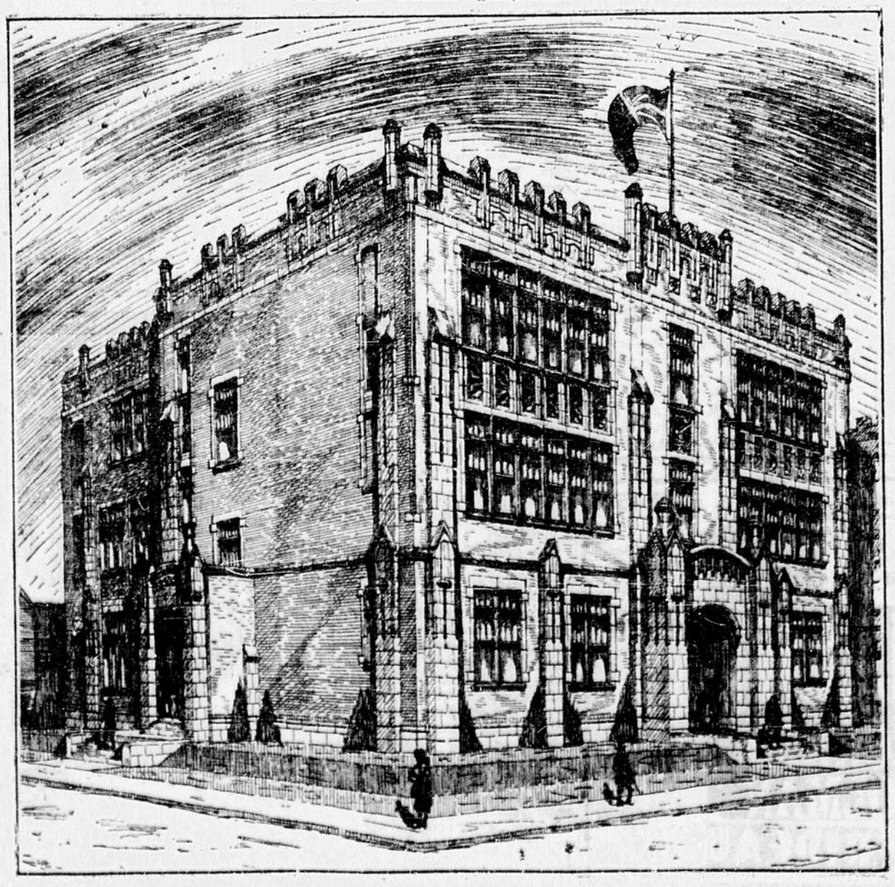

Académie de La Salle

Etablissement d'enseignement secondaire et d'études commerciales dirigé par les

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

EDUCATION

Fidèle aux intentions de leur fondateur Saint Jean-Baptiste de la Salle, les Frères des Ecoles Chrétiennes ont surtout en vue de donner à leurs élèves un véritable esprit chrétien.

Aussi leur premier soin est-il de former le coeur et l'intelligence de ceux qui leur sont confiés, en donnant une éducation foncièrement religieuse.

Une direction paternelle, une vigilance éclairée, le maintien d'une discipline à la fois douce et ferme, un appel constant à tout ce qui peut éveiller les plus nobles sentiments: tels sont les moyens employés pour inspirer aux écoliers le goût de l'étude, l'amour de la religion et de ses pratiques.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement embrasse toutes les spécialités essentielles aux diverses positions du commerce et de l'industrie, et prépare aux études des professions libérales.

Cours Primaire - Commercial et Supérieur — Immatriculations officielles junior et senior.

Les enfants peuvent être admis dès l'âge de six ans à suivre le cours primaire bilingue.

COURS COMMERCIAL

Le Cours Commercial, fonctionnant en marge du Cours Supérieur, a pour but d'initier les jeunes gens aux secrets de la gérance des affaires, après leur avoir donné les bases nécessaires.

Nos sincères hommages à l'Association Canadienne des Professeurs, à l'occasion de la Semaine de l'Education.

Académie de La Salle

Frère Marius-Anselme
Directeur

373, RUE SUSSEX — OTTAWA

L'ÉCOLE RURALE

L'agriculture dans nos écoles

Par J.-S. GRATTON, inspecteur

Grâce au zèle de nos jeunes instituteurs qui, en nombre toujours grandissant, et souvent, au prix de grands sacrifices, s'appliquent à perfectionner leurs connaissances agronomiques; grâce à bon nombre de nos institutrices qui, sans épargner leurs efforts ni leur temps, se font un devoir de "ruraliser" tout leur enseignement afin de raviver et de maintenir, chez nos jeunes campagnards, l'amour de la terre de "chez nous"; grâce encore à la collaboration et à l'esprit d'initiative de nos dévoués agronomes, nous pouvons dire que, déjà, l'enseignement agricole a pris un essor qui promet beaucoup pour l'avenir, devient de plus en plus en vogue dans nos écoles élémentaires françaises et nous avons droit d'espérer d'excellents résultats dans un avenir prochain, surtout depuis la mise en vigueur d'un nouveau programme d'étude qui permet de donner une orientation agricole très convenable dans toutes nos écoles, et ce dès les premières années du cours primaire.

Mais si l'avenir nous réserve de plus beaux jours, n'allons pas croire que tout est parfait, que l'enseignement de l'agriculture ne laisse plus à désirer dans nos écoles. On aurait grand tort de chercher à se le dissimuler. L'enseignement agricole nous pose encore plusieurs problèmes assez difficiles à résoudre.

Premièrement, il nous faut, dans nos écoles rurales surtout, un plus grand nombre d'instituteurs vraiment convaincus de l'importance de la vie rurale, et pour qui l'agriculture est un culte, des personnes qui y voient la matière la plus propre à stimuler, à développer et à élever les facultés intellectuelles, physiques et morales de l'enfant; la matière qui offre au jeune campagnard le plus de contacts avec ses activités journalières, avec ses connaissances sensibles, la plus propre à stimuler ses efforts aussi bien qu'à le faire participer à sa propre formation. Il nous faut des maîtres qui voient dans l'agriculture une source quasi intarissable d'activités éducatives de tous genres: excursions sur la ferme, entretiens d'un jardin scolaire, collections, observations, discussions, calculs, dessins, lectures.

Et nous avons le problème d'une orientation agricole plus pratique dans nos maisons d'enseignement secondaires, supérieures et pédagogiques.

N'avons-nous pas aussi le problème des "petits salaires" dans nos écoles rurales avec toute la modicité des ressources qu'on leur connaît?

Voilà donc, entre cent autres, trois problèmes d'actualité pressante qui s'offrent à l'étude et à la réflexion de tout citoyen sérieux et qui, surtout, doivent attirer l'attention de ceux et de celles qui, à l'heure présente, se partagent la responsabilité de la formation de notre jeunesse rurale.

Mettons-nous donc immédiatement à la tâche. Parlons, prêchons et surtout PENSONS et AGISSONS! L'agriculture n'est-elle pas une matière assez importante pour occuper une place d'honneur dans nos écoles? N'est-elle pas tout à fait en harmonie avec les goûts, les besoins et les aspirations des nôtres? Pourrions-nous la négliger sans défigurer en quelque sorte notre physionomie ethnique, sans renier plusieurs de nos meilleures traditions?

J.-S. GRATTON, inspecteur

M. J.-S. GRATTON, inspecteur des écoles séparées de Prescott, Russell et Stormont.

L'ATMOSPHÈRE RURALE DE L'ÉCOLE DU RANG

par FERDINAND LAROSE, agronome officiel

Le problème agricole est d'une indiscutable actualité. Tout le monde s'entend sur la nécessité de sauvegarder notre classe rurale, d'aider à nos fermiers à mieux gagner leur vie, de les attacher davantage à leur profession, à leur patrimoine, et de maintenir de la sorte l'équilibre nécessaire entre la population des campagnes et celle des villes. Il peut y avoir divergence d'opinion sur des questions de détails, sur les moyens à prendre, ou sur les méthodes d'application. Sur le fond de la question il y a unanimité. Cette préoccupation en face du malaise rural est si visible, elle se retrouve dans des milieux si différents, qu'à la constater on se croirait en face d'un danger d'ordre majeur. Ceux qui suivent l'évolution de l'agriculture depuis quelques années surtout peuvent facilement se rendre compte de la gravité du problème agricole. Il y a quelques semaines à peine nos journaux de langue française nous le rappelait avec éclat, surtout à nous de sang français et de foi catholique.

C'est dire l'importance de tout ce qui peut, de près ou de loin, aider à la formation de ceux qui se destinent à la culture du sol. L'enseignement de l'agriculture dans nos écoles du rang s'y rattache étroitement. Il est le point de départ, la base de l'orientation professionnelle de nos futurs agriculteurs — de ceux qui désirent se livrer à la plus belle des occupations, à celle qui a fait la grandeur et la beauté de notre passé et qui fournit à notre société actuelle l'élément de stabilité le plus solide qui soit contre les mouvement chaotiques de notre prétendue civilisation moderne.

L'on a dit, avec beaucoup de vérité, que là où il y a de l'amour le travail s'accomplit sans peine, ou, s'il y a de la peine, elle se supporte aisément. Dans sa rude tâche de tous les jours, l'agriculteur jouit, sans doute, du repos bienfaisant et réparateur qui accompagne sa fatigue et qui en est pour ainsi dire la légitime récompense. Mais en notre siècle de jouissances effrénées et de moindre effort, où le mot d'ordre de tous les milieux est de faire si peu que rien, l'on n'a guère de chance d'attacher quelqu'un à son entreprise, précisément parce qu'elle requiert de l'effort, de l'application, du travail continu et de l'abnégation. Il semble donc que le premier élément de succès en agriculture c'est, avec une connaissance solide et pratique des secrets de sa profession, un amour profond de sa vocation. Et quelle plus belle occasion d'inculquer cet amour de la vie des champs qu'à l'école rurale où l'on peut si facilement, il me semble, donner à l'enseignement primaire une tournure agricole!

M. FERDINAND LAROSE, B.A., agronome officiel du ministère de l'Agriculture d'Ontario pour les comtés de Prescott et Russell.

Le programme d'enseignement agricole dans les écoles de l'Ontario comporte de nombreux sujets d'étude pratiques. Ils sont groupés sous chaque mois de l'année. Ces sujets permettent à l'institutrice de parsemer son enseignement de notions agricoles nombreuses et variées. Elle peut ainsi éveiller et développer chez les gent écolière cette merveilleuse faculté d'observation si nécessaire à l'homme des champs, amener ses élèves à rechercher les relations entre cause et effet, et faciliter l'expression de leurs idées ainsi acquises sous forme de composition. Tout l'enseignement à l'école du rang peut être imprégné des beautés de la vie champêtre, les décorations intérieures de la classe s'en peuvent inspirer et même les récréations fourniront l'occasion de travaux utiles et agréables: entretien d'un parterre, d'un jardin scolaire, plantation de fleurs, d'arbres et d'arbustes d'ornementation, confection d'un herbier, collection d'insectes, etc. Sans surcharger le programme, sans nuire au succès des élèves, et même, sous forme de dérivatif, l'institutrice arrivera, par mille et un moyens, à créer de la sorte une atmosphère rurale éminemment propre à l'éclosion de vocations agricoles. En commençant dès l'âge le plus tendre, les jeunes s'orienteront vers la profession de leur choix, ce qui leur donnera l'avantage incalculable d'être prêts lorsque sonnera l'heure des responsabilités. Le contact de tous les jours avec les problèmes de la nature amorcera la curiosité, développera le goût de l'étude et formera, dès le bas âge, cet esprit d'initiative si nécessaire à l'élite agricole.

Voilà quelques-uns des nombreux avantages de la formation agricole primaire considérée en fonction de la rénovation agricole. Nul doute qu'ainsi comprise l'orientation des jeunes nous préparera toute une génération d'agriculteurs de haute valeur et digne de nos plus belles aspirations. Elle retiendra à la tâche cette jeunesse campagnarde dont le goût et le tempérament inclinent naturellement vers la terre. Elle sera un correctif puissant, un solide coup de barre dans la direction de ses aspirations, et remettra dans sa véritable voie toute cette richesse de sang de terriens qui ne cesse de couler vers les villes.

Puisse le redressement s'opérer le plus tôt possible! Il sera un puissant réconfort pour ceux qui ont charge de nos destinées et permettra à tous d'envisager l'avenir avec moins de crainte et d'inquiétude.

FERDINAND LAROSE,
Agronome Officiel.

• Classe de travaux manuels à l'école St-Patrice d'Ottawa

LA PETITE ÉCOLE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

par HENRI LEMIEUX

M. HENRI LEMIEUX, B.A., professeur de français et de sciences naturelles à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa.

Un préjugé

Tout le long du dix-septième et du dix-huitième siècle, l'opinion persiste en Europe que l'instruction n'est pas la chose du peuple, mais le privilège des couches supérieures de la société. Le bien de la société, croit-on, demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. Plus instruit, le peuple serait plus exigeant et plus difficile à gouverner. En Angleterre, les grandes écoles, Eton, Manchester, Rugby, Winchester, Oxford, Cambridge, n'ouvrent leurs portes qu'aux fils de famille. En France, les doléances des philosophes sur le mauvais état de l'instruction, manquent un peu de sincérité, puisque leurs écrits nous révèlent qu'ils se plaignent du trop grand nombre des écoles et ne veulent pas que le peuple soit instruit. Parlant des Frères des Ecoles chrétiennes, La Chatolais dit: "Les Frères perdent tout en apprenant à lire et à écrire à des gens qui ne devraient savoir que manier la scie et le rabot." Rousseau prêchait "que le pauvre n'a pas besoin d'éducation et qu'il ne saurait en avoir d'autre que celle de son état". Voltaire, le soi-disant ami du peuple, disait à des correspondants: "Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit; il n'en est pas digne." "A l'égard de la canaille, écrivait-il à d'Alembert, je ne m'en mêle pas; elle restera toujours canaille. Je cultive mon jardin, mais il faut bien qu'il y ait des crapauds." D'Alembert, plus large, fait des distinctions: "Je ne puis m'empêcher, dit-il, de faire sentir les inconvénients de l'instruction gratuite." "L'éducation publique ne devrait être la ressource que des enfants dont les parents ne sont malheureusement pas en état de fournir à une éducation domestique."

Ces préjugés, cependant, n'avaient pas empêché l'instruction primaire de suivre, en France, une marche ascendante, et l'on sait qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles en particulier, toutes les villes de province et la majorité des paroisses de campagne étaient pourvues d'écoles élémentaires. Fondée ou soutenue par les communautés religieuses, encouragée par les évêques et les curés et protégée par l'Etat, l'instruction du peuple devait naturellement s'étendre selon le temps et les besoins de l'époque.

Deux opinions.

Le vieux préjugé européen traversa-t-il l'océan avec nos fondateurs et nos premiers gouvernants? Les immigrants, petits gens pour la plupart, emportèrent-ils avec eux, pour la rallumer dans leurs nouveaux foyers, leur petite flamme de culture française? La petite école paroissiale de la vieille France eût-elle une soeur cadette en la Nouvelle? Garneau nous donne à ces questions des réponses accablantes: "Il faut bien le reconnaître, dit-il, les clergés comme les gouvernements sous lesquels ils vivaient, considéraient l'instruction primaire comme plus dangereuse qu'utile. Le Canada fut encore moins exempt de ce préjugé funeste que plusieurs autres pays. Il n'y fut jamais question de plan général d'éducation; il n'y eut jamais d'écoles publiques dans les paroisses, qui restèrent plongées dans les ténèbres . . . Le gouvernement se donnait bien garde de troubler un état de choses qui rendait les colons moins exigeants moins ambitieux, et par conséquent plus faciles à conduire, car l'ignorance et l'esclavage existent toujours ensemble." Le témoignage de l'abbé Amédée Gosselin est moins pessimiste. Des colons français, il dit: "Ces braves colons sortis pour la plupart de la campagne ou de petites villes de province, n'étaient ni des intellectuels ni des savants. Ils s'étaient contentés de l'instruction que l'on donnait à cette époque aux gens de peuple, c'est-à-dire de la lecture, de l'écriture et du calcul, le tout joint à une forte éducation religieuse." Il continue: "Les colons apportaient en Canada avec la foi des ancêtres, les goûts, les aspirations et la mentalité qu'ils avaient pris dans la mère-patrie. Plusieurs d'entre eux ayant reçu une instruction qui leur permettait de lire, d'écrire et de compter, voulurent procurer le même avantage à leurs enfants. Une année à peine s'était écoulée depuis l'arrivée des quelques familles passées au Canada en 1634 qu'une école élémentaire était fondée à Québec.

Les faits.

Mais laissons ces jugements contradictoires et examinons les faits. Ceux-ci donneront à nos questions une réponse qui sera toute à la gloire de ces premiers habitants du Canada qui, "jouissant d'une certaine instruction voulurent la léguer à leurs enfants avec l'amour de la race et le souvenir de la grandeur du nom français."

Une année à peine s'est écoulée depuis l'arrivée des quelques familles passées au Canada en 1634. La population sédentaire de la colonie est à peine de 200 personnes, puisque nous avons le chiffre exact de 240 en 1641. Cependant, l'automne de 1635 voit apparaître la première école de la colonie, la petite école des Jésuites à Québec, bâtie par les habitants, près du fort. Quatre ans plus tard, alors qu'on ne trouve qu'une quarantaine de petites filles à Québec, les Ursulines ouvrent leur premier couvent. Pendant quelques années, ces écoles suffisent aux besoins de la colonie et on n'en construit pas d'autres. En 1666, il y a à Québec 73 enfants entre 7 et 15 ans. Or, à ce moment-là, l'école des Jésuites a 20 enfants et celle des Ursulines 21.

Mais à mesure que les groupes de colons deviennent plus populeux, à mesure qu'il devient possible de rassembler à un même endroit un nombre suffisant d'enfants, d'autres écoles apparaissent tour à tour. A Québec même, il n'y eut pas d'autre école de garçons avant 1699, alors que Mgr de Saint-Vallier fonda la Petite école du Séminaire.

La région qui entoure la petite capitale aura aussi ses écoles élémentaires, au fur et à mesure du besoin. Peu après la fondation du Petit Séminaire, Mgr de Laval fonde la ferme modèle St-Joachim, au Cap Tourmente, où l'on enseigne des éléments d'agriculture, des métiers, mais où on enseigne aussi le catéchisme, la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Vers 1673, Notre-Dame de Foy et l'Ile d'Orléans possèdent chacune une école. Vers 1674, Mgr de Laval fonde l'école de Château-Richer, et M. Boucher établit à Pointe-de-Lévy une école "renommée et fréquentée". Plus tard, au XVIIIe siècle, il y eut les écoles de Beauport, de Charlesbourg, de Sainte-Anne, de Saint-Antoine, de la Durantaye et d'autres sans doute.

Ville-Marie et sa région n'ont rien à envier à Québec. Des écoles s'établissent successivement dans la ville et dans les paroisses environnantes. A Québec, ce sont les Jésuites, l'évêque, le Séminaire qui les fondent et les soutiennent; à Montréal, ce sont les Sulpiciens, aidés par les Frères Charon qui maintiennent une école dans la ville et fournissent des maîtres aux campagnes voisines. La première école régulière est ouverte par Marguerite Bourgeoys, dans une étable de pierre que lui avait donnée M. de Maisonneuve. "J'y entrai le jour de la Sainte-Catherine," . . . dit-elle, "et là je tâchai de recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre." Elle commence avec une classe mixte de garçons et de filles, mais, la population devenant plus considérable, elle se borne bientôt aux filles. Les Sulpiciens ouvrent leurs premières classes vers 1660. Lachine avait son école avant 1885.

La région des Trois-Rivières se développa lentement, et la population n'y fut jamais bien considérable sous le régime français. En 1765, la ville des Trois-Rivières n'avait que 644 âmes. On ne doit pas s'attendre d'y trouver des écoles nombreuses et des classes très fréquentées. Les renseignements sont rares sur la région. Les Trois-Rivières furent desservies par les Jésuites de 1634 à 1671, et il est raisonnable de croire que ces Pères eurent leurs écoles là, comme ils les avaient à Québec, à Sainte-Foy et à Sillery. De 1671 à 1683 et de 1683 à 1777, les Récollets furent seuls curés aux Trois-Rivières, et en cette qualité, ils avaient le droit et le devoir de tenir ou de faire tenir des écoles dans leur paroisse. C'est l'opinion de Garneau et de Chauveau que les Récollets ont eux-mêmes enseigné la jeunesse.

L'instruction des filles.

Toutes ces écoles que nous venons de nommer, sauf le couvent des Ursulines à Québec et l'école mixte de Marguerite Bourgeoys, étaient des écoles de garçons, destinées à l'enseignement élémentaire. Que dire maintenant de l'instruction des filles? La plupart des vieux historiens, et même Garneau, s'accordent à dire que l'éducation des filles était très soignée sous la domination française, et même qu'elle était plus répandue que celle des garçons. Il est vrai que l'abbé Gosselin met en doute leur affirmation que les femmes étaient plus instruites que les hommes, et ses recherches dans les vieux registres paroissiaux montrent qu'il y avait autant d'hommes que de femmes qui savaient signer leur nom. Et c'est par là que l'on juge généralement de l'instruction des hommes. Cependant il n'est pas moins juste de dire que les filles des premiers colons avaient au moins autant de facilité de s'instruire que n'en avaient les garçons. L'espace ne nous permet pas d'entrer encore ici dans des énumérations et de donner des dates de fondation, mais nous savons que des écoles de filles furent tenues par les Ursulines à Québec et aux Trois-Rivières, par les Religieuses de l'Hôpital Général à Québec, par les Soeurs de la

Suite à la 13ème page

Les conditions matérielles de nos écoles rurales

par JOSEPH LAPENSEE, inspecteur

Pour que les enfants de nos écoles rurales puissent retirer le plus grand profit possible de l'enseignement primaire, il me semble qu'il devrait y avoir une plus grande coopération entre les intéressés de la classe rurale — institutrice, commissaires, parents — en vue d'améliorer les conditions matérielles intérieures et extérieures de nos écoles. Il est vrai que, dans plusieurs sections scolaires de la province, on a fait des efforts très sérieux dans ce domaine, mais il est bien regrettable de constater que, dans un trop grand nombre de nos écoles, le progrès de nos enfants est plutôt lent à cause du manque ou de l'insuffisance du matériel scolaire indispensable à un enseignement vraiment efficace.

Je n'ai aucunement l'intention, dans ce bref exposé, de vous donner un cours complet sur l'organisation scolaire, mais qu'il me soit permis de signaler tout simplement les déficiences les plus générales et de faire quelques recommandations en rapport avec les règlements du Département de l'Instruction publique de la province. Voici les suggestions qu'il me fait plaisir de communiquer aux intéressés:

Améliorations des conditions intérieures de l'école

1. **Tableaux** — Il faudrait plus de tableau noir dans la plupart de nos écoles afin de faciliter le travail de l'institutrice et des élèves. On devrait permettre aux élèves, surtout aux plus jeunes, de se servir fréquemment du tableau. Pour faire disparaître le luisant des tableaux, qui est causé par le reflet de la lumière provenant des fenêtres des deux côtés de l'école on recommande que les tableaux soient fixés aux murs, non pas verticalement, mais obliquement. Le meilleur tableau est le tableau ardoise.

2. **Peinturage** — L'application d'une couple de couches de peinture sur les murs de l'école est de nature à égayer la gent écolière, et à la mieux disposer au travail. L'intérieur d'une école ne devrait jamais être peinturé d'une couleur uniforme. Par exemple, on devrait choisir, pour le plafond, une couleur blanche ou crème; pour la boiserie, une couleur brune ou gris foncé et, pour la partie du mur qui s'étend de la boiserie au plafond, une couleur gris pâle ou crème foncé. Ces couleurs sont de nature à protéger la vue des enfants.

3. **Mobilier** (a) — Les pupitres des élèves devraient être plus modernes dans une bonne partie de nos écoles. Des sièges et des pupitres simples, proportionnés à la taille des enfants, sont fortement recommandés par le Département. La commission scolaire devrait fournir à l'institutrice, non pas une table, mais un bon pupitre, fermant à clef et assez grand pour lui permettre de ranger convenablement ses livres de classe et les devoirs des élèves. De plus, il devrait y avoir deux chaises et une bibliothèque, fermant à clef, pour les livres et les archives de l'école.

M. JOSEPH LAPENSEE, B.A., inspecteur des écoles séparées de langue française de Prescott et Russell.

(b) La commission scolaire ne devrait pas se faire prier pour améliorer l'outillage de l'école, qui est très utile et même nécessaire à l'enseignement. Cet outillage comprend (1) les cartes géographiques (2) un globe terrestre (3) une collection de poids et mesures (4) des bâtonnets, pour l'enseignement de l'authentique, etc. Les vieilles cartes déchirées et démodées devraient disparaître de nos écoles.

4. **Décorations** — L'institutrice devrait étaler sur les murs de l'école (a) une bonne collection d'images instructives et appropriées, qui pourraient lui servir à l'enseignement des leçons de choses, de l'histoire, de la géographie et de la littérature (b) des cartes de lecture, d'arithmétique et des mets d'orthographe usuelle les plus difficiles (c) les meilleurs travaux de dessin, de pliage, de découpage et de modelage faits par les élèves des différents cours. Ces expositions sont de puissants stimulants, surtout pour les enfants les moins doués.

5. **Chauffage** — Dans un trop grand nombre de nos écoles, le chauffage de l'école est laissé aux soins des élèves les plus âgés ou à l'institutrice. Cette coutume devrait disparaître. La commission scolai-

Suite à la 13ème page

• Classe d'art culinaire à l'école St-Conrad d'Ottawa

Le Collège Classique
ST-ALEXANDRE de la GATINEAU
P.Q., CANADA

dirigé par les Pères du Saint-Esprit

prépare les jeunes gens (12 ans et plus) à la carrière ecclésiastique par l'étude assidue des LANGUES: Français, Anglais, Latin et Grec; des SCIENCES: Mathématiques et Naturelles; de l'HISTOIRE et de la PHILOSOPHIE.

AVANTAGES

Les programmes sont sanctionnés par l'Université Laval de Québec à laquelle le Collège Saint-Alexandre est affilié.

La pension modique ($20.00 par mois scolaire), est inférieure à la dépense des enfants en leur famille.

Le site idéal, au milieu des forêts, au bord des derniers rapides de la Gatineau, favorise les études et la santé des élèves soustraits à tous les dangers de la ville.

ADRESSE—Collège St-Alexandre de la Gatineau.
Poste—R.R. 1, Pointe-Gatineau, P.Q., Canada.

VOS YEUX VOUS AIDENT-ILS?

Si les études vous fatiguent et que les maux de tête vous empêchent de bien travailler, vos yeux fatigués ou malades en sont peut-être la cause. Un bon examen de la vue vous le dira.

PROTÉGEZ VOS YEUX!

Prenez soin de vos yeux, et vos yeux prendront soin de vous! Un bon examen de la vue et des verres corrects vous aideront à mieux travailler et à réussir dans vos études.

Nos 25 années d'expérience vous sont une garantie parfaite de la qualité de notre service.

R. J. Bastien
Optométriste
Verres et montures
166, rue Rideau Tél.: 6-1676

FACILITEZ SES ÉTUDES!

LA VALEUR DES YEUX EST INESTIMABLE!

Parents, les yeux de vos enfants doivent être protégés contre les périls de l'étude et de la lecture: maux de tête et engourdissement du cerveau qui résultent de l'épuisement visuel.

Si vous remarquez que votre enfant a de la difficulté dans ses études, voyez votre oculiste dès aujourd'hui. Nous remplirons sa prescription avec soin et précision.

O. L. DEROUIN
Opticien d'ordonnance
37, rue Metcalfe — Tél. 2 - 4976

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION

SOUS LES AUSPIICES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS

LA COMMISSION SCOLAIRE

LE CHOIX DES COMMISSAIRES

Dans toutes nos municipalités, urbaines ou rurales, ceux qui, directement ou indirectement, supportent de leurs deniers le coût de l'administration, suivent avec beaucoup d'intérêt le travail accompli par ceux qu'ils ont élus membres de conseil municipal. Il est tout naturel qu'il en soit ainsi!

Et cet intérêt à la chose publique se manifeste surtout à l'approche des élections municipales. C'est dans les salles regorgeant de contribuables que se fait la mise en nomination. C'est à la majorité des électeurs que les candidats sortant de charge viennent rendre compte de la façon dont ils ont rempli leur mandat. Le jour même de la votation un bon pourcentage des contribuables vont déposer leur bulletin de vote dans la boite du scrutin. Il est tout naturel qu'il en soit ainsi!

Ce qui est moins naturel, cependant, c'est le peu, ou le manque total d'intérêt que l'on porte à l'administration de nos écoles. S'est-on jamais arrêté à penser que de tous les item pour lesquels nous avons à payer des impôts à la municipalité, l'administration scolaire est celui qui prime tous les autres par son importance, peu par ses conséquences et bien souvent aussi par son coût élevé? Ce département de l'organisation municipale est de telle importance que, pour l'administration, il faut un corps spécial, indépendant du conseil municipal, la commission scolaire.

Dans d'autres articles apparaissant dans ce même numéro du journal, on vous cite mille et une raisons pour lesquelles les contribuables devraient suivre les délibérations de ce corps public. Cependant la vérité est que dans nombre de milieux on semble sous l'impression qu'une commission **scolaire est un corps privé** dont les délibérations doivent être (écrite) secrètes quand au jour, à l'heure et au lieu.

Cette indifférence pour la chose scolaire se manifeste surtout lorsqu'on vient d'élire des commissaires. Il faut faire exception sans doute des centres urbains où les élections pour fins scolaires se tiennent le même jour que les élections municipales. Mais dans les centres ruraux et dans bon nombre de petites villes où l'on ne s'est pas prévalu de l'article 39, (1) de la loi des écoles séparées, c'est tout juste si, le jour fixé par la loi pour l'élection des commissaires, il se trouve un proposeur et un secondeur d'un candidat pour remplir la vacance créée par le départ automatique d'un des membres de la commission scolaire.

M. JOSEPH BECHARD, B.A., professeur d'organisation scolaire et de mathématiques à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa.

Ce qui veut dire que, dans ces cas, les commissaires d'écoles sont nommés et non élus. Ils sont les mandataires d'une infime minorité. Je ne puis résister à la tentation de citer un fait pour démontrer l'indifférence en matières d'élection de commissaires. En décembre dernier le président d'une commission scolaire urbaine affirmait qu'il ignorait absolument si les élections scolaires avaient lieu et quels étaient les nouveaux élus.

Quel est le résultat de cette indifférence? La conséquence directe, c'est que le public est totalement ignorant de l'administration des écoles. On cherche toutes sortes de prétexte pour la critiquer. La bonne volonté, l'ambition et l'initiative des commissaires sont entravées. Conséquence finale, et la plus déplorable, la santé, la discipline et le travail des élèves en souffrent. Comme dans toute calamité, il faut "un pelé, un galeux d'où vient tout le mal", et c'est l'instituteur qui subit le contrecoup.

Il a été question plus haut du coût de l'administration scolaire. Des chiffres recueillis un peu partout dans l'Est de l'Ontario nous montrent en effet que, des dépenses totales de nos municipalités, l'école en absorbe de 20 à 40 pour cent. Cet item de nos impôts est donc le plus coûteux, si nous prenons séparément tous ceux qui entrent sous le titre général de "fins municipales."

Ne serait-il pas opportun, par conséquent, de s'intéresser autant à l'administration scolaire qu'aux autres départements de l'administration municipale? Veillons, tout d'abord, au choix et à l'élection des commissaires d'écoles pour ensuite, nous intéresser à leur travail et les encourager de notre appui moral. A cette fin, il est bon de connaître la loi qui doit diriger les électeurs des commissaires d'écoles séparées rurales et dont nous donnons plus bas quelques extraits.

Joseph BECHARD.

Extraits de la Loi des écoles séparées.

Date et heure de l'assemblée annuelle.

26.—(1) Il doit être tenu une assemblée annuelle des contribuables de l'école le dernier mercredi de décembre ou si ce jour-là est un jour de fête, le jour suivant, dans le but, entre autres choses, de faire l'élection d'un ou de plusieurs commissaires. L'assemblée doit s'ouvrir à dix heures du matin ou, si le bureau passe une motion à cet effet, à sept heures du soir.

Organisation de l'assemblée.

à l'assemblée choisissent un des

(2) Les contribuables présents leurs pour présider aux délibérations et nomment un secrétaire pour préparer le procès-verbal de l'assemblée et remplir les autres devoirs qui lui sont attribués dans la présente loi.

Ordre du jour.

(3) L'ordre suivant pourra être suivi:

(a) présentation et prise en considération du rapport annuel des commissaires:

(b) présentation et prise en considération du rapport annuel des vérificateurs des comptes:

(c) élection d'un ou de plusieurs vérificateurs pour l'année courant:

(d) élection d'un ou de plusieurs commissaires pour remplir toute vacance survenue; et

(e) affaires diverses.

Le président, ses devoirs.

(4) Le président prend le fauteuil et soumet toutes les motions à l'assemblée de la manière prescrite par la majorité; il n'a pas le droit de voter, excepté s'il y a partage égal des voix, alors qu'il a voix prépondérante; il décide tout point d'ordre, mais on peut en appeler de sa décision à l'assemblée.

Procédure sur demande du scrutin.

(5) Si deux contribuables présents à une assemblée pour l'élection d'un commissaire demandent le scrutin, le président ouvre immédiatement le scrutin, et le secrétaire inscrit aussitôt, de la manière prescrite ci-dessous, les noms de tous les contribuables de l'école ayant droit de vote, qui se présentent pour voter dans les limites du temps prescrit; il inscrit dans le cahier des voteurs, en tête de colonnes séparées, les noms des candidats proposés par motion dûment appuyée et, en regard de ces colonnes, les noms et adresses des contribuables qui se présentent pour voter.

Dans la colonne en tête de laquelle se trouve le nom du candidat qui a reçu une voix et vis-à-vis du nom du voteur, il trace le chiffre "1".

Inscription au cahier des voteurs.

(6) Si deux contribuables demandent le scrutin sur une proposition quelconque, le nom de chacun des contribuables est inscrit de la même manière en regard de deux colonnes séparées marquées "pour" ou "contre".

Clôture du scrutin.

(8) La clôture du scrutin ne se fait pas avant midi, mais doit se faire en tout temps après-midi si une heure complète s'est écoulée depuis l'enregistrement du dernier vote, et ne se fait pas plus tard que quatre heures de l'après-midi.

Scrutin aux assemblées du soir.

(9) Si l'assemblée se tient à sept heures du soir, les contribuables présents peuvent **adopter une motion** pour procéder immédiatement au scrutin ou le remettre à dix heures le lendemain matin, et, s'il est procédé au scrutin immédiatement, la clôture du scrutin se fait dès que dix minutes se sont écoulées depuis l'enregistrement du dernier vote.

Envoi du Procès-verbal au ministre.

(10) Le président envoie immédiatement au ministère une copie exacte du procès-verbal de chaque assemblée, signée par lui-même et le secrétaire.

L'ÉCOLE GARNEAU

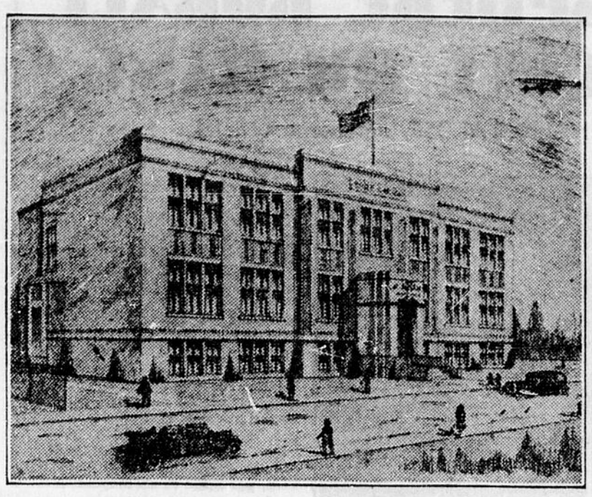

● **Ecole des garçons de la paroisse du Sacré-Coeur.**

Un mot des problèmes scolaires ontariens

par ERNEST-C. DESORMEAUX

L'Association des commissaires d'écoles et des contribuables d'Ontario est heureuse de collaborer au succès de la semaine de l'éducation. Après soixante-quinze ans d'existence employés uniquement à améliorer le sort de l'éducation dans cette province, elle s'enorgueillit à bon droit, de la part active et prépondérante qu'elle a prise au développement et au perfectionnement de ce système qui se classe parmi les gloires du monde entier.

Le système n'a pas vieilli, il est demeuré jeune, car il fut constamment remodelé et retouché afin de rencontrer les conditions et les besoins nouveaux. Il ne faut pas s'imaginer cependant que nous le croyons parfait, au contraire, nous le croyons susceptible de beaucoup d'améliorations et nous tenterons, de concert avec les associations soeurs et les autres groupements, de le rendre ce que nous le voulons.

Au point de vue programme, il a subi, en ces derniers mois, une transformation que, pour le moment, nous croyons très acceptable. Les nouveaux cours rencontrent un besoin pressant pour l'orientation de nos jeunes tout en conservant ce que les anciens comportent d'essentiel pour ceux ou celles qui désirent poursuivre un cours classique ou un cours de pédagogie.

L'enseignement des travaux manuels, des sciences domestiques et des sujets commerciaux rend un fier service à nos écoliers tant pour la science qu'on y puise que pour l'orientation qu'il donne. L'oeil vigilant de nos éducateurs catholiques y verra cependant trois lacunes considérables qu'il faudrait combler, ce sont:—

(a) l'absence quasi totale de Dieu dans les nouveaux manuels, (b) l'insuffisance de manuels français et (c) la faculté qu'on donne à l'école primaire et à l'école secondaire d'introduire ce nouveau programme.

L'absence de notre philosophie catholique dans les nouveaux manuels, il faudra y suppléer par la lecture supplémentaire, car on conçoit qu'il ne sera pas facile d'obtenir nos propres manuels rédigés dans la langue de la majorité.

L'insuffisance de manuels français, il faudra y remédier momentanément par l'usage fréquent de livres français appropriés. A ce sujet nos commissions scolaires feraient bien de faire de nouvelles instances auprès du Département de l'instruction publique et l'association canadienne-française d'éducation d'Ontario pour qu'on hâte la publication souvent promise de ces manuels.

La faculté d'organisation des nouveaux cours, soit par l'école primaire soit par l'école secondaire est un ménagement inutile de certains éléments et une question qui intéresse toutes les écoles primaires publiques et séparées de la province.

A notre sens l'école primaire est celle toute désignée pour donner cet enseignement. Nos 5e cours en sont la preuve évidente. Partout ou ces 5e cours existent, même dans la plus petite école rurale, à peu d'exceptions ces 5e cours, qui ne sont autres que les deux premières années de l'école secondaire, donnent cet enseignement avec autant de succès que l'école secondaire et dans un milieu beaucoup plus approprié à l'âge, la formation antérieure, les aptitudes et les besoins de ces élèves.

M. ERNEST DESORMEAUX, secrétaire de la Commission des Ecoles séparées de la ville d'Ottawa, président de la section des commissaires d'écoles de l'Ontario Educational Association.

Qu'on rende cette mesure obligatoire et du coup on enlève les inégalités d'impôts qui existent dans les divers endroits de la province, selon que l'école primaire donne ou ne donne pas le 5e cours, on facilite l'allocation des subsides provinciaux sur une base plus équitable et on économise des sommes considérables d'argent qui sont versées chaque année pour le seul plaisir de faire donner cet enseignement par le "High School". Il en résulterait aussi pour nos écoles séparées sises dans un arrondissement de "High School" et qui donnent quand même le 5e cours, l'économie de l'argent versé par ces contribuables pour les élèves des écoles publiques dans les deux premières années du "High School".

La question financière est devenue pour les écoles pauvres, tant publiques que séparées, un problème angoissant. C'est ce problème que le gouvernement devra solutionner à brève échéance. Les finance de nos commissions scolaires et les nouveaux services requis d'elles par les nouveaux programmes ne marchent pas de pair. On a donné jusqu'ici une attention particulière aux programmes d'étude sans se préoccuper suffisamment de ce qu'ils comportent de déboursés supplémentaires.

L'évaluation de la propriété dans certains endroits de la province est faite de façon arbitraire et n'est basée sur aucun donné susceptible de rendre justice au petit propriétaire. Il en résulte que les octrois provinciaux, scolaires et autres, basée sur aucune donnée susceptible favorise le gros propriétaire ou la commission scolaire qui en a le moins besoin. Il faudrait donc que dans l'allocation des octrois scolaires on tienne compte de l'évaluation, du prélevé et de la fréquentation scolaire. Ce nouveau mode nécessiterait l'uniformisation de l'évaluation municipale par toute la province. Un autre sujet d'actualité est celui de la concentration des Commissions scolaires. Que ce soit en tenant compte de la position géographique, de la proximité des commissions scolaires les unes des autres, des moyens de transport pour les élèves éloignés ou encore de la limite paroissiale pour les contribuables catholiques, il est certain qu'une fusion des commissions scolaires pour fin d'administration nous vaudrait des améliorations non seulement au point de vue financier mais aussi et surtout au point de vue administratif et de l'organisation. Il serait trop long d'énumérer ici les multiples avantages de ce nouveau mode de régie scolaire. Nos commissions devraient s'empresser de connaître les avantages qui en découleraient et ne cesser ensuite de demander à la députation de leur donner les moyens légaux de mettre en oeuvre ce mode d'adminstration.

Notre Association prie les associations soeurs et tout particulièrement l'association canadienne française d'éducation d'Ontario et le journal "Le Droit" d'accepter ses plus chaleureuses félicitations pour leur collaboration et le travail intense qu'ils font dans le domaine scolaire.

E. C. Desormeaux,
président.

Association des commissaires d'écoles et de contribuables d'Ontario.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS NOS ÉCOLES SECONDAIRES

par Lucien LAPLANTE

Depuis 1927, le Ministre de l'Instruction publique a établi un programme spécial de français dans nos écoles secondaires. L'enseignement est sanctionné par des examens qui, une fois subis avec succès, donnent aux heureux candidats l'admission à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa. Ce cours a été établi dans toutes les écoles secondaires (Collegiates et High Schools) où la proportion des Canadiens français est appréciable. Ces centres sont: Cornwall, Embrun, Hawkesbury, Plantagenet, Rockland et Vankleek-Hill pour l'est d'Ontario; et Cochrane, Kapuskasing, Sturgeon-Falls, Sudbury, Timmins et Penetanguishene pour le nord et l'ouest de la province. Le nombre d'élèves canadiens-français qui suivent ces cours est d'en iron 1.000, soit 50% de la population scolaire. Les cours sont donnés par des instituteurs possédant des brevets du "College of Education", de Toronto, ou des brevets de première classe de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa; ils sont au nombre de 20.

Les deux premières années du même cours spécial de français se donnent dans un bon nombre de nos écoles primaires qui maintiennent à leurs frais ce que l'on est convenu d'appeler un Ve cours. Il existe à Ottawa, à notre Université, à l'Académie La Salle, au couvent des Révérendes Soeurs Grises de la Croix, rue Rideau, et dans nommément: Brébeuf, St-Conrad, St-Dominique et St-François. On le rencontre aussi dans la plupart de nos petites villes de l'est de l'Ontario comme Bourget, Clarence Creek, St-Eugène et Casselman. Il y a probablement autant d'élèves qui suivent ces cours spéciaux de français dans ces écoles qu'il y en a dans les écoles secondaires.

Un bon nombre de nos pensionnats ont adopté le même cours, notamment: à Ottawa, l'Université d'Ottawa, l'Académie La Salle, le couvent des Dames de la Congrégation, le couvent de Notre-Dame du Sacré-Coeur, rue Rideau, le couvent des RR. SS. du Sacré-Coeur, Avenue des Oblats; à Eastview et à Sturgeon-Falls, le couvent des Filles de la Sagesse; à Vankleek-Hill, celui des RR. SS. de Ste-Marie de Namur; et à Haileybury, l'Académie du Sacré-Coeur des RR. SS. de l'Assomption. Près d'un millier d'élèves suivent ces cours spéciaux de français dans ces institutions indépendantes. Ces chiffres sont très consolants. Ce sont ces trois genres d'écoles qui alimentent en nombre suffisant notre Ecole Normale bilingue de l'Université d'Ottawa.

M. LUCIEN LAPLANTE, M.A., inspecteur des écoles séparées de langue française de l'ouest de la ville d'Ottawa et des villes de Pembroke, Mattawa et North Bay, et trésorier de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Souhaitons en terminant ce cours résumé que notre population canadienne-française comprenne l'importance de se prévaloir des avantages qui sont mis à sa disposition pour donner à ses enfants une éducation complète dans leur langue maternelle. Ce voeu, d'ailleurs, n'est-il pas en conformité avec l'idée du nouveau programme d'études actuellement à l'essai dans la plupart de nos écoles?

Lucien LAPLANTE.

Écoles bilingues de Prescott et Russell

	Urbaines	Rurales	
Nombre d'écoles séparées	5	50	
Nombre d'écoles publiques	0	9	
Nombre total d'écoles			64
Nombre d'instituteurs	49	73	
Nombre total des instituteurs			122
Nombre d'instituteurs, gradués de l'Ecole Normale			99
Nombre d'instituteurs, gradués de l'Ecole Modèle			21
Nombre d'instituteurs qui n'ont pas eu d'entrainement pédagogique			2
Nombre total de brevets de 1ère classe			13
Nombre de brevets de 2e classe			80
Nombre total de brevets de 2e classe			24
Nombre total de brevets temporaires			5
Nombre de 5e cours			6
Nombre d'écoles où l'on enseigne l'Agriculture			5
Nombre de classes auxiliaires (une pour les filles et une pour les garçons)			2

Nombre d'élèves inscrits au mois de septembre 1937:

ECOLES SEPAREES		ECOLES PUBLIQUES		
Urbaines.	Rurales	Urbaines	Rurales	
1886	1795	0	184	
Nombre total d'élèves inscrits				3865
Nombre d'instituteurs qui reçoivent un salaire de $600 et plus				100
Nombre d'instituteurs qui reçoivent un salaire de moins de $600				22
Nombre d'instituteurs qui ont obtenu leur baccalauréat				4
Nombre d'élèves qui ont subi avec succès les examens d'Entrée (High School Entrance Examinations), en 1937: 84 des écoles urbaines et 56 des écoles rurales			Total	140

Joseph LAPENSEE, inspecteur.

ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

Dimanche, le 6 février, à 2 h. 30

Salle Académique de l'Université d'Ottawa

Afin de participer activement et d'une manière pratique à la **Semaine de l'Education**, le bureau central mettra à l'étude, à cette réunion, une question de la plus haute importance: **L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE"**

La causerie donnée sur ce sujet par M. le professeur Roger Saint-Denis, M.A., de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, sera suivie d'une discussion à laquelle prendra part plusieurs spécialistes en la matière.

Tous nos membres sont cordialement invités.

Nos sincères Hommages et Félicitations au Comité français d'Ontario de la SEMAINE NATIONALE d'EDUCATION

C'est le temps de s'inscrire pour les

COURS DE PRÉPARATION aux EXAMENS DE PROMOTION DU SERVICE CIVIL

Pour les fonctionnaires désireux d'améliorer leur position et d'atteindre aux plus hautes fonctions.

● **On peut s'inscrire tous les jours pour nos cours réguliers:** Sténographie, (Gregg) française ou anglaise; dactylographie, tenue des livres et filières; secrétariat, correspondance commerciale, arithmétique et épellation.

● **Préparation aux examens du service civil.**

Pour plus amples informations, s'adresser au

COLLÈGE BILINGUE

LAROCQUE

E.-J. Larocque, principal

95, rue RIDEAU (3ème étage) — Tél: 6 - 1510

Le Collège Bruyère d'Ottawa

200, rue Rideau, Ottawa

sous la direction des SOEURS GRISES DE LA CROIX

Prépare ses étudiants au baccalauréat conféré par l'Université d'Ottawa.

Ce cours classique universitaire comprend huit années d'immatriculation et quatre années du Cours des Arts.

Le programme d'études au Collège Bruyère est celui de l'Annuaire du Cours des Arts à l'Université d'Ottawa.

Pensionnat Notre-Dame du S.-Coeur

Les cours donnés aux étudiantes sont l'Immatriculation provinciale, l'Immatriculation universitaire, le Cours Commercial, Dactylographie, Sténographie, Tenue des Livres, le Cours de Peinture au pastel, à l'huile, sur porcelaine. Le Cours de Musique, Piano, Lauréat licencié.

Diplôme de l'Institut Musical du Canada. Harmonie, Orgue, Violon, Solfège, le Cours d'enseignement ménager complet, le Cours de Culture Physique, Diction française et anglaise.

Voyages des Instituteurs Canadiens

ECOLES AMBULANTES D'ETE

EN GEOGRAPHIE et EN HISTOIRE CANADIENNES

UN VOYAGE TRANS-CANADA
Près de 7000 milles par rail, bateau et auto.
Visite de 9 hôtels du Canadien National et du Pacifique Canadien, parmi les meilleurs au monde.
Arrêt à 11 endroits des plus intéressants.
Splendides randonnées en auto dans les montagnes et dans les villes et campagnes.
Un voyage de 3 semaines et demie, très récréatif et éducatif.
DU 2 JUIL. au 25 JUIL. 1938

EN HISTOIRE ET LITTÉRATURE ANGLAISE

Un pèlerinage littéraire et historique en Angleterre, dans les Galles et l'Ecosse.
Classe des cabines sur les paquebots du Pacifique Canadien.
7 semaines et demie par bateau, rail et auto.
Visites aux endroits réguliers intéressants.
Visites des foyers et retraites des grands littérateurs; des endroits historiques; des grandes cathédrales.
Visites habituelles d'un intérêt particulier.
DU 2 JUIL. au 23 AOUT, 193

POUR IMPRIMES ILLUSTRES ET LOCATIONS, S'ADRESSER A

CANADIAN TEACHERS TOUR

124, DUPLEX AVENUE — TORONTO, CANADA

DU 6 AU 13 FEVRIER

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION

SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS

Les écoles bilingues des comtés de Carleton et de Russell

Cet inspectorat comprend les écoles bilingues des comtés de Carleton, de Russell, de Dundas et celles d'une partie du comté de Stormont.

Ces écoles sont divisées en deux catégories: les unes plus considérables, appelées écoles urbaines, sont situées dans la ville d'Eastview et dans le village de Casselman; les autres, plus isolées des villes et des villages et connues sous le nom d'écoles rurales, sont dispersées dans les cantons de Gloucester, d'Osgoode, de Winchester, de Cambridge, de Cumberland, de Russell et de Finch. Il faut y inclure aussi les écoles rurales situées dans les villages de Billings-Bridge, de Cyrville, d'Overbrook, d'Orléans, de Sarsfield, de Carlsbad-Springs, de Vars, d'Embrun, de Limoges, de Marionville, de St-Albert et de Crysler.

L'inspectorat compte 51 écoles fréquentées par 3,355 élèves répartis en 104 classes dirigées par autant d'instituteurs.

Les Soeurs Grises de la Croix ont la direction des écoles de Casselman, de Limoges, d'Embrun, d'Orléans et de Cyrville. Les écoles bilingues de Sarsfield et de St Albert sont confiées aux Soeurs du Sacré-Coeur, celles de Crysler et de Billings-Bridge aux Soeurs de Sainte-Croix et l'école Montfort d'Eastview (section des filles) aux Filles de la Sagesse. Les institutrices laïques se partagent les autres écoles urbaines et rurales de l'inspectorat.

Les qualifications académiques et professionnelles du personnel enseignant présentent un tableau assez varié. Six instituteurs, dont deux bacheliers-ès-arts de l'Université d'Ottawa, sont des gradués de l'Ecole Normale bilingue avec certificats de première classe; soixante-huit gradués de la même institution possèdent des certificats de deuxième classe; vingt-deux gradués d'Ecoles Modèles ont des certificats de troisième classe et huit instituteurs ont un certificat temporaire, valide pour l'année scolaire 1937-1938.

Depuis quelques années il est encourageant de constater une amélioration dans les qualifications du personnel enseignant. Dans les écoles urbaines et rurales de cet inspectorat le nombre des gradués de l'Ecole Normale atteignait une proportion de 42% en 1935, de 55% en 1936 et de 71% en septembre 1937. On prévoit qu'avant la fin de l'année 1939 toutes les écoles bilingues des comtés de Carleton et de Russell seront dirigées par un personnel formé à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa.

A la fin de la huitième année du cours primaire, les élèves se présentent aux examens bilingues d'Entrance. Les centres d'examens sont établis à Eastview, à Casselman, à Embrun et à Finch. Les candidats heureux reçoivent le certificat d'Entrance qui leur permet de suivre pendant deux années les études offertes dans les cinquièmes cours ou de s'inscrire pour tout le cours secondaire aux High Schools bilingues établis dans les limites du comté.

En juin dernier, 122 candidats, venus des écoles urbaines et rurales de Carleton et de Russell, passaient les examens requis et recevaient le certificat convoité. La plupart de ces élèves fréquentent maintenant les cinquièmes cours à Casselman, à Orléans, à Sarsfield, à St-Albert, à Crysler, à Eastview et à Marionville. D'autres suivent les cours secondaires dans les High Schools bilingues de Rockland, de Plantagenet et d'Embrun. Plus tard nous retrouverons ces élèves à l'Ecole Normale et dans les maisons d'enseignement supérieur à Ottawa.

M. FALCONIO CHOQUETTE, B.A., inspecteur des écoles séparées de langue française des comtés de Russell et Carleton.

● Classe auxiliaire de l'école Duhamel-Routhier

APPEL EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

En dépit des progrès considérables constatés dans nos écoles au cours des dix dernières années, il reste encore bon nombre de lacunes à combler. Une de ces lacunes se rapporte aux bibliothèques scolaires.

Certaines écoles possèdent des bibliothèques assez bien garnies, grâce à l'initiative et à la générosité du comité local de la Société Saint-Jean-Baptiste. Dans quelques cas, les directeurs et le personnel ont organisé des séances dramatiques et musicales au profit de la bibliothèque scolaire. Enfin, dans plusieurs sections d'écoles les enfants eux-mêmes ont apporté une solution temporaire au problème en renonçant à leurs récompenses de fin d'année en faveur de leur bibliothèque.

Les encouragements ne manquent pas. En effet, notre Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario s'intéresse vivement à la question des bibliothèques scolaires et invite toute l'organisation éducationnelle de la province à s'en préoccuper. Notre journal "Le Droit" fait de fréquents appels aux commissions scolaires, aux parents et aux instituteurs pour les amener à garnir davantage leurs bibliothèques scolaires. Le Ministère, par l'entremise des inspecteurs, a fait distribuer récemment dans toutes les écoles bilingues une liste de 500 livres de lecture supplémentaire. Les octrois législatifs les plus élevés et les plus généreux — 50 pour cent de la somme déboursée pour achat de livres — sont accordés aux commissions scolaires rurales.

La bibliothèque scolaire est une nécessité. Sans elle, la formation académique des enfants est infructueuse et incomplète. Comment l'instituteur compétent, chargé de la formation française et catholique des enfants, peut-il accomplir sa noble tâche s'il n'a à sa disposition que ses manuels de classe? Comment peut-il exalter en eux le sentiment religieux et patriotique? Comment peut-il leur faire comprendre qu'ils ont le droit d'être fiers de leur passé, le droit et le devoir de se préparer un avenir conforme à leur passé? Il faut nécessairement qu'instituteurs et élèves aient à leur portée les oeuvres choisies de nos meilleurs auteurs français et canadiens. Il faut que les revues et que le bon journal ornent les tablettes de toutes nos bibliothèques scolaires.

Puisse cet appel en faveur des bibliothèques scolaires, lancé à la veille de l'ouverture de la semaine d'Education (qui s'ouvrira à Ottawa, atteindre les commissions scolaires, les parents et les instituteurs et stimuler la diffusion du bon livre, de la bonne revue et du bon journal dans toutes les écoles bilingues de la province!

F. CHOQUETTE,
inspecteur.

LA PETITE ÉCOLE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Suite à la 11ème page

Congrégation à Montréal, à Québec et dans les campagnes.

Québec, Montréal, les Trois-Rivières, et un certain nombre de paroisses à proximité des villes, ont donc eu, dès le XVIIe siècle et pendant tout le régime français, des écoles primaires de garçons et de filles, qui semblent avoir répondu assez bien aux besoins du temps. Mais les paroisses de campagne en général, les paroisses "des côtes", et celles qui poussaient à la lisière des forêts, eurent-elles les mêmes avantages? Y avait-il là des maîtres d'écoles?

La campagne.

Il semble bien que ces paroisses, surtout pendant le XVIIe siècle, aient été moins privilégiées. De cela, faut-il s'étonner, si l'on songe à l'étendue des paroisses qui couvraient souvent plusieurs lieues, sans village pour la plupart, à la dispersion des maisons le long des routes qui souvent n'existaient pas, à la rigueur des hivers canadiens, à la difficulté de réunir dans un même lieu les enfants d'une paroisse, à l'incommodité pour un maître de visiter successivement des maisons si éloignées.

Et pourtant, malgré ces difficultés, ceux de nos pères qui vivaient dans ces vastes campagnes s'inquiétèrent eux aussi de l'instruction de leurs fils et de leurs filles. Après avoir fouillé les rares documents du temps, l'abbé Gosselin écrit: "Peut-on conclure de tous ces documents que l'instruction primaire des garçons était très répandue dans les campagnes? Très répandue, non; mais nous pouvons affirmer qu'il y avait des écoles, ou du moins des maîtres d'école, dans les paroisses au XVIIe et au XVIIIe siècle, et en bien plus grand nombre qu'on ne l'a cru pendant longtemps." Les ordonnances de Mgr de Saint-Vallier, qui enjoignent aux curés de campagne d'exercer une stricte surveillance "sur les personnes qui font les petites écoles et sur la manière dont ils les font", et les ordonnances de l'intendant qui confirment les règlements de l'évêque, ne sont-elles pas une preuve que la campagne avait ses écoles, puisqu'il fallait réglementer à leur sujet. Nous avons vu que les Soeurs de la Congrégation, outre leurs couvents à Québec et à Montréal, avaient aussi neuf couvents distribués dans les paroisses. D'autre part, nous savons que les Hospitaliers de Montréal firent venir de France, en différents temps, des Frères au nombre de vingt-quatre, dont plusieurs firent l'école dans les campagnes. Benjamin Suite dit que "trois ou quatre Récollets mendiants allaient de porte en porte dans les paroisses et y laissaient des lambeaux d'instruction pour prix de l'hospitalité qu'ils recevaient". Et l'abbé Groulx: "Il n'est point contestable que la Nouvelle-France eut ses instituteurs ambulants, allant de maison en maison, de paroisse en paroisse, et, pour une rétribution modique, faisant la classe aux enfants. Des paroisses ont même cette pratique pittoresque de se prêter leurs instituteurs nomades." Les paroisses connurent une autre catégorie de maîtres, ces fils de famille que leurs parents exilaient au Canada et qui préféraient l'école à l'armée. Sur dix-huit qui arrivèrent en 1729, deux seulement s'engagèrent, les seize autres aimant mieux "aller dans les côtes pour servir de maîtres d'école". Enfin nous aimons à nous imaginer les bons curés de ces humbles paroisses, appelant auprès d'eux les enfants du voisinage et faisant école au presbytère. Pendant que les petits lisent, au bout du doigt, dans le Petit Alphabet, puis dans le Grand Alphabet, d'autres, plus avancés, lisent, en égrenant les mots, dans le Psautier, les Pensées Chrétiennes, l'Introduction à la vie dévote, l'Instruction de la jeunesse; et les grands, qui lisent couramment et qui commenceront bientôt le latin, parcourent le Pédagogue, la Civilité et même les Manuscrits et les Contrats. Le bon curé, lui, a sous la main, pour ne pas errer dans sa pédagogie, "l'Ecole paroissiale, ou la manière de bien instruire les enfants des petites écoles".

Apparemment assez restreint pendant le XVIIe siècle, le nombre des instituteurs dans les campagnes dut augmenter avec le développement du pays et l'accroissement de la population. Kalm, l'auteur Suédois qui visita le pays en 1749, fait ainsi la description des paroisses: "Chaque église est entourée d'un petit village, mais il est formé principalement du presbytère, d'un école pour les garçons et pour les filles." S'il faut en croire son témoignage, l'instruction, vers la fin du régime, avait donc fait de grands progrès dans les campagnes.

Le bilan.

Faisons, en terminant, le bilan des petites écoles de la colonie. Vers la fin du XVIe siècle, il y a au pays 24 petites écoles, dont 11 pour la région de Québec, 9 pour celle de Montréal et 4 pour les Trois-Rivières. Quinze de ces écoles sont dans les villes, le reste dans les campagnes. Notons qu'il y a alors dans la colonie 46 paroisses tenant registres. En 1725, la colonie compte 70 paroisses et le nombre d'écoles est de 33. A la fin du régime, le nombre de paroisses s'est porté à 112 et celui des écoles à 44. De ce nombre, 24 sont des écoles de garçons.

Quarante-quatre écoles pour 112 paroisses! Cela veut dire, à peu près, une école par deux paroisses. Est-ce vraiment si peu, que nos pères aient mérité la réputation d'illettrés?

Les premiers colons français n'étaient pas dépourvus d'instruction. Dès qu'il leur fut possible, ils se préoccupèrent de faire instruire leurs enfants. Ils établirent des écoles qui semblent avoir satisfait assez bien à leurs besoins, selon les lieux et les temps. Les livres, les méthodes, les programmes étaient ceux de la mère-patrie. Les maîtres avaient pour première occupation de former les enfants à la vertu et d'en faire des chrétiens.

Avec l'enseignement religieux, ils leur donnaient toutes les connaissances élémentaires: lecture, écriture, orthographe, calcul, bienséances. Le clergé favorisa de tout son pouvoir la multiplication des écoles et déploya un zèle admirable pour répandre l'éducation. L'instruction fut son oeuvre. Aussi verrons-nous les Canadiens conserver pour leurs prêtres une reconnaissance profonde et se grouper autour d'eux, avec respect et confiance, aux heures tragiques de leur histoire.

Henri LEMIEUX.

LA FORMATION SOCIALE...

Suite de la 10ème page

De plus en plus les instituteurs et les institutrices choisissent, pour la présenter à leurs élèves, de la manière qui révèle un côté social et de plus en plus ils se servent de méthodes qui permettent aux enfants d'apprendre et d'agir comme des êtres sociaux dans un milieu social.

Ce milieu, on n'a pas à le créer: c'est la société scolaire. Les occasions d'agir socialement ne manquent pas, puisque la vie collective des élèves fourmille de problèmes dont la solution demande proportionnellement autant de sens social qu'en exige la vie des adultes.

Par une initiative des plus heureuses, la section des Professeurs de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa a institué pour les élèves de la 6ème à la 10ème année les sections juvéniles.

Même avant cette fondation il se trouvait des maîtres avertis pour s'occuper sérieusement de l'entrainement de leurs élèves à la vie sociale, et du développement simultané de l'initiative et de l'esprit de corps. Aujourd'hui même, dans bon nombre d'écoles par toute la province, des instituteurs éclairés font de leur classe un véritable jardin de vie civique et sèment le germe d'où croîtra un sens des responsabilité et un patriotisme solide. Ici c'est une cellule d'action catholique, là une troupe de Scouts, ici un cercle littéraire, là un cercle de jeunes naturalistes, ici une équipe de la Croix Rouge et là un conseil, un comité ou un parlement modèle. Le nom importe moins que la chose signifiée. Dans ces écoles, et elles sont nombreuses, les instituteurs ou les institutrices se rendent compte que seule l'action en collaboration permettra aux enfants de s'initier à l'art si délicat de vivre avec leurs semblables. Sans négliger la formation des vertus surnaturelles, ces éducateurs, à la fois psychologues et chrétiens, cherchent à développer chez l'enfant les fortes vertus naturelles qui forment la base des autres: franchise, loyauté, respect de la parole donnée, sens de la responsabilité et sens de l'honneur, politesse, courtoisie, obéissance au chef, etc. Et cela se fait, non pas par des sermons, mais par des exercices pratiques que suggère la vie de tous les jours.

Les jeux dans la cour, l'usage de la bibliothèque et du musée, les secours d'urgence aux accidentés, les visites en commun aux endroits d'intérêt, la discipline de l'école, le soin de la propriété scolaire; voilà autant d'occasions dans lesquelles l'enfant peut agir en égoïste ou en être social. En confiant aux élèves la "responsabilité" d'administrer la bibliothèque, "d'organiser" les jeux, de voir aux tableaux, aux fenêtres et aux affiches sur la planchette, l'instituteur place l'enfant dans une atmosphère naturelle et l'encourage à se conduire socialement. Dans ces écoles les réunions bi mensuelles du cercle des élèves plus avancés ne constituent qu'une occasion de plus où l'enfant peut agir en véritable citoyen de sa petite société scolaire. Il s'initie au rouage de l'élection, à la procédure qui garantit l'ordre dans la réunion, à l'art d'exprimer ses pensées et à la participation au travail des comités chargés d'enquêter et de faire rapport.

C'est peut-être sur ce dernier point, celui de l'apprentissage à l'art de participer à une assemblée, que les sections juvéniles présentent des avantages dont les autres sociétés enfantines à l'école n'ont pas profité au même degré. Ces sections juvéniles de l'Association St-Jean-Baptiste sont actuellement au nombre de 20 dont 16 à Ottawa et 4 à Eastview. Elles ont leur constitution propre qui affirme que "le but de la section juvénile est de développer dans l'âme de l'enfant un véritable et profond patriotisme et de seconder l'action de l'école en matière d'instruction civique". L'Article 4 invite les directeurs à faire naître ce patriotisme et ce sens civique des activités journalières des élèves: leçons, jeux, lectures, visites, projets dont la réalisation dépend du vouloir collectif.

Ainsi compris le patriotisme n'est plus un à côté qui existe de soi-même en dehors des autres vertus sociales dont la charité est la première. Il se conforme entièrement aux prescriptions du quatrième commandement. La petite patrie pour le petit patriote, la petite cité pour le petit citoyen, c'est l'école, le terrain de jeu et les camarades, son chez-lui, ses aïeux et ses parents, l'école voisine que fréquentent d'autres petits Canadiens français catholiques, c'est encore ses frères qui ne parlent pas français et qui ne connaissent pas son clocher. Un sens patriotique ainsi enraciné et aussi peu exclusif ne peut faire ombrage à qui que ce soit. C'est vers ce but qu'on demande aux directeurs d'orienter l'éducation sociale des enfants.

Toutes les leçons (présentation, révision, répétition, travail individuel et leçons de contrôle) et toutes les activités de l'enfant à l'école fournissent aux instituteurs matière à éducation nationale et civique. L'article 6, en effet, stipule que "les sections organiseront des assemblées sous leur propre direction et dont le programme sera surtout extrait du travail régulier de la classe". Outre ce travail, les membres des sections juvéniles présentent des rapports résultant d'enquêtes sur le bon parler, les appels téléphoniques en français, l'achat chez-nous, etc. En un mot, la matière qui alimente les débats, les discours et les rapports est toute prise à même la vie de l'enfant.

Comme tout apprentissage suppose d'une part l'apprenti et de l'autre l'initié, les sections juvéniles, à qui l'on donne toute la liberté possible, sentent toutefois qu'elles peuvent, au besoin, compter sur les bons conseils du directeur (principal ou instituteur nommé par ce dernier) et du visiteur (membre de la section des professeurs).

Le succès des assemblées d'une section dépend de la débrouillardise de ses membres et surtout de l'esprit d'entreprise du conseil composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de trois conseillers. Ni le directeur, ni le visiteur ne font partie du conseil — et c'est tant mieux, puisqu'il s'agit d'une société d'enfants, instituée pour des enfants et dans le but de les entraîner à l'art de vivre, de travailler et de chanter avec leurs concitoyens enfants.

Du témoignage de MM. les curés, des inspecteurs, des directeurs, des visiteurs, des membres de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa qui ont eu le plaisir d'être invités à assister aux délibérations de ces assemblées, la fondation des sections juvéniles inaugure une ère nouvelle dans la formation sociale des citoyens de demain. Déjà, dans certaines écoles où fonctionnent ces sections, la mentalité de la gent écolière s'est améliorée sensiblement: discipline plus facilement maintenue et taux d'assiduité plus élevé.

Ce n'est pas dire que "hors des sections juvéniles point de salut", mais les éducateurs "vivants" seraient bien avisés d'examiner de plus près le bien-fondé des prétentions de ces sections au titre de facteur sérieux dans le domaine de l'éducation sociale.

Roger SAINT-DENIS.

Les conditions matérielles...

Suite à la 11ème page

re devrait engager une personne digne de confiance, qui chaufferait l'école au moins une heure avant l'ouverture des classes. On devrait maintenir une température uniforme toute la journée pour que les enfants ne puissent pas souffrir du froid ou de la chaleur. Une bouilloire, remplie d'eau et placée sur le poêle, est indispensable afin de maintenir dans l'air la quantité d'humidité voulue.

6. **Ménage** — D'après les règlements, on devrait laver l'école quatre fois par année ou plus souvent si la chose est nécessaire. Vu le mauvais état des chemins de campagne et parfois même de la cour de l'école, le lavage devrait se faire deux fois par mois à l'automne et au printemps. Il faut rappeler que l'école est une maison et que ceux qui l'habitent sont des êtres humains. Dans bien des cas, le balayage se fait durant l'heure du midi par les élèves. Cette pratique devrait cesser. Le balayage doit se faire le soir, après la sortie des élèves, et l'époussetage le lendemain matin avant l'arrivée des enfants.

7. **Ventilation** — L'institutrice ne devrait jamais oublier les fenêtres durant les récréations et durant les exercices de gymnastique, afin d'avoir dans l'école une quantité suffisante d'air pur. Un air vicié est souvent un véhicule de contagion.

8. **Eau, Pharmacie** — La commission scolaire devrait fournir à l'école, pour l'eau potable des enfants, un seau recouvert ou, mieux encore, une fontaine à robinet afin de pouvoir conserver l'eau aussi pure que possible. Chaque élève devrait avoir son propre gobelet. L'usage d'un seul gobelet pour tous les élèves est souvent la cause de la communication des maladies contagieuses. La commission scolaire devrait aussi fournir un bol à mains, des serviettes de papier et une petite pharmacie, contenant des désinfectants et de la lingerie afin de permettre à l'institutrice de donner les premiers soins aux élèves qui seraient victimes d'accidents dans la cour de l'école.

Améliorations des conditions extérieures de l'école

Ecole — Par mesure d'économie, les murs extérieurs de l'école devraient être peinturés plus souvent. On ne devrait pas se contenter d'une simple couche, appliquée par une personne qui ne connait pas son métier, mais il faudrait deux et même trois couches. De plus, l'école séparée devrait être surmontée d'une croix assez grande et plus attrayante. Il me semble qu'on devrait la couvrir en tôle galvanisée afin d'en prolonger la durée.

Dépendances — La remise à bois et les lieux d'aisance ne devraient pas être des constructions à moitié démolies. L'institutrice doit voir à ce qu'ils soient toujours en bon ordre et ne pas retarder d'avertir la commission scolaire, si elle y trouve quelque chose de défectueux.

Cour et jeux — Dans bien des sections scolaires, on devrait surveiller plus soigneusement les alentours de l'école et enlever les pierres et les petits cailloux qui sont parfois la cause de fâcheux accidents. La commission scolaire devrait fournir des jeux assez variés pour que les enfants puissent se récréer davantage durant les récréations. Elle devrait aussi se faire un devoir de répandre une bonne couche de gravier surtout à l'entrée de l'école, qui est généralement l'endroit le plus boueux. A la Fête des Arbres, les commissaires, l'institutrice et les élèves devraient se faire un plaisir et même un devoir de planter quelques-uns de nos arbres canadiens et d'en prendre soin à la suite. Ce genre de travail contribuerait beaucoup à l'embellissement de la cour de l'école. Enfin, l'institutrice ne devrait jamais manquer l'occasion d'attirer l'attention de ses élèves sur le soin qu'ils devraient donner à la propriété d'école et de les avertir de ne jamais grimper sur les clôtures, de ne pas défaire les barrières et de ne pas briser les planches de la remise ou les portes des lieux d'aisance. Ces dégâts nécessitent des dépenses que leurs parents doivent payer.

Puissent ces quelques suggestions bénéficier à certaines commissions scolaires et à certaines institutrices de la province.

Joseph Lapensée, inspecteur.

INSTITUT JEANNE D'ARC
475-489, RUE SUSSEX

Foyer pour les jeunes filles et les dames qui cherchent un lieu de résidence en ville et pour celles qui voyagent. Un vaste établissement à proximité de la gare, des bureaux du gouvernement, des écoles et des grands magasins.

Installation moderne, hygiénique et confortable, vie de famille. Cours publics et privés bilingues dans toutes les branches de l'enseignement. Classes du jour et du soir. Leçons de couture et d'arts d'agrément.

Ecole commerciale bilingue — Cours complet — Préparation aux examens du service civil.

Tous les cours sont donnés par les Soeurs de l'Institut Jeanne d'Arc.

Maison et Académie Jeanne d'Arc
Avenue SUNSET, WESTBORO, Ont.

Résidence moderne, spacieuse, très favorable à la santé.
Chambres privées pour dames.
Ecole et pensionnat pour enfants.
Enseignement bilingue conforme au programme des écoles de l'Ontario.
Leçons privées et commandes prises pour travaux à l'aiguille, peinture, enluminure, etc.

Téléphone: 8-2786

Formation offerte à
L'École Technique
DE HULL
COURS DU JOUR

Cours Technique (4 ans) — SPECIALITES: Chimie, Electricité, Dessin et mécanique, Mécanique d'ajustage, Menuiserie et ébénisterie (Charpentes et modèles), Ferronnerie, Fonderie.

Cours des Métiers (2 ans) — SPECIALITES: Electricité des canalisations (wiring), Mécanique d'ajustage, Menuiserie et ébénisterie (Charpentes et modèles), Ferronnerie, Fonderie.

Cours d'Automobile (1 an) — SPECIALITES: Mécanique de l'auto, Electricité (ignition) et carburation, Débossage, Préparation à l'aviation.

COURS DU SOIR

Arts: Dessin d'art, Sculpture sur bois, Ferronnerie,
Langues: Anglaise et française.
Sciences: Chimie - Electricité - Radio, Dessin géométrique, spécialisé — Mathématiques, Mécanique appliquée — Chaudières et machines à vapeur — Réfrigération, technique du chauffage.
Métiers: Ajustage, outillage — Menuiserie, ébénisterie, charpenterie, modèlerie — Ferblanterie — Plomberie et chauffage — Soudure autogène, électrique. Ferronnerie — Automobile.

Tous ces cours sont à la disposition des jeunes sans emploi. A chacun de venir s'inscrire pour la spécialité de son choix.

● Classe commerciale de l'école Brébeuf

ARTICLES DE SPORT
RÉDUCTION
de 20% durant février

SKIS DE FRENE POUR ADOLESCENTS
3½ $1.75 | 4 $1.99 | 4½ $2.15 | 5 $2.35 | 5½ $2.49

SKIS POUR ADULTES
6 $5.89 | 6½ $8.75 | 6½ $6.75 | 7 $11.25

Bâtons de ski, 98c à $1.95
Attelages—50c, 75c, $1.49, $1.89, $2.50

Patins et Bottines C.C.M., à partir de $2.95
BATONS DE HOCKEY 25¢ à $1.00
Nous avons un assortiment complet de traîneaux, traines sauvages, pelles à neige, hockeys, pads, etc.

QUINCAILLERIE
A.-J. BÉDARD
—2 MAGASINS—
1109, rue Wellington 3-4717
246, rue Dalhousie 6-4661

NE DECIDEZ PAS de vos études ou de votre avenir, sans avoir bénéficié gratuitement de notre orientation dans le domaine du Service Civil.

Ne faites pas l'erreur, non plus, de la confier à des gens incompétents et plus jeunes que vous.

QUE VOULEZ-VOUS DEVENIR?

1. Agent de signaux
2. Commis Grade I
3. Commis Grade II
4. Gardien de douane
5. Assistant-surveillant de douane et d'accise
6. Commis de douane et d'accise
7. Examinateur de douane et d'accise
8. Auxiliaire des Postes
9. Chargeur des Postes
10. Commis ambulant
11. Commis des Postes
12. Facteur
13. Concierge
14. Cartographe
15. Commissaire junior du commerce
16. Garçon de bureau
17. Garde d'Immigration
18. Inspecteur d'Immigration
19. Inspecteur de poids et mesures
20. Messager
21. Police-Montée (R.C.M.P.)
22. Sténo-dactylo Grade I
23. Sténo-dactylo Grade II
24. Traducteur

SALAIRE variant de $720 à $4,000 et plus

Nos experts, tous anciens employés civils, vous préparent INDIVIDUELLEMENT à la position choisie.

COURS par CORRESPONDANCE ou DIRECT

IMPORTANT.—Ne commettez pas l'erreur de suivre ces cours collectivement (en groupes ou classes). Dix-sept années d'expérience nous démontrent que ce mode est entièrement inefficace en même temps que très dispendieux. L'instruction donnée dans les écoles et les collèges commerciaux ne vous prépare pas spécialement aux examens du Service Civil. Vous étudiez dans ces maisons certaines matières qui font le sujet de ces examens, mais dans aucun cas, vous n'êtes préparés directement à subir avec succès les examens exigés par la loi.

Si vous êtes intéressés dans l'une de ces positions, demandez: GUIDE et LISTE de POSITIONS VACANTES.

ÉCOLE DU SERVICE CIVIL DU CANADA

D. La FORTUNE, L.G.C., Principal.

(Gagnant, en sept circonstances différentes, de la prime de succès, accordée par l'Etat.)

Ecrivez à Case postale 362. OU OTTAWA Adressez-vous à 18, rue Rideau, 9 a.m. à 9 p.m. tous les jours

L'E. S. C. C. est digne de confiance, au-delà de 2,000 employés civils en ont fait partie.

Actuellement classe spéciale en vue des examens d'avancement (Grade II).

Nos cours peuvent être suivis en partie

DU 6 AU 13 FEVRIER

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION

SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS

Les frères enseignants dans nos écoles bilingues

Nous leur devons une dette d'éternelle reconnaissance en raison des nombreux services qu'ils ont rendus à la cause franco-ontarienne.

par AIME ARVISAIS

A l'occasion de notre Semaine de l'Education, ne serait-ce pas manquer à une obligation non seulement de convenance mais encore de gratitude que de ne pas rappeler l'admirable dévouement, en notre province, de nos chers Frères enseignants?

Trois congrégations ont été appelées à nous fournir, pour nos écoles bilingues, des instituteurs: ce sont les Frères des Ecoles Chrétiennes, ceux du Sacré-Coeur et de l'Instruction Chrétienne.

I.—LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

L'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes à Ottawa date de 1864, alors qu'ils furent appelés à prendre la direction de l'école Notre-Dame.

Après soixante et quatorze ans d'un dur et constant labeur, ils y sont, à l'heure actuelle, à la tête des trois écoles Brébeuf, Guigues et Saint-Jean-Baptiste.

Ils se dépensent aussi sans compter à Hawkesbury et à Alfred, où le gouvernement provincial leur a confié, il y a quelques années, la direction d'une école industrielle.

Plus de sept cents de leurs sujets ont tour à tour enseigné en nos écoles bilingues.

Présentement, quarante d'entre eux continuent le travail si bien commencé par leurs aînés.

Au mois de septembre 1908, pour se plier à la loi d'Ontario, nos chers Frères se résignèrent à suivre les cours de l'Ecole Modèle Bilingue d'Ottawa. On leur avait assuré qu'au mois de décembre, ils recevraient un permis pour cinq ans en plus des promesses alléchantes que l'on faisait miroiter à leurs yeux pour un avenir prochain. Le résultat de leurs premiers examens fut des plus satisfaisants et leurs professeurs ne tarissaient pas d'éloges à leur sujet. Etrange logique! leurs brevets furent loin de correspondre à leurs succès. Au lieu d'un permis pour cinq ans, ils en reçurent un d'un an, et encore l'inspecteur devait-il ne le signer qu'en faveur de ceux qui s'étaient conformés aux exigences du Ministère.

Les Frères, refusant de signer le Règlement XVII, furent privés de leur salaire. L'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario leur vint alors en aide.

Aujourd'hui, dix de leurs sujets enseignent dans les Ve et VIe cours.

A l'Académie La Salle, sous la direction du Frère Anselme, vingt-cinq Frères préparent avec succès leurs nombreux élèves aux Examens d'Entrance et d'Immatriculation Junior et Senior.

Depuis la fondation de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, vingt-six Frères y conquirent leur brevet de 1ère classe.

La Maison Saint-Joseph, où se retirent leurs normaliens, est sous l'habile direction du Frère Liguori, cet éducateur émérite qui sait si bien s'identifier avec ses Frères plus jeunes.

De plus, trois Frères termineront l'an prochain leurs études au Collège d'Education de Toronto.

Quelle belle page de dévouement religieux et pratique ces Frères ont ajoutée à notre histoire ontarienne!

II—LES FRERES DU SACRE-CŒUR

En 1911, une nouvelle communauté venait se fixer à Ottawa: c'était celle des Frères du Sacré-Coeur. L'école du Sacré-Coeur,

re de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario et de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

M. AIME ARVISAIS, B.A., secrétai-

dans la paroisse Saint-François-d'Assise, leur fut d'abord confiée, puis, plus tard, celle de Saint-Charles.

Jusqu'à date, une trentaine de Frères y ont enseigné, et l'on en compte présentement une dizaine qui s'y dévouent sans compter à l'éducation de nos élèves.

Nombreuses furent les difficultés que les Frères du Sacré-Coeur eurent à surmonter. Il leur a fallu, même alors qu'ils étaient déjà diplômés d'une école normale de la Province de Québec ou bacheliers de l'Université de Montréal, passer par l'Ecole Normale d'Ontario avant de pouvoir enseigner dans nos écoles primaires.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les sacrifices que s'imposèrent ces Frères durant la tourmente de 1912 à 1917. Soulignons tout de même le fait qu'ils furent les premiers à refuser leur signature au Règlement XVII qui, dès son apparition, leur fut imposé.

Depuis la fondation de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, huit de ces Frères ont obtenu leur diplôme; d'autres sont sur le point de l'obtenir.

Ce sont les hommes de cette trempe qui écrivent l'histoire d'un pays. Honneur à ces nobles éducateurs qui jamais ne fléchirent à la tâche!

III — LES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE

Cette congrégation, établi en 1928 en notre province, y demeura quelques années. Cependant, il leur était si difficile de se qualifier pour l'obtention d'un brevet ontarien que, préférant se rendre à d'autres demandes, ils nous quittèrent pour se fixer ailleurs.

A ces éducateurs qui vinrent poursuivre en Ontario l'oeuvre si admirable de l'enseignement nous devons une dette d'éternelle reconnaissance. Le courage, la constance et la patience de ces zélés apôtres dans l'accomplissement de la rude tâche qui leur était assignée est un magnifique exemple du travail admirable de nos Frères enseignants en terre d'Amérique, exemple qui, nous en sommes assurés, suscitera de nombreuses vocations religieuses en notre province.

Rapport des inspecteurs des écoles bilingues d'Ottawa

I.

ETAT DU PERSONNEL (1937-38).

A.—Nombre de Professeurs:

	C.-A. Latour	L. Laplante	Totaux
1. Classes régulières	129	70	199
2. Classes auxiliaires	2	4	6
3. Principaux sans classes	4	4	8
4. Enseignement ménager	2	mêmes	2
Totaux	137	78	215
B.—Classification du Personnel:			
1. Laïques (a) hommes	5	5	10
(b) femmes	53	28	81
2. Soeurs Grises de la Croix	50	27	77
3. Frères des Ecoles Chrétiennes	24	9	33
4. Frères du Sacré-Coeur	3	9	12
5. Rév. Pères Oblats	2		2
Totaux	137	78	215

C.—Qualifications (Certificats)

(a) C.-A. Latour.

1. I Classe:
2. II Classe:
3. III Classe:
4. Temporaires:

Laïques: (4 hommes, 12 femmes	16
Frères Ecoles Chrétiennes	11
Frères du Sacré-Coeur	1
Soeurs Grises de la Croix	6
Pères Oblats	2—36
Laïques: (1 homme, 39 femmes)	40
Frères Ecoles Chrétiennes	2
Frères du Sacré-Coeur	2
Soeurs Grises de la Croix	32—76
Laïque: (1 femme)	1
Frères Ecoles Chrétiennes	2
Soeurs Grises de la Croix	9—12
(Sans certificat de l'Ecole Normale)	
Frères Ecoles Chrétiennes	9
Soeurs Grises de la Croix	4—13
Total	137

(b) L. Laplante.

1. I Classe:
2. II Classe:
3. III Classe:
4. Temporaires:

Laïques (2 hommes, 1 femme)	3
Frères Ecoles Chrétiennes	3
Frères du Sacré-Coeur	3
Soeurs Grises de la Croix	3—12
Laïques (5 hommes, 22 femmes)	27
Frères Ecoles Chrétiennes	1
Soeurs Grises de la Croix	19—47
Laïque (1 femme)	1
Frères Ecoles Chrétiennes	2
Soeurs Grises de la Croix	3— 6
(Sans certificat de l'Ecole Normale)	
Laïque (1 homme)	1
Frères Ecoles Chrétiennes	3
Frères du Sacré-Coeur	6
Soeurs Grises de la Croix	3—13
Total	78

II

Rapports présentés par Mlles Racicot et Cloutier, institutrices des Sciences domestiques.

A.—COUTURE (Mlle Cécile Cloutier):

L'enregistrement dans les classes de couture donne pour total: 1926 filles, réparties comme suit:

4e année	
5e année	788
6e année	
7e année	
8e année	833
9e année	189
10e année	116

Dans les classes élémentaires de 4e et 5e années, l'institutrice régulière donne cet enseignement sous la surveillance des institutrices spécialisées. On leur enseigne les points qui sont ensuite appliqués sur les petits morceaux simples mais intéressants et faits de canevas, s'acheminant graduellement vers les tissus plus fins. Ces leçons sont de 30 minutes par semaine.

Les élèves de 6e, 7e, 8e, 9e et 10e années reçoivent leur enseignement des institutrices spécialisées. En 6e année, les élèves font des tabliers, etc., tout à la main. En 7e et 8e années, elles apprennent à se servir de la machine à coudre, des patrons commerciaux et à tailler leurs vêtements. Pendant ces deux années elles confectionnent des sous-vêtements. En 9e et 10e années, en plus de confectionner des sous-vêtements, elles font des blouses et des robes simples. On leur enseigne "L'habillement", c'est-à-dire comment prendre soin de leurs habits, comment les acheter, etc.

Dans les écoles où l'on n'enseigne que la couture, les leçons sont de 60 minutes par semaine.

Dans les écoles où l'on enseigne la couture et l'art culinaire, les leçons sont de 75 minutes par semaine. Les élèves font 5 mois de couture et 5 mois d'art culinaire.

B.—ART CULINAIRE (Mlle Anita Racicot):

L'enregistrement dans les classes d'art culinaire donne un total de 428 élèves réparties comme suit:

Ecole Routhier	7e année	71
	8e année	79
Ecole Ste-Anne	7e année	61
	8e année	30
Ecole St-Conrad	6e année	55
	7e année	53
	8e année	36
	9e année	26
Ecole St-Gérard		17

Les leçons d'art culinaire sont de 75 minutes par semaine.

A l'école St-Conrad, la leçon comprend de courtes discussions portant sur la composition des aliments, leur valeur alimentaire, leur prix, leur préparation et enfin la cuisson. La classe est divisée en groupes de quatre élèves. Chaque élève a une besogne spéciale à faire, telles que laver la vaisselle, nettoyer l'évier, les armoires, les glacières, etc.

En 9e année, les élèves ont une heure de couture et une heure d'art culinaire chaque semaine.

A l'école Routhier nous avons essayé une nouvelle méthode qui consiste à diviser la classe en plusieurs groupes. Pendant qu'un groupe prépare les mets, l'autre fait du nettoyage et un troisième fait de la couture. Cette méthode nous semble plus efficace et est aussi plus appréciée des élèves.

A—RAPPORT DES EXAMENS D'ENTREE POUR L'ANNEE 1936-37

L'an dernier j'ai présenté un rapport sur les résultats de l'Examen d'Entrée pour les années 1930 à 36. Comme ce rapport a été présenté à la Commission Scolaire l'automne dernier, je ne crois pas nécessaire de le répéter ici. Cependant je me permets de donner les résultats obtenus au dernier examen.

	Présence en juin	Candidats aux examens	Recommandés	No. des cert. obtenus	% des cert.
Brébeuf	567	29	15	25	4.4
Routhier	951	81	52	65	6.8
Ste-Anne	459	43	20	37	8.06
Garneau	440	51	33	43	9.77
St-Gérard	207	6	1	5	2.41
Guigues	974	61	39	49	5.03
St-Dominique	477	29	21	28	5.94
Mazenod	116	10	5	10	8.62
St-François	534	31	9	15	2.99
St-Charles (gar.)	143	14	3	8	7.69
St-Charles (f.)	130	16	4	11	8.46
St-Conrad	570	49	21	29	5.09
St.-J.-Baptiste	471	27	3	15	3.19
St-Pierre	339	33	24	33	9.73
Totaux	6378	480	255	377	5.91

B—ASSIDUITE (Rapport de E. Legault)

I.—Sommaire d'Assiduité

Années	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Moyenne de l'an.
1932-33				90.6	92.8	93.8	93.3	95.3	94.0	96.0	93.6
1933-34	96.9	94.8	94.3	94.9	94.0	94.0	95.6	96.0	95.8	85.9	95.2
1934-35	97.0	96.1	94.7	94.8	90.9	93.1	95.0	95.4	95.5	96.8	94.8
1935-36	97.2	96.5	93.3	90.7	93.3	94.1	94.1	94.0	95.0	96.0	94.4
1936-37	97.4	95.3	93.9	93.0	92.3	92.4	93.5	94.9	94.6	96.3	94.3
1937-38	96.5	95.4	94.3	95.3							

Nombre d'élèves inscrits en septembre 1933: 6899
Nombre d'élèves inscrits en septembre 1937: 7347

II.—REMARQUES

Grâce au bon fonctionnement des conseils d'assiduité et à la coo-

Suite à la 15ème page

Rapport statistique sur les écoles du district d'inspection XXI

J. S. GRATTON, Inspecteur

SON ETENDUE

Depuis sa délimitation effectuée en octobre 1932, ce district d'inspection scolaire comprend toutes les écoles rurales françaises, séparées ou publiques, des cantons d'Alfred, de Plantagenet Nord et de Clarence dans les comtés de Prescott et de Russell, et en outre les écoles urbaines du même genre qui se trouvent dans les petites villes de Rockland, de L'Orignal, de Lancaster et de Cornwall.

NOMBRE ET GENRES D'ECOLES

Les écoles urbaines, c'est-à-dire les écoles des villes ou des villages incorporés, comme celles de Cornwall, de Rockland, de L'Orignal et de Lancaster, sont au nombre de 8, tandis que le nombre des écoles rurales des cantons, ou des villages non-incorporés, s'élève à 51.

Il va sans dire que les écoles rurales des villages sont souvent des écoles plus ou moins graduées, qui ne diffèrent des écoles urbaines proprement dites que par le nom ou en ce qui concerne la répartition des octrois législatifs: telles sont les écoles de quatre, cinq, six et sept classes de Plantagenet, de Clarence Creek, de Bourget et d'Alfred; les écoles de trois classes de Hammond et de Lefaivre, et celles de deux classes de Curran, de Wendover et de St-Pascal.

Au nombre des écoles urbaines se trouve une seule école publique, — celle de l'Orignal. Parmi les 51 écoles rurales, il y a 8 écoles publiques: soit 5 dans le canton de Plantagenet Nord, 2 dans le canton de Clarence et une seule dans celui d'Alfred.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

La majorité des écoles urbaines et des écoles rurales les plus considérables sont sous la direction de communautés religieuses: ainsi sont les écoles de filles de Rockland et d'Alfred, les écoles mixtes (garçons et filles) de L'Orignal, de Bourget et de Clarence Creek sous la direction des Soeurs Grises de la Croix; les écoles de filles de Cornwall, sous les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame; l'école mixte de Lancaster, sous les Soeurs de Ste-Croix; celle de Lefaivre, dirigée par les Filles de la Sagesse; aussi bien que l'école de garçons d'Alfred sous les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Toutes les écoles rurales d'une classe et les écoles graduées les moins considérables, sauf les écoles de garçons de Cornwall et de Rockland, sont sous la direction d'institutrices ou d'instituteurs laïques.

Les instituteurs et les institutrices laïques et religieux, aussi bien que les divers grades de leurs diplômes ou certificats se répartissent ainsi:

CERCIFICATS OU DIPLOMES

GRADE

	I	II	III	Permis	Total
14 Instituteurs:					
Religieux	2	0	0	0	2
Laïques	1	7	2	2	12
120 Institutrices:					
Religieuses	5	18	6	2	32
Laïques	7	66	11	3	88
Soit	15	93	19	7	134

Devons nous dire ici que, si le nombre d'instituteurs comparé au nombre d'institutrices est toujours déconcertant, c'est que les salaires sont encore trop bas pour attirer et retenir les jeunes gens dans l'enseignement.

Nous devons cependant attirer l'attention sur l'amélioration quasi phénoménale qui s'est opérée dans les qualifications de tout le personnel qui, grâce à l'efficacité de notre école normale, a encore cette année atteint un nouveau sommet: 75 pour cent de nos instituteurs sont maintenant gradués de cette institution, alors que nous en avions à peine 20 pour cent il n'y a que cinq ans. On ne saurait trop apprécier tout le bien que ce gain veut dire pour nos enfants et pour toute la société.

L'INSCRIPTION ET SA REPARTITION

Les inscriptions dans nos écoles se font toujours de plus en plus nombreuses surtout dans les écoles des centres industriels. Les écoles françaises de Cornwall à elles seules, enregistrent une augmentation d'au delà de 600 élèves depuis cinq ans seulement. Le nombre d'élèves dans tout le district est à peu près le double de celui que l'on trouve dans les districts d'inspection des écoles anglaises du même genre. Les inscriptions cette année s'élèvent à un total de 4660 élèves, — 2380 filles et 2352 garçons; soit une moyenne de 35 par instituteur.

Ce nombre semblerait assez tolérable si les élèves étaient répartis également entre les différentes classes. Le plus grand nombre se rencontre souvent là où le local est insuffisant, et il n'est pas rare de trouver jusqu'à 50 élèves et plus sous la direction d'une seule institutrice et ce, même dans nos écoles rurales, où ce nombre est réparti en plusieurs divisions. Inutile de dire que les personnes en charge de telles classes ont une tâche bien difficile.

Nous donnons ici la répartition des inscriptions:

Inscriptions en 1ère année pour écoles rurales: 508, pour écoles urbaines: 602, total: 1110; en 2e année pour écoles rurales: 379, pour écoles urbaines: 397, total: 776; en 3e année pour écoles rurales: 271, pour écoles urbaines: 308, total: 579; en 4e année pour écoles rurales: 262, pour écoles urbaines: 245, total: 507; en 5e année pour écoles rurales: 283, pour écoles urbaines: 268, total: 551; en 6e année pour écoles rurales: 210, pour écoles urbaines: 198, total: 408; en 7e année pour écoles rurales: 161, pour écoles urbaines: 181, total: 342; en 8e année pour écoles rurales: 141, pour écoles urbaines: 151, total: 292; en 9e année pour écoles rurales: 38, pour écoles urbaines: 7, total: 45; en 10e année pour écoles rurales: 23, pour écoles urbaines: 8, total: 31.

Si nous comparons ces chiffres avec ceux que nous fournit la statistique provinciale à ce sujet, nous constatons que le nombre d'inscriptions dans chaque cours, comparé à l'inscription totale, est très rapproché de celui de la moyenne pour toutes les écoles séparées anglaises et françaises de l'Ontario. Il n'y a que les inscriptions en 9e et 10e qui sont en baisse et cela est dû au fait que bon nombre de nos élèves de 9e et 10e fréquentent nos collèges ou nos "High School" plutôt que nos 5e cours.

Aussi est-il à propos ici de signaler que le nombre de promotions en 9e année comparé à l'inscription totale s'est beaucoup accru depuis 1932, lorsqu'il ne s'élevait qu'à 2.3 pour cent, pendant qu'aujourd'hui il est de 4.4 pour cent, — la moyenne pour toutes les écoles françaises de la province est de 4.7 pour cent.

Bien que les chiffres cités plus haut puissent être comparés avantageusement avec ceux que nous trouvons dans les autres écoles, nous ne saurions fermer les yeux sur la diminution encore trop rapide dans les inscriptions de chaque cours à partir de la 2e année de scolarité. La congestion qui sévit encore dans les classes inférieures de nos écoles urbaines surtout, et le grand manque d'assiduité chez trop d'élèves de nos écoles rurales sont presqu'entièrement responsables de ce déclin car, bien qu'il puisse se trouver encore en certains quartiers un peu de répression (et quelquefois aussi de représailles) dans la promotion de certains élèves, cela se rencontre très rarement, et d'ailleurs cette pratique n'a plus raison d'être depuis la mise en vigueur du nouveau programme d'études.

L'ASSIDUITE

Malgré l'amélioration constante de l'assiduité dans nos écoles depuis quelques années, nous ne saurions dire, à la lumière de la statistique donnée plus bas, que nous ne pourrions pas faire mieux à ce sujet, si tous voulaient y mettre un peu plus de bonne volonté:

ANNEE 1937

Absences dues à:	Pertes Totales jours
1) la maladie	40.730
2) l'emploi à domicile	18.287
3) la négligence	5.584
4) l'école buissonnière	1.525
5) la pauvreté	1.266
6) la mauvaise température	1.101
7) la fermeture irrégulière	7.750
8) d'autres raisons	4.460

	Moyenne par élève Jours
1) la maladie	8.7
2) l'emploi à domicile	3.9
3) la négligence	1.2
4) l'école buissonnière	.32
5) la pauvreté	.27
6) la mauvaise température	.23
7) la fermeture irrégulière	1.66
8) d'autres raisons	.55

Perte moyenne par élève 17 jours sur 190

Ces chiffres sont assez significatifs en eux-mêmes sans qu'il nous faille les commenter. Qu'il suffise de dire: 1) qu'une perte moyenne de 17 jours sur 190 semble être déjà assez sérieuse; 2) que cette perte devient doublement sérieuse si l'on considère qu'elle est loin d'être également soufferte par tous les élèves; 3) qu'un trop grand nombre encore s'absentent au delà de 30 jours sur 190; 4) que les pertes en grande partie contrôlables, comme l'emploi à domicile, la fermeture irrégulière des classes, la pauvreté, la négligence, etc., sont sujettes à beaucoup d'amélioration et que nous devons nous efforcer de les réduire; 5) que les pertes sérieuses à cause de la maladie sont souvent dues au manque de mesures sanitaires les plus élémentaires: mauvaise ventilation, éclairage défectueux, manque d'espace, etc., et que, partout où ces conditions existent, il est du devoir des commissaires de les enrayer; 6) que pour chaque absence le montant d'octroi législatif réparti à chaque école est proportionnellement réduit.

OUTILLAGE ET AMEUBLEMENT

Bien que l'outillage et l'ameublement de plusieurs de nos écoles laissent encore beaucoup à désirer, nous devons dire que sur ce point il s'est fait un certain progrès depuis quelques années, signalons une amélioration, notre gain sur deux points assez importants: les tableaux et les bibliothèques.

Dans un grand nombre de nos écoles, de nos écoles rurales surtout, la bibliothèque scolaire était une chose presque inconnue il y a sept ou huit ans; alors qu'aujourd'hui il n'y a pas une seule école dans tout le district qui ne possède pas au moins un bon commencement de bibliothèque. Là où naguère on ne voyait que des livres anglais ou quelques livres français plus ou moins surannés, nous trouvons aujourd'hui un bon choix de livres français.

Il se trouve cette année 8330 livres français et anglais dans nos écoles rurales, soit une moyenne de 3 à 4 volumes par élève — le tout évalué à $2782.00. Dans les écoles urbaines le nombre s'élève à 9464, soit une moyenne de 4 à 5 volumes par écolier, les livres sont évalués à $3475.00.

Cela est encore loin d'être suffisant; mais, comme nous l'avons dit, c'est un bon commencement. Et nous avons lieu de croire qu'au moyen des octrois payables sur les achats de livres, soit 50 pour cent du prix d'achat, aussi bien qu'avec la coopération des professeurs et des commissaires nous pourront continuer d'augmenter d'année en année le nombre des bons livres dans toutes nos écoles.

Une autre amélioration notable, qui ne s'est faite que depuis quelques année, c'est la qualité des tableaux noirs maintenant en usage dans nos classes. Grâce à la générosité du ministère de l'Instruction, qui nous les a fournis gratuitement, il ne se trouve pas aujourd'hui une sele classe dans tout le district qui n'ait pas à sa disposition au moins 100 pieds carés de tableau d'ardoise de première qualité. Si nous doutons de l'importance de cette amélioration, interrogeons à ce sujet ceux de nos instituteurs et ceux de nos élèves qui naguère étaient astreints à l'usage du traditionnel rectangle de planches noires.

Mais pour ce qui en est de notre immeuble scolaire, c'est-à-dire de nos maisons d'écoles, de leur extérieur surtout, de leur dépendances: clôtures, privés, remises, terrains de jeux, trottoirs, etc., avouons-le en toute franchise, à part de quelques heureuses exceptions, ce point a été grandement négligé et ce, depuis l'avènement de la "dépression", que trop de nos gens semblent vouloir établir à perpétuité afin de ne plus jamais rien dépenser pour l'outillage et l'embellissement de leur école.

CONCLUSION

Nous devons admettre que les ressources de nos écoles dans bien des cas, répondent difficilement aux besoins; que les impôts de toutes sortes sont souvent très onéreux et très mal distribués, surtout l'impôt scolaire. Dans ce seul district le taux de la taxe scolaire varie de 6.9 jusqu'à 26.2 millièmes. C'est là le plus grand problème d'administration scolaire à l'heure présente, problème qui étant donné la modicité de nos moyens, ne peut apparemment se résoudre du jour au lendemain.

Mais, en attendant la solution de ce problème, qu'allons-nous faire?

Des sacrifices! répondrons-nous, des sacrifices d'argent!

Nos enfants ne méritent-ils pas que l'on fasse des sacrifices pour eux? Nous en avons fait par le passé. Pourquoi refuserions-nous d'en faire aujourd'hui qui sont indispensables?

Il s'agit de nos écoles et il faut consentir à tous les sacrifices nécessaires pour mieux rétribuer les maîtres et les maîtresses qui le méritent, pour fournir tout le matériel nécessaire à un bon enseignement et pour entourer de plus de beauté nos maisons d'écoles qui jouent un rôle si important dans la formation de nos enfants.

J.-S. GRATTON, inspecteur.

UNDERWOOD

Présente les Nouveaux

TYPEMASTER PORTATIFS

Permettez que la vedette en dactylotypes vous fournisse votre machine à écrire personnelle.

Idéale pour l'étudiant qui pratique à la maison

Le père, la mère, tout le monde s'en servira avec profit.

Les dactylos champions du monde ont égalé leurs meilleurs records sur le PORTATIF UNDERWOOD.

5 modèles au choix, à partir de $45.00

Faciles conditions, si on le désire.

Un essai gratuit chez vous sera consenti sans obligation d'acheter de votre part.

Pour avoir de plus amples renseignements ou une démonstration, adressez-vous à

UNDERWOOD ELLIOTT FISHER LIMITED

203, RUE QUEEN — Tél: 2 - 3531

PASSEZ À LA TÊTE!

LE PROFESSEUR:

"Nommez-moi, en deux mots, un combustible fort populaire dans la région d'Ottawa et dont on dit qu'il donne plus de chaleur quoique coûtant moins cher . . .?"

REPONSE:

. . . COKE OTTAWA!

. . . et, laissez-moi ajouter, monsieur le Professeur, que c'est un combustible propre, léger, facile à manoeuvrer et à brûler. Tous ceux qui l'emploient en sont grandement satisfaits . . ."

PLUS DE CHALEUR — OTTAWA COKE

● Stove: $12.25; Noix: $11.75; Pois: $9.00. Ajoutez 50c la tonne pour les achats à paiements différés.

THE OTTAWA GAS Co.

56, rue SPARKS — Signalez 2 - 4801

Vous êtes-vous rendu compte de l'influence du PIANO sur vos ENFANTS?

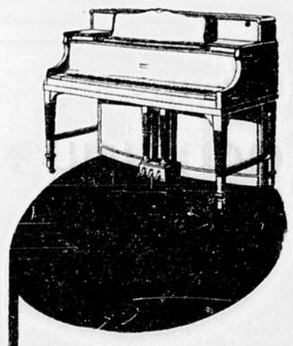

Instinctivement dans la plupart des enfants se trouve une sensitivité à la mélodie et au rythme que les adultes ne remarquent pas toujours. Ne laissez pas ce riche don sans développement. Donnez-lui l'occasion d'en profiter.

Le VERTICHORD HADDORFF

Ce superbe instrument leur fera connaître un monde nouveau — il stimulera leur imagination, élargira leurs vues.

Le Vertichord est moderne en apparence, attrait, décor — son timbre est riche et sonore. Il est approprié à une demeure somptueuse tout comme à un petit appartement.

Haddorff VERTICHORD

ORME limited

175, rue SPARKS — Tél: 2 - 4231

Nous sommes les représentants exclusifs de l'orgue réputé NORTHERN HAMMOND.

Rapport des inspecteurs des écoles bilingues d'Ottawa

Suite de la 14ème page

peration du personnel enseignant nous avons pu réduire les cas d'école buissonnière considérablement.

Je suggérerais qu'un comité scolaire soit formé dans chaque paroisse pour faire une enquête pratique des cas de pauvrets qui sont rapportés, car la plus forte partie des absences est, en général, due au manque d'habits, de chauffage et souvent de nourriture.

Tous les mois, nous avons le plaisir de présenter le trophée d'assiduité McKinley à l'école qui a le plus haut pourcentage d'assiduité.

Permettez-moi de mentionner entre autres l'école St-François qui en 1936-37 gagna le trophée quatre mois consécutifs, et les écoles St-Charles, filles et garçons, qui le méritèrent trois mois consécutifs, l'année précédente.

Monsieur J.-C. Balharrie, juge adjoint de la Cour Juvénile a fait cadeau d'un drapeau à chacune de ces écoles.

C—CLASSES AUXILIAIRES.

La Commission Scolaire, ayant assumé une partie des dépenses encourues par trois de nos professeurs qui ont suivi les cours de Classe Auxiliaire à Toronto durant l'été de 1937, a pu ouvrir trois nouvelles classes pour prendre charge des enfants retardés de nos écoles. Deux de ces classes sont dans la paroisse St-Jean-Baptiste et l'autre à l'école Guigues. Je suis convaincu que ces trois unités rendront des services considérables aux écoles dans lesquelles elles sont situées. Mademoiselle Delaporte, inspectrice des classes auxiliaires a donné un rapport très satisfaisant du travail fait dans ces classes. Espérons que bientôt d'autres classes du même genre s'ouvriront à l'école Brébeuf et à l'école Ste-Anne.

D—CULTURE PHYSIQUE.

Le travail commencé dans nos écoles l'an dernier se continue cette année avec encore plus de succès. Nos professeurs sont mieux qualifiés et le travail mieux organisé. Tout le monde comprend que cet aspect de l'enseignement est un moyen précieux pour obtenir une meilleure formation de nos enfants tout en les délassant à différentes périodes de la journée. Depuis deux ans nos écoles se sont qualifiées et ont obtenu des octrois spéciaux du "Fonds Strathcona."

E—MUSIQUE

Le programme que nous avons mis entre les mains de nos professeurs l'an dernier a été beaucoup mieux exécuté cette année. Tous les élèves de toutes les classes ont reçu un enseignement direct et pratique de la musique, des rondes et chansons Aux écoles où il y a des professeurs incapables de faire l'enseignement de la musique et du chant, un système de rotation a été établi par lequel les professeurs compétents se chargent de faire cet enseignement dans les autres classes pendant que les titulaires de ces mêmes classes enseignent quelques spécialités dans les autres classes. Le nombre limité des manuels de chant et de chansons est un obstacle à l'enseignement efficace de ces matières dans nos classes. Nous nous demandons s'il ne serait pas possible d'obtenir un manuel qui comprendrait, avec plus d'extension si possible, le programme de théorie, rondes, chansons et cantiques que nous avons mis au programme.

F—CAISSE D'EPARGNE.

L'an dernier dans mon rapport annuel j'exprimais le souhait de voir toutes nos écoles entrer dans le mouvement de la pratique de l'économie. J'ai souligné en particulier le bon travail fait dans les écoles St-François, Ste-Anne et Brébeuf. Je dois avouer qu'aucune autre école n'a commencé à exécuter le désir exprimé.

G—SECTIONS JUVENILES DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE.

Le journal "Le Droit" a rapporté fidèlement toutes les activités de nos sections juvéniles. Je crois qu'il suffit de dire ici que ces sections ont montré beaucoup d'enthousiasme et que les élèves de nos écoles s'entraînent à la pratique de la parole publique en se pénétrant de plus en plus des idées du plus sain nationalisme. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la création et au maintien de ces sections juvéniles.

H—ANNEES 9 ET 10.

NOUVELLES CLASSES :

L'an dernier j'exprimais l'espoir de voir deux nouvelles classes de 9e année s'ouvrir, une à St-Jean-Baptiste et l'autre à Brébeuf. Malheureusement il n'a pas été possible d'organiser une telle classe à St-Jean-Baptiste. A l'école Brébeuf 32 élèves venant des écoles St-Charles, Genest et Brébeuf constituent un groupe intéressant sous la direction d'un excellent professeur.

SUJETS NOUVEAUX :

Durant l'été et l'automne nous inspirant du nouveau programme d'études, nous avons pu établir dans nos classes un système d'enseignement commercial pratique. Tous nos élèves de 9e année dans tous nos centres reçoivent un enseignement de dactylographie et de comptabilité bilingues. Les élèves de 10e, dans la mesure du possible, reçoivent le même enseignement auquel nous ajoutons la sténographie tout en complétant les sujets particuliers du Lower School. Je crois que nous devons nous féliciter d'avoir pris cette initiative. S'il est bon d'offrir à nos élèves un cours d'immatriculation complet, il n'est pas moins nécessaire de leur donner un entrainement élémentaire dans les sujets commerciaux.

NOUVELLES ACTIVITES :

1. Dès l'ouverture des classes en septembre dernier nous avons cherché à exécuter les nouvelles suggestions faites par le Département dans le nouveau programme d'études. Nous avons engagé nos maitres et maitresses à commencer des projets nouveaux dans les classes. Ces projets ont pour but de créer un intérêt nouveau dans les classes et mieux placer nos enfants face à face avec la nature. Dans ce but on a commencé des collections de toutes sortes: arbres, minéraux, grains, fourrures, etc. Dans plusieurs écoles nous avons demandé à nos garçons de faire quelques travaux manuels tels que: maisons d'oiseaux, girouettes, aéroplanes, etc. Chez les filles, tabliers mouchoirs, cravates, robes de nuit, etc., toutes choses qui doivent être faites à la maison sous l'inspiration de nos maitres et maitresses.

2. Nous avons encouragé nos maitres et maitresses à faire des visites aux endroits intéressants de la ville d'Ottawa. Quelques classes ont déjà visité l'Hôtel des Monnaies, les Archives, l'Imprimerie Nationale, le Musée Victoria et la Ferme Expérimentale. Nous croyons que ces visites porteront des fruits considérables.

3. Pour obtenir plus de lecture individuelle de la part de nos enfants, chose que nous demandions depuis longtemps, nous avons engagé nos maitres et maitresses à mettre dans leur horaire de classe trois demi-heures par semaine, consacrées à la lecture supplémentaire. Chaque classe, dans la mesure du possible, a sa petite bibliothèque à laquelle les élèves ont un accès libre. Au moins trois fois par semaine les élèves sont invités à lire des livres de leur choix sous la direction du professeur. Déjà nous constatons des résultats tangibles et nous osons espérer que cette initiative aidera beaucoup à l'étude des langues. Il me fait plaisir de souligner ici le fait que la Commission Scolaire nous a généreusement fourni la somme de 10 sous par élèves pour acheter des livres nouveaux et compléter nos bibliothèques.

Il nous fait plaisir de terminer ce rapport en remerciant les membres de la Commission Scolaire et le Secrétaire pour l'appui qu'ils nous donnent en tout temps.

C.-A. LATOUR,
LUCIEN LAPLANTE.
Inspecteurs des Ecoles Séparées.

À propos de la loi du cadenas dans Québec

(suite de la 1re)

ternative", dit-il, "opposer son veto aux trois lois albertaines".

REPLIQUE A BENNETT

"Le chef conservateur", continua-t-il, "a prétendu que nous avions agi injustement à l'égard de l'Alberta parce que nous n'avons pas répudié la législation ontarienne annulant les contrats d'électricité. Tout me porte à croire que M. Bennett constitue une grande autorité dans ce domaine, puisque tous les députés créditistes et C.C.F. qui ont parlé après lui, ont répété son accusation".

"Nous y avions pensé avant", de répliquer aussitôt M. J. S. Woodsworth, chef C.C.F.

"Je suis heureux de l'apprendre", nota en souriant M. Lapointe.

Puis il montra qu'il existait une grande distinction entre la loi d'Ontario et celles de l'Alberta. Il rappela qu'aucunes lois désavouées par Ottawa n'étaient absolument identiques ou semblables.

Il expliqua que c'était devenu une coutume de ne désavouer aucune loi pour le simple fait qu'elle était ultra vires. "Dans ce cas", dit-il, "les tribunaux peuvent intervenir". "On ne devrait pas désavouer une législation", souligna-t-il, "sauf si elle vient en conflit avec un statut fédéral". Il dit que c'était du ressort des électeurs d'Ontario de la justice ou de l'injustice de la législation ontarienne à laquelle il faisait allusion quelques instants plus tôt.

LE CAS D'ONTARIO

"Et nous avons sagement agi à l'égard de l'Ontario", poursuivit-il, "car la loi en question a été ensuite attaquée avec succès devant les tribunaux et on a obtenu un jugement en conséquence. On a réglé depuis ce litige à la satisfaction de tous les intéressés.

Revenant au bill sur l'enregistrement des banques en Alberta, il affirma que c'était un évident du domaine législatif du fédéral. "La chose constituait", dit-il, "une tentative délibérée pour substituer une législation bancaire provinciale à la loi fédérale actuelle".

LA LOI DU CADENAS

Puis le ministre de la justice en vint à la loi du cadenas destinée à mettre un frein à la propagande communiste dans la province de Québec. "Au cours du débat", rappela-t-il, "on a parlé en termes violents de la loi du cadenas de Québec. On est même allé jusqu'à me dénoncer pour n'avoir pris aucune décision à ce sujet."

"Peut-être, continua-t-il, "ces députés seront-ils surpris d'apprendre que, sauf les télégrammes et les résolutions de toutes sortes dont on m'a inondé, je n'ai reçu qu'il y a trois ou quatre jours une requête officielle, en bonne et due forme, demandant le désaveu de cette législation. Nous prendrons une décision dans les délais voulus".

DELAI POUR LE DESAVEU

"Quand ces délais expirent-ils?" demanda alors M. Bennett.

"A la fin de mars", de répondre le ministre de la justice.

(On sait, en effet, que le fédéral possède les pouvoirs de désaveu d'une législation provinciale dans l'année qui suit l'adoption d'une telle législation et la loi du cadenas a été passée à la législature de Québec à la fin de mars 1937. Il ne reste donc à Ottawa qu'un très court délai maintenant pour agir au sujet de la loi anti-communiste dont on n'a demandé l'invalidation qu'il y a quelques jours).

M. Lapointe dit qu'il ne se plaignait pas de la brève durée de ce délai parce que cela ne l'empêcherait pas de prendre une décision dans le temps nécessaire. Il protesta contre la façon dont avait agi à son égard au sujet de la loi du cadenas. "On ne devrait pas oublier", dit-il, "que le désaveu est avant toute chose une question judiciaire".

PRESSION INUTILE

"On m'a demandé", continua-t-il, "de recevoir des délégations désireuses de m'inciter à recommander au gouvernement le désaveu de cette législation. Ce n'est pas ainsi que l'on doit traiter une question de ce genre. Je ne recevrai aucunes délégations opposées ou favorables à la loi du cadenas. Je dirai à ceux qui projetaient des délégations à mon bureau pour demander le désaveu de cette législation, qu'il serait facile à ceux qui pensent autrement qu'eux de remplir toutes les salles d'Ottawa, y compris le manège militaire, de gens opposés à une telle requête de désaveu".

"Ce n'est pas", continua M. Lapointe, "en exerçant une pression indue sur le département de la justice ou sur autre département fédéral qu'on pourra régler un problème de ce genre".

L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le ministre de la justice rappela qu'on avait critiqué fortement le gouvernement au sujet de l'assurance-chômage. "M. Woodsworth pour sa part", dit-il, "a dit que le gouvernement devrait s'affirmer davantage et amender la constitution sans consulter le peuple". M. Lapointe dit que le Canada n'était pas dans un état d'infériorité parce qu'il doit recourir au parlement impérial pour obtenir l'amendement de sa constitution. "Car", nota-t-il, "c'est par la volonté du peuple canadien qu'il en est ainsi".

"On connait toutefois mon opinion à ce sujet", ajouta-t-il, "et je n'en ai pas changé. Je pense que le Canada devrait avoir le pouvoir d'amender sa propre constitution. Nous sommes le seul Dominion de l'empire britannique à ne pas posséder un tel pouvoir. Nous sommes le seul pays fédéral au monde qui soit dans l'incapacité de changer seul sa constitution".

"Je n'ignore pas", continua-t-il, "que beaucoup de Canadiens semblent penser qu'une constitution est quelque chose de sacré, d'intangible, une sorte d'arche d'alliance que personne ne doit regarder et encore moins toucher sans encourir les peines les plus graves. Tout en professant le plus grand respect pour ceux qui ont une telle opinion, je n'en suis pas moins forcé de déclarer cela absurbe. Une charte, une constitution doit pouvoir subir des changements dans l'avenir. On n'a pas le droit de fixer des décades et même des siècles à l'avance le sort politique et social des générations futures".

CONSTITUTION RIGIDE

M. Lapointe nota que l'on ne devrait pas rendre trop facile la réforme d'une constitution parce qu'on versera dans des abus dans l'autre sens. Il ajouta encore qu'une constitution trop rigide offrait de graves dangers. "Car il est toujours possible", dit-il, "qu'une majorité puissante la viole de force".

Il rappela qu'à l'heure actuelle on ne pouvait amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord autrement que par une loi du parlement impérial. Il se plaignit, comme M. Bennett au commencement, de l'incertitude qui règne à l'heure actuelle sur les méthodes à prendre pour modifier la constitution canadienne. "On ignore toujours", dit-il, "s'il est nécessaire d'avoir le consentement de toutes les provinces ou si l'assentiment de la majorité d'entre elles suffit".

Le ministre de la justice s'est dit prêt à tout faire pour mettre fin aux défauts actuels de notre constitution. "Nous devrions nous départir", dit-il, "de cette rigidité constitutionnelle qui nous empêche à l'heure actuelle d'adopter les législations que l'on croit nécessaires au progrès national".

"J'espère", dit-il, "que l'on réussira à faire quelque chose avant la fin de ce parlement".

"Dans l'intervalle", ajouta-t-il, "ce problème de l'assurance-chômage nous confronte toujours. J'ai lu dans les journaux de ce matin que l'on prononce des paroles fort violentes à ce sujet à la législature de Québec. Et je ne cacherai pas que l'on discute ferme, à l'heure présente, dans la province, cette question d'assurance-chômage. Mais on me permettra de dire que la majorité de la population du Canada est en faveur de l'assurance-chômage".

LE CAS DE QUEBEC

M. Lapointe, prenant toujours le cas de la province de Québec, rappela ensuite que la commission Montpetit s'était prononcée en 1933 contre une assurance-chômage provinciale, parce qu'elle était d'avis qu'il n'était pas possible de réaliser l'assurance-chômage que sur le plan national.

Puis il fit voir que la Cour Suprême du Canada avait déclaré inconstitutionnel le bill d'assurance-chômage du gouvernement Bennett que le Conseil Privé n'avait fait rien d'autre que ratifier cette décision. "J'avoue donc", souligna-t-il, "ne pas comprendre la vague d'indignation contre le Conseil Privé à cause d'un jugement qui confirmait tout simplement celui de la Cour Suprême".

DROITS PROVINCIAUX

Il rappela alors que le Nouveau-Brunswick avait été la seule province à défendre, devant le Conseil Privé, les droits provinciaux à l'assurance-chômage. Québec ne souleva alors aucune objection devant le tribunal de Londres tandis que la province se prononçait en faveur du contrôle fédéral de l'assurance-chômage.

"C'est pourquoi", dit-il, "je suis incapable de comprendre l'indignation de ceux qui prétendent aujourd'hui que le gouvernement tyrannique d'Ottawa veut violer les droits de la province de Québec et empiéter sur ces pouvoirs constitutionnels. Tout ce que nous faisons à l'heure présente c'est de leur demander bien poliment de consentir à un tout petit amendement qui donnera au fédéral le droit de réaliser l'assurance-chômage. Il y a deux ans, ces mêmes gens, sans qu'on le leur demande étaient prêts à accepter une législation adoptée sans leur concours. On nous transforme maintenant en persécuteurs. On prétend que, par l'intermédiaire de la constitution, nous allons tyranniser la province de Québec. Ces dénonciations ne m'impressionnent guère et je pense qu'il en est de même du reste du pays".

LOTBINIERE, DEMOCRATIE

Le ministre de la justice félicite M. J.-N. Francoeur, député libéral, de son élection dans Lotbinière. Il affirma que la victoire de Lotbinière était "une bonne chose pour la démocratie". "Nous vivons en des temps difficiles", dit-il. "Nous sommes témoins de multiples attaques contre les institutions démocratiques et la représentation parlementaire. Beaucoup d'attaques de ce genre ont lieu dans ma propre province. Ces gens ne semblent pas réaliser tout le danger qu'il y a d'attaquer la démocratie et les institutions parlementaires".

Il demanda en terminant si les adversaires de la démocratie dans Québec avaient songé un seul instant à ce qui arriverait un jour si le Canada devenait un état totalitaire. Il rappela que le premier geste de Hitler en arrivant au pouvoir avait été d'abolir les législatures d'état pour centraliser le pouvoir sous un gouvernement unique. "Comment mes concitoyens de Québec aimeraient-ils", interrogea-t-il, "un système où les provinces canadiennes disparaitraient pour faire place à un gouvernement totalitaire qui régenterait tout d'Ottawa?"

CRAINTES DE CAHAN

L'hon. Cahan qui donna la réplique au ministre de la justice, demanda s'il l'on ferait mieux de retarder d'un an l'amendement de la constitution en vue de la réalisation de l'assurance-chômage. Il fit remarquer qu'à l'heure présente les Anglais protestants de Québec craignaient que, si le parlement impérial accordaient trop facilement des modifications de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ils pourraient voir leurs droits actuels abolis ou diminués dans la province voisine.

L'ancien secrétaire d'Etat exprima des doutes ensuite sur l'amendement à la constitution projeté par le gouvernement. "Je crois", dit-il, "qu'il serait insuffisant pour accorder au fédéral tous les pouvoirs nécessaires à l'établissement de l'assurance-chômage. Je me demande donc s'il ne serait pas sage de remettre à un an ou deux la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord. D'ailleurs les travailleurs ne pourraient bénéficier immédiatement de l'assurance-chômage".

ENTENTE SACREE

M. Cahan dit qu'il n'avait jamais accepté l'opinion que la constitution était un contrat pur et simple entre les provinces. "C'est une chose bien plus sacrée que cela", affirma-t-il. Je dis que c'est là une entente bien définie entre les majorités et les minorités protestantes et catholiques des provinces afin d'assurer la sauvegarde de certains droits civils".

Il expliqua qu'avant d'amender la constitution en aucune manière on devait donner l'assurance que l'on sauvegarderait tous les droits des minorités.

ACCUSATIONS DE HYNDMAN

M. Hyndman prétendit ensuite que la désunion nationale avait pris beaucoup plus d'ampleur depuis l'avènement des libéraux au pouvoir. "N'a-t-on pas entendu", dit-il, "le premier ministre d'Ontario déclarer qu'il n'était pas un libéral à la Mackenzie-King. Grâce au ciel le premier ministre du Canada n'est pas un libéral à la Hepburn".

Tout en s'affirmant protectionniste, le député conservateur de Carleton protesta contre le coût des automobiles et des instruments aratoires. Il assura que les prix étaient beaucoup plus élevés qu'aux Etats-Unis; ce qu'il donna comme une anomalie. Il rappela que le gouvernement Bennett, tout en haussant les tarifs, avait averti les manufacturiers de ne pas augmenter leurs prix. "Dès que les libéraux ont assumé l'administration du pays", conclut-il, "les prix ont commencé à monter immédiatement".

Les États-Unis ont payé $7.200.000 pour l'Alaska

La vaste presqu'île avait été découverte par des Russes en 1751.

NEW-YORK, le 5. — (F. L. I. S.) — La vaste presqu'île d'Alaska appartenait autrefois à la Russie. Elle fut vendue aux Etats-Unis pour une somme de $7.200.000. Cette somme fut versée aux représentants de la Russie, à Sitka, et peu après les Etats-Unis prirent possession du territoire.

L'Alaska, situé au nord-ouest, de l'Amérique septentrionale, dans le prolongement du Canada, fut découvert en 1741 par Bering et Tchiricof, qui en ont pris possession pour la Russie. La colonisation commença à l'île Kodiak en 1784, puis aux îles Aléoutiennes et dans la péninsule. Vers la fin de ce 18e siècle, l'Alaska fut exploité par une compagnie russo-américaine, de là son ancien nom d'"Amérique russe". On y fit surtout le commerce des pelleteries.

Il semble bien que l'Alaska fait plus un éléphant blanc qu'une richesse pour la Russie. De plus, le gouvernement impérial éprouvait de nombreux ennuis diplomatiques au sujet de cette possession en Amérique du Nord. Il ne demandait pas mieux que de vendre la presqu'île, ce qui fut préparé de longue main. Au cours de la guerre de Sécession, la Russie s'est montrée sympathique à la cause des abolitionnistes. Elle a même envoyé deux escadres vers des ports américains avec instruction de prêter main forte aux abolitionnistes dans le cas où une puissance étrangère interviendrait dans le conflit. Les officiers de marine firent des propositions aux Etats-Unis au sujet de l'Alaska.

OPPOSITION

William-H. Seward, qui était alors Secrétaire d'Etat, accueillit l'offre avec enthousiasme, y voyant de grands avantages pour les Etats-Unis, dans cette acquisition. Cependant, un grand nombre de membres du Congrès s'opposèrent à cette idée d'acheter la péninsule, qui n'était, à leurs yeux, qu'une "Ice Box" indésirable. Même une fois le marché conclu, on qualifiait la transaction de "grande erreur Seward".

L'acquisition de l'Alaska est certainement le meilleur placement que le pays ait jamais fait. La valeur des produits minéraux fournis par la presqu'île depuis 1867, dépasse de cent fois la somme payée pour son acquisition. Et les minéraux ne sont pas les seuls revenus de la péninsule. Les conserves de saumon, parmi les produits des pêcheries, tiennent le premier rang, et on en exporte aux Etats-Unis pour $35.000.000, annuellement. En 1937, il y eut pour environ pour $115.000.000 d'importations et d'exportations entre l'Alaska et les Etats-Unis.

La superficie de l'Alaska, les îles Aléoutiennes comprises, est de 586.400 milles carrés, c'est-à-dire deux fois celle de la France. Deux chaines de montagnes qui comptent une vingtaine de volcans au moins, traversent la péninsule. Il y a d'immenses forêts le long du littoral. La rivière Yukon, dont la longueur est de 2.300 milles, est la principale rivière qui arrose le territoire. La faune, surtout arctique, est riche en oiseaux et en mammifères terrestres et marins. Il y a des ours, des loups, des lynx, des élans, des rennes, etc.

Un chemin de fer, construit et administré par le gouvernement fédéral, réunit maintenant les villes de Seward et Fairbanks. L'aviation est devenue un moyen de transport de plus en plus populaire, car depuis dix ans, on a enregistré 80.000 passagers et au delà de 10.000.000 de livres de marchandises.

L'Alaska a une population de 60.000 habitants environ. Juneau, la capitale du territoire, en compte 4.500. Les autres villes sont: Ketchican, Anchorage, Fairbanks, Nome, Petersburg et Sitka. La presqu'île a un gouvernement autonome. Cependant, le gouverneur est nommé par le président des Etats-Unis, pour une durée d'office de quatre ans.

Le territoire s'est considérémment développé depuis qu'il est passé aux Etats-Unis, grâce surtout à la colonisation, mouvement entrepris récemment par le gouvernement fédéral. L'an dernier, 72.000 passagers allèrent ou revinrent d'Alaska en bateau. Comme on le voit, l'Alaska est une richesse pour les Etats-Unis.

UN SIÈCLE DE CARICATURE ANGLAISE

PARIS, le 4 (P.C.-Havas) — Un siècle de caricature anglaise: C'est le thème de l'exposition qui s'ouvrira la semaine prochaine dans un pavillon du musée du Louvre. Ainsi un côté de l'esprit d'outre-Manche que l'on connait le moins va dans les conditions les meilleures être révélé au public français.

Du milieu du dix-huitième au milieu du dix-neuvième siècles: Entre ces deux frontières le paysage caricatural se déroulera. Le point de départ est donc les chefs-d'oeuvre d'un maitre: William Hogarth. Les événements politiques, le personnel politicien, les moeurs sociales, les modes, les aspects contemporains de l'éternelle comédie humaine: Ces dessins à la plume, ces aquarelles, ces estampes ont surtout le mérite aux yeux des Français de leur révéler l'Angleterre qu'ils connaissent peu ou mal, l'Angleterre prévictorienne débauchée, insouciante et dissolue où la fameuse "respectability" est encore inconnue.

Avec Rowlandson l'intérêt se déplace: ce petit maitre a vécu à Paris; c'est l'influence de la peinture du dix-huitième siècle français sur le tempérament britannique que l'oeil décèle surtout.

Dans "La Place des Victoires en 1784" ou la sarabande amère ou grotesque est presque poussée jusqu'au fantastique, le talent délicat de Rowlandson se dépasse et se libère.

Mais, plus les années l'éloignent de son séjour à Paris, plus sa raillerie devient âpre: son "Dîner de chasse" réquisitoire impitoyable contre les buveurs épais de la gentry qui s'ennivrent sous les armures des ancêtres dans la salle des gardes d'un château traduit l'expression la plus corsée et la plus chaude.

De moindres talents entourent ces deux grands noms: un Gillray, un George Cruikshank, un Nathaniel Danee dont "L'entrée d'un roastbeef" est restée célèbre, montrent quel tour de force le dessinateur savait accomplir avec une goutte d'eau ou un soupçon d'encre de Chine.

Mais l'exposition dans l'ensemble dégage une leçon plus profonde: on s'étonne des libertés que ces caricaturistes pouvaient prendre impunément, eux qui vivaient voici plus d'un siècle dans les monarchies. Les grands personnages de l'Etat, le prince de Galles, la famille royale, les grandes traditions nationales, rien n'échappe à leur irrévérence. Ces belles estampes conservèrent leur fleur. C'est celle de la liberté.

PAS DE CANDIDAT CONSERVATEUR

(Presse canadienne)

SAINT-JEAN, N.-B., 5—L'exécutif conservateur de Saint-Jean-Albert a décidé hier soir que l'on ne présenterait pas de candidat à l'élection complémentaire fédérale le 28 du courant. Il est tout probable que le candidat libéral actuel, M. Allan-G. McAvity, soit élu par acclamation. Le siège est vacant depuis la mort de M. William-M. Ryan, libéral.

"C'EST LA PLUS BELLE VOITURE DE NOTRE RUE"

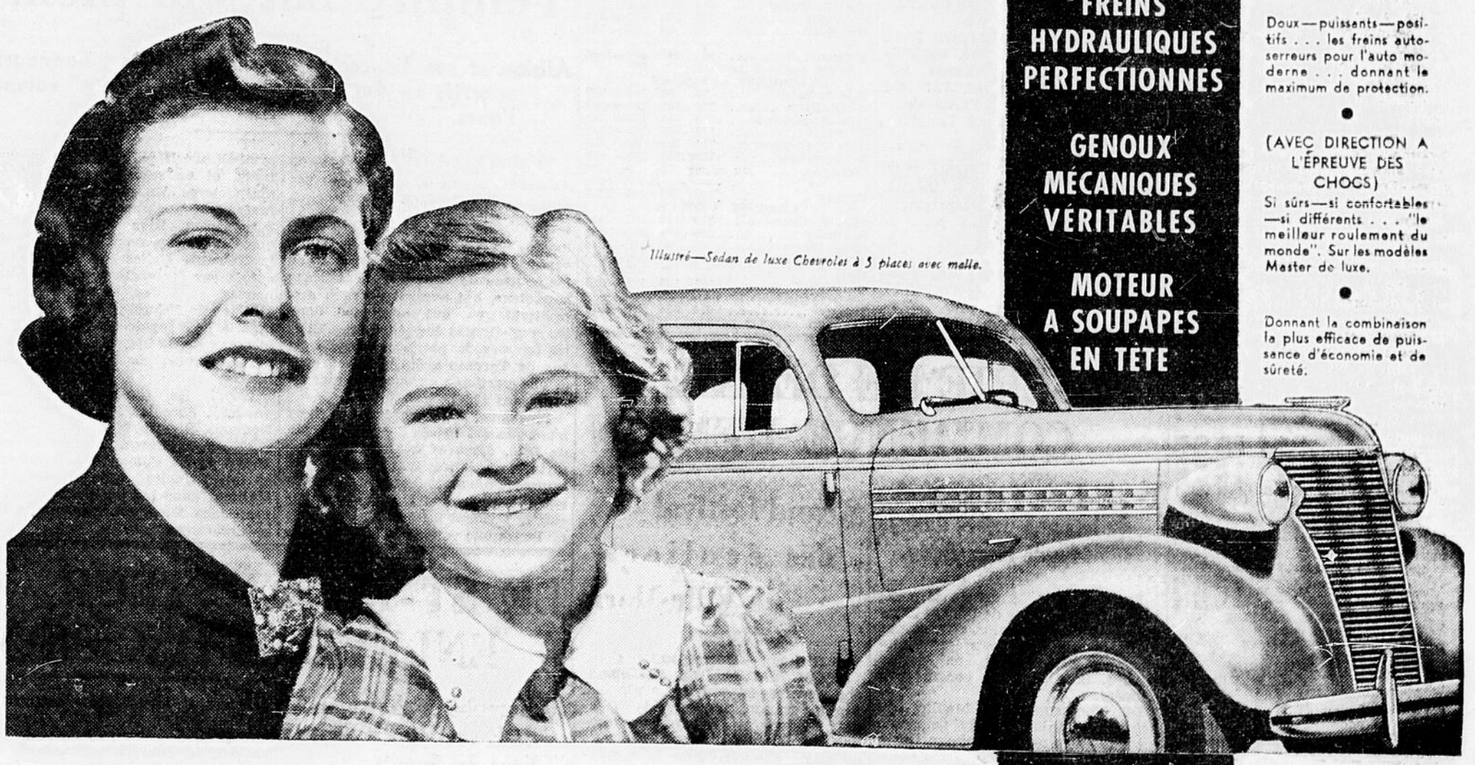

Illustré—Sedan de luxe Chevrolet à 5 places avec malle.

ÉLÉGANCE MODERNE

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS

GENOUX MÉCANIQUES VÉRITABLES

MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE

CARROSSERIES TOUT ACIER TOUTES SILENCIEUSES

VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR

NOUVEL EMBRAYAGE TIPTOE-MATIC

Un style aussi différent que beau pour ce Chevrolet à bas prix qui paraît plus gros et plus élégant.

Doux—puissants—positifs . . . les freins autoserreurs pour l'auto moderne . . . donnant le maximum de protection.

(AVEC DIRECTION A L'ÉPREUVE DES CHOCS) Si sûrs—si confortables—si différents . . . "le meilleur roulement du monde". Sur les modèles Master de luxe.

Donnant la combinaison la plus efficace de puissance d'économie et de sûreté.

(AVEC GLACE DE SÉCURITÉ PARTOUT) Intérieurs plus spacieux—couleurs plus pâles et plus vives—et la construction monacier, faisant une forteresse de sécurité de chaque carrosserie.

Protégeant contre les courants d'air, la fumée et la buée sur le parebrise; assurant à chaque passager le contrôle individuel de la ventilation.

Un simple diaphragme élastique, efficace, remplace les multiples ressorts ordinaires en spirale; fonctionnement plus facile, exigeant une plus faible pression du pied. Minimum d'usure, jamais besoin de graissage.

"La plus belle voiture de la rue!" Voilà ce que tous les voisins disent de notre nouveau Chevrolet. Et c'est aussi notre opinion.

"Vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur le profilage épatant de la nouvelle carrosserie tout acier. Voyez le bel effet moderne que Chevrolet a réalisé en arrondissant la grille du radiateur et en ajoutant ces volets horizontaux dans le capot.

"Prenez ensuite l'intérieur. Tout y est si bien aménagé qu'il me fait penser à notre salon . . . beau capitonnage . . . belles commodités . . . une manifestation de bon goût. Et rappelez-vous que Chevrolet ajoute à tout cela la protection de l'acier qui entre dans le toit, les côtés et le plancher . . . et de la glace de sécurité dans *toutes* les fenêtres!

"Je ne connais pas grand'chose en mécanique, mais je conduis notre Chevrolet et en ma qualité de femme, je ne puis rien imaginer de plus facile à conduire ni de plus sûr. Finalement, (je suis chargée du budget familial), je suis certaine qu'il ne saurait y avoir de voiture plus économique!"

Vous serez content, vous aussi, de posséder ce nouveau Chevrolet. Venez à nos salles de montre aujourd'hui—pour le voir, le conduire et comparer les prix avant d'acheter.

PRIX DEPUIS $820 (Coupé d'affaires Master à 2 places)

Modèles Master de luxe depuis $892

Livrés à l'usine, Oshawa, Ontario. Taxes du gouvernement, fret et licence à coût additionnel. Paiements faciles suivant le mode General Motors de paiements à termes.

L'AUTO QUI EST COMPLET CHEVROLET

C-68F

LE SYMBOLE D'ÉPARGNES

PINKS LIMITED

331, RUE SPARKS — OTTAWA

R.-O. MORRIS HULL

EMILE BELISLE & CIE
THE EARL SLEIGH AND CARRIAGE Co.

Clarence Creek, Ont. McARTHUR MOTOR SALES
Wakefield, P.Q. GEO. P. McCAFFREY

Russell, Ont.
Stittsville, Ont.

OTTAWA LUTTE POUR RESTER AU CONCOURS

LES SÉNATEURS ONT UNE TÂCHE DIFFICILE CONTRE LES QUÉBECOIS

Deux parties importantes pour la bande locale. La saison est à deux doigts de la fin et la situation de notre troupeau est passablement critique.

Les Sénateurs mettront ce soir en jeu tous les tours de leur répertoire dans un effort suprême contre les As de Québec.

Cette bande de la vieille capitale vogue à vive allure en tête du groupe majeur de Québec et ce n'est pas chose facile que de lui appliquer les freins.

Un coup d'oeil sur le valeureux groupe qui porte ses couleurs nous convaincra de la force qu'elle a appliquée dans tous ses engagements. Tout d'abord, c'est Bolduc, solide cerbère à l'oeil d'aigle; puis, ce sont Taugher et Brennan sur la défense. Et quand ces gars-là sont en bonne condition, il est à peu près impossible de passer outre.

A l'attaque, on trouve Wing, Fortin et Stangle, un trio que les clubs de la ligue Nationale recherchent avec avidité.

Ajoutez à ce contingent des alternants qui valent les réguliers et vous pouvez conclure que les As n'ont pas à redouter le sort.

Les fervents verront sous leurs yeux une équipe rapide et bien équilibrée.

JACKIE AU POSTE

La direction des Sénateurs nous annonce que Jack Wilkinson reprendra définitivement le harnais ce soir. S'il ne se ressent pas trop de l'accident dont il fut victime, il restera au poste toute la joute durant. En tout cas, il évoluera au moins une trentaine de minutes.

Millar sera au contre au début des hostilités, avec St-Germain et Séguin sur les ailes. Payer, Gagnon et Le Feuvre seront tenus en réserve.

A moins d'accidents, ce sera le même alignement qui fera demain le coup de feu dans la Vieille Capitale.

Voici les noms et numéros des joueurs qui évolueront ce soir sous les toits locaux:

Québec	Ottawa
1—Bolduc	St-Louis— 1
Défenses	
2—Taugher	Wilkinson— 2
5—Brennan	Pratt— 3
Centre	
9—Wing	Millar— 6
Ailes	
12—Fortin	St-Germain— 4
11—Stangle	Séguin—14

Subst. de Québec: 3, Gauthier; 6, McIntyre; 7, Martin; 5, Perrault; 10, Boudreau; 14, Malenfant; 15, Tondreau; 10, O'Connell; McKinnon.

Subst. d'Ottawa: 5, Starr; 7, Irvin; 8, Hutchings; 9, Finnigan; 10, Payer; 12, LeFeuvre; 15, Gagnon; 16, Touhey.

Arbitres: Jack Duggan, Ottawa; Dr McKinnon, Québec.

LES CLASSEMENTS

LIGUE MONTCALM

	J	G	P	E	Pr	Ct	Ps
Canada	6	2	0	4	15	8	8
Guigues	6	3	2	1	19	9	7
Lafrenière	6	3	2	1	20	14	7
Montfort	6	0	4	2	7	30	2

CITE D'OTTAWA

	J	G	P	E	Pr	Ct	Ps
Cornwall	24	20	1	3	138	60	43
LaSalle	23	11	10	2	86	66	24
Hull-Volant	23	10	9	4	78	84	24
Montagnard	22	0	21	1	47	139	1

1re partie de la semi-finale—MERCREDI le 9.

HAUTE-OTTAWA

	J	G	P	E	Pr	Ct	Ps
Arnprior	13	10	2	1	67	30	21
Carleton Place	17	7	2	3	43	35	17
Perth	13	7	4	2	49	42	16
Renfrew	13	2	10	1	30	55	5
Smith's Falls	13	2	10	1	39	56	5

PROCHAINES PARTIES
Lundi soir
Carleton Place à Renfrew;
Perth à Arnprior.

SCOLASTIQUE MAJEURE

	J	G	P	E	Pr	Ct	Ps
Technique	10	7	1	2	34	10	16
St-Patrice	10	6	3	1	31	18	13
LaSalle	10	4	4	2	19	23	10
Glebe	10	3	5	2	11	22	8
Commerce	10	1	4	5	18	26	7
U. d'Ottawa	10	2	6	2	16	30	6

MONTREAL INTERMEDIAIRE

	J	G	P	E	Pr	Ct	Ps
St-Jérôme	14	11	1	2	77	20	21
St-Lambert	10	5	2	3	34	18	15
N.-D. de Grâce	10	2	4	4	20	31	10
Westmount	9	4	5	0	17	30	8
McGill	9	1	6	2	18	46	5
Villeray	10	2	7	1	18	39	5

MT-ROYAL INTERMEDIAIRE

	J	G	P	E	Pr	Ct	Ps
Iberville	8	7	0	1	41	22	15
St-Laurent	6	4	1	1	25	15	13
Champlain	6	4	2	0	24	16	12
Champêtre	7	1	5	1	21	39	5
Montefiore	5	2	3	0	16	18	4
Snowdon	6	1	3	2	18	22	4
Rosemount	6	0	5	1	15	28	1

QUEBEC JUVENILE

	J	G	P	E	Pr	Ct	Ps
Royal	12	7	3	2	37	23	16
Verdun	11	6	2	3	33	22	15
Victoria	11	6	4	1	31	32	13
Concordia	11	2	7	2	33	40	6
McGill	9	2	7	0	16	33	4

LA PARTIE ENTRE LES CHAMPIONS EST REMISE A SAMEDI

M. Lajoie, directeur des jeux à l'Institut Canadien-Français, annonce que la dernière partie du match de billard entre Jean Genest et Alex Defayette, à l'affiche pour ce sor, a été remise à samedi prochain.

Genest a présentement une avance considérable sur l'ancien champion canadien.

LES COURSES AU P. HIALEAH

WISE PRINCE GAGNE LE PENSACOLA.—LE JOCKEY YOUNG PILOTE DEUX VAINQUEURS.

MIAMI. — Voici les résultats des courses de vendredi au champ local:

Première Course

1—Our Mat, Wall, $4,80, 2,40, 2,20; 2—Cherry Jam, Arcaro, $7,40, 4,20; 3—Swiftness, Chalmers, $4,70. Temps, 34 secondes pour environ trois furlongs.

Deuxième Course

1—Gold Buckle, Thompson, $8,20, 4,60, 3,80; 2—Judge Leer, Anderson, $11,20, 6,50; 3—Notice Me, Bierman, $5,30. Temps, 1'24" 4-5 pour sept furlongs.

Note—Le pari double que portaient Our Mat et Gold Buckle a remboursé $16,40.

Troisième Course

1—Halle, Young, $35, $14,90, 7,40; 2—Débat, T. Martin, $12,70, $6; 3—Ferryboat, Kurtsinger, $4,30. Temps, 1'25" 4-5 pour sept furlongs.

Quatrième Course

1—Blox, Dotter, $5,80, 4,40, 3,50; 2—Woodwaac, Clutter, $16, $9,40; 3—Mama's Boy, Wright, $3,90. Temps, 1'41" pour un mille.

Cinquième Course

1—Our Ketcham, Schmidl, $33,50, 13,30, 5,40; 2—Gay Set, McCombs, $10, $4,50; 3—Mémoires, Bierman, $3. Temps, 1'26" pour sept furlongs.

Sixième Course

1—Wise Prince, 116, Arcaro, $4,40, 2,40, 2,30; 2—Rollin Home, 106, Williams, $2,60, 2,30; 3—Bulwark, 108, P. Roberts, $2,70. Temps, 1'37" 4-5 pour le mille du Prix Pensacola.

Ont aussi couru: Buck Langhorne et Masker.

Septième Course

1—Spanish Maid, Williams, $7,60, $6,80, 3,50; 3—Bail Out, S. Renick, 5,10, 3,80; 2—My Wo, Kurtsinger, $10,20 Temps, 1'41" 1-5 pour un mille

Huitième Course

1—Brandon Prince, Young, $4,30, 3,40, 2,70; 2—Carl B, Keppler, $7,10, 4,40; 3—Narise, Williams, $7,30. Temps, 1'53" pour un mille 1-8.

Le club Brunet augmente son avantage

IL N'A À DATE QU'UN REVERS CHEZ LES AMIS

R. BRUNET SE FAIT VALOIR AVEC UN POINTAGE DE 712. — C. AUBIN FAIT 690 ET Mlle I. BELISLE 525.

La troupe de Brunet continue de mener une vive ronde en tête de la ligue de quilles des Amis. Elle a blanchi la bande d'Aubin dans son plus récent démarrage et n'a à date essuyé qu'un revers pour se pavaner avec un record très satisfaisant de onze victoires contre une défaite.

Crouch a, en blanchissant Lusignan, créé l'égalité au troisième crochet avec Aubin. Auger s'est faufilé en deuxième place aux dépens de Ryan.

R. Brunet a empilé le plus haut pointage de 712, avec une série de 314. C. Aubin a fait 690 et Mlle I. Bélisle a roulé 525 pour prendre la palme chez l'élément féminin.

La ligue des Amis se réunit ce soir en grand banquet Chez Henri.

LE CLASSEMENT

	G	P	PdM
Brunet	11	1	..
Auger	7	5	4
Aubin	6	6	5
Crouch	6	6	5
Ryan	5	7	6
Lusignan	1	11	10

Voici les résultats des dernières parties:—

L'EQUIPE AUBIN

Mlle S. Gauvreau	135	135	116—	386
D. Descarie	109	205	171—	485
Mlle R. St-Germain	144	144	144—	432
L. Emond	151	151	151—	453
Mme C. Aubin	173	153	172—	498
C. Aubin	218	269	203—	690
Handicap	22	23	22—	67
Totaux	952	1080	979—	2911

L'EQUIPE BRUNET

R. Laviolette	163	143	245—	551
Mlle A. Bélisle	172	171	109—	452
A. Emond	171	240	119—	530
Mlle I. Bélisle	211	142	172—	525
Mlle G. Ranger	147	153	200—	500
R. Brunet	197	314	201—	712
Totaux	1061	1163	1046—	3270

Brunet gagne 3 parties.

L'EQUIPE RYAN

Mlle L. Hébert	126	126	126—	378
Mlle C. Gollinger	129	97	157—	383
R. Sauriol	158	158	158—	474
R. Wattier	167	167	167—	501
L. Gendron	122	184	105—	411
R. Ryan	211	264	154—	629
Totaux	913	996	867—	2776

L'EQUIPE AUGER

Mme N. Duck	93	98	90—	281
L. Duck	212	137	185—	534
Mlle R. Hamel	176	231	113—	520
A. Julien	182	182	182—	546
Mme L. Auger	122	122	122—	366
R. Auger	173	173	173—	519
Handicap	33	34	33—	100
Totaux	991	977	898—	2858

Auger gagne 2 parties.

L'EQUIPE LUSIGNAN

Mlle I. Patry	78	88	121—	287
A. D'Allaire	181	181	181—	543
Mlle H. Mercier	114	146	102—	362
H. Pinet	124	105	101—	330
Mme Y. Grignon	120	100	96—	316
W. Lusignan	176	135	138—	449
Handicap	9	10	9—	28
Totaux	802	765	748—	2315

L'EQUIPE CROUCH

Mlle C. Charette	125	126	103—	354
R. Nault	159	187	135—	481
Mme Gauvreau	82	82	82—	246
Jos. Tremblay	244	200	156—	600
Mme G. Crouch	122	149	103—	374
H. Crouch	182	180	193—	555
Totaux	914	924	772—	2610

Crouch gagne 3 parties.

L'UNIVERSITÉ LIVRE UNE LUTTE ACHARNÉE

Un jeune de promesse

'BLACKY'' BLACKHALL, cerbère juvénile de l'Université de Toronto, est en train de se tailler une belle réputation dans les cercles intercollégiaux. Il eut sa chance lorsque CASWELL, gardien régulier, fut blessé et, depuis, il rend de précieux services à la troupe que pilote "As" BAILEY, l'ancienne vedette de la Feuille d'Erable.

Le grand spectacle de l'empire bat son plein

Albion et ses lionceaux se disputent les honneurs sportifs en Australie. — Nos "sprinters" voient l'ours.

Terrains de cricket de Sydney, en Australie, 5 févrer. — Environ 500 athlètes venus de quatorze pays britanniques ont défilé, vendredi, devant 25,000 spectateurs à l'ouverture des Jeux de l'Empire. Dans les courses de vitesse, les candidats canadiens, qui avaient survécu aux préliminaires, ont succombé dans les semi-finales des 100 verges. Chez les femmes, la petite Jeannett Dolson de Toronto a été plus heureuse et elle participe aujourd'hui aux finales des 100 verges.

Plusieurs des records impériaux n'ont pas été brisés depuis les Jeux de 1930, disputés à Hamilton, Ontario. La séance inaugurale a été impressionnante. Pendant que le cycliste australien D. Gray prononçait le serment au nom des athlètes on libéra une volière de 2000 pigeons symbolisant la paix et la bonne-entente, et on relâcha mille ballons multicolores. Un rassemblement de fanfares et une chorale de 2000 voix entonnèrent Dieu Sauve le Roi quand le Gouverneur Wakehurst de la Nouvelle Galles du Sud fit son entrée sur les vastes terrains. Annoncés par des trompettes, les athlètes de l'Empire défilèrent jusqu'à la loge royale pour entendre le message de Sa Majesté. La cérémonie se termina par le "Rule Britannia."

Parmi les Canadiens éliminés vendredi dans les 100 verges, mentionnons Sigurd Neilson, St-Jean, N. B. Jack Brown, Toronto et Pat Haley de la Colombie britannique, en semi-finales; Aileen Meagher, Halifax, dans les mifinales féminines; Jack Harrison, Vancouver, en préliminaires.

LE ST-RÉDEMPTEUR ENLÈVE LA DÉCISION

Il décroche le championnat de la section Est dans la ligue des Scouts.

Dans la partie décisive de la saison, la 52e Troupe (St-Rédempteur) a blanchi la 31e Troupe (Notre-Dame de Lourdes d'Eastview), 3-0, et s'assura ainsi le championnat de la section Est de la ligue de hockey des Scouts d'Ottawa. Le St-Rédempteur rencontra maintenant les champions des trois autres sections pour déterminer le champion régional.

Trois points, enfilés dans l'espace de cinq minutes dans la première période, bâclèrent l'affaire. Cependant, les jeunes d'Eastview secouèrent leur léthargie dans les deux dernières périodes et ce ne fut que le bon travail de Dubois dans les buts des Hullois, qui sauva la situation. Pitre, le gardien de la 31e fit plusieurs arrêts sensationnels et sortit en héros de la bataille malgré les points comptés sur lui.

La dernière partie à l'affiche, entre Hull et les Juifs, est cancellée vu qu'elle ne peut affecter le classement final.

LES ALIGNEMENTS

52e TROUPE: — Buts, A. Dubois; défenses, G. Boucher et G. Grand'maitre; centre, A. Scott; ailes, L. Groulx et I. Murray; substituts, M. Emond, A. Dupuis, R. Monfils, R. Bourgeois et P. Albert.

31e TROUPE: — Buts, L. Pitre; défenses, R. Dostaler et R. Lacroix; centre, O. Carrière; ailes, G. Léveillé et R. Léveillé; substituts, A. Gravelle, L. Lapointe, C. Desjardins, R. Nolet, G. Carrière, L. Cantin, R. Gingras et R. Bellemare.

CLASSEMENT FINAL

	J	G	P	E	Pr	Ctre	Pts
52e Troupe (St-Rédempteur)	3	3	0	0	15	1	6
31e Troupe N.-D. de Lourdes)	4	2	2	0	4	8	4
39e Troupe (Talmud Torah)	3	0	3	0	1	11	0

Entre deux Filets

Le hockey est populaire à Klagenfurth, petite ville autrichienne. Plusieurs joueurs canadiens s'y font valoir et les gens de l'endroit veulent pour l'an prochain de nos gars en plus grand nombre.

• •

Les joueurs italiens commencent à se faire une trouée dans les cercles professionnels. Les mieux connus sont Palangco, Mancuso et Orlando.

• •

Georges Owen, gérant des Eper-Ours de Boston, est maintenant instructeur à l'Ecole technique du Massachusetts.

• •

Bill Stewart, gérant des Eperviers de Chicago, a à son crédit un étrange record. Il apperd, en effet, qu'il infligea, il y six ans, trente-cinq punitions durant une joute de la ligue Canado-Américaine qu'il arbitrait.

• •

Russ Scollan, ailier du La Salle qui se fit récemment interdire à cause de sa passe d'armes avec l'arbitre Georges Seed débuta dans les rangs juvéniles d'Ottawa avec le St-Malachie. Il passa ensuite aux rangs intermédiaires, puis fit son entrée dans les cercles majeurs sous l'étendard du Montagnard. Il y resta un an. Vint ensuite une campagne avec le Rideau; de là, à New-Edinburg pour un an, puis avec l'Emerald pour une couple de saisons.

Scollan mesure 5 pieds et dix pouces et pèse 142 livres. Il est né en 1910.

• •

Cecil Hart cherche Conny Smythe avec un fusil bourré de boue très épaisse. Il prétend que les joueurs de Toronto eurent recours à des tactiques très déloyales dans le match de jeudi, et que c'est là la raison de la défaite du Canadien dans la Ville-Reine.

Hockey Vendredi

Cité d'Ottawa
Cornwall, 7; Hull-Volant, 1.
Scolastique
St-Pat's, 7; Commerce, 3.
Technique, 5; LaSalle, 0.
Glebe, 2; U. d'Ottawa, 1.
Scolastique
Technique, 3; Lisgar, 2.
St-Pat's, 5; U. d'Ottawa, 1.
Haute-Ottawa
Perth, 5; Renfrew, 3.
Arnprior, 3; Smith's Falls, 1.
Lanark-Haute-Ottawa
Perth, 7; Renfrew, 3.
St-Laurent Majeure
Prescott, 7; Chesterville, 4.
Eastview et district Intermédiaire
Black Hawks, 5; Cumberland, 2.
Ligues des Scouts
52e Troupe, 3; 31e Troupe, 0.
O.H.A. Majeure
Port Colborne, 3; Kitchener, 3.
Toronto Goodyear, 3; Brantford, 2.
Ligue du Nickel
Frood Tigers, 2; Conreco, 1.
Ligue de l'Or
South Porcupine, 5; Lake Shore, 3.
Parc St-Luc
Coronets, 3; Rovers, 3.
Coronets, 9; Vampires, 0.
West-End O.B.C.
All-Stars, 5; Silver Six, 2.
A New-Edinburg
Snookers, 9; Maroons, 3.
Parc Laroche
Canadiens, 4; Owls, 0.
Détail Ontarien
Cornwall, 5; Maxville, 4.
Exhibitions
Stittsville, 3; Carleton Place, 2.
St-Georges, 5; Ste-Thérèse, 0.
Sudbury, 8; Allemands Canadiens, 1.
Pembroke Juvenile, 6; Primrose, 2.
Arnsprior, 4; Fitzroy Harbor, 4.
Cumberland, 7; Black Hawks, 5.
Ass. Américaine
Kansas-City, 2; Tulsa, 1.
Montréal Intermédiaire
St-Lambert, 4; N.-D. de Grâce, 4.
Westmount, 4; Villeray, 1.
Juvénile de Québec
Royal, 6; Concordia, 3.

LE GLEBE RÉUSSIT TOUTEFOIS À METTRE MAIN SUR PALME

Le St-Patrice glisse une taloche de 7 à 3 au Commerce et les Techniciens blanchissent le La Salle.

Malgré un bel effort, l'Université d'Ottawa a succombé vendredi soir sous les coups du collégiate Glebe, dans une partie de la ligue scolastique majeure qui eut lieu vendredi soir à l'Auditorium. Le résultat fut de 2 à 1. Malette et Clarey comptèrent pour le Glebe, cependant que Robert Asselin faisait le nécessaire au compte du Varsity.

Dans les autres parties à l'affiche, le St-Patrice a secoué l'Ecole de Commerce à une allure de 7 à 3 et l'Ecole Technique a glissé un blanchissage de 5 à 0 à l'Académie de-la-Salle.

Le Tech, le St-Patrice, le La Salle et le Glebe participeront aux détails d'après-saison.

Voici les résumés des joutes:

LE PREMIER MATCH
1re Période
1—St Pat's, Quilty .... 3'01"
2—St Pat's Eno (Green) .... 4'03"
Punition: Fuger.
2e Période
3—St Pat's, Green (Eno) .... 5'25"
4—St Pat's, Quilty (Trainor) 10'25"
5—Commerce, Rudd .... 10'55"
6—Commerce, Cook (McCloskey) .... 11'25"
Punition: Eno.
3e Période
7—St Pat's, Eno (Quilty) .... 2'38"
8—St Pat's, Quilty .... 4'51"
9—Commerce, Young (McCloskey, Cook) .... 5'55"
10—St Pat's Dunster (Quilty) .... 9'47"
Punition: Dunster.
Final: St. Pat's, 7; Commerce, 3.

LE DEUXIEME MATCH
1re Période
1—Tech, Lillico (Bergeron) .. 1'57"
2—Tech, Tresidder (Kuntz) .. 9'52"
3—Tech, Kuntz (Tresidder, Bourassa) .... 10'43"
4—Tech, Potter .... 11'23"
Punitions: Potter, majeure; Drouin et Sherman, mineures.
2e Période
5—Tech, Potter (coup de pénalité) .... 11'47"
Punitions: Bourassa, O'Leary et Drouin.
3e Période
Pas de point.
Pas de punition.
Final: Tech. 5; La Salle, 0.

LE TROISIEME MATCH
1re Période
1—Glebe, Malette (Clarey) .. 3'[illegible]
Pas de punition.
2e Période
Pas de point.
Punition: Asselin.
3e Période
2—Glebe, Clarey .... 7'27"
3—U. d'Ottawa, Asselin ...... 10'15"
Punitions: Asselin et Cheyne, majeure, Maubach, mineure.
Final: Glebe, 2; U. d'Ottawa, 1.

Le célibataire cuisinier: Quel épatant recueil de recettes. . à chacune d'elles on y dit d'ajouter du brandy . .

POTVIN FAIT DU TRAVAIL HEUREUX

Son équipe fait sombrer la troupe de Gautier dans un match intéressant.

Le clan de Potvin, dont le travail est depuis quelque temps très satisfaisant dans la ligue de quilles des Employés du "Droit", a continué vendredi son élan victorieux aux dépens du troupeau de Gautier auquel il enleva deux séries.

Glaude a blanchi Ouellette, dans l'autre partie à l'affiche.

Rod Bélisle décrocha les honneurs de la soirée avec un pointage de 656.

Voici les résultats officiels:—

L'EQUIPE GLAUDE

A. Trépanier	173	204	176—	553
A. Mayer	189	192	166—	547
R. Rioux	154	144	174—	472
P. Beauparlant	157	149	148—	455
P. Glaude	224	210	205—	639
Totaux	898	899	869—	2666

L'EQUIPE OUELLETTE

S. Smith	108	...	...—	108
H. Charlebois	162	134	147—	443
C. Landreville	109	119	130—	358
A. Larose	...	131	140—	271
A. Morin	150	163	182—	495
J. Ouellette	208	231	147—	586
Totaux	737	778	746—	2261

L'équipe Glaude gagne trois parties.

L'EQUIPE GAUTIER

R. Deschênes	189	201	175—	565
P. Morisset	149	248	...—	397
R. Guibord	176	194	173—	543
Rod. Bélisle	195	258	203—	656
C. Gautier	129	183	162—	174
A. Dalpé	...	...	96—	96
Totaux	838	1084	809—	2731

L'EQUIPE POTVIN

R. Pilon	173	150	238—	561
O. Lafrenière	185	138	146—	469
E. Boudreault	152	177	209—	538
Ros. Bélisle	140	146	187—	473
A. Potvin	249	122	141—	512
Totaux	899	733	921—	2553

L'équipe Potvin gagne deux parties.

PLUS HAUTE SERIE
Rod Bélisle 258
PLUS HAUT TOTAL
Rod Bélisle 656

APOSTOLI BAT LEE

NEW-YORK, 5—Fred Apostoli, le "roi invincible" des poids moyens, a du se démener vendredi soir au Madison Square Garden pour l'emporter, par décision, sur Glen Lee, courageux boxeur du Nebraska. Une foule nombreuse a ovationné les adversaires. Ce fut un combat émouvant et dur à l'extrême.

En effet 10,877 fervents avaient payé leur prix d'entrée pour assister à ce splendide match de 12 rondes. Sans son expérience, Apostoli aurait été mis hors de combat dans une couple d'occasions.

En semi-finale, six rondes, Gordon Wallace, Vancouver, a perdu la décision à Frankie Blair du New-Jersey.

LES FONCTIONNAIRES ONT BIEN TERMINÉ

La clique fédérale enregistre une victoire de 4 à 1 sur les Bébés dans un match de la ligue Nationale.

Les Travaux Publics ont conclu leur campagne régulière dans la ligue Nationale de Hull en triomphant des Bébés, au pointage de 4 à 1.

Le B et B compta son unique point au milieu du paragraphe initial. Les Travaux Publics déclenchèrent un ralliement de trois points dans le deuxième chapitre, puis en ajoutèrent un en finale pour ne laisser aucun doute chez les fervents.

Quinn, Burke et Thorpe furent les principaux artisans du triomphe.

LES ALIGNEMENTS

TRAVAUX PUBLICS: — Buts, B. Farrell; défenses, H. Davies et W. Hull; centre, R. Larose; ailes, L. Quinn et A. Thorpe; subst, O. Burke, M. Taschereau, E. Scrim.

B. et B. A. A.—Buts, G. Pilon; défenses, J. Lalonde et O. Lalonde; centre, F. Bissionnette; ailes, E. Battison et S. Mott; subst. G. Lafontaine et R. Nerbonne.

Arbitres: — P. Moussette et F. Belley.

Le résume:—

Première période
1—B et B—E. Battison de G. Lafontaine de S. Mott 12'30"
Punition: — Aucune.
Deuxième Période
2—Travaux Publics, L. Quinn de O. Burke . . 11'40"
3—Travaux Publics, O. Burke 14'55"
4—Travaux Publics, L. Quinn de O. Thorpe et R. Larose 17'45"
Punition: — Aucune.
Troisième Période
5—Travaux Publics, M. Tachereau de A. Thorpe . . . 10'25"
Punitions: — G. Lafontaine (min.) L. Quinn (maj.)
Pointage final:— Travaux Publics, 4; B et B A.A., 1.

LA SÉRIE DE DÉTAIL COMMENCE DEMAIN

Les Finisseurs et le Moulin du bas aux prises dans la semi-finale chez Eddy.

Le Moulin "A" a conclu la campagne dans la ligue de hockey Eddy en tête de la procession et avec une marge de six points sur les Finisseurs. Il a enregistré, en quinze parties, neuf victoires contre trois défaites.

Les Finisseurs et le Moulin du bas qui se talonnent au deuxième crochet entreprennent dimanche la série semi-finale conduisant au championnat.

On a tout lieu de croire que l'affaire sera chaudement contestée, car les participants ont à plusieurs reprises, au cours de l'hiver, donné du jeu vraiment intéressant.

Le vainqueur de ce concours s'attaquera plus tard au Moulin "A" pour décider du titre et du riche trophée qui en est le prix.

La direction de la ligue compte sur la présence de foules considérables aux parties de détail.

CLassement final

Clubs	J	G	P	E	Pr	Ctre	Pts
Moulin "A"	15	9	3	3	59	32	21
Finisseurs	15	7	7	1	44	34	15
Moulin du bas	14	5	5	4	39	39	14
Tissu	14	3	9	2	24	61	8

Grand festival des écoliers de Ville-Marie

(De notre correspondant)

VILLE-MARIE, P.Q., 5.—Dimanche dernier, 30 janvier, avait lieu sur la grande patinoire de Ville-Marie, le festival d'hiver des écoliers au milieu d'un grand concours de gens. Presque toute la sympathique population de la ville se trouvait massée autour de la patinoire afin de voir évoluer les jeunes. Cette petite fête était sous la présidence conjointe du R. P. Jutras, O.M.I., cupérieur-curé, et de M. Donat Goulet ,avocat et maire de Ville-Marie.

Les juges officiels étaient: MM. A. Guay, notaire; E. Gaboury, dentiste, et A. Simard, commissaire. La mauvais température n'a pas permis à tous ces officiers de prendre place sur l'estrade préparée au centre de la patinoire. Les autorités du Collège et leurs enfants remercient bien sincèrement Messieurs les Juges et les félicitent de leur esprit sportif et de leur juste décision.

Le programme comportait dixhuit numéros. Voici la liste des divers concours et les heureux gagnants:

1.—Course d'honneur. Bienvenue à l'assistance: R. Dupuis, H. Simard, J. St-Cyr.

2.—Course de vitesse, 8 et 9 ans: G. Caya, C. Legault, J.-L. Perron.

Course de vitesse, 10 ans: R. Perron, J.-J. Juteau, R. Benoit.

Course de vitesse, 11 ans: J.-P. Jeannotte, J. Filteau, A. Loiselle.

Course de vitesse, 12 ans: R. Bouliane, T. Sirard, F. Bouliane.

Course de vitesse, 13 ans: Y. Filteau, H. Simrad, J. St-Cyr.

Course de vitesse, 14 ans: G. Simard, R. Lalonde, A. Legault.

Course de vitesse, 15 ans: J. Girard, Y. Marleau, H. Tremblay.

Course de vitesse, le Club: J. Loiselle, A. Major, R. Beaumont.

3.—Transport des patates: R. Benoit, R. Perron, J. Girard.

4.—Course à reculons: E. Legault, Y. Marleau, E. Major.

5.—Course avec obstacles: J.-P. Cholette, R. Bouliane, F. Bouliane.

6.—Course avec bille: J.-J. Juteau, C. Legault, R. Perron.

7.—Course à trois jambes: E. Major et Y. Marleau, H. Tremblay et J. Girard.

8.—Course avec chien: Y. Marleau, A. Rivest, Y. Filteau.

9.—Course des aveugles: J. Girard, G. Caya, J.-P. Dubois.

10.—Course avec traineau: J. Girard et J.-P. Cholette, H. Tremblay et R. Dupuis.

11.—Course en skis: Y. Marleau, J. Girard, Y. Filteau.

12.—Course américaine: R. Benoit, J.-J. Juteau, J. Girard, J.-L. Perron.

13.—Course avec rondelle: R. Beaumont, H. Tremblay, J. Loiselle.

14.—Course à deux: G. Lalonde et R. Beaumont, A. Legault et R. Lalonde.

15.—Course en brouette: J. Loiselle et J. Girard, R. Beaumont et R. Caron.

16.—Saut des tonneaux: G. Simard.

17.—Course de ½ mille pour les amateurs: C. Lavigne, J. Loiselle, R. Beaumont.

Dimanche prochain, à 3 heures, à la salle paroissiale, distribution des prix aux vainqueurs. Le public est invité.

Le prochain festival est fixé au 27 février prochain.

Labelle bat la marche au concours de dames

Le tournoi du club National se continue dimanche. L'ouverture du concours de la classe "C".

A. Labelle mène présentement la parade dans le tournoi de dames de la classe "B" qui se poursuit au club social National, mais il se peut que des surprises se produisent avant la fin du concours.

Demain, les joueurs suivants feront la partie: O. Lavigne, O. Pilon, G. Vanance, M. Nadon, C. Ladurantaye, R. Thérien, C. Denis, A. Labelle, E. Labelle, J. Légaré.

Plusieurs experts du damier furent témoins des parties de dimanche dernier.

LA CLASSE "C"

Le concours-championnat de la classe "C" commence demain avec les joueurs suivants à l'oeuvre: L. Spénard, H. Pilon, E. Lepage, W. Hotte, W. Gagnon, W. McConnell, J. Landry.

Les tournois sont sous la direction de MM. Louis Giroux et Willie Hotte.

LA PALME À LA NATIONALE

PINELLI LA PREFERE DE BEAUCOUP A LA LIGUE AMERICAINE A TOUS POINTS DE VUE.

SAN FRANCISCO — Le fait que les Yankis sont champions du monde à la balle aux bases n'inquiète pas Babe Pinelli, arbitre bien connu.

"Il est vrai, dit-il, que les Yankis sont campions, mais vous pouvez me croire lorsque je vous dis qu'il se fait d'année en année, dans la ligue Nationale, du jeu supérieur à celui que donnent les clubs de la ligue Américaine. La Nationle, ajoute Pinelli, commet, en général, moins d'erreurs, joue des parties plus serrées, et plus solides au champ et possède de plus habiles lanceurs".

PLAY MAY A CAUSÉ UNE VIVE SURPRISE

La bête de Turner rembourse $673.40 à de rares preneurs.

LOS ANGELES — Play May a établi vendredi au champ de Santa Anita un record pour les dividendes du mutuel lorsqu'elle rembourse à de rares preneurs $573,40, 141,60, 104,60, après avoir gagné la première course. Une foule de 15,000 personnes fut témoin de l'épreuve.

Il s'était vendu un billet de 5 dollars sur ses chances et 19 billets de deux dollars. Frank Turner, propriétaire de Play May, et M. Preston, son entraineur, avaient le visage long, car ils avaient négligé de risquer le moindre sou sur leur gruge-avoine.

Play May courut six furlongs dans la boue en 1'14" 4/5.

Le résultat

1—Play May, 105, Gribble, $673.40, 141,60, 104,60; 2—Valina, 100, McClintock, $9,60, $7; 3—Berenda, 111, Johnson, $15,80. Temps, 1'14" 4-5 pour six furlongs.

Ont aussi couru: Sun Tryst, The Bailiff, Marvel Play, City Slicker, Nigrette, Nicasio, Sun Petal, Barcarolle et Paradun.

Le capitaine: "Hé! tout le monde au poste, il y a un feu au village voisin . .

"Comment le savez-vous . .

Le capitaine: "J'ai reçu une carte postale, ce matin . .

AUDITORIUM
Tél. 7-5300
HOCKEY
LIGUE SENIOR DE QUEBEC
SAMEDI, 5 FEVRIER 8 H. 30 P.M.
SÉNATEURS D'OTTAWA VS QUÉBEC ACES
Sièges réservés, 50c-75c Bout d'affluence, 30c
Plan ouvert, vendredi, le 4 février, à 10 a.m.
Contrôle de l'Auditorium Goldstein, 57, rue Sparks

CORNWALL CONCLUT PAR UNE BELLE VICTOIRE

Les as de Penniston infligent taloche aux gladiateurs de Hull

Les meneurs de la Cité déclenchent un bombardement farouche pour passer le rouleau sur le Volant transpontin. — Les jeunes recrues de Gratton ont un début mouvementé. — La conclusion de la campagne.

CORNWALL. — Ce fut sous un bombardement en règle que quatre jeunes Panthères venues de Hull ont reçu, vendredi soir, leur "baptême de feu" dans les rangs majeurs. A la fin de la joute, les Volants tenaient le petit bout d'un pointage de 7 à un et les Flyers de Cornwall terminaient leur saison, dans la Ligue de la Cité d'Ottawa, avec vingt victoires, trois égalités et une défaite en 24 joutes !

Le clan farouche de Don Penniston se reposera maintenant sur ses lauriers pendant que Hull-Volants et Cavaliers de La Salle se disputeront le droit d'aller en finales contre lui pour le championnat du groupe Lafleur. Une mince assistance de 1500 fervents a vu les Flyers croquer les Volants comme un hors-d'oeuvres.

Quand les meneurs eurent enfilé quatre points sur Gaston Ménard dans la première strophe, Roméo Gratton envoya Ted Hunter, cerbère régulier, dans la cage hulloise. Ted tint bon dans le deuxième verset mais dans le troisième chapitre, il se fit déjouer trois fois.

LANDYMORE EST BLESSE

La victoire a été coûteuse aux Flyers puisque leur deuxième étoile de défense, après Mike McMahon, le gigantesque Wib Landymore a été blessé à une jambe par un coup de patin. On sait que le succès phénoménal de Cornwall est en grande partie attribuable à l'absence de blessures au cours de la saison. Hull et LaSalle ne peuvent en dire autant.

Albert Cholette, dont les bonds violents et à l'emporte-pièce ont mérité pour son club le nom de Panthères Noires en 1936-37, a évité un blanchissage aux Volants hier soir en comptant l'unique point de la deuxième manche. Pedro Devine lui passa la rondelle. Le grand Pete s'était faufilé autour de la cage de Lloyd Perras et d'en arrière, il passa à Cholette.

BILL MELOCHE EST LE HEROS

Bill Meloche a été le "gros bruit" de la victoire locale. Il enfila deux des sept points. Harvey McClelland, Dick Proulx, Mike McMahon, Jimmy Utman et Fred Gardiner marquèrent les autres buts. Penniston s'est surtout servi de sa troisième ligne. Le président Albert Ménard, de la Chambre de Commerce d'Ottawa était au nombre des spectateurs.

Les juvéniles de Hull ont acquis une bonne expérience. Les fervents de Cornwall étaient furieux du retard à commencer la partie. Soit trois-quarts d'heure. A part deux joutes, tous les matches de hockey ont commencé en retard cet hiver. Quand on sait qu'une bonne partie des fervents travaillent de nuit aux filatures, on comprend leurs critiques acrimonieuses.

Les alignements et le résumé

CORNWALL: — Perras, buts; Gillie et McMahon, défenses; Gardiner, centre; Proulx et McClelland, ailes; Brown, MacDonald, Godin, Meloche, Donihee, Utman et Landymore, subts.

HULL: — Ménard, buts; G. Reinhardt et Walker, défenses; Devine, centre; Cholette et Pranschke, ailes; Howe, Mousete, Guertin, Morin, Thibault, Charron, Giroux, Tremblay, Martin et Hunter.

Arbitre: — Cy Denneny, Ottawa; juge-du jeu, Elzéar Contant, Cornwall.

Première Période

1—Cornwall, Meloche (Utman) . . . . . 9'46"
2—Cornwall, McClelland (Gardiner) . . . . . 13'30"
3—Cornwall, Proulx (Gardiner, McClelland) . 15'12"
4—Cornwall, McMahon (Brown, Landymore) . . 16'10"
Punition:—Gillie.

Deuxième Période

5—Hull, Cholette (Devine) . 19'25"
Punitions: — Cholette, McMahon.

Troisième Période

6—Cornwall, Utman (Donihee) . . . . . 3'07"
7—Cornwall, Meloche (Utman) . . . . . 4'30"
8—Cornwall, Gardiner McClelland) . 17'50"
Punitions: — Gillie, McMahon.

Le club Meilleur essuie un revers inattendu

LE BUREAU-CHEF A PRIS SA REVANCHE

GOULET LUI INFLIGE UNE RUDE GIFLE

BRAULT CONTINUE SA POUSSEE EN TETE DE LA SECTION DU PRESIDENT — E. SAVARD SE DISTINGUE.

Le club J.-H. Meilleur, qui depuis longtemps mène une vive ronde au premier rang de la section du Vice-Président dans la ligue de quilles de Wrightville, a avalé cette semaine une amère pilule aux mains de la cordonnerie Goulet. Quoique faisant un total plus élevé que son adversaire, la bande de Meilleur a cédé deux parties.

Le magasin Brault a battu le Golden-Gate pour augmenter sa marge en tête de la section du Président.

Emilien Savard, du club Brault, a roulé le plus haut pointage de 489, avec la plus forte série de 176.

LE CLASSEMENT
Section du Président

	G.	P.	P.d.m.
MAG. BRAULT	29	13	—
GOLDEN GATE	23	19	6
INDEPENDANT	22	20	7

Section du Vice-Président

	G.	P.	P.d.m.
J.-H. MEILLEUR	34	8	—
MAG. DE VARIETES	22	20	12
GOULET	20	22	14

Voici maintenant les résultats officiels:

LE MAG. BRAULT

L. Raymond	151	130	120—	401
H. Veer	120	107	143—	370
L. Desmarais	118	107	—	225
E. Savard	176	148	165—	489
O. Tessier	107	119	—	226
P. Desjardins	—	—	130—	130
R. Desjardins	—	—	94—	94
TOTAUX	672	611	652—	1935

LE GOLDEN GATE

E. Lajambe	122	164	104—	390
E. Nadon	117	115	—	232
A. St-Martin	124	96	96—	316
E. Bertrand	130	125	126—	381
A. Mason	147	128	150—	425
S. Laramée	—	—	86—	86
TOTAUX	640	619	562—	1820

Brault gagne 2 parties.

LES INDEPENDANTS

J.-A. Trépanier	89	102	95—	286
F. Boisvenue	74	—	92—	166
G. Girard	136	86	—	222
L. Ducharme	127	109	133—	369
L. Legris	174	142	122—	438
J.-J. Laramée	—	131	113—	244
TOTAUX	600	570	555—	1725

LE MAG. DE VARIETES

E. Montsion	120	109	94—	323
E. Cloutier	86	—	—	86
B. Lavoie	90	98	121—	319
L. Picard	—	117	125—	317
A. Leblanc	121	114	98—	333
B. Prevost	—	127	141—	268
TOTAUX	495	565	579—	1639

Les Indépendants gagnent 2 parties.

J.-H. MEILLEUR

E. Renaud	75	93	127—	295
C. Bonhomme	107	98	—	195
A. Lavigne	91	103	161—	355
A. Desjardins	96	173	118—	387
O. Noël	125	136	122—	383
C. Dupont	—	—	86—	86
TOTAUX	494	593	614—	1701

LA CORDONNERIE GOULET

A. Groulx	129	172	92—	393
J. Blakeney	105	112	126—	343
J. Chartrand	111	91	87—	289
C. Barnanby	92	98	113—	303
R. Deslauriers	92	166	98—	356
TOTAUX	528	639	576—	1684

Goulet gagne 2 parties.

L'ARBRE DE LA SCIENCE

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaître.

par GIL-O. JULIEN

LES accidents ont l'an dernier ont coûté aux Etats-Unis la vie à 106.000 personnes, causé des blessures à 9.400.000 et occasionné des pertes matérielles au montant de 3.700.000.000 de dollars.

* * *

IL y a 21.760.065 catholiques en Allemagne et, de ce nombre, 13.607.228 ont accompli leur devoir pascal en 1935 contre 13.346.[illegible] en 1933.

* * *

LES eaux de la mer Morte contiennent diverses substances dont l'extraction est très profitable.

* * *

ON estime qu'il y a aux Etats-Unis 22.000.000 de catholiques contre 110.000.000 de non-catholiques.

* * *

UN train brûle une demi-tonne de charbon avant d'atteindre sa vitesse normale.

* * *

LES chiffres officiels font voir que la population de la France semble avoir atteint un point de stagnation qui peut se prolonger plusieurs années.

* * *

LE tiers de la population de l'Angleterre et des Galles souffre de surdité à divers degrés.

* * *

LA célèbre université d'Heidelberg, une des plus anciennes d'Allemagne, fut fondée en 1386 et reconstituée en 1802.

* * *

SECRET PRECIEUX

* * *

C'est l'imitation qui dit:
—Il est plus aisé de se taire tout à fait que de ne point trop parler !

* * *

FOLIES-SENTIMENTALES

* * *

Passez, amis, passez !
Ne vous retournez pas !
Les statues de sel
Sont aujourd'hui nombreuses,
Plus nombreuses qu'on pense !
—Jul IEN.

* * *

LE 5 FEVRIER

* * *

1663—Une formidable secousse sismique ébranle Québec. Elle se continue pendant six mois.

* * *

1799—Le nom de l'île St-Jean est changé en celui d'Ile du Prince Edouard.

* * *

1801—Pitt démissionne du parlement anglais.

* * *

1841—L'Union des deux Canadas est proclamée officiellement.

* * *

1875—Hector Fabre, de Montréal, est appelé au sénat. En 1882, il est nommé commissaire canadien à Paris.

* * *

1878—Des émeutes éclatent parmi les employés du chemin de fer en grève à Québec. On mande la milice de Montréal pour rétablir le calme.

* * *

1889—Un bref du pape Léon XIII élève l'Université d'Ottawa au rang d'Université catholique.

* * *

1897—John Nilsson patine à Montréal quatre milles en 12'0" 1-5.

* * *

1908—Tom Longboat, coureur canadien, bat Alfie Schrubb, d'Angleterre, dans un marathon disputé au Jardin Madison de New-York. Il fait le voyage en 2 h. 53'40" 2-5.

* * *

1911—H. Hébert enlève le championnat aux courses annuelles de l'Union des Raquetteurs et mérite la médaille d'or de la Cité de Montréal.

* * *

1915—Johnny Ertle bat Chick Hayes dans un combat de dix assauts qui a lieu à Milwaukee.

* * *

1916—Jack Britton et Silent Martin font à Brooklyn match de dix assauts sans décision.

* * *

1916—Ted "Kid" Lewis triomphe de Marty Farrell dans un combat de six assauts livré à Philadelphie.

* * *

1916—Joë Blair, cheval de 5 ans qui porte 115 livres, fait à Juarez en Mexique un record américain de 39 secondes pour trois furlongs et demi.

* * *

1917—Bill Brennan met Al Benedict hors de combat au septieme assaut d'un match disputé à New-York.

* * *

1917—Joë Welling et Johnny Clinton font à New-York match de dix assauts sans décision.

* * *

1928—Frankie Genaro, de New-York, enlève à Frenchy Bélanger le championnat poids-mouche du monde, dans un match qui a lieu à Toronto, devant 10.241 spectateurs. Bélanger reçoit 30 pour cent de la recette de 19.360 dollars.

* * *

1931—Le capitaine Malcolm Campbell atteint en automobile une vitesse de 245 milles 735 à l'heure sur la plage de Daytona.

* * *

1933—Mutinerie à bord du De Zeven, bateau de guerre hollandais.

* * *

1937 — Roosevelt recommande d'augmenter le nombre des membres de la Cour Suprême des Etats-Unis, si les juges refusent de prendre leur retraite à 70 ans.

* * *

LE 6 FEVRIER

* * *

1357—Les Etats-Généraux de France s'assemblent sous la présidence du dauphin Charles, duc de Normandie.

* * *

1612—Naissance à Paris, d'Antoine Arnauld.

* * *

1685—Décès de Charles II.

* * *

1689—La ligue d'Augsbourg prépare sa campagne après avoir la veille déclaré la guerre à Louis XIV.

* * *

1788—Le Massachusetts est admis à faire partie de l'Union des Etats d'Amérique.

* * *

1813—Les Américains envahissent Brockville et font 52 prisonniers au sein de la population.

* * *

1866—John-A. Macdonald prononce son discours historique en faveur de la Confédération.

* * *

1891—Monseigneur J.-T. Langevin, évêque de Rimouski depuis 1867, prend sa retraite.

* * *

1897—J. McCullough patine 1.500 mètres, soit 1.640 verges 42 en 3'40" 4-5.

* * *

1901—L.-P. Brodeur est élu président de la Chambre des Communes.

* * *

1902—Naissance, à Archie en Missouri, de Glenn Wright, cidevant des Pirates de Pittsburg et jusqu'à ces dernières années, le plus habile champ court de la ligue Nationale.

* * *

1904—Le Japon rompt ses relations diplomatiques avec la Russie et se prépare à la guerre.

* * *

1911—Packey McFarland obtient la décision des journalistes sur Bert. Keyes, à la conclusion d'un combat de dix rondes à Pittsburg.

* * *

1911—Joë Swing, trotteur d'Ernest Houde, des Trois-Rivières, gagne l'épreuve principale sur la glace de la rivière des Outaouais, près de Hull.

* * *

1914—Battling Levinsky triomphe de Tom McMahon dans un combat de dix assauts qui a lieu à New-York.

* * *

1915—Pete Herman bat Kid Taylor dans un combat de dix assauts qui a lieu à la Nouvelle-Orléans.

* * *

1916—Ted "Kid" Lewis met Kid Graves hors de combat en huit rondes à Brooklyn.

* * *

1921—Le Varsity de Toronto inflige à McGill une défaite de 9 à 3 à l'aréna Mont-Royal de Montréal.

* * *

1922—Elévation au trône papal du Cardinal Ratti. Il prend le nom de Pie XI.

* * *

1925—F.-A. Anglin, juge en chef de la cour suprême du Canada, est élevé au conseil privé de l'Empire.

* * *

1926—Tester, cheval de 5 ans qui porte 120 livres, fait au parc de l'Exposition, à la Nouvelle-Orléans, un record local de 1'5" 2-5 pour cinq furlongs et demi.

* * *

1927—Pierre Charles, champion poids-lourd de Belgique, fait match égal avec Gypsy Daniels, dans un combat de quinze assauts qui a lieu à Birmingham.

* * *

1937—Les autorités britanniques annoncent que la Grande-Bretagne est prête à faire face à toute éventualité.

* * *

1934—Des émeutes éclatent à Paris à cause du scandale Stavisky. Dix-huit personnes perdent la vie et 1500 sont blessées.

* * *

1936—Ouverture des Jeux Olympiques d'hiver à Garmisch-Partenkirchen.

* * *

1938—Le soleil se lève à Ottawa à 7 h. 18 et se couche à 5 h. 18.

McGILL CONTRE NOS MENEURS

LA LIGUE JUVENILE D'OTTAWA MONTE AUJOURD'HUI DEUX PARTIES A L'AUDITORIUM.

La campagne tire à sa fin dans la ligue de hockey juvénile d'Ottawa. Le programme de cet après-midi ne porte qu'une partie régulière, mais elle sera précédée d'un match amical entre le Primrose et le McGill. La joute régulière met aux prises les Sénateurs et le La Salle.

Voici le calendrier pour le reste de la saison:—

Aujourd'hui — McGill contre Primrose; Sénateurs contre La Salle.

10 février — Volant contre U. d'Ottawa; Primrose contre Sénateurs.

12 février — Primrose contre Volant; St-Malachie contre U. d'Ottawa.

P. ARCHAMBAULT PREND PLACE

SON TOTAL DE 659 EST LE FAIT SAILLANT DE LA SEANCE DANS LA LIGUE MENARD. — A. MAURICE FAIT 633.

Voici les résultats des parties de quilles jouées cette semaine dans la ligue Ménard:—

L'EQUIPE REGIMBALD

Y. Robillard	159	152	139—	450
M. Archambault	65	101	191—	357
D. Dupuis	127	139	263—	529
S. Bureau	153	153	148—	454
P. Archambault	319	161	179—	659
L. Régimbald	182	162	175—	519
Totaux	1005	868	1095—	2968

L'EQUIPE GRAVELLE

I. Noël	138	149	139—	426
L. Gauthier	151	142	84—	377
F.-A. Godbout	144	118	149—	411
A. Marcil	131	101	172—	405
L. Gravelle	191	192	163—	546
L. Aubin	165	151	220—	536
Totaux	920	853	927—	2700

Régimbald gagne 3 parties.

L'EQUIPE GIROUX

D. Bergeron	103	152	126—	381
I. Bélisle	67	95	137—	299
A. Marier	107	165	141—	413
A. Ouimet	182	245	163—	590
M. Giroux	210	173	132—	515
E. Marion	164	193	150—	507
Totaux	833	1023	849—	2705

L'EQUIPE MAURICE

N.-J. Quirouette	119	189	179—	487
B. Bergevin	103	152	185—	440
I. Morand	107	180	126—	413
C. Major	123	165	141—	429
L. Major	158	207	137—	502
A. Maurice	230	184	219—	633
Totaux	840	1077	987—	2904

Maurice gagne trois parties.

L'EQUIPE PATRY

F. Godin	120	127	133—	380
N. Bureau	159	153	160—	472
G. Bureau	177	182	164—	523
G. Hinchey	194	229	177—	600
J. Patry	189	181	155—	525
Totaux	839	872	789—	2500

L'EQUIPE PATRICE

L. Archambault	169	155	190—	514
G. Quirouette	139	163	115—	417
E. Noël	151	92	179—	422
A. Archambault	151	158	280—	589
H. Patrice	113	164	181—	458
Totaux	723	732	945—	2400

Patry gagne deux parties

LES BANQUIERS SE LIVRENT UN AUTRE COMBAT DE TAILLE

Jo Roy est le plus dangereux ouvrier de la séance. Le match décisif sera monté sous peu.

Les as du bureau-chef de la banque Canadienne Nationale ont pris leur revanche sur la troupe des succursales en lui glissant cette semaine un blanchissage de 4 à 0. Il se fit du beau travail de part et d'autre, mais il faut admettre que Joseph Roy fut le héros de la séance.

Roy travailla sans répit avec une énergie farouche. Il compta un point en période initiale, sur la passe de Thériault, puis donna à Thériault une passe pour porter en deuxième session le pointage de 2 - 0.

Waddell augmenta l'avantage de son club, quelques instants plus tard.

Lemay, combiné à Farant, cloua le cercueil en période finale. Denis Pharand entra en lice une couple de minute avant le son du cor et..... manqua le fillet libre?

M. J.-L. Robillard, sous-gérant de la succursale Rideau, mit la rondelle au peu. Au nombre des spectateurs, on remarquait MM. Albert Ménard, président de la Chambre de Commerce d'Ottawa; M. Oscar David, du bureau-chef; M. Oscar David, également du bureau-chef.

La dernière partie de cette série pour le trophée de l'hôtel du Canada aura lieu prochainement.

LES ALIGNEMENTS

Bureau-Chef - Buts, E. Renaud; défenses: D. Lemay et M. Waddell; centre, J. Roy; ailes: J.-C. Thériault et A. Farant; alternants: F. Robillard, U. Desrosiers et D. Pharand.

Lest Succusales - Buts, M. Hébert; défenses: L. Madore et E. Trépanier; centre, R. Morel; ailes: R. Tremblay et G. Séguin; alternants: H. Moncion, D. Séguin et M. Vaudrin.

LES DETAILS DE LA LIGUE NATIONALE

La ligue Nationale de Hull commence dimanche sa série semi-finale sur la glace du stade Gratton. Ce sera une affaire de deux-en-trois entre le club Ste-Anne et le B et B.

Les fervents sont assurés de voir du jeu intéressant. La rondelle va au jeu à 2 h. 15 précises.

LUCAS ESPÈRE AVOIR CONTRAT

LE VETERAN DES PIRATES NE SONGE AUCUNEMENT A PRENDRE SA RETRAITE.

NASHVILLE en Tennessee — Fred "Red" Lucas, lanceur vétéran des Pirates de Pittsburg, déclare qu'il ne songe pas à prendre sa retraite.

Lucas brillait jadis sous les couleurs des Rouges de Cincinnati avant d'être cédé aux Corsaires. Il n'a pas entendu parler de la direction du club de Pittsburg, mais il s'attend à recevoir une formule de contrat d'ici quelques jours.

D'après les règlements, si le club ne lui fait pas d'offre d'ici le 15 février, il devient libre.

LE PRIMROSE MIS AU TAPIS

LE CLAN DE PEMBROKE REMPORTE UNE BELLE VICTOIRE SUR LES JUVENILES DE LA CAPITALE

PEMBROKE— La troupe juvénile de Pembroke a triomphé du Primrose d'Ottawa, au pointage de 6 à 2, dans une partie amicale qui eut lieu vendredi soir.

Les chances étaient égales à 1-1 à la conclusion du premier paragraphe, mais Pembroke avait une marge de 3 à 1 au deuxième repos et eut un avantage marqué en session finale.

Trainor compta trois points au cours de la soirée et Cusson en fit deux.

C. Gratton et Morey plantèrent les points des meneurs de la ligue juvénile de la Capitale.

LES ALIGNEMENTS

PEMBROKE— But, Allard; défense— Bailey et Trainor; centre— Rooke; ailes— Currell et Cusson; subs— Moran, O'Brien, Stewart et Fitzpatrick.

PRIMROSE— But, Williams; défense— Smith et McTeer; centre— Gratton; ailes— D. Taylor et Bergin; subst.: Kronick, Morey, Helman, J. Taylor et Shore.

Arbitre: Carmen Keon.

1re Période

1—Primrose, Gratton . . . . . 6'0"
2—Pembroke, Trainor (Rooke) 14'50"
Punitions: Shore, McTeer et Moran.

2e Période

3—Pembroke, Trainor . . . . . 6'45"
4—Pembroke, Cusson (Rooke) 19'59"
Punitions: Bergin (2), Cusson, Trainor, Bailey et Morey.

3e Période

5—Pembroke, Rooke (Cusson) 0'20"
6—Primrose, Morey . . . . . 12'06"
7—Pembroke, Cusson (Currell) . . . . . 15'50"
8—Pembroke, Trainor (O'Brien) . . . . . 16'30"
Punitions: Smith, Bailey, Kronick, D. Taylor, Moran et Bergin.

DAWSON AS DU COMBAT

IL ROULE 605 AU COMPTE DU CLUB DILWORTH. — PRICE FAIT 527.

Voici les résultats des parties de quilles jouées cette semaine dans la ligue de la maison Woods:—

LE CLUB RAYNOR

Mlle F. Marleau	130	143	151—	474
Mlle C. Laurier	91	125	74—	290
Mlle M. Cayer	90	87	67—	244
M. E. Raynor	175	212	157—	444
M. O. Barnes	113	176	146—	435
Totaux	649	743	595—	1987

LE CLUB DILWORTH

Mlle G. Marleau	61	96	175—	332
Mlle G. Thérien	129	60	137—	326
Mlle A. Dion	136	157	144—	437
M. G. Dawson	176	159	270—	605
M. D. Dilworth	135	118	137—	390
Totaux	637	590	863—	1990

Raynor gagne 2 parties.

LE CLUB PRICE

Mlle B. Cayer	120	180	146—	446
Mlle E. Goulet	122	122	55—	299
Mlle J. Lépine	146	135	183—	464
M. F. Barnes	186	148	178—	512
M. F. Finestone	127	97	77—	301
Totaux	701	682	639—	2022

LE CLUB MOLDEN

Mlle J. Brulé	145	90	107—	342
Mlle A. Létang	181	132	129—	442
Mlle S. Gratton	100	100	100—	300
M. A. Grant	158	149	126—	433
M. L. Molden	176	202	203—	581
Totaux	760	673	665—	2098

LE CLUB ROSTETTER

Mlle M. Maheu	104	159	122—	385
Mlle R. Blake	123	101	142—	366
Mlle N. Bédard	115	90	56—	261
M. H. [illegible]	187	178	162—	527
M. A. Rostetter	146	74	82—	302
Totaux	675	602	564—	841

LE CLUB BURT

Mlle L. Peterson	138	174	128—	440
Mlle J. Charbonneau	144	157	151—	452
Mlle J. Ricard	70	110	79—	259
M. S. Trachtenberg	129	143	107—	379
M. J. Burt	109	158	131—	398
Totaux	590	742	596—	1928

Burt gagne 2 parties.

À l'Ombre du Sobranié des Sports

par GIL-O. JULIEN

NOS Sénateurs sont acculés au mur!

Les voici arrivés à la fin de la saison dans une situation tellement critique qu'on se demande si un sort tragique ne les forcera hors du concours qui suit la campagne régulière.

Tout dépend des joutes de ce soir et de demain avec les As de Québec. Une double défaite nous serait fatale, mais un partage même nous laisserait entrevoir une niche dans le tournoi.

* * *

UNE BELLE CONFIANCE

LA confiance règne au sein de l'équipe locale. Et c'est la moitié du combat!

Si les gars donnent le rendement qu'on attend d'eux, si Wilkinson est capable de reprendre sa place sur la défense, nous osons croire que le clan de McCaffrey tiendra l'ennemi en respect, au moins ce soir.

Ce n'est pas naturellement une affaire impossible que de terrasser les As sur leur terrain, mais nous hésitons à penser qu'ils plieront à l'ombre du cap Diamant, surtout à l'allure qu'ils maintiennent présentement.

* * *

SERIE QUI PROMET

ET maintenant, un mot de la série qui met aux prises le La Salle et le Volant et qui commence cette semaine.

Si l'on en juge aux luttes acharnées que ces troupes se sont faites cet hiver, le tournoi devrait faire époque dans nos annales.

Les paris sont présentement au pair, car rares sont ceux qui sont prêts à admettre la supériorité d'une équipe sur l'autre.

Enée Bordeleau nous dit cependant que, si tous ses hommes sont en état de faire le coup de feu, le Volant en arrachera pour passer outre.

* * *

UNE RUDE GIFLE

IL faut admettre que le Volant devra faire beaucoup mieux qu'hier soir à Cornwall pour tenir tête aux ennemis dans les détails.

Cette victoire de 7 à 1 que les gars de Penniston ont remportée dans le dernier match de la saison nous donne une bonne idée de la valeur du clan de la Ville amicale.

Cornwall, inutile de se le cacher, dispose d'une troupe formidable et gare à ceux qui oseront vouloir lui barrer la route.

* * *

TRISTE JOURNEE

LES Jeux de l'Empire britannique sont commencés vendredi en Australie, en présence d'une foule considérable, mais nous regrettons d'avoir à noter que les athlètes canadiens n'ont pas eu des débuts bien heureux.

Selon toute apparence, c'est James Courtright, ci-devant de l'Université d'Ottawa, qui reste notre plus fort atout.

Jimmy a prouvé sa valeur à plusieurs reprises et il saura bien nous faire honneur sous le ciel australien.

DANS LA SOUPIERE

Don Lash participe ce soir aux jeux du club athlétique Millrose qui ont lieu à New-York... Bob Davis qui, l'automne dernier, compta cinq touches pour l'Université du Kentucky, s'est enrôlé sous la bannière du club professionnel de Cleveland... il fera ses débuts en septembre... Louis Thesz et Crusher Casey se rencontrent la semaine prochaine à Boston dans un match de lutte pour le droit de disputer le championnat mondial à Yvon Robert... Thesz est le coq du syndicat Sandow-Packs... Jim Ten Eyck, instructeur de rame à l'U. de Syracuse, est mourant dans un hôpital de Miami... il est âgé de 86 ans... Kiki Cuyer s'est enrôlé sous l'étendard des Dodgers de Brooklyn... il sera et joueur et instructeur...

* * *

PAROLES CELEBRES

A trompeur trompeur et demi...

* * *

LE BON VIEUX TEMPS

Quand le studio du photographe Charron était le rendez-vous des beaux brummels d'Ottawa...

* * *

SUR LE PONT DES SAPEURS

Jo Tremblay cherchant en vain le secret de contrôler la boule sur les jeux de quilles... et comptant ses 25 sous... Les transactions heureuses de "Zozo" Tellier... Baptiste de la Salle s'apprêtant à évacuer la place en toute hâte... "Bradley" Groulx sentant peser sur lui le poids de l'interdiction...

LEGRAND S'EST FAIT BLANCHIR

LES EQUIPES MAHEU ET SIMON GAGNENT LES PARTIES DE CETTE SEMAINE.

Voici les résultats des parties de quilles jouées cette semaine dans la ligue de la maison Holden:

L'EQUIPE LEGRAND

L. Lévis	123	119	134—	376
M. Smith	131	87	109—	327
T. Legrand	108	128	105—	341
TOTAUX	362	349	333—	1044

L'EQUIPE MAHEU

V. Fillion	127	166	150—	451
S. Denis	130	101	129—	388
J. Maheu	100	141	149—	380
TOTAUX	365	428	436—	1199

Maheu gagne 3 parties.

L'EQUIPE SIMON

J. Lavioletle	82	120	136—	338
P. Charette	79	86	113—	278
M. Simon	131	197	196—	524
TOTAUX	292	403	445—	1140

L'EQUIPE CHARETTE

J. Deschênes	120	55	87—	262
S. Gauthier	110	129	107—	346
A. Charette	134	145	188—	467
TOTAUX	364	329	382—	1075

Simons gagne 2 parties.

RIPPLE SIGNE LE DOCUMENT

LE BRILLANT VOLTIGEUR DES GEANTS EST SOUS CONTRAT POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE.

NEW-YORK — Jimmy Ripple, brillant voltigeur des Géants de New-York, a apposé sa signature à un contrat pour la prochaine campagne dans la ligue Nationale. Il est le premier voltigeur du club à s'enrôler. La direction lui accorde une augmentation de salaire pour porter sa pitance à 10.000 dollars.

C'est la troisième campagne de Jimmy sous les couleurs locales. Il s'est taillé une belle réputation avec Montréal dans la ligue Internationale et New-York l'acheta en 1935. Il maintint l'an dernier, une moyenne de 317 au bâton.

Chez les Yankis, on annonce que Johnny Murphy et Joë Beggs, deux habiles lanceurs, ont accepté le salaire que leur offrait le club. Murphey aujourd'hui un vétéran, obtient une légère augmentation sur le montant qu'il encaissa l'an dernier.

Beggs enregistra, en 1937, vingt et une victoires contre quatre défaites.

Les Affaires du Turf

IL se fait un grand tapage autour de Pompoon, candidat de Jerry Louchheim dans le riche handicap Santa Anita. On bat la grosse caisse, on le fait de temps à autre favori, on le compare à Sea Biscuit, on parle d'une "course du siècle" lorsque les deux bêtes se rencontreront dans la classique californienne.

Et les commentaires vont leur train... les opinions sont partagées... les écus dansent chez les courtiers du turf...

MAIS, amis, nous vous le disons dès aujourd'hui. Si le Biscuit démarre dans le Santa Anita, les autres candidats auront besoin de se déplacer les pieds à doubles tours pour lui couper l'herbe sous la patte et lui planter de la poussière dans les narines.

Nous vous le répétons: gare à Sea Biscuit!

LE handicap de Bahama, doté d'une bourse de 5.000 dollars et réservé aux chevaux de 3 ans, est cet après-midi à l'affiche au parc Hialéah. Il y aura tout probablement onze candidats en lice, dont deux, Laurin et Joë Schenk, porteront les couleurs de l'écurie Woolford. Co-Sport, Bourbon King et Catalysis seront eux aussi de la partie.

IL se fait un grand mouvement en vue de faire nommer Frowde Seagram à la commission de turf que le gouvernement ontarien créera sous peu dans la province.

Ce serait un choix judicieux, car Seagram est un véritable fervent du turf, sans compter qu'il appartient à une des plus fameuses familles sportives du Canada.

LES jockeys canadiens ne sont pas autorisés à travailler aux Etats-Unis à moins d'être régulièrement au service d'une écurie quelconque.

Les autorités prétendent que c'est une injustice envers les jockeys américains qui se trouvent privés d'emploi.

On rapporte que jadis on mettait complètement au rancart les jockeys canadiens sous contrat avec des établissements américains.

Les incidents du turf

Nous vous racontions tout récemment l'aventure de LONNIE GRAY, vendeur au mutuel à Santa Anita. Un client refusa cinq billets de 10 dollars que Gray lui avait comptés et le vendeur dut les garder. Ils étaient sur BRIGHT MARK, extrême négligé. Or BRIGHT MARK déjoua les calculs et passa sous le fil en tête de la parade pour rembourser $114,40. On voit ici la conclusion de cette épreuve. Rock X, le favori dut se contenter de la troisième place.

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

LE MARCHÉ DE MONTRÉAL EST FERME

MONTREAL, 5. — Le beurre se maintient ferme sur le marché de Montréal. Les oeufs A-gros sont en grande demande. Les autres produits sont demeurés stables.

Les arrivages furent les suivants: 598 caisses d'oeufs, 38 boites de beurre et 5 boites de fromage, sans compter les arrivages par camion.

Au Canadian Commodity Exchange, les ventes de beurre se sont chiffrées par 200 boites d'herbe reclassifié du Québec à 33, par 300 à 32⅞ et par 90 boites de beurre de l'ouest, 38 points, à 32. Les prix de fermeture pour le beurre reclassifié du Québec variaient entre 32⅞ et 33 et ceux du beurre de l'ouest, 38 points, se sont stabilisés à 32¼.

Le fromage de l'ouest se vend entre 14½ et 14⅝.

Au marché des oeufs, les envois de classifiés se vendent 24 pour les A-gros, 23c pour les A-moyens et 21-21½ pour les A-poulettes. Les offres faites au Commodity Exchange rapportent 24c, 23c et 21c respectivement. En petites quantités au détail, les demi-grossistes ont fixé les prix suivants: A-1 gros, 32c; A-1 moyens, 29c; A-gros, 29c; A-moyens, 27c; A-poulettes, 25c; B-gros 26c; B-moyens, 25c et C, 24c; ces prix sont établis pour les oeufs emballés, les libres cotant 1c de moins.

Les nouveaux tubercules des Bermudes cotent $2.50 pour les No 1 et $2,50 pour les No 2 les 60 livres, tandis que les autres font 82-85c, les 90 livres pour les montagnes de l'Ile du P.-E. et 50c les 50 livres, 60-65c les 80 livres pour les montagnes du N.-B. et 45-46c les 50 livres; 58-60c les 80 livres pour les blanches de Québec.

LES GRAINS

Blé Nord No 1	$1.66½
Blé Nord No 2	1.55
Blé Nord No 3	1.37
Avoine No 2 c.w.	.60
Avoine No 3 c.w.	.56
Picotin No 1	.77
Blé argentin	.72

FARINE DE BLE DU PRINTEMPS

Farine de blé du printemps: —	
1ère marque	$8.10
2ème marque	7.70
Au baril	7.60
En sacs de jute, livraison en divers endroits de la région:	
Farine de blé d'hiver: —	
Au baril	$4.35 à $4.45
Qualité de choix en livraison faite	$4.45 à 4.55
Farine de mais blanc par baril, livraison faite	4.05 à 4.15
Engrais: —	
Son	$31,25
Gru rouge	$33,25
Gru blanc	$37,25

Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant:—

Grain sec pour brasseries, $29 la tonne, au gros; $31 la tonne au détail.

Farine d'avoine, en sacs de 80 livres, livraison faite $3.15, la taxe de vente comprise.

Foin en balles: —

Foin No 1 extra	$11,50
Foin No 2 extra	$10,50
Foin No 3	$8,50

La cinquième réunion annuelle des fromagers

La 5e réunion annuelle de l'Association ontarienne des fromagers se tiendra les 15 et 16 février prochains dans la Salle de la Légion à Peterboro.

Les séances d'étude de la journée de mardi le 15 s'annoncent très intéressantes puisque le programme comprend plusieurs discours et études donnés par des hommes en vue. C'est ainsi que l'invité d'honneur au banquet sera l'honorable P.-M. Dewan, ministre ontarien de l'Agriculture. Le président du banquet sera M. A.-W. MacIntyre, banquet qui se donnera dans la salle de la Légion à 6 h. 30.

La journée de mercredi sera consacrée à l'industrie du fromage en particulier puisque M. J.-F. Singleton donnera une conférence sur: "L'industrie canadienne du fromage et le marché du Royaume-Uni pour le fromage canadien". Après quelques autres discours dans l'après-midi, il y aura l'élection de nouveaux officiers pour l'année 1938 et le rapport de la Commission provinciale y sera présenté.

Parmi les membres du comité exécutif on remarque le nom de M. J.-F. Bertrand, de Hammond, Ontario.

Le niveau du marché

	30 Ind.	15 Ferr.	15 S.p.
A la fermeture	60,6	17,9	30,3
La veille	59,2	17,6	30,0
Il y a 1 mois	64,9	20,0	23,3
Il y a 1 an	98,6	40,2	51,9
Haut 1938	68,2	21,6	34,9
Bas 1938	59,2	17,6	30,0
Haut 1937	101,6	49,5	54,0
Bas 1937	57,7	19,0	31,6
Les fluctuations des dernières années:			
Bas 1932	17,5	8,7	23,9
Haut 1929	146,9	153,9	184,3
Bas 1927	51,6	95,3	61,8

Lisez aujourd'hui, les annonces de votre journal. Elles vous épargneront du temps, de l'argent et des ennuis, et vous feront trouver le moyen de vivre mieux.

Votre collaboratrice

Quand votre banque connaît votre entreprise, elle vous consent beaucoup plus volontiers les avances dont vous avez besoin.

La Banque Canadienne Nationale s'intéresse activement à la marche des affaires de ses clients, dont elle a conscience d'être la collaboratrice.

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de $137,000,000

Deux succursales à Ottawa

26, rue Rideau
H. Bonneau, gérant

Roland Dion, gérant
251, rue Dalhousie

OBLIGATIONS

Fournies par G.-A. Auger, 56, rue Sparks, Ottawa, Ont.
Tél. — 2-4921.

INSTITUTIONS ET COMMUNAUTES

	Int.	Echéance	Prix
Soeurs de la Miséricorde	4%	1953	100
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc	4%	1955	100
Diocèse d'Alexandria	4%	1949-55	100
Diocèse d'Haileybury	4%	1956-57	100
Ecoles Catholiques d'Ottawa	4%	1950-67	100
Ecoles de Québec	4%	1950-65	100
Ecoles de Montréal	4%	1950-57	101

MUNICIPALITES

	Int.	Echeance	Prix
Cité de Montréal	5%	1942	105
Cité de Québec	4½%	1950	103
Cité des Trois-Rivières	6%	1942	107
Cité de Hull	5%	1955-56	104½
Cité de North-Bay	5%	1953	100
Cité de Montréal-Nord	6%	1953	106
Cité de Glace-Bay, N.-E	5½%	1956	103

Importations canadiennes des 9 derniers mois de 1937

Les importations canadiennes des neuf mois terminés le 31 décembre sont évaluées à 637,342,836, contre $500,322,077 la période correspondante de l'année fiscale précédente. L'augmentation est de 27.4 p.c. Les importations en provenance des pays de l'Empire sont de $191,514,649, gain de 25,1 p.c.; celles de pays étrangers sont évaluées à $446,828,187, augmentation de 28, 4 p.c. Les Etats-Unis sont la principale source d'approvisionnement ($380,892,440 contre $294,091,354), suivis du Royaume-Uni ($115,859,495 contre $98,073,508).

Les importations en provenance des autres pays se répartissent comme il suit: Australie, $10,486,080 contre $7,894,644; Antilles Britanniques, $10,736,511 contre $11,966,375; Allemagne, $9,499,747 contre $9,200,580; Sud-Africain, $8,129,163 contre $1,333,375; Inde Britannique, $7,256,256 contre $6,113,202; Belgique, $6,156,966 contre $4,966,051; Nouvelle-Zélande, $5,407,529 contre $3,205,343; France, $5,237,109 contre $4,996,158; Guyane anglaise, $4,884,645 contre $4,349,100; Japon, $4,573,137 contre $3,494,705; Colombie, $4,438,664 contre $4,177,383.

Revue hebdomadaire de la situation économique

Cinq des six facteurs indiquant la marche des conditions économiques enregistrent un déclin la dernière semaine de janvier. Le cours des obligations est un peu plus élevé vers la fin du mois. Le déclin du cours des actions ordinaires constitue un facteur réactionnaire, et l'indice fléchit de 109.4 à 107.8. L'augmentation du trafic-marchandises sur rail est moins que normale pour la saison, et l'indice tombe de 83.1 à 81.6. Les prix du gros montrent une faible régression, tandis que les compensations bancaires et les opérations de bourse baissent à de plus bas niveaux.

Deux des six facteurs enregistrent un gain sur la semaine correspondante de 1937. Ils comprennent les facteurs constituants indiquant la marche des conditions économiques: les chargements de wagons avançant de 0.6 p.c. et les prix de gros, de 1.6 p.c. L'indice du rendement capitalisé des obligations qui enregistrent un déclin marqué le premier trimestre de 1937 montre un faible déficit. Le cours des actions ordinaires est de 21.8 p.c. au-dessous du niveau de la même semaine de l'an dernier, tandis que les compensations bancaires et le nombre d'actions échangées aux bourses de Montréal et de Toronto montrent un déclin considérable.

Le trafic-marchandises, sans ajustement pour variations saisonnières, enregistre un faible gain sur la semaine précédente et sur la semaine correspondante de 1937. L'indice s'établit à 81., contre 83.1 la deuxième semaine de l'année et 81.1 la semaine correspondante de 1937. Les expéditions de bois de pulpe, de minerai et de produits ouvrés sont plus considérables cette année qu'au cours des premières semaines de 1937. Le coke montre également une faible augmentation. Les autres groupes de commodités de la classification officielle enregistrent un déclin de 2.506 wagons les trois premières semaines de l'année.

Les prix de gros montrent une régression modérée la dernière semaine de janvier, et l'indice fléchit de 83.0 à 82.9. Les métalloïdes montrent un léger gain, mais quatre groupes principaux subissent une perte. La plupart des changements à la bourse des grains de Winnipeg sont dans une direction ascendante, mais les fluctuations sont étroites. Le blé No 1 Nord s'établit à 147 3-4, contre 147 1-8 la semaine précédente. L'avoine, l'orge et le seigle enregistrent un léger gain, tandis que le lin No 1 C. O. est à un niveau un peu plus bas.

Le cuivre électrolytique montre un faible gain à Londres; il vaut £43 15s le 1er février, contre £43 10s le 25 janvier. L'étain et le plomb enregistrent un déclin, tandis que le zinc montre une avance, passant de £14 10s à £14 13s 9d. Le cours du cuivre électrolytique est réduit à 10 cents à New-York contre 10 1-4—10 1-2 le 25 janvier. Le cuivre d'exportation cote 9.90, contre 9.93. L'étain, le plomb et le zinc restent stationnaires au cours de la même période.

Le porc à bacon avance de 8.62 à 8.70 aux parcs de Toronto, mais les bouvillons moyens reculent de 5.38 à 5.01. Un certain nombre de commodités importantes montrent une régression à New-York. Le caoutchouc en feuilles, les middlings de coton et la soie grège prennent part à ce déclin.

Le cours des obligations de tout repos est relativement ferme, et l'indice du rendement capitalisé des obligations avance de 0.2 p. c., sur la semaine précédente. L'indice montre encore un déficit de 1.6 p. c. sur la semaine correspondante de 1937. Quelques émissions enregistrent une régression le 1er février comparativement au 25 janvier. L'émission 3 p. c., 1950-1955, fléchit de 97 3-8 à 97 1-4, et celle de 4 p. c., 1947-1952, décline de 106 3-4 à 106 5-8.

A la suite d'une avance de huit semaines, le cours des actions ordinaires baisse la semaine terminée le 28 janvier. L'indice fléchit de 109.4 à 107.8, ce qui est 21.8 p. c. inférieur à la semaine correspondante de 1937. Les titres minoteries et des textiles sont un peu plus élevés, mais les autres groupes industriels fléchissent à de plus bas niveaux. L'indice de 15 titres d'énergie et traction s'établit à 64.4, contre 65.0 la semaine précédente.

L'indice économique, basé sur les six facteurs majeurs, enregistre un déclin pour la deuxième semaine consécutive. L'indice s'établit à 109.1, contre 109.8 la troisième semaine de janvier. Le rendement capitalisé des obligations est le seul des six facteurs à montrer une augmentation. L'indice économique est de près de 8 p. c. inférieur à celui de la semaine correspondante de l'an dernier. Deux seulement ds six facteurs majeurs enregistrent un gain dans cette comparaison. L'indice économique au cours de la dernière semaine de janvier 1937 s'établit à 118.4.

Hughson Bros. & CO.

122, rue Wellington,
OTTAWA

Téléphone: 2 - 2471

Le gros bétail trouve de faciles acheteurs

ON PREVOIT DE GROS ARRIVAGES DE BOEUFS SUR LES MARCHES.

Pendant l'été et l'automne de 1937, les fermes de l'Ontario qui s'occupent de l'engraissement des boeufs ont reçu au total quelque 157.000 animaux venant des parcs à bestiaux ou directement des herbages de l'Ouest; le nombre reçu pendant la période correspondante de l'année précédente avait été de 86.000. On voit donc que la production totale de boeufs gras pendant les six premiers mois de 1936 sera beaucoup plus forte qu'elle n'a été en ces dernières années. Il est fort possible que les prix baissent au commencement de l'année en raison des arrivages abondants de boeufs gras qui sont à prévoir, mais il peut en résulter des prix plus stables vers la fin du printemps que si l'offre était moins nombreuse. On prévoit également une abondance de boeufs gras aux Etats-Unis mais on ne craint pas qu'elle entraîne un effondrement des prix dans ce pays. Il n'est pas à prévoir cependant que les hauts niveaux du marché de 1937 soient atteints. Au Canada, on croit également qu'un certain nombre des boeufs qui sont à l'engrais à l'heure actuelle seront conservés sur les pâturages pour être vendus au sortir des herbages à l'automne de 1938 et pendant l'hiver de 1938-39.

La population bovine totale du pays va en augmentant, puis en diminuant par cycles d'années; à l'heure actuelle elle est en diminution. On compte que l'offre totale sera plus faible pendant les trois ou quatre années à venir que pendant les années précédentes. Les provinces des Prairies ont liquidé un grand nombre d'animaux pendant l'année 1937, spécialement des veaux. Ces ventes provoquées par la sécheresse et par un changement dans les pratiques de production causé par les prix très alléchants offerts pour la viande de veau en ces dernières années, ont prélevé un gros tribut sur les approvisionnements à venir.

En 1937, les exportations de boeufs canadiens sur les Etats-Unis ont largement dépassé le contingentement pourvu, et comme les prix sont restés alléchants pendant tout le printemps et l'été, ce contingentement a été rempli vers la fin d'août, tandis qu'il ne l'avait été que vers le 1er novembre en 1936. La réduction dans les expéditions sur les Etats-Unis après que le contingentement a été atteint a été moins évidente en 1937 qu'en 1936. On compte que les expéditions reprendront en assez grande quantité après l'ouverture du contingentement de 1938, le 1er janvier. Il est possible également qu'il se fasse des expéditions de boeufs gras sur les marchés du Royaume-Uni plus tard dans l'année.

Ces renseignements sont extraits du rapport sur la "Situation agricole et les prévisions pour 1938" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Service de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

La "Gypsum, Lime & Alabastine, Canada, Limited" annonce que M. P.-P. TYLER, autrefois président de "Lever Bros. Limited" a été élu au bureau de direction de la compagnie et nommé administrateur.

WINNIPEG PLUS ACTIF

WINNIPEG, 5. — Des achats modérés pour l'exportation et une meilleure demande de placement ont déterminé une avance de plus de 1 cent dans les cours du blé, sur la place de Winnipeg aujourd'hui. Les prix ont enregistré de légères récessions à la suite de réalisations mais ont clôturé après une séance calme 7-8 à 1-4 de cent plus haut, le contrat de mai à 1,27 3-4, celui de juillet à 1,19 3-4 et celui d'octobre à 1,00 1-2.

La hausse des prix à Chicago à la suite de la température défavorable dans la région du blé et de la tension dans la Méditerranée, a provoqué des achats de la part des baissiers.

On estime les ventes de blé canadien à 250.000 boisseaux tandis que les opérateurs des Etats-Unis rapportaient peu de ventes pour l'exportation. D'après Broomnall la production australienne sera probablement accrue de 11.000.000 de boisseaux à la suite de l'amélioration des récoltes dans la Nouvelle-Galles du Sud.

Liverpool, sous l'influence de cette hausse prévue dans la production australienne, a clôturé 1-4 à 1-8 de denier plus bas. Buenos Ayres vers la fin était 7-8 à 1 cent plus haut.

La demande était lente pour les grains au comptant. Les fourragers se sont avancés de concert avec le blé.

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Mai	127⅛-126⅞	127¾
Juillet	119	119¾
Octobre	100¼-⅛	100½
Avoine:—		
Mai	49-48⅞	49¼
Juillet	46¼	46¼
Octobre	....	42⅛
Orge:—		
Mai	64¾	65
Juillet	60¼	60⅜
Lin:—		
Mai	.....	175¼
Juillet	.....	175⅛
Seigle:—		
Mai	84	84½
Juillet	84	83½

CHICAGO AVANCE

CHICAGO, 5. — Des achats disséminés à la suite des rumeurs de guerre en Europe ont déterminé des gains de jusqu'à deux cents dans les cours du blé à Chicago aujourd'hui mais les gains ne se sont pas bien maintenus.

L'allure haussière de Chicago s'est trouvée entravée par Liverpool, qui accusait des reculs en clôture. Vers la fin on estimait les achats de blé nord-américain à 400.000 boisseaux.

Le blé a clôturé 1 cent à 1 1-4 cent plus haut, le contrat de mai à 95 1-8 — 1-4 cents et celui de juillet à 90 7-8 — 91 cents. Le maïs en clôture était 1-4 à 1-2 cent plus haut, le contrat de mai à 59 1-2 — 5-8 et celui de juillet à 60 3-8 — 1- 2cents.

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Mai	94⅛	95⅛-¼
Juillet	89¾-⅞	90⅞-91
Septembre	89⅞	90⅞-91
Maïs—		
Mai	58⅞-59	59½-⅝
Juillet	59⅞	60⅜-½
Septembre	60⅜	61⅛
Avoine:—		
Mai	31-31⅛	31¼
Juillet	28⅞	29
Septembre	....	28⅞
Seigle:—		
Mai	74¾	75⅜
Juillet	70½	71⅝
Septembre	....	68½
Il y a 1 mois	64,9	20,0 33,3
Il y a 1 an	98,6	40,2 51,9

Nouveau succès des volailles contrôlées

Un rapport que vient de transmettre M. Robert C. Ogle, instructeur chargé des concours officiels de ponte du Centre de l'Etat de New-York, nous apprend que deux parquets de Rock barrés inscrits par la Norfolk Speciality Farm, St. Williams, Ont., et Frank Teasdale, Concord, Ont., tous deux éleveurs contrôleurs (Contrôle de la ponte) de longue durée, ont été les seuls parquets Rock barrés de tout le concours qui aient reçu la note "A" pour la qualité (le pointage le plus élevé des parquets) jugée sur la base du Standard des volailles.

Le concours officiel de ponte du Centre de l'Etat de New York tenu à Horseheads, New York, et qui en est à sa septième année, est sous la direction du Service avicole du collège d'agriculture de l'Etat de New-York, Université Cornell; il est soumis aux mêmes conditions que les concours canadiens de ponte conduits par le Service de l'Aviculture de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

Au concours de New-York l'appréciation des oiseaux a été faite sur les bases du Standard par un juge américain de la Société d'aviculture. Ce pointage était réglé sur la base des caractères que présentaient les sujets dans le parquet au moment de leur arrivée au concours et par le classement du parquet en tant que groupe par le juge.

NOS GENS SE DEPLACENT

MONTREAL, le 5. — D'après M. C. W. Johnston, directeur du service des voyageurs du Canadien National, plus d'un demi-million de personnes ont profité des tarifs réduits consentis par son chemin de fer pour visiter d'autres villes canadiennes. De ce nombre, on compte que 513,274 voyageurs ont emprunté les trains pour se rendre de gare à gare dans les différentes procinces du Canada, dont 380,071 dans la région centrale 82,418 dans la région de l'ouest 33,377 dans la région de l'Atlantique et 1,249 sur les lignes du Grand Tronc.

Mme Leda Blais présidente de la F. F. C. F.

CHELMSFORD, Ont., 5. (D.N.C.) — Lors de l'assemblée des membres de la F. F. C. F., l'élection annuelle des dignitaires eut lieu. Mme Léda Blais fut élue présidente avec une forte majorité ayant eu 21 votes sur 26. 1ère vice-présidente, Mme Valmore Perras; 2ième vice-présidente, Mme Louis-P. Tourrigny; secrétaire, Mme Ernest Brunet; trésorière, Mme Aurèle Rhéaume.

L'on organisa aussi différents comités.

1o — Comité pour les nécessiteux: au village, Mme J.-A. Bastien et Mme E. Ménard; à la campagne: Mme L. Castonguay et Mme Oscar Bélanger.

2o — Comité de recrutement: Mme Louis-P. Tourrigny et Mme Omer Bourgeois.

3o — Comité d'organisation: Mme V. Perras et Mme E. Brunet.

L'on décida qu'un concert sera donné par la F. F. C. F. le 18 avril, s'est-à-dire le lundi de Pâques.

Dimanche soir, à la salle Ste-Anne, une soirée récréative sera donnée par la F. F. C. F., au profit de ses oeuvres. Il y aura le bingo, les cartes, un restaurant et cette soirée se terminera par un concert.

Venez tous et vous montrerez par là combien vous appréciez le bien que fait la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises dans notre paroisse depuis son introduction, il y a un an.

Poules et poulettes, coqs et coquelets

L'exposition provinciale avicole dans le Québec, a remis en lumière l'importance et l'attrait de l'élevage des volailles. Importance: plus de huit millions de dollars en revenu annuel. Attrait: garder des poules est une tâche quelquefois fatigante, mais indéniablement agrémentée d'un certain élément sportif. Elever des poulets est le rêve obscur de milliers de personnes, surtout dans la ville. Ah! s'évader de la géhenne des usines et des bureaux pour aller lever les oeufs!

Où en est l'aviculture chez nous? A-t-on réalisé ce projet "cent poules par fermes" lancé il y a quelques années? Rien qu'en partie. La crise a infligé une *tape* qui a coûté deux millions de dollars à ce petit élevage (six millions en 1932; huit millions en 1936).

Nous avons écrit: petit élevage. Peut-être est-ce le tort de certains agronomes de sous-estimer le rôle de la poule sur la ferme? Une vérité reste cependant facile à prouver avec des chiffres: proportionnellement à la mise de fonds et au labeur affecté une poule paye autant qu'une vache. Cette assertion fait naître un rire avantageux sur le visage des gros éleveurs. Sur bien des fermes, l'élevage des volailles est le lot de la fermière, et le fermier lance un juron sonore quand les poules s'évadent du poulailler et vont faire des leurs dans les bâtiments. La fermière, elle qui fournit la table et alimente le bas de laine, sait que le poule est un petit animal très profitable à garder.

Ceux qui répartissent le gâteau budgétaire provincial donnent une tranche de $96,000 (exercice 1937-38) à la volaille. Les éleveurs prétendent qu'ils sont réduits à la portion congrue. Mais qui sur cette terre est content de son budget? Et partager le budget est loin d'être facile. Celui de l'aviculture a déjà été jusqu'à $135,000, sauf erreur. On espère, on souhaite qu'il remonte vers ce sommet, car le slogan "cent poules par ferme" est aussi opportun en 1938 qu'en 1929. L'iniative des couvoirs, lancée il y a quelques années, a eu pour effet de réduire considérablement l'importation de poussins ontariens. Dans quatre ou cinq ans, on espère pouvoir dire à chaque poussin dirigé sur nos frontières: Reste chez vous, petit!

Le ministre et le sous-ministre donnent en ce moment à l'agronomie un coup de barre du côté commerce, du côté écoulement des produits. Produire, oui, très bien, disent-ils, nous y attachons une juste importance, mais vendre profitablement nos denrées, alimenter nos marchés, en conquérir de nouveaux et, sur les uns comme sur les autres, ne pas nous y laisser tondre poil à poil par l'étranger, voilà où va porter le plus gros de nos efforts. En aviculture c'est le même besoin: où vendre, quand vendre, comment vendre, etc., voilà le problème de l'heure, sans par ailleurs oublier le côté production... En certains cadres il serait peut-être nécessaire de faire régner plus de coopération... Nous signalions la semaine dernière un tout petit fait plein de signification: durant le temps des fêtes, la ville de Québec a importé sept wagons de dindes. Sur ces sept wagons ne pourrions-nous pas en produire au moins quatre, au moins trois, au moins deux, bonguenne, au moins un? Nos élevages locaux ont la réputation de fournir un oiseau à chair abondante et à délicat squelette. Rien de ces dindes à chair sèche venues de telle province de l'Ouest, et dont le bréchet rappelle le souvenir des boxeurs Fitzimmons et Corbett.

La longueur de ces notes nous force à couper court sur ce qu'il y aurait de curieux à dire au sujet de l'exposition de la semaine dernière. Elle a paru moins brillante que celle de l'an dernier par suite du local plus exigu. Un rapide coup d'oeil sur les cages et surtout sur le programme donne l'impression qu'on accorde une importance exagérée aux oiseaux de luxe. Il est vrai qu'il s'agit d'une foire organisée en ville, et que les amateurs jouent à leur manière un rôle très utile. Cependant si l'on nous pressait de marquer une préférence, nous avouerions, avec prière de ne pas le répéter à de dévoués aviculteurs montréalais, que des expositions comme celle de Trois-Rivières et de Montmagny, par exemple, font plus progresser l'élevage des volailles que celle de la rue Ontario.

Armand LETOURNEAU

M. FOSTER SERA ICI LUNDI

Le nouveau président de la Légion canadienne, le colonel W. W. Foster, de Vancouver, viendra assister ici à la réunion mensuelle de la succursale d'Ottawa qui se tiendra lundi soir prochain à Trafalgar House.

La succursale locale de la Légion sera la première que visite le président depuis sa nomination à ce poste.

Le colonel Foster a plusieurs médailles de guerre entre autres la Croix de Guerre belge.

AU CONCOURS ÉLIMINATOIRE DE WINNIPEG

WINNIPEG, 5. — M. Malcolm Morley, juge des épreuves éliminatoires du Concours dramatique national, a eu de grands éloges pour la représentation de la comédie en trois actes de Saint-John Ervine: "Mary, Mary, quite Contrary", mais il a qualifié la pièce de "trop longue". Les acteurs ont été excellents, même si quelquefois ils ont un peu forcé la note, a dit M. Morley. L'épreuve se terminera demain soir.

Une Commission accuse quatorze manufacturiers

WASHINGTON, le 5 (P.A.) — La Commission Fédérale du Commerce annonçait hier qu'elle avait accusé 14 manufacturiers pour avoir déterminer le prix des ameublements d'acier et de l'outillage des bureaux aux Etats-Unis.

La plainte, qui était aussi dirigée contre les associations qui s'occupent de semblable négoce et aussi contre cinq marchands, alléguait que les personnes visées avaient employé des pratiques commerciales iniustes en haussant le prix de la marchandise et en voulant créer un monopole.

Les manufacturiers susmentionnés produisent paraît-il, 85% de l'ameublement et de l'outillage d'acier que l'on emploi dans tous les bureaux des Etats-Unis.

Le Cercle Molière jouera ce soir le "Chant du berceau"

WINNIPEG, 5. — Le Cercle Molière jouera ce soir "Le chant du berceau", dans un concours éliminatoire tenu à Winnipeg. M. Malcolm Morley, juge des épreuves éliminatoires du Concours dramatique national qui sera tenu à Winnipeg cette année, a fait de grands éloges, hier soir, du jeu des interprètes dans "Mary, Mary, Quite Contrary" de Saint-John Irvine. M. Morlay a trouvé la pièce elle-même "trop longue".

ILS VEULENT LE TITRE DE DOCTEUR

TORONTO, 5—Dans une demande faite au gouvernement d'Ontario en vue d'amender la loi médicale, les ostéopathes, les chiropracticiens et les thérapeutistes qui soignent sans remèdes demandent le titre de "docteurs".

La résolution Hamilton est une pure forme de fascisme en cette ville

(suite de la page 20)

nous empêcher d'avoir des étalages dans nos vitrines parce que cela pourrait nuire aux affaires de leurs amis. Que le "Droit" continue dans cette bonne voie. Il aura l'appui de tous nos citoyens bien pensants."

LES TRAVAILLEURS

M. Maurice Doran, agent d'affaires de la Confédération des Travailleurs Catholiques, dans la région d'Ottawa, n'est pas moins catégorique. "Tout mouvement destiné à nuire à la classe ouvrière doit être étouffé dans l'oeuf. Il n'y aura jamais du y avoir de conflit entre les puissances de la presse, du cinéma, de la radio, quand il y a de la place pour toutes les formes de réclames et de communications. La science et le progrès loin de nuire à l'emploiement lui aideront sans cesse, comme nous l'avons vu dans l'industrie de l'Auto. Le vieux conflit est mort. Laissons-le dormir en paix."

M. Eugène Labelle, citoyen très en vue et propriétaire de l'Imprimerie Commerciale, abonde dans le même sens. "La résolution Hamilton est certainement au détriment non seulement du petit marchand, qui n'a pas le moyen d'annoncer dans les journaux quotidiens, mais des imprimeurs et des consommateurs. L'acheteur doit être renseigné de toutes façons sur le prix de la marchandise qu'il lui faut. Si M. Hamilton n'aime pas les circulaires, c'est de son affaire, mais quand son initiative menace de mettre sur le pavé plusieurs pères de famille, c'est de notre affaire. Continuez à éclairer l'opinion publique."

LA SOCIETE NATIONALE

Le professeur Louis Charbonneau, président général de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa, a approuvé la campagne contre la résolution Hamilton: "C'est si antidémocratique que la population canadienne-française se demande comment il se fait que certains Anglais, toujours prêts à crier contre le Fascisme, pratiquent le contraire dans leur propre vie civique".

M. P.-M. Draper, président du Conseil des Métiers et du Travail, nous dit que la pression s'est faite de deux côtés chez les internationaux qui ont laissé l'affaire sur le tapis pour le moment. "C'est pourtant une question qui intéresse les imprimeurs, dont vous êtes le doyen", lui fait remarquer le représentant du "Droit".

M. Clément Aubin, secrétaire de l'Association libérale de l'est d'Ottawa et propriétaire d'une imprimerie dans la Basse-Ville, nous a dit: Le "Droit" comme toujours sait bien faire les choses. L'opinion publique l'appuie dans la revendication des droits de l'acheteur, du petit marchand, de certaines grandes maisons d'affaires et surtout des petits imprimeurs."

M. A.-E. Provost, maintenant retiré d'affaires, mais un de nos citoyens les plus respectés, approuve de tout coeur notre revendication des libertés de propagande.

Le nombre des soldats réduit

WASHINGTON, 5. — Les forces armées des Etats-Unis dans le nord de la Chine, actuellement sous le contrôle du Japon, seront réduites le mois prochain, a-t-on déclaré hier soir, au moment où le secrétariat d'Etat annonçait le prochain retrait de Tien-Tsin du 15e régiment d'infanterie, comprenant 803 hommes. On retirera aussi 1.400 marins envoyés en Chine l'été dernier, ce qui réduira les forces armées américaines en Chine de plus de la moitié.

Pour la première fois depuis 36 ans, il n'y aura plus de soldats américains en Chine, il ne restera plus que des marins.

Vienne a perdu son ancienne reputation de gaieté et de luxe, au milieu de tant de troubles politiques.

Mais on y raconte maintes histoires de "nouveaux pauvres", et celle-ci est jolie:

Un millionnaire ruiné monte en autobus. Il reconnaît, dans le receveur, un de ses anciens valets de chambre.

Echange de condoléances, et l'ex-patron s'enquiert du salaire de son ex-valet. Apprenant qu'il atteint à peine le cinquième des gages d'autrefois, il s'écrie:

— Mais c'est horrible, mon pauvre ami! Je veux faire quelque chose pour vous, mais quoi? Je suis moi-même si pauvre! Tenez, donnez-moi un second ticket d'autobus.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit. — Appelez 6-0514.

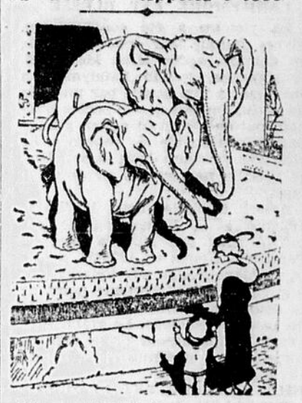

Maman, i doit-i crier quand sa mère lui lave les oreilles...

Nous nous spécialisons dans l'impression

- En-têtes de lettres
- Factures
- Catalogues
- Brochures
- Communiqués
- Cartes-affiches
- Buvards
- Papeterie
- Cartes d'affaires

Ouvrage prompt à bas prix

LORSQUE vous commandez de l'impression, vous désirez, il va sans dire, un ouvrage bien fait, promptement exécuté et à un prix équitable . . . C'est le genre d'impression que nous assurons à nos clients. Nous avons des caractères modernes, un vaste choix de papiers et des modèles qui vous permettront d'obtenir un genre d'impression conforme à votre commerce ou entreprise. Nous exécutons les commandes grandes ou petites. Téléphonez et notre représentant ira vous voir. Si vous le préférez, il vous aidera à la confection de l'ouvrage à exécuter.

"LE DROIT"
SERVICE DES IMPRESSIONS

ANNONCES ÉCONOMIQUES

LES ANNONCES CLASSEES DU "DROIT" SONT ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES COUTENT PEU; ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES SONT PROFITABLES TOUJOURS; ECONOMIQUES ENFIN, PARCE QU'ELLES VOUS EPARGNENT DU TEMPS, DES PAS ET DES DEMARCHES INUTILES . . .

APPELEZ: 6 - 0514

Cartes Professionnelles

MEDECINS

Dr PHILIPPE BELANGER, 74 r. Laurier-est. Spécialité. Chirurgie. Consultations 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-0468

DR De HAITRE, des hôpitaux de Paris. 161, r. Stewart. Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultations 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél. 6-0063.

Dr A. DROUIN, 197, r. Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations, 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-4789.

Dr EUGENE GAULIN, Urologie. Consultations, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. 545, avenue King-Edward. Tél.: 6-0457.

Dr J.-M. LAFRAMBOISE, M.B., M.D., M.C. Médecin et chirurgien, 692, rue St-Patrice. Consultations 1 à 3 et 6 à 8 p.m. Examens rayon-X sur rendez-vous. Tél.: 6-0159.

Dr J.-LEO LALONDE, Médecine, Maternité, Chirurgie, Rayon-X. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et 7 à 8 h. p.m. 167, boulevard St-Joseph. Tél. 3-1747.

Dr J.-L. LAMY, 221, r. Stewart, Spécialité. Chirurgie. Consultations, 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-1818.

Dr L.-P. MANTHA (des hôpitaux de Paris), Médecine. Spécialités, **Coeur, Estomac, Poumons.** 333, rue Besserer. Consultations, 1 à 3 h. et 5 à 6 h. 30.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél. 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations, 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr J.-M. RAVARY — Yeux, nez et gorge. 433, rue Rideau. Tél. 6-1435.

Dr DAMIEN ST-PIERRE, Edifice Transportation. Spécialité: électricité médicale. Maladies des femmes (non-opératoires). Diathermie-rayons-Ultra-violets. Tél. 6-2300.

Dr R.-E. VALIN, 165, av. Laurier-Est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et sur Rendez-vous.

Dr HORACE VIAU, 473, rue Rideau. Spécialité: Maladie des enfants exclusivement. Consultation 1 à 4 h.; 7 à 8 h. Tél. 6-0489.

AVOCATS

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat Ontario-Québec, 18 rue Rideau. Tél. 2-7563.

ARPENTEURS

LOUIS MIGNAULT, arpenteur-géomètre, 93, rue Maisonneuve. Hull, P.Q. Tél. 2-7414.

Naturopathie

J.-U. DUPONT, N.D. Spécialiste gradué. Méthodes naturelles aidant à conserver ou à reconquérir la santé. Pas de médicaments. Pas d'opérations. Causerie à CKCH, samedi soir, à 9 heures 30. 3, Kent, Hull. Tél. 2-5923. 1302-107

P LADELPHA D.S.C.

Spécialiste pour toutes les maladies des pieds.

100, rue Metcalfe - Tél: 2-9881

Ouvrage en Feuilles Métalliques

VENTILATION

Toitures dans toutes ses branches

J. R. DOUGLAS, Ltd.

260, rue Slater Tél. 2-1536

Nous donnons un prompt service.

Toits Réparés

les ouvrages en feuilles de métal. Nous réparons les toits et exécutons

J. D. Sanderson Co.

575, rue McLeod — Tél: 8-3125

Autos Usagés

Le plus vaste assortiment aux plus bas prix.

1935, CHEVROLET, Sedan Master de luxe,

$595

PINKS Ltd.

244, RUE SPARKS

Décès 6

BELAIR. — Décédé à St-Louis de Masham, Qué., vendredi, le 4 février 1938, Emilien Bélair, époux de Joséphine Rose, à l'âge de 84 ans et 11 mois. Funérailles, lundi, le 7 février 1938, vers 9 heures a.m., à l'église Ste-Cécile de Masham. Inhumation au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 27585-6-29

BELLEFEUILLE. — Décédé à sa demeure, 37, rue Lawrence, samedi, le 5 février 1938, Xavier Bellefeuille, époux bien-aimé de Mélina Belleville, à l'âge de 86 ans. Funérailles, lundi, le 7 février, à 7 h. 45 a.m., de l'adresse ci-haut mentionnée, pour se rendre à l'église St-Gérard, pour service à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 143-6-29

CHEVRIER. — Décédée dans un hôpital local, vendredi, le 4 février 1938, Eugénie Chevrier, fille bien-aimée de feu Edmond Chevrier et de Flavie Labelle, à l'âge de 57 ans. Funérailles, mardi, le 8 février 1938, de la demeure de ses parents, 451, rue Sussex, à 7 h. 45 a.m., pour se rendre à la Basilique pour service à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 141-6-30

LAMIRANDE. — Décédée à sa résidence, 32, rue Catherine, Eastview, jeudi le 3 février 1938, Mathilda Dozois, épouse bien-aimée d'Alfred Lamirande, à l'âge de 84 ans. Funérailles, de l'adresse ci-haut mentionnée, lundi le 7 février, à 7 h. 45, a.m., pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera chanté à 8 heures. Inhumation au cimetière d'Aylmer, Qué. 139-6-29

MORIN. — Décédée à sa demeure, 64, rue St-André, jeudi, le 3 février 1938, Marie Jacques, épouse de feu Alfred Morin, à l'âge de 80 ans. Funérailles, lundi, le 7 février 1938, à 7 h. 45 a.m., de l'adresse ci-haut mentionnée, pour se rendre à la basilique où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 138-6-29

POIRIER. — Décédée dans un hôpital local, vendredi, le 4 février 1938, Adocilia Lévesque, épouse bien-aimée de Jean-Louis Poirier, à l'âge de 62 ans. Funérailles, lundi, à 7 h. 45 a.m., des Salons Beaudoin, rue Maisonneuve, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Hull, où le service sera chanté à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 27586-6-29

ROGER. — Décédée à sa demeure, 497, rue Cumberland, vendredi le 4 février 1938, Sophie Alarie, épouse de feu Joseph Roger, à l'âge de 47 ans. Funérailles, lundi, le 7 février 1938, à 7 h. 15 a.m., des salons Gauthier, 259, rue St-Patrice, pour se rendre à l'église St-Charles, pour service à 7 h. 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 142-6-29

Monuments

LES Monuments J.-P. Laurin sont reconnus supérieurs et les moins chers, érigés partout en Canada. Choix de Cartes Mortuaires gravées ou imprimées. Tél. 6-0612, 95, rue Georges, Ottawa.

Directeurs de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE, 127, rue Georges, Ottawa. Tél. 6-0650.

Perdu-trouvé 13

LIVRE de messe cuir brun. Samedi matin, coin Cumberland, St-Patrice et Basilique. 27326-13-29

MONTRE or, rue Dalhousie. Récompense, retournez, 286, Dalhousie, tél. 6-7176. 141-13-29

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193, rue Sparks, Chambre 201. 14

LECTRICE bilingue, pour emploi de temps à autre. Ecrire casier 30 Le Droit. 131-14-29

Agents demandés 18

AVEZ-VOUS une automobile? Vendez nos arbres de qualité garantie, produits connus partout. Vendez pour 25% de plus, d'après notre Nouveau Système de Coupons. Vendez tous les jours. Retours hebdomadaires. Luke et Frères, Pépiniéristes, Montréal. 18

Hôpital

MATERNITE privée, invalide et convalescents, 62, Rideau Terrace, Tél. 6-0290.

A vendre 25

LAVEUSES électriques pour continuer paiement sur balance de compte, $19 et plus, conditions faciles. 101, du Pont, Hull. 1206-25

LAVEUSES électriques usagées, Connor et Easy, $10 et plus. 91, r. Wellington, Hull. 25

FERS électriques, percolateurs, grille-pain, horloges et chaufferettes électriques à 15% d'escompte sur les prix réguliers pour prompt solde. Orme Limited, 175, Sparks. 25

COUVERTURES de laine, de machine à papier, en excellente condition. Qualité supérieure. Quantité limitée. Grandeur 96 x 72. S'adresser, J.-A. Cronier, 27 Lett, — 8-6552-J. 122-25-25

BUREAU $3,50; sofa-lit $7.00; salle à diner $14.95; Chesterfield-lit $25. 93, rue Du Pont. 25

MOBILIER Chesterfield, 3 morceaux, excellente condition. Aubaine. 781½, Bank. 7-0233. 25

MOBILIER de chambre à coucher, comprenant, lit, bureau, table de toilette, banc, sommier et matelas, le tout pour $69; chesterfield 13 morceaux, construction garantie, $75 comptant ou à terme. C. Leach, 712 Somerset-Ouest. 8-1463. 25

NOUS nous spécialisons maintenant dans le frappage, l'encollage, la réparation et l'équilibrage des scies circulaires et scies à fendre. Tout l'ouvrage est sous la surveillance d'un expert ci-devant de chez J.-A. Fraser and Sons. Aussi un assortiment complet de scies nouvelles et usagées de tous genres en magasin. Chemin Bayview, M. Zagerman & Co. Ltd. 8-6679. 25

CHEVAUX, deux chargements de wagons, 3 ans et plus, juments pleines, paires assorties. Rues Oregon et Duke. 27541-25-34

A louer 38

W.-A. HARE loue pompes, compresseurs à air, bouilloires, grues. Opérateurs expérimentés. Tél. 6-1575. 38

MAISON moderne, sur la rue St-André. S'adresser, 151, St-André. 27296-38-31

GRANDE chambre, bien éclairée. Rue St-Patrice. — Tél.: 6-3786. 135-38-29

HAUT de maison, 2 pièces, meublée, chauffée, rue Montcalm. — 2-2910. 135-38-32

2 CHAMBRES, cuisine, chauffées; 164, Guigues, 6-1390. 27540-38-29

Appartements à louer 39

APPARTEMENT meublé, chauffé, 3 pièces. 61, Frontenac, Hull. Tél. 2-5995. 1423-39

CONFORTABLE, non chauffé, 5 chambres, bain, loyer réduit pour 1er mars. 117, King-Edward (haut). 27581-39-29

Maison à louer 41

POUR jeune couple, chauffée, belle localité. $16. S'adresser, 15, rue Pinard. 27164-41-31

Automobiles 54

PARTIES USAGEES d'autos. Vitre de porte installée. Ressorts remis en condition. Spratts, 12, r. Chamberlain. Tél. 2-3266. 54

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3, rue Duke. Tél. 2-7393. 54

1936 — STUDEBAKER Sedan, radio, chaufferette — $890. Rideau Motors, 214 Catherine. — 2-2491. 54

1929, FORD, coupé, $75. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

1928, NASH, coach, $95. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

1936, FORD, sedan, fini d'origine, comme neuf, chaufferette. $625. Paquin Motors, 95, Principale, Hull.

1936, PLYMOUTH, sedan de luxe, malle à même, fonctionne très bien. $575. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

1932, CHEVROLET, coach, fonctionne bien, seulement $325. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

POUR camions usagés voyez Laval Motor Sales, 71, rue Laval, Hull. 54

Personnel 75

PERMANENTE $1.00. Salon de Beauté Girard. 277, rue Dalhousie. Tél. 6-3290. 75

APPRENEZ le métier de barbier; demoiselles apprenez la coiffure. Ecole brevetée par le gouvernement, 292, Dalhousie. 75

LES KOLDKAPS n'ont pas d'équivalent pour les refroidissements. Pharmacie Denman. 6-4609. 75

Radios 81

EUGENE LAJOIE — Réparation de radio à domicile, ouvrage garanti. Tél. 2-1468. 81

ECONOMISEZ, faites réparer votre radio à Zenith Radio Service, 135, r. Principale. Tél. 3-1224. 81

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

NOUS vendons, réparons, louons toutes les marques. Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203, r. Queen.

EPICIER EN GROS

P. D'AOUST & CIE. — 11, rue York, Ottawa. Tél. 6-5830. 107

Hommes demandés 20

HOMMES ambitieux, 18 ans et plus, pour apprendre la profession de détective, par correspondance. Pour informations, écrivez à Maurice-L. Julien, Bte 25, Station T, Montréal. 139-29-28

Combustible 74

SLABS bois franc, $7.00; slabs bois mou, $5; bois mou coupé, le voyage $2. W. Arvisais, 258, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8334. 74

SLABS, bois mou, $5 ou plus la corde; slabs bois franc, $7.50; bois mou voyage coupé $2; bloc bois franc, voyage $2.50. L. Arvisais, 278, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8584. 74

BOIS FRANC, 4 pieds, $8.50; "slabs" franc, $7.50; mou, voyage, $2. A. Vadeboncoeur. 2.5545. 74

APPELEZ 2-8637 pour bois chauffage, corde ou voyage. Bas prix. A. Amyot, 275, Blvd St-Joseph, Hull. 1088-74

CHARBON, BOIS, COKE. Bas prix, meilleure qualité. McAuliffe-Grimes Company 161, Echo Drive. **BOIS** franc mélangé, $6.50, 4 pieds. 107, Jeanne-d'Arc. 2-4164. 132-74-31

ENQUÊTE SUR LE FASCISME EN ONTARIO?

TORONTO, le 5. (P.C.) — Dans ses colonnes de nouvelles, le "Globe and Mail", de Toronto, dit que l'enquête annoncée hier aux Communes par M. Lapointe, ministre de la Justice, et devant porter sur les manoeuvres militaires organisées par des groupes politiques, s'étendra au mouvement fasciste en Ontario. D'après le journal, le nombre de fascistes dans la province serait de 11.000 et le groupe y porterait le nom de "parti nationaliste canadien." En fait de puissance numérique, en Ontario, le mouvement viendrait immédiatement après celui de Québec et Toronto compterait plusieurs milliers de membres. La police montée aurait déjà recueilli une foule de renseignements sur la situation.

DES NOTES DE TROIS PAYS

LA GRANDE-BRETAGNE, LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE LES ENVOIENT AU JAPON.

(P.C.-Havas)

LONDRES, 5 — La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France ont demandé au Japon, dans des notes séparées, s'il construit des cuirassés de plus de 35.000 tonneaux, limite fixée par le traité naval de Londres.

Les textes de notes doivent être publiés tard aujourd'hui.

Les trois puissances, dit-on, ont averti le Japon qu'elles imiteraient son exemple s'il ne consentait pas à s'en tenir volontairement à la limite de 35.000 tonneaux. Le Japon n'a pas signé le traité de Londres, et on dit qu'il construit des vaisseaux de 40.000 tonneaux.

1936 Dodge Sedan $685

1935 Ford De Luxe Coach $475

1932 Durant Sedan $285

1929 Pontiac Sedan $85

OTTAWA MOTOR SALES LIMITED

2 - salles d'étalage - 2

479, rue Bank 2 - 3717

341, rue Queen 3 - 1274

BUILDERS SALES LTD.

BETTER SERVICE

531, rue Sussex, Ottawa — Tél: Rideau 2332

FERRONNERIE GENERALE — MATERIAUX

POUR CONSTRUCTEURS

PRÊTS

Aux Salariés $50 à $500

Remboursements mensuels — Taux raisonnables.

Strictement confidentiel.

La Cie des Prêts & Finance Industrielle

Chambre 102, 48, rue Rideau Téléphone: 6-3700

Les fêtes de Paris en 1938

Manifestations d'un caractère exceptionnel. — Le cortège de la lumière.

L'activité du Commissariat des Fêtes de Paris se manifeste à la fois par la coordination des manifestations organisées pendant la saison de Paris et par la réalisation, à cette époque, de manifestations d'un caractère exceptionnel.

L'année dernière, le Commissariat des Fêtes de Paris a pris en charge la réalisation de quatre fêtes:

Le Centenaire de l'Arc de Triomphe.

La Nuit du Directoire, dans les jardins du Palais Royal.

Le Songe d'une nuit d'été à Bagatelle.

Le Vrai Mystère de la Passion sur le Parvis Notre-Dame.

Cette année les Commissions d'étude, sous la présidence de M. Robert Trebor, ont abouti aux projets qui vont être indiqués ci-après et qui ont été approuvés par le bureau du Commissariat.

Ce Bureau est composé de:

MM. François **Latour-Darras,** directeur des Beaux-Arts de la ville de Paris; Georges **Huisman,** directeur général des Beaux-Arts; Robert **Trebor,** président du syndicat des directeurs de théâtres; Henri **Chaumet,** directeur au Ministère du Commerce; Georges **Contenot,** président de la 4e Commission du Conseil Municipal; Raoul **Dautry-Ferasson,** président de la Chambre de Commerce de Paris; André **Mariage,** président du syndicat d'Initiative de Paris; Victor **Bucaille,** syndic de la ville, André **Puech,** Lionel **Nastorg,** conseillers municipaux, Lucien **Lasalle,** trésorier de la Chambre de Commerce; Georges de **Wissant.**

A défaut d'une survivance totale ou partielle de l'Exposition qu'elles ne pouvaient préjuger au cours de leurs travaux, les Commissions d'étude du Commissariat des Fêtes ont pensé qu'en tout état de cause, elles devaient se préoccuper de l'utilisation pour la saison de Paris 1938 des monuments légués à Paris par l'Exposition 1937: la grande salle du Trocadéro et les Musées d'Art Moderne.

Le commissariat des Fêtes de Paris s'est donc mis en rapport dans ce but avec les services qualifiés de la ville de Paris et de l'Etat et a établi les projets suivants pour les fêtes de Paris pendant l'été 1938:

LE CORTEGE FEERIQUE DE LA LUMIERE

Ce cortège, dû à l'imagination de M. Stany Gauthier, conservateur du Musée des Ducs de Bretagne à Nantes; mettrait en valeur les diverses utilisations de la lumière.

Il servira d'inauguration à la voie grandiose, aujourd'hui terminée, qui va du Rond Point de la Défense à l'Arc de Triomphe et pourrait même se poursuivre Avenue des Champs Elysées jusqu'à la Place de la Concorde.

Le projet de M. Stany Gauthier est composé à la fois de Chars et de figurants, il se compose ainsi:

1o—La Musique.
2o—Les Torches.
3o—Les Flambeaux.
4o—Les Bougies.
5o—Les Lampes.
6o—Les Vers luisants.
7o—Les Lucioles.
8o—Les Diamants.
9o—Le Quartz.
10o—Les Cristaux.
1oo—Les Phares.
12o—L'Electricité.
13o—La lune et les Etoiles.
14o—L'Arc en Ciel.
15o—Le Soleil.

Viendrait d'abord le char représentant une **torche** entourée de femmes vêtues de chlamydes à la Grecque.

Les **Flambeaux et les Bougies** seront portés par des laquais de l'époque Louis XIII et Louis XIV.

Viendront ensuite les lampes; cortège composé d'hommes enfermés dans de grandes lampes de carton.

Le **Ver Luisant** sera un long fuselage annelé transparent et lumineux porté par des hommes à pied.

Puis les Lucioles représentées par des femmes en costumes orientaux ou japonais portant des baguettes lumineuses.

Le **Quartz** et les **Cristaux** formeront un seul char qu'entoureront des femmes dans des cubes lumineux figurant des diamants.

"Le Normandie" avec ses hublots éclairés et ses projecteurs passera ensuite entre deux phares tournants entouré de figurants représentant des marins porteurs de falots.

Viendra ensuite le **Char de l'Electricité** entouré de femmes et d'hommes portant des costumes à paillettes et des drapeaux métalliques.

Le Char de la Lune et des **Etoiles** avec des femmes en tutus de danseuses formant une **voie lactée,** tandis que des Pierrots avec des mandolines lumineuses chanteront des aubades à la lune.

Puis le **Char de l'Arc en Ciel** avec des figurants habillés de papiers métalliques et multicolores.

Et pour terminer, le Char du Soleil autour duquel graviteront les astres.

La force électrique de ces chars sera demandée soit à des accumulateurs, soit à des groupes électrogènes portés par les chars ou des camions attelés à ceux-ci.

LA NUIT DE LA ROSE A BAGATELLE

Cette année, la Direction des Beaux-Arts de la Ville de Paris comte réaliser dans le Palais de Bagatelle une exposition de tableaux consacrés à la "Rose".

En même temps que cette exposition, une soirée est envisagée sur la grande pelouse de Bagatelle. Les soupers seront servis sur cette pelouse et pendant ces soupers se déroulera sur une scène une suite de divertissements consacrés à la "Rose" et où seront évoqués par des chants, des danses, des poèmes, des ballets, tous les souvenirs littéraires, artistiques, théâtraux, chorégraphiques consacrés à la Rose (ex: "Mignonne allons voir si la rose" de Ronsard; le ballet de la rose de J.-L. Vaudoyer; le Spectre de la Rose avec Serge Lifar, etc...) Des roses seront distribuées aux spectatrices auxquelles on demandera de venir dans des toilettes de couleur rose.

Le concours des Rosatti sera demandé et peut-être leur fête annuelle où l'on couronne la reine des roses pourra-t-elle coïncider avec cette fête.

Le bal des chefs-d'oeuvre dans les musées de la ville de Paris et de l'Etat, avenue de Tokio.

Sur la terrasse illuminée qui se trouve entre les deux Palais et dans l'un des Palais lui-même, sera organisé un Bal avec le concours des Ecoles de peintures. Le Bal sera costumé et chaque costume devra rappeler un portrait ou un chef-d'oeuvre pictural célèbre.

Des prix seront décernés aux costumes les plus ingénieux.

D'autre part, la décoration intérieure du Palais sera demandée à des peintres notoires.

Un souper sera servi dans la salle de spectacles du Musée d'Art Moderne et pendant le souper seront représentés des tableaux vivants évoquant les chefs-d'oeuvre connus de nos Musées. Au besoin on pourra y ajouter une ou deux saynètes, comme le "Peintre exigeant" de Tristan Bernard et demander à des peintres ou à des caricaturistes des numéros de dessins ou même de chant.

Le centenaire du Requiem de Berlioz aux Invalides

Cette manifestation serait destinée à fêter le Requiem de Berlioz dont le centenaire échoit en 1938. Organisée par Pierre Leroi, qui a fait exécuter l'année dernière, la légende de Sainte Elisabeth à l'église Saint-Eustache, cette manifestation aurait lieu, sous réserve des autorisations nécessaires et de Cour des Invalides, où le Requiem serait exécuté par un orchestre de choix, dirigé par un Chef d'orchestre notoire.

UN FESTIVAL RAVEL AU TROCADERO

Avec l'appui de la direction générale des Beaux-Arts, cette soirée consacrée au grand musicien qui vient de disparaître évoquera le souvenir d'un des plus grands compositeurs français. On puisera dans toutes les oeuvres de Ravel, oeuvres mélodiques, opéras et opéras comiques, les morceaux et les scènes les plus caractéristiques de son oeuvre avec le concours des troupes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, sous la direction d'un ou de plusieurs chefs d'orchestre très connus.

Peut-être ce festival pourra-t-il se compléter par une semaine musicale.

LE SOUPER DU GRAND ROI

Cette fête sera établie en liaison avec des fêtes prévues à Versailles et à Saint-Germain, pour le Tricentenaire de Louis XIV.

Elle aura lieu dans l'un des salons des hôtels de la Place Vendôme, illuminée pour la circonstance.

Le Roi Louis XIV et sa Cour convieront l'élite parisienne et étrangère, à un souper servi suivant la tradition royale avec un menu de l'époque. Des ballets et des divertissements offerts au Roi Soleil précéderont un Bal de Bijoux au cours duquel, par une anticipation féerique, le Grand Roi verra s'évoquer devant ses yeux, toutes les élégances de 1938.

Cette manifestation est organisée avec le concours du Comité Vendôme qui groupe la plupart des industries de luxe de la rue de la Paix et de ses environs.

LE VRAY MISTERE DE LA PASSION

Des représentants qualifiés des agences de voyages françaises et étrangères ont demandé à l'unanimité que la tradition du "Vray Mistère de la Passion" ne soit pas abandonnée.

Ce spectacle inoubliable qui fut présenté ces dernières années à des milliers de spectateurs sur le parvis Notre-Dame sera vraisemblablement repris en 1938 du 20 au 30 juillet.

Les touristes canadiens qui iront en France pendant l'été 1938 pourront donc assister à ces fêtes splendides dont ils rapporteront un ineffaçable souvenir.

Carnet Mondain

S. Exc. lord Tweedsmuir est à Toronto, accompagné du lieutenant-colonel Mackenzie.

* * *

Son Excellence lady Tweedsmuir est à Montréal, accompagnée par Mme George Pape.

* * *

Mlle Germaine Tessier, de Montréal, passe la fin de semaine chez ses parents d'Ottawa et de Hull.

* * *

Le lieutenant-colonel Willis-O'Connor et Mme Willis-O'Connor font un séjour de deux semaines à Atlantic-City.

* * *

M. et Mme Aldous Aylen passent la fin de semaine au Club de la Seigneurie de Montebello.

* * *

M. Louis-Arthur Audette, juge puiné de la Cour de l'Echiquier de 1912 à 1931, et Mme Audette célèbreront lundi le jubilé de leur mariage. Mme Audette est née May Grace Stuart, fille de sir Andrew Stuart, de Québec.

* * *

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Cécile Champagne, fille de M. Fortunat Champagne et de Mme, née Marie Marchand, décédée, avec M. Marcel Desjardins, fils de Mme Albert Laberge, de Montréal.

* * *

M. et Mme O.-A. Rivet de Saint-Jean (Qué.) sont de retour d'un séjour de quelques semaines à Miami et à La Havane.

Traité en vue sur le poisson

(Presse Associée)

HARRISBURG, Penn., 5. — Il est possible qu'à une conférence de représentants des Etats des grands lacs, les 25 et 26 février, on cherche à conclure un traité international qui permettrait au port d'Erié de rentrer en possession de son marché de poisson perdu en Canada, a déclaré aujourd'hui Charles Marjiotti, procureur-général. Les pêcheurs de la Pennsylvanie, vu leurs conditions de travail, sont dans une situation désavantageuse par rapport aux pêcheurs canadiens, dit Marjiotti, et les Canadiens livrent du poisson aux villes américaines à meilleur marché que le peuvent faire les Américains.

Les annonces vous disent où et comment acheter.

CHRONIQUE DE LA MODE

La silhouette féminine de 1938 est affinée, simplifiée et apurée

PAR RACHEL GAYMAN
(Copyright Havas 1938)

PARIS, 5. — (P.C.-Havas) — Des collections que montrent actuellement les grands couturiers de Paris se dégagent les lignes nettes de la silhouette féminine de 1938 qui se présente affinée, simplifiée, épurée par rapport aux saisons précédentes.

Les jupes de ville se font plus courtes et s'arrêtent à une distance moyenne du sol d'environ 35 centimètres. Les corsages et plus spécialement les "chemisiers" sont de nouveau très blousants devant et derrière, au-dessus de ceintures ajustées, et sont souvent munis d'encolures drapées un peu montantes. Les manches sont en général peu volumineuses et si elles sont dépourvues de fantaisie. Quant à la coupe, elles sont néanmoins chargées d'une décoration souvent très originale. Les manteaux sont amples et confortables soit qu'ils soient inspirés de la formule "redingote" soit "paletot-sac" comportant parfois l'insertion dans le dos de quelques plis ou godets. La même ligne pour les vestes des tailleurs qui raccourcissent dans les mêmes proportions que les jupes et sont moins cintrées à la taille que l'an dernier; elles sont pour la plupart du temps dépourvues de cols et de revers classiques. Enfin, on ne voit plus guère de vêtements trois-quarts sauf pour le sport.

Les drapés, froncés et plissés sont employés à égalité dans le montage et l'ornementation des toilettes d'après-midi et du soir. Mais la technique du drapé subit une évolution et devient de plus en plus savante: ce n'est plus un simple travail de couture, mais un travail plastique destiné à mettre en valeur les formes féminines par l'emploi du tissu dans le sens où il se prête le mieux à modelage, par l'adjonction de pinces multiples adroitement dissimulées par exemple dans les coutures dessous les bras ou dans les découpés d'un empiècement décoratif. Ces robes drapées, plissées ou froncées sont très plates, toute l'ampleur étant massée à l'endroit ainsi travaillé: montage de la jupe du haut du buste à l'encolure, et très droites souvent de forme dite "princesse" et par conséq sans ceinture.

INFLUENCES HISTORIQUES

De multiples influences artistiques ou historiques se manifestent dans la mode nouvelle surtout dans les séries de toilettes élégantes pour l'après-midi ou pour le soir. En premier lieu la plus notable est celle de l'Exposition Goya si riche en enseignements sur les détails vestimentaires du début du dix-neuvième siècle. Des réminiscences de Louis XIV et Louis XV se font remarquer dans le rayon des robes de style: des effets de crinoline, des ornements faits de noeuds de ruban, des guirlandes de fleurs, des ruches de dentelles. Les événements de Chine attirèrent l'attention sur une technique spécifiquement chinoise, les broderies plates en soies de couleurs sur des coloris extrêmement atténués et seyants des célèbres porcelaines impériales de toutes les époques.

Par les nouveaux ornements on emploie suivant des méthodes qui en renouvellent l'aspect. La dentelle figure au premier rang. Avec les dentelles au fuseau en fil épais, Rochas borde ses tailleurs comme s'il s'agissait de tresses ou de passementeries. Bruyère utilise des bandes de fine malines noires pour créer un effet de plis plats sur des fonds de satin clair. Piquet pose des lignes droites de minuscule valencienne blanche sur une simple robe de crêpe mat bleu marine, produisant ainsi un effet curieux d'imprimé à petit relief. On recherche encore beaucoup de travaux d'incrustations des mêmes tissus en couleurs tranchantes et l'on est arrivé dans ce domaine à une perfection étonnante. Enfin, des piqûres simples, piqûres à la machine servent à exécuter des garnitures simples ou savantes toujours très décoratives: on en voit sur les modèles de tricot pour le matin, sur les tailleurs élégants et sur les robes du soir, sur les manteaux du soir qu'elles recouvrent entièrement de dessins d'inspiration classique parfois rehaussés de quelques matellassures. Mais les boutons ont presque disparu: on les fait petits et on les dissimule sous des pattes de tissu.

Plus de nouveaux citoyens que d'immigrés aux É.-U.

WASHINGTON, 5. — D'après le rapport du Service de la Naturalisation et de l'Immigration, les Cours de naturalisation ont accordé, au cours de l'année fiscale qui finit le 30 juin 1937, les lettres de naturalisation à 164.976 personnes. C'est un excédent de 23.710 sur l'année précédente. Il y a également un excédent, au sujet des Déclarations d'Intention, car 176.195 personnes ont déclaré leur intention de se faire naturaliser, c'est-à-dire 28.077 de plus que l'année précédente 1936.

Parmi ces nouveaux citoyens américains, la Grande-Bretagne en a fourni 44.528; l'Allemagne, 20.092; l'Italie, 23.534; la Pologne, 19.013; la Russie, 10.604; la Hongrie, 3.168; la Norvège, 2.617.

Il y eut 4.042 demandes de naturalisation de refusées, soit presque 3% de toutes les demandes. De plus les Cours ont annulées 991 certificats de naturalisation, parce qu'ils avaient été obtenus par fraude ou pour diverses autres raisons.

Au cours de l'année, 13.151 étrangers qui sont entrés aux Etats-Unis antérieurement au 3 juin 1921, mais qui ne purent produire de pièces justificatives de leur séjour en ce pays, demandèrent que leur situation fusse légalisée, en remplissant la formule à cet usage, ce qui s'appelle, dans la langue officielle "record of registry". Sur le nombre des formules présentées, 9.849 furent acceptées, mais 2.474 furent rejetées et 175 annulées.

CAUSE DU GRAND NOMBRE DE NOUVEAUX CITOYENS

Le grand nombre de nouveaux citoyens est dû, cette année-là, d'après le rapport, à l'étroite coopération du Service de la Naturalisation et de l'Immigration avec les écoles publiques, certaines organisations publiques et la Branche éducative de la WPA. Grâce à tous ces moyens, les aspirants à la naturalisation américaine ont pu recevoir toute l'aide nécessaire dans la préparation de leurs examens. L'année dernière le gouvernement fédéral a fait distribuer près de 53.000 manuels traitant la naturalisation, aux personnes qui fréquentent les écoles publiques aux fins de se faire naturaliser. De plus, au-delà de 7.000 exemplaires traitant également de choses relatives à la naturalisation, telles que la Constitution et notre système gouvernemental, exemplaires d'une brochurette écrite en un langage simple et d'une portée, furent distribués.

Il y eut 50.244 étrangers qui furent admis aux Etats-Unis pour y demeurer en permanence, ce qui est un excédent de 13.915 personnes sur l'année 1936. Cependant, c'est moins que le tiers de la quotité annuelle autorisée par la loi d'immigration de 1924. D'autre part, 26.736 étrangers ont quitté le pays pour aller s'établir ailleurs.

De toutes les personnes admises aux Etats-Unis au cours de l'année fiscale en question, 10.895 venaient de l'Allemagne; 7.192, d'Italie; 1.912, de Tchécoslovaquie et 1.212, de la Pologne. En les classant par race, on obtient les résultats suivants: 11.352 Juifs, 7.652 Italiens, 6.324 Allemands, 4.912 Anglais, 1.392 Scandinaves, 1.346 Slovaques, 732 Polonais, 663 Hongrois et 512 Russes.

Outre les étrangers qui vinrent s'établir aux Etats-Unis, 181.640 non-immigrés, furent admis. Au nombre des ces non-immigrés, il y a les non-citoyens revenant de l'étranger les étrangers venant en visite ici, et autres. Par contre, 197.846 non-immigrés sortirent des Etats-Unis.

Il y eut 8.829 étrangers qui furent expulsés du pays. La plupart d'entre eux étaient entrés ici illégalement ou s'étaient rendus coupables d'infractions graves. En sortant des Etats-Unis, ces indésirables, au nombre de 405, pardon, 45% allèrent au Mexique, 20.8% passèrent au Canada, et 18.7% retournèrent en Europe. A part tous ces gens, 8.788 personnes susceptibles d'expulsion, obtinrent la permission de sortir du pays sans contrainte.

Parmi les étrangers admis au pays en permanence, 13.824, soit 27 pour 100 du nombre total, étaient dans le commerce, exerçaient une profession ou étaient d'habiles mécaniciens. (F.L.I.S.)

AVERTISSEURS D'INCENDIE DÉFECTUEUX

INTERFERENCES DANS LES APPELS.

Le système municipal d'avertisseurs d'incendie laisse de plus en plus à désirer. Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les pompiers sont incapables de retracer des appels à cause d'un mélange dans le savertisseurs, soit que deux avertisseurs sonnent à la fois ou qu'ils ne sonnent pas du tout.

Le 16 janvier dernier, deux appels furent mélangés de sorte que les pompiers les perdirent l'un et l'autre. Lundi dernier, deux appels furent sonnés de deux avertisseurs différents en même temps, l'un parvint chez les pompiers, mais l'autre fut perdu. Hier soir, le même cas se présenta, mais cette fois les deux appels s'égarèrent totalement.

Lundi dernier, Mme Laderoute, 114, rue Hinchey, constata chez elle un feu de cheminée; elle courut au magasin de M. Burton non loin pour le prier d'appeler les pompiers. M. Sigouin, l'employé de ce dernier, sonna l'avertisseur 66 au croisement de Burnside et de Forward et attendit sur les lieux pour guider les pompiers à leur arrivée; après quelques minutes d'attente vaine, il se rendit à la maison de Mme Laderoute pour aider à maitriser le feu. Les pompiers n'apprirent que tard dans l'après-midi, plusieurs heures après qu'il y avait eu un feu, lorsque M. Laderoute raporta l'incident aux pompiers. L'appel avait été sonné à midi et quart. M. McCann, du service des incendies, a expliqué que là encore il s'agissait de deux appels simultanés. Avec le nouveau système d'appel suggéré pour la ville d'Ottawa, ces interférences disparaîtraient totalement et il y a lieu de croire que ces choses deviendraient impossibles.

Mme Joseph Roger est décédée à 47 ans

Nous apprenons la mort de Mme veuve Joseph Roger, décédée, hier, à sa demeure, 497, rue Cumberland, à l'âge de 47 ans. Née à Québec, la défunte était la fille de M. et de Mme Michel Alarie, de Québec, tous deux décédés. Elle habita longtemps la paroisse Saint-Charles et elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne de cette paroisse. Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils, M. Alexandre Alarie, d'Ottawa, deux frères, MM. Edouard Alarie, de Hull et Athanase Alarie, de Wrightville, et une soeur, Mme Sinai Labelle, de Montréal. Son mari l'a précédée dans la tombe il y a douze ans.

Les funérailles auront lieu lundi. Le service sera chanté à l'église Saint-Charles à 7 heures 30. Le cortège quittera les salons funéraires Gauthier, 259, rue Saint-Patrice, à 7 heures 15.

Le "Droit prie la famille en deuil de croire en sa plus sincère sympathie.

AU TOUR DES CIRCULAIRES

La résolution Hamilton est une pure forme de fascisme en cette ville

Après les circulaires, certaines gens nous empêcheront d'avoir des étalages dans nos vitrines, déclarent plusieurs de nos hommes d'affaires. — Le vieux conflit de la presse, du cinéma et de la radio, quand il y a de la place pour toutes les formes de réclames et de communications.

LA CHAMBRE DE COMMERCE VEUT PROTEGER LE PETIT MARCHAND

Déclarations de MM. Albert Pinard, E.-A. Bourque, Albert Ménard, Wilf. D'Amour, Albert Parisien, Louis Charbonneau, A.-E. Provost, Eugène Labelle, etc.

UN EMPIETEMENT SUR L'INITIATIVE PRIVEE

C'est lundi soir, au Conseil municipal, que l'importante question de la réclame commerciale, que ce soit par la presse, la radio, le catalogue, de vive voix par les agents ou les amis ou par l'humble voie des circulaires, distribuées de porte en porte, sera étudiée, discutée et analysée à Ottawa. Non seulement les hommes d'affaires, mais tout consommateur est intéressé à l'attitude qui sera prise par nos échevins. Il s'agit, en effet, d'une question chuchotée depuis trop longtemps dans des milieux intéressés. Quand la résolution de l'échevin Wilbert Hamilton sera présentée pour obliger la ville à interdire à domicile les circulaires de nos maisons d'affaires, les membres du Conseil auront à décider entre (a) la dictature, (b) le monopole, et (c) la liberté démocratique de la loi de l'offre et de la demande. Nos concitoyens les plus en vue, interviewés vendredi et aujourd'hui sur la question, ont donné libre-cours à leur indignation, à partir du cri de "dictature", "monopole" et "fascisme" à l'opinion que si "certaines puissances occultes" continuent leurs "manigances" à Ottawa, la radio, le téléphone, le catalogue et la propagande en général seront interdits dans la vie économique et sociale à Ottawa.

QUELQUES OPINIONS

"Comme président de la Chambre de Commerce d'Ottawa, je crois me faire l'interprète de tous nos membres en affirmant que la résolution Hamilton est une insulte au gros bon sens de notre population, un attentat à la liberté de nos petits marchands du coin et un pas vers la dictature économique dans la sphère locale", nous a déclaré M. J.-Albert Ménard.

"J'invite tous nos membres et leurs amis à appuyer l'association des marchands détaillants, l'association des pharmaciens et tous ceux qui ont pris l'initiative de se rendre au Bureau des commissaires, jeudi après-midi. La Chambre de Commerce veut protéger le petit marchand. Nous sommes des plus reconnaissants au "Droit" pour avoir saisi l'opinion publique de cette importante question."

LE DEPUTE ALBERT PINARD

"Comme ancien 'petit marchand du coin' et comme ancien échevin, j'affirme que la résolution Hamilton est un empiètement sur l'initiative privée," nous dit M. J.-Albert Pinard, député d'Ottawa-Est, à la Chambre des Communes.

"Si l'échevin Hamilton tient absolument à interdire les circulaires, déclare pour sa part le commissaire E.-A. Bourque, qu'il le fasse dans son quartier. Il saura nous en parler après les prochaines élections. Le peuple mérite d'être consulté par une mesure qui touche à sa liberté commerciale. Pour ma part, je m'oppose à cette mesure et j'espère que mes collègues canadiens-français m'appuieront au conseil, lundi soir."

M. WILFRID D'AMOUR

"La résolution Hamilton est une pure forme de fascisme en cette ville," nous affirme M. Wilfrid D'Amour, important négociant en gros et directeur de l'Ottawa Board of Trade.

"Je tiens à féliciter le "Droit" de toujours être notre sentinelle vigilante quand il s'agit de défendre nos droits démocratiques. Si par malheur le conseil municipal se laissait leurrer, lundi soir, dans une aventure comme celle-là, il faudra renseigner le public de langue anglaise pour faire révoquer le reglement municipal par le conseil de 1939."

L'échevin J.-Albert Parisien, du quartier By, un des propriétaires-directeurs de l'importante maison Parisien-Boyer, déclare: "Après les circulaires, certaines gens voudront

(suite à la page 18)

L'Optométriste
Ulric St-Amour
Examen de la Vue
48, rue Rideau - Ottawa
Tél: 6 - 1151

Mme EMILE LAUZON, présidente d'organisation du souper du "Bon Vieux Temps", qui aura lieu à la salle Sainte-Anne le 19 février à 7 h. du soir. Ce souper est donné au bénéfice de l'Oeuvre de la Maison Jeanne d'Arc de Westboro. Les billets (50 sous chacun) sont en vente chez le bijoutier Emile Lauzon, 137, rue Rideau, le président du banquet, M. Henri Rhéaume, 181, ave. King-Edward, ou, à Hull, au bureau du magasin J. Pharand, 85, rue Champlain.

LE COMITÉ DE CIRCULATION SE RÉUNIT

Les prévisions budgétaires pour le comité municipal de la circulation, telles qu'approuvées hier soir, se chiffrent à $8.725, soit $907 de moins que l'an passé. En plus des $4.600, payés en salaires aux quatre employés, le budget prévoit $800 pour deux employés surnuméraires pendant les périodes de surcroit de travail. Une demande avait été déposée à l'effet de donner aux quatre employés une augmentation de $100 par année, mais on fit remarquer qu'il y a deux ans à peine, ces quatre employés obtinrent leur permanence et que de plus, l'an passé, outre les 72 jours de congé statutaire, les quatre prirent 67 jours de congé de maladie, avec salaire dans l'un et l'autre des cas. La demande fut rejetée.

L'échevin Pingle a suggéré que les véhicules se servent des côtés des îlots de sûreté au nord de la rue Rideau afin d'accélérer la circulation.

L'échevin Powers a protesté comme l'habitude qu'ont certains conducteurs de tramway de stopper leur voiture entre deux intersections afin de recueillir des passagers. Cette pratique, a prétendu M. Powers, est un danger pour la circulation. L'inspecteur Barlow a déclaré qu'il avait déjà attiré l'attention de la compagnie à ce sujet.

Sur la suggestion de l'inspecteur Barlow, il a été décidé de faire de la rue Percy entre Lisgar et Laurier une rue à sens unique, avec virage à gauche interdit.

"A L'OMBRE DES MONTAGNES ROCHEUSES"

PARIS, 5 (P.C.-Havas)—"A l'ombre des Montagnes Rocheuses"; sous ce titre Thomas Greenwood consacre, dans "La Croix", organe officiel de l'Eglise de France, une étude à l'aspect général du Canada.

Il décrit longuement le "sentiment irrépressible l'immensité" qui accompagne le voyageur entreprenant lorsqu'il traverse de part en part le Canada. "De toutes les belles régions canadiennes c'est probablement celle des Montagnes Rocheuses qui attire davantage l'admiration et la curiosité. La grandeur, la majesté de cette chaine puissante, dont plusieurs vallées et plusieurs pics sont encore vierges, impressionnent étrangement les sens et l'imagination."

L'ASSOCIATION AMBULANCIÈRE SAINT-JEAN

"L'Association Ambulancière St-Jean a été fondée en 1877, et depuis ce temps, elle a enseigné à des multitudes de personnes les principes et la pratique des premiers secours aux blessés, et d'autres sujets du même genre. Son manuel sur les premiers secours a été publié pour vulgariser les connaissances nécessaires à la pratique de cette division de la science médicale, mais on a senti le besoin d'un livre plus simple ne contenant que les instructions les plus importantes.

"Les premiers secours aux blessés constituent une branche spéciale de la médecine et de la chirurgie pratique dont la connaissance permet aux personnes expérimentées de prêter secours habilement en cas d'accident ou d'indisposition subite. L'instruction donnée commence avec les Premiers Secours et ne va pas plus loin; ce sujet est enseigné en termes simples, mais il l'est à fond et en détails. Le devoir de l'élève ambulancier finit où commence celui du médecin et il ne doit y avoir ni empiètement ni conflit de devoir et d'intérêt.

"En vue des accidents si fréquents de chaque jour, nous ne devons pas tarder à suivre un cours sur les premiers secours aux blessés. Considérez un instant la position lamentable dans laquelle vous pouvez vous trouver lorsqu'un membre de votre famille se blesse sérieusement et qu'il vous est impossible de soulager ses souffrances ou même de lui sauver la vie dû à votre manque de connaissances sur la manière de traiter la blessure.

"Au cours de l'année dernière, environ 500 citoyens anglais du district ont obtenu le certificat d'élève ambulancier. Pourquoi, nous, canadiens français, ne profiterions-nous pas aussi de cette opportunité? Nous avons des livres d'instruction en français et des instructeurs bilingues à notre disposition. Malheureusement nous ne portons pas assez d'importance à cette organisation de bienfaisance, dont le but n'est pas d'accumuler des richesses, mais de répandre, dans le monde entier, ces instructions si utiles et si pratiques".

R. de la B. Girouard,
Secrétaire.
Conseil du District Fédéral.

46.168 CHÈQUES POUR PENSIONS DE VIEILLESSE

QUEBEC, le 5. — (D.N.C.) — Au 31 janvier 1938, la commission des pensions de vieillesse a émis, nous annonce M. J.-R. Forest, son président, un total de 46,168 chèques pour les vieillards pensionnaires de l'état et de 448 chèques au montant total de $21,493,86 pour les aveugles aussi pensionnaires de l'état.

Depuis le 1er novembre 1937, la commission a payé $32.588,69 aux aveugles. Depuis le 1er novembre 1936, elle a versé $12,831,429.32 aux vieillards.

M. Forest nous a dit qu'elle recevra environ 800 nouvelles demandes de pension de vieillesse par mois et que par contre il mourait mensuellement 450 à 500 voix.

La commission attend environ sept cent rapports d'Ottawa pour approbation finale par rapport à la cécité des requérants.

La Cour Suprême jugera ce concours

(Presse canadienne)

TORONTO, le 5 — Le gagnant du concours de natalité de Toronto qui avait lieu dans les dix dernières années et dont le prix est $500.000 donné par Charles-Vance Millar, sera nommé par le juge W.-E. Middleton de la Cour Suprême d'Ontario.

Dix-neuf mères ont été averties de présenter leurs demandes et cour le 12 février prochain.

On s'attend à que plusieurs autres concurrentes qui n'ont pas été convoquées se présentent quand même.

On sait que ce concours de natalité finissait le 31 octobre 1936, exactement dix ans après la mort de l'avocat Millar, donateur du prix.

Monsieur Pierre de Lanux à l'Alliance française

Le prochain conférencier de l'Alliance Française d'Ottawa sera Monsieur Pierre de Lanux, journaliste et écrivain français. La réunion de l'Alliance aura lieu au Château Laurier le vendredi, 11 février. M. Gachon, de l'Agence Havas, présentera le conférencier.

Monsieur de Lanux est un ancien secrétaire de la Nouvelle Revue Française. Il fut successivement correspondant de guerre aux Balkans (1912-1913), chef de convoi aux ambulances de la Croix-Rouge française (Vieuport, 1915, Salonique, 1916), membre de la Haute Commission française aux Etats-Unis (1918), attaché à la délégation française pendant la Conférence de la Paix, organisateur et vice-président du "Comité d'Action pour la Société des Nations" (1923) et directeur du Bureau de Paris de l'Office français de Renseignements aux Etats-Unis.

Le distingué conférencier était autrefois chargé de la politique étrangère au "Courrier des Etats-Unis." Il est l'auteur de "La Yougoslavie", "Young France and New America", "Eveil d'une Ethique Internationale", "Intelligence et Démocratie", "La Vie de Henri IV, N.R.F.", "Sud". Il a publié également plusieurs articles dans la "Nouvelle Revue Française", le "Mercure de France", "L'Europe Nouvelle", "The Dial", "La Revue Hebdomadaire", la "Revue Européenne", la "Revue de Genève."

Il a été le conférencier d'été, en 1936, à la French School du Middlebury College, au Vermont et, en 1937, au Mills College, d'Oakland, Californie.

M. de Lanux a choisi pour sujet: "Les Hommes d'Etat de l'Europe actuelle." Nous sommes sûrs qu'une pareille causerie ne manquera pas d'attirer au Château un auditoire considérable désireux de joindre les rangs de l'Alliance.

Une circulaire relative à l'Action catholique féminine

Mme Alida-R. Bélanger, présidente du Comité diocésain féminin d'Action catholique, a adressé la circulaire suivante aux présidentes et aux membres des conseils paroissiaux d'AC., aux directrices et aux membres de cercles d'études et aux membres des comités paroissiens féminins:

"Le bulletin de janvier attirait votre attention sur le très important événement qui est en voie de préparation parmi les catholiques du Canada: le congrès eucharistique national qui sera tenu du 22 au 26 du mois de juin prochain dans la cité de Québec. Il est de tradition à l'occasion de tels congrès que les catholiques envoient à l'organisation centrale un rapport de toute collaboration contribuée au succès de ces grandioses manifestations religieuses. C'est dans cet esprit que le comité diocésain de l'Action catholique féminine prie tous les membres des conseils, des cercles d'étude; de scomités paroissiaux; des groupes spécialisés de femmes et de jeunes filles d'offrir leurs communions, leurs visites au Saint-Sacrement et leurs prières pour le succès du congrès eucharistique de Québec. Il demande aux présidentes, ou secrétaires, de ces différents organismes de bien vouloir lui faire parvenir avant le 10 juin un compte rendu sous les rubriques suivantes:

"Contribution au congrès eucharistique national de 1938 à Québec.

"Conseil; cercle d'étude du comité d'Action catholique de la paroisse de .....

"Nombre de messes entendues aux intentions des organisateurs du congrès .....

"Nombre de communions .....

"Nombre d'heures d'adoration diurne (premier vendredi, salut du Saint-Sacrement, heure sainte hebdomadaire) .....

"Nombre d'heures d'adoration nocturne .....

"Nombre de visites au Saint-Sacrement .....

"Autres oeuvres eucharistiques .....

"Le comité diocésain féminin, compilera ces divers rapports en un seul et l'offrira au congrès eucharistique. Ce sera là l'hommage de foi et d'amour des femmes du diocèse d'Ottawa dans l'adorable Présence.

"C'est avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique diocésaine que nous enrégimentons l'Action catholique paroissiale féminine dans cette croisade d'adoration et de prières."

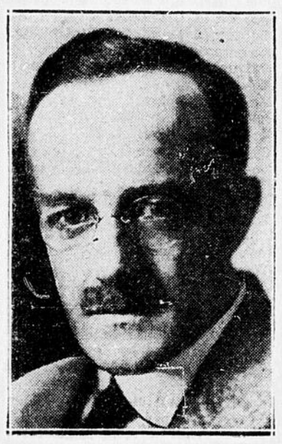

Le juge J.-F. McKINLEY, qui fêtait son seizième anniversaire de magistrature.

Seize ans sur le bout du banc

Les avocats et le personnel des tribunaux ont suspendu hier leurs chicanes intestines pour présenter leurs hommages d'estime, et d'admiration et leurs souhaits, au juge J.-F. McKinley, à l'occasion de son 16e anniversaire de magistrature, au tribunal des jeunes délinquants.

Une table brillamment décorée d'un magnifique bouquet a groupé tous les convives autour du récipiendaire, et le magistrat adjoint J.-P. Balharrie, s'est fait l'interprète du personnel de la cour en présentant un magnifique livre au héros de la fête. Dans les quelques mots qu'il prononça, M. Balharrie souligna le côté humain du juge McKinley, qui lui a permis en maintes occasions de tempérer la justice par la miséricorde et la bonté, pour obtenir des résultats souvent plus durables qu'une stricte et sévère application de la loi eut obtenus.

Le Révérend G. Stafford et W.-A. Milks ont également adressé la parole.

Le juge McKinley a répondu brièvement traçant l'historique de la Cour des jeunes délinquants et de celle, plus jeune, des relations domestiques, auxquelles le nom du juge McKinley est si intimement lié.

On remarquait parmi les invités: Le magistrat J.-F. McKinley, le magistrat adjoint J.-P. Balharrie, A. Renton, J. Young, J. McKnight, Mlle D. Cluff, Mlle A. Beroard, Mlle E. Garden, Mlle M. Jennings, Mlle B. Ménard, E.-T. Kerr, J.-E. Legault, Mlle M. Gallagher, A. Munroe, F. McCann, le Révérend G. Stafford, W.-A. Milks, Mlle Y. St-Laurent, le sergent Lavigne, le magistrat G.-E. Strike, le magistrat adjoint M.-J. O'Connor.

UN REPROCHE À LA LÉGION

TORONTO, 5 (P.C.)—La "Canadian Corps Association" a adopté hier soir un voeu dont la teneur reproche à la Légion canadienne d'avoir refusé de sanctionner un congrès de trois jours que l'Association projette de tenir à Toronto les 30 et 31 juillet et le 1er août prochains. Le voeu dit que la Légion ne compte comme membres que le vingt-cinquième du chiffre total des ex-combattants.

Le Dr JEAN-PAUL BOURQUE, qui a décroché le prix du journal des sciences médicales de Lille.

Le Dr Bourque s'embarquera pour la France

Nous sommes heureux d'apprendre que le **Journal des Sciences médicales de Lille** vient de décerner au Dr Jean-Paul Bourque, fils de feu le Dr Auguste Bourque et de Mme Bourque, de Hull, le prix de 1.000 fr. que la revue attribue chaque année à l'étudiant de la Faculté Libre de Médecine qui a fait paraitre au cours de l'année le meilleur travail original inédit et personnel. Le travail qui a valu cette distinction au Dr Bourque avait pour titre: "La mobilité rénale normale, sa pathologie et son étude clinique".

On se souvient qu'en octobre dernier M. Bourque recevait de la Faculté Libre de Lille le titre de Docteur en Médecine, avec la mention: **Très honorable**, après la brillante soutenance d'une thèse sur "l'intérêt de l'examen en station debout dans le diagnostic urologique".

Le Dr Bourque qui est présentement en congé dans sa famille doit s'embarquer pour la France le 9 février, à bord du Queen Mary. Il continuera à travailler à Lille, pour une période encore indéterminée, avec les maitres Carlos et Lepoutre, en chirurgie gynécologique et urologique, et, à Paris, avec Grégoire et Mocquot.

Débats français à l'Université

(Section des Arts)

"La France est-elle en décadence?" Voilà le vaste sujet sur lequel discutaient mardi dernier, MM. J.-L. Pratte et L. Lamoureux, orateurs de l'affirmative, et MM. P. Lemieux et L. Couture pour la négative. M. Lucien Therrien occupait le siège présidentiel.

M. Lamoureux démontre, statistiques à l'appui, la décadence de la France tant au point de vue économique que politique. Sa preuve terminée il déplore un tel état de chose et souhaite une nouvelle ère de prospérité.

M. Lemieux fait un bel éloge de notre mère-patrie. Elle n'est pas en décadence, dit-il, cette France qui a tout reconstruit depuis la terrible épreuve de la grande guerre. Au point de vue intellectuel en particulier, elle est le premier pays du monde.

M. Pratte affirme qu'au point de vue religieux et intellectuel, la France s'achemine vers la ruine depuis cinquante ans. Le communisme y a infiltré ses tentacules sanguinaires, sous l'impulsion des juifs, débris de Jérusalem infidèle. Dans le domaine des lettres et des arts, on se rend compte des mêmes déficiences.

M. Couture proclame le progrès en France tant en matière politique et sociale que nationale. Le communisme n'est pas une menace bien grave puisqu'il ne compte que 5000 membres sur une populaton de 38 millions d'habitants.

Le jury, composé de MM. Pierre Martel, Gérald Bertrand et Lionel Brunette, a trouvé que les orateurs de l'affirmative avaient mieux défendu leur cause. M. Lucien Lamoureux a mérité le prix d'éloquence.

F. GUINDON
Secrétaire.

Les funérailles ont eu lieu ce matin au noviciat de Nicolet à 9 h. 30.

DÉCÈS DU R. P. L.-M. LIRETTE, MONTFORTAIN

Le Révérend Père Léandre-Marie Lirette, S.M.M., est décédé jeudi dernier à Nicolet, où il était directeur de l'Oeuvre des Retraites Fermées, établi dans la maison du Noviciat des Pères Montfortains.

Le Père Lirette est né le 13 avril 1893, il faisait profession à Cyrville le 15 août 1914 dans la Compagnie de Marie. Ordonné prêtre à Ottawa, le 29 mai 1920, il était aussitôt désigné pour l'Orphelinat Notre-Dame de Montfort, qu'il quittait en 1923 pour le Juniorat de Papineauville. De 1930 à 1931 il était vicaire à la paroisse Notre-Dame de Lourdes d'Eastview.

C'est de là que ses supérieurs l'enlevèrent pour le nommer à la direction de l'Oeuvre des Retraites Fermées. Malgré une santé défaillante il fit preuve d'un zèle courageux, largement récompensé par le succès de l'oeuvre tel que se plaisait à le rappeler son Excellence Monseigneur Brunault aux fêtes du dixième anniversaire de l'institution.

Le défunt laisse sa mère, Mme Vve Charles Lirette, à Lowell, Mass., ainsi que six frères: le Rév. Frère Pierre, à Tyngsboro, Mass., Charles à Bonnyville, Alb., Henri à Beacon Hill, Sask., Raymond et Théophile, à Lowell, Mass., Arthur à Passadena, Cal., et 4 soeurs: la Rév. Mère François, Supérieure Générale des RR. SS. de Saint Joseph à Orange, Cal., les RR. SS. Marie-Elisabeth et Marie-Charles de la même congrégation, et Angélina (Mme Octave Dionne) de Salem, Mass.

CONFÉRENCE À L'INSTITUT

On se rappelle que l'an dernier l'Institut Canadien-Français d'Ottawa a donné une série de conférences illustrées de projections lumineuses, sur la France pittoresque et artistique. Cette série, qui n'a pu être complétée avant la fin de l'année, sera reprise cette année. Il reste trois causeries à prononcer, et elles ont pour titre LES INVALIDES, LES CHATEAUX DE BLOIS ET DE CHAMBORD, et LE DAUPHINE. Le président de l'Institut, monsieur Hormisdas Beaulieu, parlera des Invalides, lundi soir prochain, à 8 h. 30, à l'Institut même.

Il a été décidé de ne pas envoyer d'avis, mais le public est cordialement invité. Qu'on ne se gêne pas d'amener des amis, tous sont bienvenus.

La Société des Débats français de l'Université d'Ottawa
présente
"LES PLAIDEURS"
comédie en trois actes de Racine et un extrait de
"LES FOURBERIES DE SCAPIN"
de Molière
sous la direction artistique de M. Léonard Beaulne
AU LITTLE THEATRE
LE SAMEDI 19 FEVRIER 1938
Billets en vente à l'Université, tél. 6.3860 ou auprès des étudiants.
Matinée: 35-25 sous — Soirée: 75-50 sous

LE R. P. G. SAUVE A CKCH, LUNDI

Tous les lundis à venir, la **"Ligue Canadienne des Causeries sociales"**, section d'Ottawa, continuera ses causeries hebdomadaires de portée éducative.

Un membre du clergé et un laïque figureront à tour de rôle au cours de ces émissions. Elles mériteront d'être suivies par tous les radiophiles. Cette **"Ligue"** a été fondée à Ottawa, il y a quelques semaines. Ses causeries ont débuté le 1er de l'an par Son Excellence Mgr Forbes.

Ces causeries auront lieu tous les lundis soirs à 8 h. 15 à CKCH qui se prête toujours généreusement à toute initiative d'intérêt public. Toutes communications à ce sujet peuvent être adressées à 137 Water. Cette causerie de lundi soir sera donnée par le R. P. Gustave Sauvé, O. M. I., et celle du 14 février, par le Dr Brodeur, du département de radiographie de l'hôpital de la rue Water.

Au déjeuner de l'Association des assureurs

L'Association des Assureurs-vie tiendra son prochain déjeuner au Château Laurier le lundi, 7 février prochain, à 12 h. 30. L'invité d'honneur sera M. A.-R. Courtice qui a choisi comme sujet de son discours: "Toutes choses à ma femme — absolument".

M. Courtice est un directeur du Toronto General Trusts Corporation. Il a donc l'occasion de venir souventes fois en contact avec les problèmes de l'Assurance-vie et il a souvent travaillé conjointement avec l'Association des assureurs. C'est un orateur de renom et ses discours prononcés à la radio ont fait de lui une personne bien connue. Il a choisi un sujet qui sera tout aussi intéressant que plein d'humour.

En conséquence les directeurs de l'Association invitent tous les agents d'assurance à se rencontrer au Château, le lundi, 7 février prochain, à 12 h. 30.

Au Little Theatre
Jacques AUGER
créera le rôle de Papineau
dans
LES PATRIOTES
3 actes en vers de F. Charpentier
avec les amateurs de la région.
Dir. Laurette L.-AUGER
le mardi 8 fév.
sous les auspices de
L'INSTITUT CANADIEN
le mercredi 9 fév.
sous les auspices de
L'ALLIANCE FRANÇAISE
Billets en vente dès maintenant
chez Blanche Sabourin
Tél: 6 - 4036
à la librairie Larocque, de Hull,
Tél: 2 - 5027
et chez les membres de la troupe
75c et $1.00.

PLUS ECONOMIQUE
PLUS DE CHALEUR
OTTAWA COKE
THE OTTAWA GAS CO.
Tél: 2 - 4801

AVIS
Dr R.-L. DesRosiers
Chirurgien-Dentiste
occupe ses nouveaux bureaux, à
67, Rue Elm, Est
SUDBURY, ONT.
"Edifice Stevens"
voisin du théâtre Regent

Ouvert dimanche
Livraison dans toute la ville
Téléphone: 6 - 1771
PHARMACIE
CHARTRAND
253, rue Dalhousie

Bureaux à Louer
Au nouvel immeuble du journal "Le Droit", pour avocats, médecins, dentistes, agents d'assurances, agence de perception.
S'adresser au "Droit", 98, rue Georges, 6 - 0514.

Vous pouvez magasiner partout, mais pour profiter des MEILLEURES valeurs allez chez
F. SLOVER LIMITED ON BY WARD MARKET
SUR LE MARCHE BY

Au pays des géants et des fées
Contes de folklore canadien
par
Marie-Rose TURCOT
La tenue littéraire, la valeur des récits féeriques, les illustrations artistiques qui s'y rattachent font de ce volume un livre précieux pour les enfants.
S'adresser au "Droit"
98, rue Georges,
Ottawa
Le prix de l'exemplaire est de $0.50.

3 Gouttes d'Huiles MEDICALES
J.F.D.

prises le soir au coucher, dans ½ tasse d'eau tiède, soulageront promptement les douleurs causées par: RHUMATISME, GOUTTE, LUMBAGO, MAL de REINS, TROUBLES DE LA VESSIE, etc.
EN VENTE PARTOUT
$1.00 la bouteille
LA CIE DES PRODUITS CHIMIQUES J. F. D.
75, rue York. Ottawa, Ont.
Tél.: 6-0677

C.-R. Lafrenière
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la Vue
207, rue Rideau
Tél: 6 - 4647
Vis-à-vis le Couvent de la rue Rideau.

MISSION TOUTE DE DIGNITÉ
Notre mission auprès des familles éprouvées par le deuil est toute de sympathie et de dignité. Les obsèques confiées à notre direction se font toujours dans une convenance parfaite.
COMPAGNIE FUNÉRAIRE
RACINE
LIMITEE
Directeurs de funérailles
SALONS MORTUAIRES
Ambulance.
Tél: 6-0649 — 6-0650
127, rue Georges - Ottawa
(près Dalhousie)

Vente Annuelle à 20% de Rabais
Porcelaine à pièces en magasin ... 20% d'escompte
Services à déjeuner, ... 20% d'escompte
Vaisselle à dîner, ... 20% d'escompte
Verrerie et cristal, ... 20% d'escompte
Ustensiles de cuisine, ... 20% d'escompte
Nouveautés pour hôtesses ... 20% d'escompte
Articles en cuivre, laiton, bois ... 20% d'escompte
Epargnez 20% sur articles pour la maison et cadeaux, durant cette année.
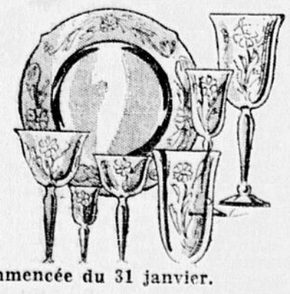
La Vente est commencée du 31 janvier.
McINTOSH & WATTS
The China Hall
247, RUE BANK — Tél: 2 - 6383

Pharmacie BRULÉ
66 LAURIER-EST — Tél: 6 - 2222
OUVERT DIMANCHE 6 Février
10 a.m. à 10 p.m.
Livraison dans toutes les parties de la ville.

DIPHTÉRINE
Remède par excellence contre la grippe, et toutes les affections de la gorge et des poumons.

A. M. Bélanger, R. O.
Optométriste
Spécialiste pour la vue
45, rue Rideau
Tél. 6 - 4606